O.M.I.

The
True Davidson
Collection
of Canadian
Literature

York
University
Libraries

JU

DIS

PRIX

Décer

....M.

E

....

Date Due

JUN 30 2009 SC CIRC

FORM 109

3 9007 0232 4155 7

Les

Oblats de Marie Immaculée

durant le premier siècle de leur existence

Aussitôt après leur apparition, les deux premiers volumes de cet ouvrage ont été couronnés par l'Académie française, qui leur a décerné le prix Montyon.

IMPRIMATUR :

Aug. Dontenwill, O. M. I.
Archiep. Ptolemaïdensis,
Sup. gen.

Cent ans d'Apostolat dans les deux Hémisphères

Les

Oblats de Marie Immaculée

durant le premier siècle de leur existence

PAR LE

R. P. Th. ORTOLAN, O. M. I.

Docteur en Théologie et en Droit canonique,
Lauréat de l'Institut catholique de Paris
et de l'Académie française.

avec nombreuses illustrations : portraits, vues, cartes et plans.

TOME III

EN EUROPE

1861-1892

PARIS (XVIe)

75, RUE DE L'ASSOMPTION.

BUCKSPORT
O.M.I.
ME.

BX
3821
O78
V.3

SCOTT

DEUXIÈME PÉRIODE

Généralat

du

Très Révérend Père Fabre

1861-1892

Le Très Révérend Père Fabre,

Supérieur général, premier successeur de Mgr de Mazenod.

LIVRE PREMIER

EN FRANCE

1861-1892

CHAPITRE PREMIER

Le successeur du Vénéré Fondateur

1861-1866

§ 1

La préparation.

Sur la belle route nationale de Marseille à Toulon, tout près de la limite qui sépare le département des Bouches-du-Rhône de celui du Var, au pied des montagnes de la Sainte-Baume, dont quelques pics arrivent à mille mètres d'altitude, et dont l'une des grottes fut sanctifiée par la pénitence et les extases de sainte Marie-Madeleine, est bâtie la petite ville de Cuges, poétiquement assise dans un vallon verdoyant. C'est là que, le 14 novembre 1824, dans une maison située sur la place de la mairie, naquit celui qui devait être le second supérieur général de la Congrégation.

Au foyer familial il trouva l'aisance, mais non une atmosphère chrétienne. Ses parents, très honnêtes au point de vue naturel, et jouissant de la considération de leurs compatriotes en reconnaissance de services rendus, ne partageaient que trop l'indifférence religieuse qui, après la grande Révolution française, envahit les cités et les campagnes de la Provence.

En 1826, cependant, les exercices du Jubilé, prêché par les Oblats, secouèrent la torpeur spirituelle de la population de Cuges. Touchés par la grâce, M. et Mme Fabre, le jour de la clôture, s'agenouillèrent ensemble à la Table sainte ; mais, dix-huit mois après, M. Fabre mourait, sans même avoir atteint la cinquantaine, et, quelques années plus tard, sa jeune femme le suivait dans la tombe.

Ainsi, à l'âge de dix ans, orphelin de père et de mère, Joseph Fabre

passa sous la tutelle d'un de ses oncles, Antoine Bonifay, maire de la commune, porte-drapeau des orléanistes de l'endroit, et plus soucieux de politique que de religion.

Un tableau à l'huile de l'époque nous révèle ce qu'était au physique cet enfant, dans lequel nul n'aurait soupçonné un futur prêtre, tant était peu fervent l'entourage au sein duquel il grandissait. L'artiste l'a représenté en habit bleu à boutons dorés, entr'ouvert au sommet de la poitrine et retenu par une agrafe d'or. Sur les épaules, une collerette blanche délicatement brodée. Le visage très beau : front large, traits fins, teint rosé, yeux d'un bleu pâle, chevelure blonde abondante et bouclée. Ses lèvres serrées présageaient déjà une volonté des plus énergiques.

Son unique sœur, Marie-Lucie, son aînée de sept ans, le prépara elle-même à la première communion. Malheureusement elle mourut l'année suivante, le laissant plus seul que jamais.

Quoique son tuteur fût loin d'être dévot, Joseph se sentit de bonne heure porté à la piété. Son plus grand bonheur était de servir la messe et de remplir les autres fonctions d'enfant de chœur.

L'attrait pour le sanctuaire devint si vif ensuite, que le curé de la paroisse, croyant discerner en lui des marques surprenantes de l'appel divin à l'état ecclésiastique, lui donna des leçons de latin. Mais l'oncle, extrêmement contrarié d'une orientation si opposée à ses vues personnelles, se hâta d'envoyer son neveu au lycée de Marseille, espérant que dans ce milieu, rien moins que clérical, les idées de son pupille changeraient bientôt.

Sous le gouvernement issu de la révolution de juillet, les tendances de l'enseignement officiel n'étaient pas au mysticisme. La mesure paraissait donc radicale, et, de longtemps, le spectre d'une vocation sacerdotale ne hanta plus l'imagination effrayée du maire de Cuges.

Comment, pour un autre motif aussi, ne pas se réjouir de sa prompte et ferme détermination ? Les succès universitaires de l'adolescent furent tels, que celui qui désormais se regardait comme son père, en conçut une légitime fierté, et bâtit pour lui de brillants projets d'avenir.

Après six ans d'études secondaires, Joseph sortit du lycée avec le diplôme de bachelier et le prix d'honneur de philosophie.

Vers quelle carrière maintenant dirigerait-il ses pas ? On lui conseilla la médecine, par suite des dispositions qu'on découvrait en lui pour l'art si respectable d'Esculape... Pendant plus d'un semestre, il en fréquenta les cours dans une Faculté... puis, soudainement, il déclara nettement son intention de renoncer au monde et de prendre la soutane. Sa volonté bien arrêtée était de se consacrer entièrement au service de Dieu et des

âmes, les maladies spirituelles de ses contemporains lui paraissant, incomparablement plus que leurs infirmités corporelles, dignes de sa compassion et de sa constante sollicitude.

A cette ouverture inattendue, l'oncle faillit tomber à la renverse.

Revenu de son premier saisissement, il affirma hautement que, se prévalant des droits que la loi lui conférait sur son pupille, il mettait un veto formel à ce qui, selon lui, n'était qu'une velléité passagère.

— Soit, répondit tranquillement l'inflexible jeune homme, si le Code que vous invoquez me force d'attendre, j'attendrai ; mais bientôt je serai majeur, et, de ce moment, nulle puissance humaine ne pourra m'empêcher de suivre ma voie.

— Eh bien ! s'il en est ainsi, s'écria son tuteur irrité, va dès à présent au séminaire ! Je suis certain que tu n'y resteras pas longtemps. S'il faut cet essai ridicule pour te guérir de ta folie, j'y consens. Au moins, quand l'heure de ta majorité sonnera, complètement débarrassé de tes préjugés moyenâgeux, tu pourras retourner, en pleine liberté d'esprit, à tes études de médecine.

Nullement préoccupé de la mauvaise humeur avec laquelle cette autorisation lui était concédée, Joseph Fabre, à peine âgé de dix-huit ans, se présenta au grand séminaire de Marseille, le 18 octobre 1842.

Sans se douter encore du trésor qui lui arrivait, le P. Tempier, supérieur, l'accueillit avec une joie particulière, tant étaient rares ceux que l'Université lui envoyait. Mais il ne tarda pas à comprendre quel sujet d'élite le Seigneur lui donnait. Bien élevé, d'une intelligence pénétrante, doué d'un grand sens pratique et d'une haute piété, l'abbé Fabre conquit rapidement un rang distingué parmi ses condisciples, et ne cessa de se maintenir à leur tête.

Dans ce milieu si favorable à l'éclosion des germes divins, non seulement sa vocation à l'état ecclésiastique s'affermit, mais il sentit s'éveiller en lui le désir de l'apostolat et de la vie religieuse.

Quand, cette première année scolaire terminée, il alla se reposer dans son pays natal, sa décision était déjà irréductible. A la fin des vacances, avant de repartir, il la communiqua à son tuteur. Celui-ci, voyant avec stupeur à quel point ses pronostics l'avaient trompé, entra dans une violente colère.

— Prêtre ! vociféra-t-il, j'aurais peut-être fini par y consentir... Mais, religieux ! jamais, jamais !

— Je le regrette, répondit l'abbé, avec un calme imperturbable ; mais ma conscience parle trop fort pour que j'hésite... Que gagnerez-vous à multiplier vos refus ?... Ne serai-je pas bientôt légalement maître de mes destinées ?...

Rentré au séminaire en octobre, il partit, cinq mois après, pour Notre-Dame de l'Osier, et y commença son noviciat, le 15 février 1844. Il le continua avec ferveur jusqu'à son oblation.

Ses études théologiques achevées, il devint tour à tour professeur de philosophie, de dogme, puis de morale, au grand séminaire de Marseille, dont il fut nommé supérieur, quand, durant l'automne de 1854, le P. Tempier alla installer le scolasticat à Montolivet.

A trente ans, le P. Fabre était donc supérieur d'une maison très florissante, vicaire général honoraire d'un des plus beaux diocèses de France, et, depuis quatre ans, procureur général de la Congrégation, charge que lui avait confiée le Chapitre général de 1850.

D'aucuns trouveront bien rapide cette ascension. Elle le fut, en effet ; mais combien méritée par ses qualités hors de pair !

Professeur, il imprima une heureuse impulsion aux études. S'inspirant des méthodes universitaires dans ce qu'elles avaient de bon, il exigeait des comptes rendus écrits, et ne cessait d'exercer l'intelligence de ses élèves par des dissertations qu'il leur imposait sur des points de doctrine choisis avec soin. En outre, surveillant de près ses élèves et toujours prompt à leur prodiguer aide et encouragement, il avait su, à la fois, s'en faire craindre et s'en faire aimer.

Supérieur, il les ravit, chaque soir, par ses conférences toujours du plus pur ascétisme. Elles contribuèrent puissamment à infuser dans l'âme de nombreux lévites l'esprit sacerdotal, et à l'y développer. Le souvenir en demeura impérissable dans leur mémoire reconnaissante. Beaucoup, sans excepter ceux qui occupèrent, dans la suite, les postes les plus importants, et arrivèrent même aux redoutables honneurs de l'épiscopat, rappelaient encore avec émotion, à la fin de leur vie, ses entretiens spirituels qui avaient charmé, embaumé et sanctifié leur jeunesse cléricale.

Vicaire général, le P. Fabre avait sa place marquée au Conseil diocésain. Ce fut pour lui le moyen de se familiariser avec les rouages d'une vaste administration, de cultiver ses aptitudes et de perfectionner son jugement pratique. Confident de Mgr de Mazenod, il profita longuement de son expérience consommée des hommes et des choses. Il ne songeait qu'à être un auxiliaire actif et dévoué ; mais, à cette école, il devint bientôt, lui aussi, un maître.

Sa perspicacité, sa prudence et sa fermeté frappèrent le vénéré Fondateur qui lui accorda de plus en plus sa confiance.

Devina-t-il en lui le successeur que la Providence lui réservait ? Nous n'avons pas de preuves positives pour l'affirmer catégoriquement ; mais, le considérant, à bon droit, comme un sujet de très grande espérance, il voulut le former, autant à la gestion des intérêts spirituels et matériels

de la Congrégation, qu'à celle des affaires d'un diocèse. Dans ce but, il l'admit fréquemment au Conseil général de son Institut, pour remplacer ceux des Assistants généraux que d'autres soucis retenaient, parfois, ailleurs.

§ 2

Mort de Mgr de Mazenod.

Le 21 mai 1861, Mgr de Mazenod, précédé au ciel par un riche trésor de bonnes œuvres, et après avoir donné sur la terre, pendant une longue vie de quatre-vingts ans, l'exemple de toutes les vertus pratiquées jusqu'à l'héroïsme, mourait de la mort des prédestinés. Il s'éteignait doucement, entouré de ses enfants, et accompagné devant l'Éternel de leurs prières et de leurs larmes.

— Je bénis Dieu, disait Mgr Guibert, d'avoir pu, durant près de deux mois, être le témoin de cette foi si vive, de cette charité si tendre et de cette piété si ardente, qui n'ont cessé de remplir son cœur sur son lit de souffrances. Non, jamais je ne perdrai le souvenir de ce que j'ai eu la consolation de voir alors et d'entendre. Quel calme parfait, quelle lucidité d'esprit, quelle énergie extraordinaire ! Je ne me lassais point d'admirer cette grande intelligence qui, jusqu'à l'instant suprême, jeta de si brillants reflets !... Et quelle noblesse de caractère qui se soutint jusqu'au bout !

Ces impressions ne furent pas seulement partagées par les amis et les disciples. Les gens du monde qui l'approchaient, et les médecins qui le soignèrent, les éprouvèrent non moins fortement.

L'un d'eux, que les sentiments religieux n'inspiraient certainement pas, exprimait son émotion par ces paroles frappantes :

— Jamais je n'ai vu malade souffrir avec tant de dignité !... Chacune de mes visites était un sermon pour moi.

— Oui ! ajoutait Mgr Guibert, je ne connais rien de plus édifiant dans la mort des saints !

Si actif jusqu'à la dernière heure, le regretté prélat laissait le diocèse de Marseille dans un état très florissant sous tous rapports.

Outre le bien spirituel accompli sur une vaste échelle, que d'églises paroissiales et de chapelles bâties ou restaurées par lui ! travail immense de construction, couronné par deux entreprises gigantesques : le magnifique sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, et la monumentale cathédrale, le plus grandiose édifice élevé au culte, en France, au cours du XIXe siècle.

Et que d'établissements d'éducation ouverts, afin que la jeunesse

y reçût, avec une solide instruction dans les lettres et les sciences, les enseignements plus précieux de la foi, et une formation irréprochable pour la conduite et les mœurs : petit séminaire pour les futurs lévites ; collège du Sacré-Cœur pour les adolescents appelés aux carrières libérales ; asiles des orphelins ; œuvre de la Providence ; archiconfréries des jeunes ouvriers ; patronages des apprentis ; société de Saint-Joseph ; confréries

Nouvelle cathédrale de Marseille, bâtie par Mgr de Mazenod.

de pénitents, qui procuraient à des milliers d'hommes de toutes classes, avec des secours dans les difficultés matérielles, tout ce qui était nécessaire aux besoins de leurs âmes.

Notons également les œuvres de servantes, créées par lui afin d'assurer une sauvegarde à tant de jeunes filles, qui, venues dans les murs de la vieille cité phocéenne, dans l'espoir d'y gagner honnêtement leur pain quotidien, y étaient exposées à tant de dangers.

La partie la plus humble de son troupeau ne fut pas celle qui eut le

moins de part à sa sollicitude. Vigilant pasteur, il eut toujours une préférence pour les malheureux et les déshérités. A son zèle Marseille doit l'institution des Conférences de Saint-Vincent de Paul ; les associations de dames pieuses qui vont, jusque dans les réduits de la plus abjecte misère, consoler, soigner et entourer de prévenances délicates ceux qui souffrent sans espoir humain ; la maison des Petites-Sœurs des Pauvres, où tant de vieillards trouvent, au milieu des infirmités de leur âge, les soulagements à leurs maux, et ces tendresses maternelles des vierges, épouses de Dieu, qui leur facilitent de toutes manières le chemin du ciel.

Tant de saintes demeures, d'établissements, d'églises et de monuments superbes, dont se couvrit le sol du diocèse de Marseille durant son épiscopat, non seulement furent bâtis sous ses auspices, ou avec les ressources dont il disposait comme évêque, mais souvent au moyen de lourds sacrifices personnels, en engageant plusieurs fois sa responsabilité individuelle pour des sommes considérables, dans des emprunts qui grevaient d'hypothèques ses biens patrimoniaux.

Cette dernière réflexion éclaire, d'une lumière spéciale, les louanges que lui décernait publiquement Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, dans l'oraison funèbre prononcée au jour des obsèques, le 27 mai :

— Oint de l'huile sainte, il a consacré sa longue existence à relever de leurs ruines, ou à bâtir, de fond en comble, des temples au Seigneur et à sa divine Mère... Ainsi, grand comme les destinées de Marseille, il a augmenté le nombre de nos paroisses, dans la même mesure que nos ports augmentaient le nombre de leurs navires ; il a préparé à ses successeurs le palais qu'ils habiteront, comme vous avez préparé pour vos enfants la Bourse splendide où ils recueilleront les produits de l'univers ; il a multiplié les asiles que la religion offre à toutes les misères, comme votre riche commerce en offre à toutes les industries... A l'oblation de sa propre vie il a uni celle de ses Oblats qui, d'abord missionnaires de la Provence, sont devenus bientôt missionnaires du monde entier, et qui, comme les rejetons des cèdres du Liban, participant à la sève féconde du tronc dont ils sont sortis, produisent maintenant des fruits abondants, en France, en Angleterre, en Afrique, en Asie, en Amérique, et jusque dans les glaces de la baie d'Hudson et du Pôle nord !... La placidité de son noble visage écartait les inquiétudes, comme l'étoile du matin disperse les ténèbres ; la majesté de sa démarche resplendissait dans les saintes cérémonies, comme le rayon du soleil quand il brille de son plus bel éclat ; et ce sont ses exemples, ses conseils, le spectacle d'un zèle qui ne se démentit jamais, qui ont rendu le clergé de ce diocèse si digne de la réputation de sagesse, de science et de charité qu'il s'est acquise.

En terminant, l'orateur faisait allusion aux décorations nombreuses

Marseille. — Les quais.

dont les souverains de la terre se plurent à l'orner, comme aussi au cardinalat que lui réservaient le Pape et l'opinion publique.

— On redira au loin, s'écria-t-il, la magnificence de ses funérailles dont, malgré les pompes éclatantes, les flots de votre multitude, votre douleur et vos larmes constituent la plus grande splendeur ; mais mon âme et mon cœur se détachent de la terre ; ils montent plus haut, et ils découvrent notre illustre Pontife, ou plutôt notre Père à tous planant sur cette immense assemblée, étendant encore ses mains pour bénir, et nous recommandant encore ce qu'il nous recommanda toute sa vie : Rendez gloire à Dieu et demeurez-lui fidèles... Ne perdons jamais le souvenir et des paroles et des exemples de ce saint évêque, dont les bénédictions se répandirent si souvent sur nous. Que ces bénédictions, devenues aujourd'hui plus puissantes, découlent du ciel pour se mêler à nos larmes et consoler nos regrets !

La presse de tous les partis se fit l'écho de l'archevêque, pour louer à l'envi le vénéré défunt. Citons ici, entre beaucoup d'autres, cet extrait d'un article paru dans un des principaux journaux de Marseille :

— Ce grand évêque semble avoir été prédestiné à représenter parmi nous les progrès religieux marchant de pair avec les progrès matériels, et l'on dirait que son influence a touché à toutes nos améliorations, pour leur donner le lustre de sa foi, l'appui de son suffrage et le complément de son zèle... C'est sous son épiscopat que notre population a pris ses développements extraordinaires ; mais, à mesure que nous élevions des palais à l'industrie et au commerce, il bâtissait des temples à la bienfaisance et à la religion. Dès que nous avions planté un arbre sur le granit de nos rivages, il allait y planter la croix ; et nous ne formions pas une colonie dans notre banlieue, sans qu'il n'y envoyât aussitôt un prêtre, pour y répandre les eaux de la grâce et les germes de la piété... Partout où nos marins portaient le nom et la gloire de Marseille, ses missionnaires répandaient les lumières et les bénédictions de Jésus-Christ !... Si l'on prenait la peine de continuer ce parallèle, on verrait que, partout où nous avons été servis par la main de l'homme, Mgr de Mazenod est toujours venu providentiellement nous assister avec le doigt de Dieu !

Il est impossible, concluait le même écrivain, que l'histoire ne réserve, à cette vie si longue et si pleine, une page de choix. Des temps viendront où l'on admirera, encore plus qu'aujourd'hui, ce génie du bien, qui fit tant de merveilleuses créations pour l'Église, et qui rappelait si parfaitement les types primitifs et légendaires de l'épiscopat chrétien !... Ce caractère se dessinera toujours dans nos souvenirs, comme le plus vénérable et le

plus aimable que forment les grâces du sacerdoce, ajoutées aux distinctions de la naissance...

Plusieurs de nos évêques de France, après avoir vu notre Pasteur, le définissaient en ces termes : Voilà pour nos contemporains un modèle ressuscité des siècles de saint Basile et de saint Ambroise !...

Un autre, et non des moindres, disait de lui dans une assemblée solennelle : J'eusse voulu me présenter au milieu de vous, à côté de ce Pontife-Apôtre, et vous montrer ainsi un autre Timothée suivant les traces d'un autre saint Paul !...

§ 3

Dixième Chapitre général. Élection du T. R. P. Fabre.

La succession de Mgr de Mazenod sur le siège de Marseille fut offerte à Mgr Landriot, évêque de La Rochelle et, plus tard, archevêque de Reims. C'était un ami dévoué de Mgr Guibert qu'il consultait souvent, et qui lui conseilla d'accepter. Sa translation eût empêché bien des inconvénients qu'on eut à déplorer bientôt ; mais, à cause d'une absence, sa lettre d'acceptation ayant mis du retard à parvenir au ministère, l'évêché de Marseille, durant cet intervalle, fut donné à l'abbé Cruice.

A peine âgé de quarante-six ans, celui-ci, par ses études plutôt littéraires que théologiques et canoniques, était peu préparé à la direction d'un diocèse et au maniement des affaires ecclésiastiques. En outre, son talent d'écrivain ne corrigeait malheureusement pas de graves travers de caractère, dont souffriraient atrocement ceux qui en seraient les victimes, pendant son court épiscopat de quatre ans, brusquement interrompu par une longue maladie et une mort prématurée.

S'exagérant extrêmement les droits attachés à sa nouvelle charge, il s'imagina pouvoir considérer la Congrégation à peu près comme une institution diocésaine, quoiqu'elle eût reçu l'approbation pontificale depuis plus d'un tiers de siècle, et que sa prodigieuse diffusion dans toutes les parties du monde l'eût marquée, depuis si longtemps et d'une manière si évidente, du sceau de la catholicité.

En prévision des difficultés que présageait un tel état d'esprit, le Chapitre général qui, pour l'élection du Supérieur général des Oblats, avait d'abord été convoqué, à Marseille, au scolasticat de Montolivet, se tint à Paris, et ouvrit ses séances, le 5 décembre 1861, dans notre maison de la rue de Saint-Pétersbourg.

Cette imposante réunion rendait plus sensible la mort du vénéré

Fondateur, puisqu'elle avait lieu pour désigner celui qui devait le remplacer dans la direction de ses enfants, demeurés orphelins.

— Notre Père si regretté n'est plus ici-bas, dit le P. Tempier, d'une voix entrecoupée par les larmes ; mais son esprit nous est resté. Ce matin, en célébrant la messe capitulaire, il me semblait voir son âme descendre parmi nous, pour nous aider dans toutes nos opérations.

— Oui ! reprit Mgr Guibert, toujours si affectionné à sa famille religieuse, notre Père est mort ; mais notre Mère, la Congrégation, vit encore, et, celle-là, je la crois immortelle : elle vivra, animée de l'esprit de son saint Fondateur !

Cet esprit de foi, de charité et d'union fraternelle se manifesta, l'après-midi du même jour, par l'unanimité dans l'élection du T. R. P. Fabre, sur lequel se groupèrent toutes les voix, moins la sienne. Son nom sortit de l'urne par une sorte d'acclamation universelle, prompte et spontanée.

Comment, dans cette fusion si parfaite des volontés, ne pas découvrir l'assistance visible du Ciel et l'influence paternelle du saint Fondateur ?

Quelle douce joie aussi pour tous ! quelle consolation ineffable ! quelle délicieuse émotion, et même quelle légitime fierté de constater que, malgré les coups terribles de la mort, se réalisait toujours parmi eux, selon le désir de leur Père, le *cor unum* et l'*anima una !*

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, arrivait à Montolivet l'heureuse nouvelle.

Sur les visages aussitôt rayonna l'allégresse, et l'on s'occupa immédiatement de préparer à l'élu une réception en rapport avec sa dignité. L'édifice, vaste et beau, mais à l'aspect sévère, se transforma en quelques heures. Tentures sur les murs des longs corridors et des principales salles ; guirlandes de verdure ; fleurs, écussons, ornements, sentences tirées de l'Écriture sainte, attentions délicates, illumination brillante : rien ne fut oublié.

Aux joyeux vivats des Pères, des Scolastiques, des Novices et des Frères convers composant la maison de Montolivet, les autres Oblats, résidant à Marseille dans nos autres communautés du grand séminaire, du Calvaire et de Notre-Dame de la Garde, unissaient les leurs.

Tous, pénétrés de reconnaissance à la pensée de la touchante unanimité qui avait présidé à l'élection, disaient dans leur bonheur :

— C'est Dieu lui-même qui l'a choisi ! *Elegit eum Dominus !*

Hélas ! cette consolation, après le deuil causé par la perte d'un Père, n'était qu'une courte accalmie, avant d'autres jours d'inquiétude cruelle et d'amères souffrances.

Au dedans régnaient la paix et l'union la plus édifiante ; mais, au dehors, l'orage allait si violemment se déchaîner, qu'on se demanderait anxieusement si une nacelle battue avec tant de force par les vagues écumantes, ne serait pas bientôt complètement désemparée, et, réduite à l'état d'épave inerte, engloutie à jamais dans l'abîme entr'ouvert !

§ 4

Épreuves.

Le bien opéré jusqu'alors par la Congrégation dans le diocèse de Marseille est incalculable. Pendant trente-huit ans, durant les épiscopats du vénéré Fondateur et de son oncle, elle contribua puissamment à cette prospérité de tous points extraordinaire, dans laquelle le nouvel évêque le trouva.

C'est un des champs, en effet, qu'elle avait le plus fertilisé de ses sueurs.

Elle forma les jeunes lévites à la science et à la perfection sacerdotales ; et les résultats obtenus attestaient la valeur des maîtres qu'elle leur donna.

Dans toutes les paroisses, à la ville et à la campagne, elle ne cessa de répandre la parole sainte, avec des succès merveilleux.

D'une charité tout apostolique, elle adopta une nombreuse population italienne, privée auparavant des secours de la religion.

En même temps, elle cultiva, dans les cloîtres, les vertus célestes qui caractérisent les virginales épouses de Jésus-Christ.

De plus en plus, enfin, elle développa dans les âmes la dévotion à la Très Sainte Vierge, jusqu'à rendre possible et à réaliser, grâce à l'accroissement du concours des fidèles qu'elle attira sur la colline de Notre-Dame de la Garde, la construction de la magnifique basilique qui, du haut de cette éminence, domine la terre et la mer.

— Il n'est donc pas étonnant, écrivait un publiciste, que le diocèse de Marseille et l'Institut des Oblats soient unis par les liens d'une sorte de parenté... Il n'est pas étonnant que notre population conserve tant de sympathies pour ces hommes généreux, qui se dévouèrent avec une prédilection notoire à notre belle Provence, en concentrant au milieu de nous, et mettant à notre service, des talents recrutés dans tous les diocèses de France !... Si l'Europe entière a les yeux sur notre cité, lui enviant son rôle de médiatrice entre les peuples de l'univers pour les échanges de la fortune et les conquêtes de la civilisation, on peut bien convenir aussi que l'Église la regarde, de toutes les extrémités du monde, pour bénir celui qui, en créant cette famille d'apôtres zélés, a reproduit au XIXe siècle

les miracles évangéliques des François d'Assise, des Dominique et des Ignace de Loyola.

Or, cette Congrégation si méritante allait être considérée comme étrangère, dans ce diocèse à la résurrection duquel elle avait tant travaillé !... Non seulement elle n'y recevrait pas même la récompense des ouvriers de la dernière heure, elle qui, la première, y fut à la peine ; non seulement, après y avoir semé tant de germes de bénédictions, elle n'y goûterait, durant plusieurs années, que des fruits amers ; mais elle devrait s'estimer heureuse si, plongée dans la tribulation et l'angoisse, on lui laissait la permission de vivre et de respirer.

Moins douloureuses sont pour le corps les blessures du fer et du feu, que ne le sont à l'âme les plaies saignantes de l'ingratitude et de l'injustice.

Nommé jeune encore à l'évêché de Marseille, alors que, absolument novice en administration, les services rendus par lui se réduisaient à des annotations de classiques grecs et latins, à une thèse sur les *Philosophumena* et à quelques autres compositions de ce genre, l'abbé Cruice, sans égard pour celui dont il recueillait le riche héritage, jugea, de prime abord, que cet évêque si prodigieusement actif, mort à quatre-vingts ans, n'avait pas assez fait pour ce diocèse, dans lequel il avait réparé toutes les ruines amoncelées par le vandalisme révolutionnaire, et qu'il avait ensuite par lui et ses collaborateurs élevé à une si remarquable prospérité.

Sur quels motifs appuyait-il cet injurieux verdict, si flétrissant pour une mémoire illustre ?

Malgré sa longue vie si féconde en œuvres, cet évêque avait eu le tort impardonnable de ne pas être seulement évêque, mais aussi fondateur d'une Congrégation. Celle-ci naturellement avait dû absorber une partie de son activité. Donc, tout ce qu'il avait accompli pour ses Oblats était un larcin au diocèse de Marseille.

Reproche étrange, que l'on pourrait adresser aussi bien à saint François de Sales, à saint Alphonse de Liguori, à saint Charles Borromée, et à beaucoup d'autres que l'Église a, néanmoins, placés sur les autels.

Ce blâme sévère qui ne reposait sur aucun fondement, Mgr Cruice ne se contenta pas de le formuler. Il le traduisit pratiquement en une série de mesures vexatoires à l'égard des Oblats, et les dénonça publiquement comme les ennemis d'un diocèse qu'ils avaient, pendant une quarantaine d'années, si vaillamment et si généreusement servi.

Et puisque, selon lui, il s'agissait d'un grave dommage commis au détriment du diocèse, dommage dont le prélat se disait obligé de poursuivre la réparation, il prétendit avoir qualité pour examiner en détail

l'état financier de la Congrégation et les comptes particuliers de Mgr de Mazenod. Ainsi, en recherchant scrupuleusement à quel usage celui-ci avait employé sa fortune personnelle, il saurait si, dans quelques-unes de ses dispositions testamentaires en faveur de ses fils spirituels, le défunt n'avait pas outrepassé ses droits.

— C'est inouï, écrivait Mgr Guibert à Mgr Jeancard, c'est inouï qu'on ait articulé un pareil grief à l'égard d'un prédécesseur, et qu'on ait osé se livrer à une inquisition aussi odieuse ! Il faut n'avoir pas la moindre notion des choses ecclésiastiques, pour se permettre une si criante inconvenance, qui est, d'ailleurs, contre la loi. Un évêque ne doit compte de ses revenus personnels, et même d'autres ressources éventuelles, qu'à Dieu et à sa conscience. Un nouvel évêque, en arrivant, n'a jamais demandé que les comptes de l'administration capitulaire ; mais malheureusement l'homme qui affiche des exigences si exorbitantes, est aussi étranger aux choses ecclésiastiques, que nous le sommes, vous et moi, au commandement des armées... Tout cela est fort triste, mais ne me surprend pas, d'après le portrait qu'on m'a tracé de lui... On m'a même assuré qu'il n'a pas de suite dans ses idées... procédant souvent par saccades... Seraient-ce des crises nerveuses d'un esprit maladif ?... Ses meilleurs amis, étonnés de sa nomination, affirment qu'il est jeté, sans aptitude et sans préparation aucune, dans une situation si haute et si difficile... On verra plus tard... La lumière brillera sur ce point, comme sur les autres... Attendons la justice du temps qui ne tardera pas à venir !...

La justice viendrait certainement, mais après d'autres persécutions plus dures encore.

Quoiqu'il ne fût tenu à aucune communication de ce genre, le Père Fabre, pour conjurer l'orage, proposa de soumettre la difficulté à l'arbitrage de l'archevêque d'Aix. C'était sage ; c'était correct ; c'était dans l'ordre des « choses ecclésiastiques ».

Mais, précisément, c'était trop dans cet ordre, pour que la proposition fût acceptée. Mgr Cruice préféra porter l'affaire devant l'autorité civile, dont on connaissait les tendances hostiles contre les Congrégations et spécialement contre les Oblats, à cause des lettres courageuses que le vénéré Fondateur, pendant les dernières années de sa vie, avait écrites à l'empereur et aux ministres, en faveur du pouvoir temporel du Souverain Pontife.

A la première de ses lettres, Napoléon III avait répondu poliment, mais froidement. Après la seconde qui lui avait déplu davantage, parce qu'il y voyait la réprobation plus accentuée de sa politique de spoliation envers le Saint-Siège, il avait gardé un silence équivalent à une condamnation.

En termes respectueux, mais suffisamment clairs, le vertueux prélat l'avait averti que cette guerre au Vicaire de Jésus-Christ était opposée aux intérêts de son propre trône, de sa dynastie et de la France elle-même.

Esclave de la franc-maçonnerie, Napoléon III, décidé à persévérer dans cette voie coupable, s'était fâché contre celui qui avait eu la sainte audace de lui montrer, dans un avenir prochain, les arrêts de la justice divine contre lui et ses descendants.

Cette thèse du pouvoir temporel, indispensable aux souverains pontifes pour la liberté pleine et entière de leur ministère auguste, Mgr de Mazenod l'avait, en outre, traitée magistralement dans plusieurs de ses mandements épiscopaux.

Bien plus, il n'avait pas craint de la soutenir à la tribune du Sénat, afin que sa parole eût un retentissement dans toute la France.

Enfin, à Paris, il avait visité les dignitaires les plus influents de l'empire, pour tâcher de les gagner à une conviction qui lui était si chère.

Quand il eut constaté que ses efforts multipliés seraient vains, et que rien ne détournerait l'empereur de la volonté criminelle de favoriser les sectaires, dans leur sacrilège dessein de dépouiller le Pape, Mgr de Mazenod, malgré la sympathie qu'il avait eue pour Napoléon III, dix ans auparavant, lorsqu'il voyait en lui le champion de la bonne cause, ne cacha plus ses alarmes et son indignation.

Pendant sa dernière maladie, il avait dit, plusieurs fois, en parlant de lui :

— Ce n'est pas un empereur, c'est un tyran... il persécute l'Église... Moi, je vais mourir, mais vous êtes jeunes... Vous verrez qu'il fera beaucoup de mal, et qu'il finira mal lui-même.

Prophétie qui ne devait que trop se réaliser, quelques années après.

N'ayant pu châtier Mgr de Mazenod, le gouvernement impérial s'en prenait à sa famille spirituelle et ne dissimulait pas ses préventions contre elle.

Et c'était pour profiter de cette malveillance, qu'il prévoyait lui être utile, que Mgr Cruice, déclinant l'arbitrage ecclésiastique de son archevêque, saisissait le pouvoir civil de son différend avec les Oblats.

Nous nous abstenons de qualifier ce procédé. Le lecteur jugera. Mais que penser d'un évêque qui, pour écraser sans pitié des religieux si dévoués à son diocèse, en appelle aux mauvais instincts des persécuteurs de l'Église ?... En face d'une telle aberration, comment ne pas répéter la plainte de la divine Victime : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique... Tu vero, homo unanimis, dux meus et notus meus !...* (*Ps.*, LIV, 14.)

La « chère Marseille », vue du sommet de la colline de Notre-Dame de la Garde.
En face, au milieu, indiquée par une croix, la résidence des Pères chapelains du Sanctuaire.

De plus en plus indisposés par des réclamations insidieuses, les ministres décrétèrent, si complète satisfaction n'était accordée à l'évêque, d'annuler le testament de Mgr de Mazenod dans les passages concernant les PP. Tempier et Fabre qui avaient hérité de lui certains biens, dont le Fondateur était légalement propriétaire, mais qui appartenaient, en réalité, à la Congrégation.

En outre, on se proposait, dans les sphères gouvernementales, de dissoudre notre Institut en France, et d'exiger, à Rome, le retrait de l'approbation pontificale, ce qui serait une sentence de mort pour tous les Oblats du monde entier.

Dans de si redoutables conjonctures, les conseillers du P. Fabre l'engagèrent à sacrifier une partie pour sauver le reste.

Par acte notarié les Oblats renoncèrent donc à une maison située rue d'Alger, et à d'autres immeubles acquis de leurs deniers, d'une valeur globale de plus de trois cent mille francs. De son côté, Mgr Cruice reconnut, de ce chef, leur devoir une créance de cent dix mille francs, qui ne fut jamais payée.

— Sous le coup de menaces inouïes, écrivait plus tard le P. Fabre, nous fûmes contraints de céder quelque chose des droits et des biens de notre chère famille. La ruine de tous nos établissements s'offrait à nous comme le résultat inéluctable d'un refus prolongé. Devant l'orage, il fallut courber la tête, lorsque nous pouvions marcher le front haut et découvert, resplendissant de l'éclat de l'innocence et de la justice... C'était se résigner à boire le calice jusqu'à la lie... Néanmoins, les épreuves succédèrent aux épreuves, les sacrifices aux sacrifices. Nous avions cru conjurer l'orage, il ne faisait que s'accroître...

Non content, en effet, de cette transaction, si onéreuse pour les Oblats et extorquée par la violence, Mgr Cruice inaugura contre eux une autre série de mesures coercitives.

Malgré la protestation énergique du Chapitre de la cathédrale, il leur enleva la direction du grand séminaire.

Il imposa aussi, d'office, le déplacement du P. Bernard, supérieur des chapelains de Notre-Dame de la Garde, celui que tous les Marseillais nommaient « le Prêtre de la Bonne Mère ». Comme nous l'avons raconté dans le premier volume de cette Histoire, il avait été le restaurateur du pèlerinage, et, grâce à son extraordinaire popularité, il avait trouvé la plupart des sommes si considérables nécessaires à la construction du magnifique monument dédié à la Reine du ciel, et l'un des plus riches ornements de la grande cité méditerranéenne.

Dans la pensée de Mgr Cruice, le changement forcé du supérieur des chapelains n'était que le prélude du départ de tous les autres.

Mais cette décision *ab irato* contre un homme aussi méritant et aussi universellement estimé que le P. Bernard, blessa au cœur l'immense majorité des fidèles. L'évêque reçut, à ce sujet, une multitude de lettres exprimant la peine profonde qu'il avait infligée aux bienfaiteurs de la chapelle, et les conséquences désastreuses que cet ukase, outrageant et nullement motivé, entraînerait certainement pour l'intérêt de l'œuvre à laquelle le P. Bernard s'était si admirablement et si fructueusement consacré, depuis un quart de siècle.

Devant cette levée générale de boucliers, non seulement le prélat dut surseoir à l'exécution de la sentence d'expulsion, qu'il méditait contre les autres Oblats attachés au service du sanctuaire, mais il fut obligé de demander, à plusieurs reprises, au Supérieur général, le retour du P. Bernard qui avait été envoyé à Notre-Dame de Bon-Secours, et dont la santé commença à décliner, à la suite des tracasseries de tout genre subies en cette circonstance, quoiqu'il les eût supportées avec une héroïque résignation.

De même que l'or s'épure dans le creuset, les âmes s'embellissent dans la souffrance ; mais les jugements des hommes sont inconstants et faillibles : *mendaces filii hominum in stateris suis.* (*Ps.*, LXI, 10.)

Les nuages amoncelés par la malveillance peuvent, comme la poussière soulevée par la tempête, obscurcir un instant les plus radieuses perspectives. Pourtant, la poussière tombe vite, et, de nouveau, le regard embrasse un horizon serein.

Terrassé par la maladie, dont les violentes saillies de son caractère étaient probablement les prodromes, Mgr Cruice dut, après un court épiscopat, donner sa démission. Il n'avait pas encore cinquante ans, et mourut quelques mois après. Son administration qualifiée d'incohérente et de ruineuse par ceux-là mêmes qui l'avaient vu arriver avec joie, contribua singulièrement à rehausser, dans l'opinion, le mérite de son prédécesseur, dont le nom fut entouré d'une auréole de plus en plus grandissante.

Comme historien nous avons dû relater des actes qui sont du domaine public ; mais nous l'avons fait sans rancune, ni amertume. Nous ne sommes pas de ceux qui trempent leur plume dans le fiel.

Paix aux morts ! et que rien ne trouble le repos de leur cendre !

Nous nous garderons donc bien d'établir le moindre rapprochement entre la conduite si injustifiable du persécuteur des Oblats et sa disparition soudaine de la scène du monde. Les jugements de l'Éternel sont impénétrables.

Il nous suffira d'une simple constatation : tandis que les puissants de

la terre complotaient contre leur existence, les fils de Mgr de Mazenod avaient remis leur cause dans les mains de Dieu, pensant que du Ciel leur viendrait le secours.

Leur espoir ne fut pas déçu. *Ego autem ad Dominum clamavi, et Dominus salvabit me.* (*Ps.*, LIV, 17.)

§ 5

Gloire posthume de Mgr de Mazenod, toujours croissante.

A la mort de Mgr Cruice, les chanoines de la cathédrale, pour montrer leur vénération inaltérable envers le Fondateur des Oblats, élurent à l'unanimité, comme vicaire capitulaire, M. Carbonnel, secrétaire général de Mgr de Mazenod, qui avait eu pleine confiance en lui, et qu'il avait chargé de tenir les comptes de la caisse diocésaine.

Si quelques membres du clergé, au moment où se termina son administration de près de quarante ans, poussèrent un soupir de soulagement, parce que son énergie et son désir saintement passionné de la perfection sacerdotale les avait parfois gênés, ils ne tardèrent pas, pour la plupart, à modifier leur jugement, à la vue du contraste si tranché qui s'accusait de plus en plus entre l'ancien et le nouveau régime.

— A l'exception de quelques-uns des plus compromis, écrivait Mgr Jeancard, en 1869, tous revinrent bientôt à de meilleurs sentiments. Chaque jour, le regret d'avoir perdu un tel pontife s'accentuait d'une manière plus marquée... Une année ne s'était pas écoulée, avant que ces regrets fussent unanimes. La population entière s'y associait par des témoignages non équivoques, et blâmait hautement ceux qui s'étaient donné des torts contre lui. On ne parlait que du *grand évêque* qui avait formé et gouverné si heureusement le diocèse.

Dans l'oraison funèbre de Mgr Cruice, M. l'abbé Guiol, vicaire général, ne put s'empêcher de décerner un éclatant tribut d'éloges à la mémoire de Mgr de Mazenod :

— L'église de Marseille, s'écria-t-il, était veuve par la mort d'un pasteur, dont le noble caractère et l'apostolique fermeté avaient illustré si longtemps le siège de saint Lazare. L'héritage de vertus, de mérites, de riches souvenirs, d'œuvres admirables que laissait après lui ce grand évêque, rendait les esprits soucieux, et justifiait de légitimes inquiétudes...

Lors de son entrée solennelle à Marseille, Mgr Place, précédemment auditeur de Rote, à Rome, et successeur de Mgr Cruice, fut harangué en ces termes par M. l'abbé Meistre, curé de Saint-Michel, qui avait pris possession en son nom du siège épiscopal :

— L'église de Marseille a traversé, dans ces derniers temps, des circonstances douloureuses. Il n'y a pas cinq ans, dans la personne de Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, elle perdait un prélat qui, pendant trente-huit ans, avait fait sa consolation et sa gloire. Tout, Monseigneur, dans votre ville épiscopale, comme dans les autres parties du diocèse, tout vous parlera de ce grand évêque. Tout vous dira sa foi, sa charité, son zèle. Partout vous rencontrerez des édifices, des établissements religieux, des maisons d'éducation et de bienfaisance, qui sont comme les monuments destinés à transmettre aux générations futures le souvenir de ce long et glorieux épiscopat.

En 1866, dans une séance publique de la Société de statistique, M. l'abbé Timon-David, qui présidait, présenta un aperçu du développement des œuvres religieuses à Marseille.

Après avoir rappelé que la Révolution y avait détruit toutes les institutions religieuses, et que, pour les rétablir, l'administration de l'archidiocèse d'Aix auquel Marseille était alors rattachée, s'était trouvée en face d'une tâche qui *dépassait ses forces*, l'orateur, dans son discours qui fut imprimé, continuait ainsi :

— Permettez-moi, Messieurs, de rendre cet hommage à celui qui fut mon bien-aimé et vénéré Père. Après Dieu, c'est à Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod que l'église de Marseille doit sa résurrection. Doué d'une activité prodigieuse, d'une imagination ardente, d'un cœur de feu et d'une foi au-dessus de tout ce qu'on peut dire, il donna à tout l'impulsion. Il avait compris que, dans une ville où chacun s'agite, se remue, cherche à faire fortune, il fallait un clergé intelligent, capable, lui aussi, de s'enrichir spirituellement par le gain de nombreuses âmes, que la préoccupation des affaires rejette presque inévitablement loin des pratiques religieuses. Son grand cœur avait compris que la prospérité matérielle ne saurait atteindre tout le monde, et que les grandes richesses font naître toujours auprès d'elles les plus grandes misères. Il fallait tout refaire, et il refit tout. Et quand la mort l'arracha trop tôt du milieu de nous, alors que sa verte vieillesse promettait encore de longs jours, il put se dire que, dans son administration de trente-huit ans, il avait reconstruit l'œuvre de quinze siècles, et que la nouvelle Marseille n'avait rien à envier à l'ancienne.

Ayant énuméré ensuite, en un tableau vraiment saisissant, les principaux établissements religieux créés ou restaurés par Mgr de Mazenod, l'orateur s'écria :

— Il a suffi d'un seul homme, d'un saint évêque, aidé par les collaborateurs dont il a su s'entourer, pour mettre en mouvement toutes les

bonnes œuvres ; pour les multiplier dans une proportion qui égale et surpasse peut-être les merveilles qui avaient été faites avant la Révolution dans l'intérêt de Marseille. Ainsi fut justifiée la glorieuse devise de notre cité : *Actibus immensis urbs fulget Massiliensis.*

Les laïques eux-mêmes rivalisèrent avec l'élite du clergé, pour louer Mgr de Mazenod et la fécondité merveilleuse de son administration.

Entre une foule d'autres documents de ce genre, nous citerons un extrait du discours prononcé par M. Amédée Autran, magistrat des plus distingués et vice-président du tribunal civil de Marseille, le jour de sa réception à l'Académie de cette ville, en 1867 :

— Ici prenait place Mgr de Mazenod qui s'honorait d'être avec vous, et qui se mêla souvent à vos séances solennelles. Vous aurez toujours présents à vos regards sa noble élégance, cette majesté innée, ce caractère épiscopal par lequel il savait relever la moindre de ses actions. Qui pourrait oublier ce zèle infatigable, cette vigueur de l'âme, cet attachement à son peuple : toutes les qualités, en un mot, qu'il déploya dans le rétablissement du siège de Marseille, et qu'il maintint au même niveau dans toute la suite de sa longue et belle carrière... Soyez-en sûrs, Messieurs, *sa mémoire ne fera que grandir avec le cours des ans...*

N'était-ce pas le commentaire de la pensée exprimée par Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, vers la fin de l'oraison funèbre de Mgr de Mazenod :

— Sa haute stature même lui faisait dominer les assemblées les plus nombreuses, et le rendait semblable au vieux chêne qui dépasse de sa cime séculaire tous les autres arbres de la forêt.... *Quasi cypressus in altitudinem se extollens.* (*Eccli.*, L, 11.)

§ 6

Le calme après la tempête.

De tels sentiments, inspirés par une admiration croissante et universellement partagée, se traduisaient en sympathies pour les enfants de cet évêque illustre. On reconnaissait son sang, pour ainsi dire, à l'esprit apostolique qu'il leur avait infusé et qui vivait toujours en eux.

Leur humble et silencieuse résignation aux jours de la terrible épreuve, avait touché profondément. Tous devinaient qu'après avoir souffert à cause de lui, ils allaient devenir de plus en plus, sous les auspices de ce nom vénéré, une grande et forte race, continuant et multipliant, sous tous les climats et dans une longue série de siècles, les vertus éclatantes de leur Père.

Dès son entrée dans son diocèse, Mgr Place leur rendit publiquement justice. Dans sa lettre pastorale, en louant Mgr de Mazenod de son zèle incomparable, il le montra aussi comme « Fondateur d'une Congrégation qui avait déjà si bien mérité de l'Église ».

Mis, sans aucun doute, très intentionnellement dans cette pièce solennelle, comme une pierre d'attente dans un édifice, ce passage constituait un trait de son programme épiscopal, et laissait entrevoir de bonnes dispositions à l'égard des Oblats. Il était d'autant plus significatif, que Mgr Cruice, dans ses Mandements, ou ses autres écrits officiels, évita soigneusement la plus petite allusion à leur existence : silence prémédité et dont le sens n'échappait à personne, surtout après les tristes événements racontés.

Durant les douze années qu'il resta à Marseille, Mgr Place se montra, au contraire, toujours très bienveillant pour les Oblats ; de même après sa translation à l'archevêché de Rennes, en 1878, et jusqu'à sa mort.

Mgr Robert, son successeur sur le siège de Marseille pendant vingt-deux ans, de 1878 à 1900, entoura constamment, de sa paternelle bonté, les fils spirituels de l'illustre prélat qu'il avait pris pour modèle.

Et il en fut ainsi de tous les autres évêques de Marseille, jusqu'à nos jours.

Avant de quitter ce sujet, indiquons la Circulaire adressée par Mgr Robert à tous ses prêtres, le 28 octobre 1892, à l'occasion du service solennel qu'il prescrivait pour le repos de l'âme du T. R. P. Fabre. « Le clergé élevé par ce maître éminent et par les Oblats, ses collaborateurs, dit-il, fut un clergé pieux, instruit, dévoué, fidèle à la discipline ecclésiastique, et cordialement soumis, comme ses éducateurs, à la direction du Saint-Siège. »

Dans cette déclaration solennelle d'un évêque de tant de vertu, trente ans après que le P. Fabre et les Oblats eurent été contraints, sans motif, d'abandonner le grand séminaire, comment ne pas voir, à la fois, leur apologie publique formulée par une bouche des plus autorisées, et la condamnation de la mesure dont ils furent alors les victimes ?

Mais, sans attendre si longtemps les réparations de l'impartiale Histoire, les Oblats, au plus fort de l'orage, reçurent de précieuses consolations et de chauds encouragements de la part de l'épiscopat français.

Parmi ceux qui, dans ces douloureuses circonstances, leur exprimèrent, à différentes reprises, leurs affectueuses sympathies, leur en donnèrent des preuves nombreuses, et, pour la plupart, les visitèrent à Nonancourt, notons :

Les cardinaux Morlot, archevêque de Paris, et Donnet, archevêque de Bordeaux ; Mgr Chalandon, archevêque d'Aix ; Mgr Debebay, archevêque d'Avignon, qui se plaisait à répéter que Mgr de Mazenod avait été un des plus grands évêques du XIXe siècle, avec en plus quelque chose des évêques de la primitive église ; Mgr Darboy, évêque de Nancy, et peu après archevêque de Paris, celui auquel Mgr Guibert devait succéder sur le siège de saint Denis, dans la capitale de la France ; Mgr Caverot, évêque de Saint-Dié, futur cardinal-archevêque de Lyon ; Mgr Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes, qui désirait établir les Oblats dans sa ville archiépiscopale.

Un des plus en vue était Mgr Berteaud, évêque de Tulle, le savant théologien et le causeur éloquent qu'on ne se lassait pas d'entendre ; l'ami aux franches et cordiales allures.

Non moins dévoués étaient : Mgr de Marguerye, évêque d'Autun, qui, à de rares mérites et à une exquise affabilité unissait la distinction du grand seigneur ; Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, qui disait de Mgr de Mazenod : « Il avait le génie de l'épiscopat, et a été un des plus grands évêques de notre époque ; ne publiera-t-on pas bientôt la vie de cette gloire de l'Église de France ? »

Ajoutons à cette liste Mgr Ginoulhiac, évêque de Grenoble ; Mgr Fruchaud, de Limoges ; Mgr Baudry, de Périgueux ; Mgr Angebaud, d'Angers ; Mgr Wicart, de Laval ; Mgr Jordany, de Fréjus ; Mgr Boudinet, d'Amiens ; Mgr de Dreux-Brézé, de Moulins ; Mgr Dupont des Loges, de Metz, etc...

A Rome, le cardinal Barnabô, préfet de la Propagande, admirateur du vénéré Fondateur, leur était très sympathique, ainsi que Mgr Lavigerie, auditeur de Rote, et plusieurs autres prélats.

Vers la fin du mois de décembre 1862, le P. Fabre, accompagné d'un de ses assistants, le P. Vincens, et de son secrétaire particulier, le P. Rey, s'étant rendu à Rome, Pie IX l'accueillit avec une extrême bienveillance, et approuva vivement le projet, déjà conçu, de fonder une maison d'Oblats dans la Ville Éternelle.

Peu d'années après, le P. Fabre s'étant de nouveau présenté à son audience, le grand Pape le consola par ces paroles si encourageantes :

— Je sais que partout où vous êtes établis, vous faites beaucoup de bien.

§ 7

Transfert de l'administration générale à Paris.

Pour violente qu'elle fût, la tempête, loin de réussir à renverser l'arbre planté dans le sol de l'Église par le vénéré Fondateur, lui avait fait pousser de plus vigoureuses et profondes racines.

— Cet orage, disait plus tard le P. Fabre, a prouvé deux choses : l'union qui règne dans la Congrégation et le dévouement qui anime tous ses membres... Les ennemis du dehors, sans le prévoir assurément, et sans le vouloir non plus, ont resserré et rendu de plus en plus indissolubles les liens qui nous unissaient déjà si fortement, comme ils ont donné à notre dévouement réciproque l'occasion de se manifester davantagne.

Ainsi que le disait, en outre, Mgr Guibert, toujours Oblat de cœur :

— Quand ces choses se passent dans une Congrégation, le doigt de Dieu est là, et l'on peut rester sans inquiétude, l'horizon serait-il encore chargé de nuages.

Un autre résultat heureux de cette bourrasque, un moment si dangereuse, fut le transfert de l'administration générale à Paris.

La pensée de s'éloigner de la tombe du vénéré Fondateur et de laisser la Provence, premier berceau de l'Institut, jamais probablement ne se serait présentée au P. Fabre, ou aurait soulevé en lui d'invincibles répugnances. Seules des circonstances exceptionnelles pouvaient l'engager à plier sa tente, pour la transporter sur une terre plus hospitalière.

Malgré le serrement de cœur qu'elle lui causa, il prit cette résolution avec fermeté.

Ayant, des hauteurs de Montolivet, promené un long et mélancolique regard sur ce paysage qui lui rappelait de si touchants souvenirs, il partit, le 30 avril 1862, plein de confiance en la Providence qui n'abandonne jamais ceux qui souffrent.

En se succédant, les années montrèrent de plus en plus combien cette mesure était sage, et voulue de Dieu. Avant que l'administration générale ne fût fixée à Rome, centre de la catholicité, une ville comme Paris lui convenait mieux que Marseille, à une époque où la Congrégation, déjà si étendue, allait prendre un essor encore plus étonnant.

D'une mémoire qui n'oubliait rien et d'une sagacité pénétrante, le successeur du vénéré Fondateur avait un coup d'œil rapide et sûr. Dans les affaires les plus compliquées, il voyait comme instantanément l'en-

semble et les moindres détails. Aussi, sa décision une fois prise, et elle l'était promptement, il ne reculait plus.

Pendant plus de trente ans, il imprima à la Congrégation une vigoureuse impulsion au dehors, en même temps qu'il maintenait à l'intérieur, dans toute leur perfection, les observances religieuses.

Après l'avoir vu à l'œuvre, plusieurs années, Mgr Guibert écrivait de lui, le 31 mars 1864 :

— J'éprouve pour lui l'attachement le plus profond, parce que je constate, de plus en plus, que Dieu l'a choisi pour raffermir et perpétuer une Institution qui nous est plus chère que la vie.

De son côté, Mgr Jeancard disait, vers cette époque, par une sorte d'intuition prophétique :

— Tout ce que les hommes refusent au mérite, Dieu le rend au centuple. Donc, ne nous affligeons pas trop des épreuves si dures précédemment subies. A cela, croyons-le, d'amples compensations sont réservées, non seulement au ciel, mais sur la terre. Moi qui ai vu la Congrégation à ses débuts, quand elle était si petite encore, je ne puis que nourrir l'espoir d'un heureux avenir. Ce qui s'est fait sous mes yeux me promet les grandes choses qui se feront ; car ce qui a été réalisé était moins probable que cet avenir que j'appelle de tous mes vœux, et que je salue d'avance, comme si j'en contemplais déjà l'aurore... A peine investi de sa charge, le nouveau Supérieur général a porté le poids de tribulations inouïes, fruits amers de l'ingratitude et de l'injustice. Il en sera récompensé par les consolations qui naîtront de ses souffrances mêmes. Puisse-t-il, jusqu'à une extrême vieillesse, assister à la prospérité toujours croissante de sa famille spirituelle, constamment attentive à enrichir de ses vertus l'héritage qu'elle doit transmettre aux générations futures.

Ce souhait d'un des premiers disciples du vénéré Fondateur s'est accompli.

Jusqu'à son dernier jour, le P. Fabre a vu grandir, sous sa direction si éclairée, la société religieuse, dont le Chapitre général de 1861, inspiré par Dieu, lui confia le gouvernail.

Que de fois, tandis que, promenant son regard de l'orient à l'occident, et des régions tropicales aux rives de l'Océan Glacial, il rencontrait partout des fils de plus en plus nombreux à bénir : que de fois, en considérant combien l'arbre, secoué si violemment par la tempête, avait projeté au loin des germes d'une merveilleuse fécondité ; que de fois aussi, en songeant à l'amertume du sacrifice et à l'abondance des résultats, il a répété, du fond de son âme et avec l'accent de la reconnaissance, les paroles émues du Roi-Prophète : *Lætati sumus pro diebus quibus nos humiliasti : annis, quibus vidimus mala !* (*Ps.*, LXXXIX, 15.)

CHAPITRE II

Autun. Sacré-Cœur

1862-1867

§ 1

Dans la demeure de sainte Jeanne de Chantal.

Le transfert de l'administration générale à Paris en appelait un autre : celui du scolasticat de Montolivet. Cette charmante résidence, bâtie avec tant d'amour par le P. Tempier, et améliorée chaque année par lui, de tant de manières, n'assurait plus aux jeunes Oblats, après tant de commotions dont le contre-coup avait retenti jusqu'à eux, la tranquillité requise pour le succès de leurs études et la perfection de leur formation religieuse.

Mgr de Marguerye, évêque d'Autun, qui, six ans auparavant, avait accueilli si favorablement les Oblats, et qui, depuis, les ayant vus à l'œuvre, se félicitait chaque jour davantage de les posséder dans son diocèse, s'empressa de profiter de ces circonstances, pour leur procurer, tout près de lui, un second établissement.

Dans la partie occidentale de sa ville épiscopale, se trouvait un ancien couvent de Visitandines, fondé par sainte Jeanne de Chantal elle-même.

Dispersées par la Révolution, ces saintes âmes ne rentrèrent jamais dans leur asile regretté. Comme ce local n'était pas en vente, quand elles retournèrent à Autun, elles durent en acheter un autre, dans le voisinage.

Pendant quelque temps, les Dames du Sacré-Cœur installèrent un pensionnat dans ce monastère, qu'elles quittèrent ensuite, n'ayant pu se décider à y opérer les transformations nécessaires pour l'adapter à sa moderne destination.

Depuis plusieurs années cet immeuble était abandonné complètement, lorsqu'il fut proposé à la Congrégation qui l'acheta, le 15 juillet 1862.

Toujours amateur de constructions, malgré son âge, le P. Tempier, très habile en ces matières, présida aux travaux de réparations et à l'aménagement.

Les antiques cellules étroites et basses, reliées entre elles par des corridors sombres, allaient se changer en vastes salles dans lesquelles l'air et la lumière entreraient à flots, et que réuniraient de larges cloîtres aux arceaux imposants.

Dans le courant du mois de septembre, des groupes de professeurs et d'élèves commencèrent à affluer.

— La cordialité la plus franche règne parmi les membres de la famille ainsi transplantée, écrivait l'un d'eux. Les premiers venus font fête aux derniers arrivés. On vit dans le bruit des démolitions et des reconstructions, au sein d'un nuage de poussière ; on prend part aux travaux dans la mesure du possible, et, quoique l'on soit provisoirement dans la gêne et l'embarras, on est content. Bien plus : on s'amuse de toutes les privations, et l'on plaisante sur tous les épisodes curieux que la position, à chaque instant, suscite. En un mot, le malheur rend spirituel, et on se permet, pour cette fois, d'en rire...

Au mois d'octobre, après huit jours de retraite, s'ouvrirent les cours réguliers des sciences sacrées.

Sous la direction du R. P. Martinet, supérieur, et de professeurs soigneusement choisis, les scolastiques ne cessèrent de progresser. Tous s'applaudissaient de ce séjour qui présentait tant d'avantages à la jeunesse studieuse et pieuse : élégante chapelle, riche bibliothèque, silence, air pur, beaux jardins et vastes espaces d'un parc seigneurial.

En souvenir des Visitandines, et à cause du rapprochement du monastère de Paray-le-Monial, illustré par les révélations du divin Maître à la bienheureuse Marguerite-Marie, la maison fut placée sous le vocable du Sacré-Cœur.

§ 2

Mgr de Marguerye, héritier de l'affection de Mgr de Mazenod pour les Oblats.

La fête de l'Immaculée-Conception, célébrée pour la première fois au scolasticat d'Autun, le 8 décembre 1862, le fut avec un éclat particulier. Mgr de Marguerye voulut bien la présider lui-même entouré de ses grands vicaires, des chanoines de la cathédrale, des supérieurs du grand et du petit séminaire, et des curés de la ville.

Non seulement il dit la messe de communauté, mais il assista ponti-

ficalement à la messe solennelle et aux vêpres chantées en musique par les scolastiques, dont les voix fraîches et vibrantes étaient remarquablement exercées.

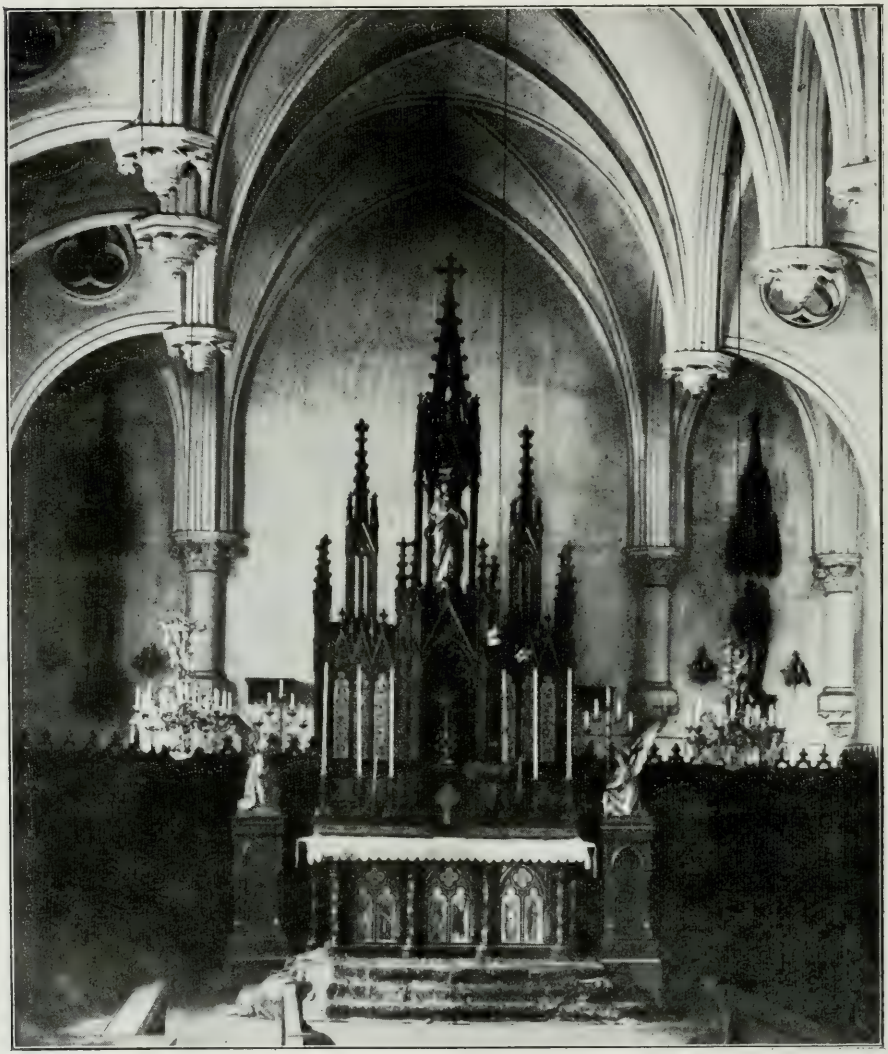

Autun. — Chapelle du Scolasticat.

Avant de se rendre à l'autel pour le salut du Saint Sacrement, l'évêque, du haut de son trône, adressa une émouvante allocution.

En voici quelques passages :

— Comment contenir en mon âme les sentiments qu'y fait naître

cette splendide cérémonie ?... Et quel bonheur pour moi d'être venu répandre les bénédictions célestes sur vous que j'aime comme mes fils !... Il m'est également si doux de voir cette maison, si longtemps déserte, peuplée maintenant par une famille religieuse qui reproduira, dans cette enceinte, j'en suis sûr, les vertus pratiquées autrefois ici par celles qui vous y ont précédés.

Membres d'une société d'apôtres qui envoie ses sujets jusqu'aux extrémités de la terre, vous êtes les enfants d'un de nos plus grands et saints évêques de France, dont la mémoire est partout en vénération...

On dit parfois que les murs ont des oreilles ; mais ceux-ci ont surtout une voix. Écoutez-la : elle vous donnera d'utiles enseignements.

Si, par la pensée, nous remontons jusqu'aux origines, nous entendons saint François de Sales, le modèle des évêques et des apôtres ; sainte Jeanne de Chantal, mère de tant d'âmes religieuses : puis les longues et ferventes prières des Filles de la Visitation, austères et pures.

Leur souvenir vous répétera constamment que, pendant votre noviciat à la vie apostolique, vous devrez vivre d'une vie intérieure, d'une vie de renoncement et d'abnégation ; car, missionnaires, vous aurez à lutter contre les scandales et les passions du monde. C'est dans l'oraison, représentée par Marie aux pieds de Jésus, que vous puiserez la vigueur nécessaire à vos âmes.

Aux douceurs de la prière vous unirez les aspirations du zèle, dont le contact du Cœur de Jésus vous communiquera les ardeurs. Le zèle n'est-il pas la flamme brûlante de l'amour de Dieu ?...

Oui, je me réjouis que ce sol soit aujourd'hui foulé par les pieds de futurs apôtres. Marie Immaculée est leur Mère. Avec eux elle prend possession de cette demeure.

Oh ! combien la gloire à venir de cette maison me paraît grande !... Jusqu'ici, elle n'a brillé que dans la solitude, sous le regard des Anges. Dorénavant, et d'année en année, partiront d'ici des messagers de l'Évangile, qui, sous tous les climats, iront répandre la semence de la vérité...

Dieu, en vous envoyant ici, mes très chers fils, m'a constitué héritier de cette affection si forte et si tendre qu'avait pour vous votre premier Père. Comme la sienne, j'ose l'affirmer, mon affection pour vous est sans limite.

Du haut du ciel, où, je n'en doute pas, il a déjà reçu la récompense due à ses mérites, il m'approuve... Il sourit à ce nouvel établissement de sa famille, et, avec moi, il lève la main pour vous bénir du sein de l'éternité.

Sorties plus encore du cœur que des lèvres de l'auguste prélat, ces paroles émurent délicieusement ceux qui eurent la douce joie de les entendre.

Elles n'étaient pas, d'ailleurs, l'expression fugitive d'un sentiment passager inspiré par les circonstances.

Le P. Martinet.

A mesure que les années s'écoulèrent, Mgr de Marguerye aima de plus en plus cette communauté du scolasticat. On le voyait souvent arriver, à l'heure de la récréation, comme un visiteur dont la présence épanouissait tous les visages. Il présidait toutes les fêtes solennelles, entre autres la magnifique procession du Sacré-Cœur dans les vastes cloîtres à l'aspect si monacal, puis sur les jolies terrasses avoisinantes, et ensuite dans les jardins aux larges allées, sous les vieux arbres touffus.

Dès l'année 1864, les supérieurs de nos maisons de France et d'Angleterre furent convoqués régulièrement, au scolasticat d'Autun,

durant l'été, pour des retraites générales. Ces réunions périodiques pleines d'avantages, de charmes et d'édification ; sources d'encouragements réciproques et principe de force, ravissaient Mgr de Marguerye. Il ne laissait pas repartir les Pères pour leurs diverses destinations, sans les avoir tous invités à sa table, avec la distinction du gentilhomme et la grâce attirante du plus affable des amis.

Il agit de même envers les membres du Chapitre général tenu à Autun, en 1867.

Joies et peines de la Congrégation lui devenaient personnelles, et il ne manquait pas d'honorer les Oblats, en toutes circonstances, devant son clergé.

Le scolasticat était pour lui comme un second séminaire auquel il donnait son affection, non moins qu'à celui de son propre diocèse.

Plus d'une centaine de jeunes Oblats reçurent de lui l'onction sacerdotale, et portèrent sur tous les points du monde le souvenir de ses bienfaits.

CHAPITRE III

Consolations.

1863-1867

§ 1

Couronnement de Notre-Dame de Cléry.

Aux seules statues des pèlerinages les plus illustres et les plus fréquentés, est réservé le privilège d'être couronnées solennellement, au nom du Souverain Pontife. Cet usage est fort ancien dans l'Église, et on en rencontre des exemples, quoique relativement rares, jusque dans les siècles les plus rapprochés de l'origine du christianisme.

Après avoir travaillé, avec tant de dévouement, à la restauration de nombreux pèlerinages en l'honneur de la Sainte Vierge, les Oblats conçurent le désir de procurer à quelques-uns ce surcroît d'éclat, qui contribuerait simultanément à la gloire de leur Mère Immaculée et au salut des âmes.

Ils commencèrent par celui de Notre-Dame de Cléry, dont la statue miraculeuse est vénérée dans la superbe basilique royale que nous avons décrite dans le premier volume de cette Histoire. Le P. de l'Hermite, alors supérieur des Chapelains, suggéra cette idée à l'évêque du diocèse Mgr Dupanloup, et rédigea lui-même la supplique latine au Pape. Cette démarche eut un plein succès. Un bref pontifical autorisa le couronnement, et en fixa la date au 8 septembre 1863.

Pour que la cérémonie eût toute la splendeur désirable, les Oblats s'efforcèrent d'ébranler les populations orléanaises, assez apathiques par nature. Ce ne fut pas sans peine qu'ils y parvinrent. Cependant, en cela encore, ils réussirent, et, durant la seconde quinzaine du mois d'août, comme si un courant électrique s'était soudainement établi, tout fut en mouvement, non seulement dans les environs, mais dans tout le diocèse et les diocèses voisins.

Cléry surtout n'était plus reconnaissable : les ouvriers se multipliaient, pour suffire au travail. Décoration des maisons ; embellissement des rues et des avenues ; arcs de triomphe ; forêts de mâts vénitiens ; multitudes d'emblèmes variés, d'écussons, de bannières et de banderoles ; inscriptions pleines d'à-propos et d'enthousiasme : tout présageait une fête splendide.

Déjà on arrivait de loin pour retenir des chambres. Les moindres réduits ayant vue sur la rue par où devait passer la procession que l'on prévoyait devoir dépasser toute description, se louaient à des prix exorbitants.

Les murs de la basilique, malgré sa grandeur, disparaissaient entièrement sous de riches tentures. Des guirlandes élégantes s'élançaient jusqu'aux voûtes si élevées, et se balançaient dans le vide immense des ogives. Le long des piliers et des colonnes, descendaient avec grâce des oriflammes aux vives couleurs.

Dans le sanctuaire, en arrière du maître-autel, un reposoir gigantesque formait un trône magnifique pour la statue miraculeuse de la Sainte Vierge, présentant son Fils à l'adoration des peuples.

A cette belle fête assistèrent, avec Mgr Dupanloup, le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux ; Mgr Guibert, archevêque de Tours ; Mgr Saint-Marc, archevêque de Rennes ; les évêques d'Angers, de Laval, d'Amiens, de Blois ; Mgr Jeancard, évêque de Cérame, et Mgr Nardi, auditeur de Rote.

Trois cents prêtres, vicaires généraux, chanoines, curés, professeurs et religieux de toutes les communautés du diocèse, avaient pris rang dans le chœur de la basilique, tandis qu'à des places réservées, dans le déambulatoire et le transept, se voyaient une foule de laïques distingués : magistrats, officiers, savants, membres de la noblesse orléanaise, conseillers municipaux de la ville, maires et adjoints du canton, journalistes, de la capitale, etc., etc. On remarquait, en particulier, M. Ingres, le maître si célèbre, alors sénateur et chef de l'École française de peinture.

Plus de six mille personnes se pressaient dans les nefs ; et, au dehors, devant les portes largement ouvertes, stationnaient des multitudes, qui n'avaient pu entrer.

Durant la messe solennelle célébrée par le cardinal, quarante artistes, venus d'Orléans, exécutèrent des chants d'une puissante harmonie, dignes de la majesté des pompes liturgiques.

Mgr Guibert, à l'évangile, monta en chaire. D'une voix grave et pleine d'onction, il prononça, devant l'immense assemblée, un discours de circonstance, qui mérita les éloges chaleureux de Mgr Dupanloup lui-même, si bon juge en la matière.

Sans cesse, cependant, la foule grandissait. Chaque heure amenait de nouveaux flots de pèlerins. Dans l'après-midi, ils furent plus de vingt mille.

A l'issue des vêpres, la procession s'organisa. Elle déroula ses files gigantesques, longues de deux kilomètres, à travers des masses humaines, qui, de part et d'autre, lui constituaient comme un rempart vivant. Les chants pieux alternaient avec les morceaux de musique joués par les fanfares de Cléry et de Meuny-sur-Loire.

Non seulement aux fenêtres, mais jusque sur le toit des maisons, étaient entassés des groupes, juchés là pour mieux contempler ce spectacle extraordinaire.

Toutes les têtes s'inclinaient, et les genoux fléchissaient au passage des évêques, qui, s'avançant avec la crosse et la mitre, bénissaient la foule prosternée.

Au milieu du cortège épiscopal, des prêtres en aube portaient, sur un riche brancard, les couronnes d'or et de pierreries, offertes par Pie IX pour le couronnement de la Sainte Vierge et de l'Enfant-Jésus.

Quand, après avoir parcouru les rues principales de Cléry, et fait un circuit considérable à travers la campagne, la procession rentra dans la basilique, le soleil était sur le point de se coucher. Une demi-obscurité envahissait déjà les vastes nefs. Seule, sur un reposoir étincelant de mille feux, la Vierge rayonnante apparaissait, comme une vision céleste, sur une montagne de lumières et de fleurs.

Après le salut solennel commença la cérémonie du couronnement. Pendant que l'un des vicaires généraux lisait en chaire le bref du Pape, le cardinal de Bordeaux, l'évêque d'Orléans et le P. de l'Hermite montèrent jusqu'à l'estrade sur laquelle était placée l'antique image.

Sur ce point unique se fixaient, à ce moment suprême, les regards de l'immense foule attentive et recueillie. Le cardinal ne pouvant atteindre la tête de l'Enfant Jésus qui devait être couronné le premier, passa le diadème au P. de l'Hermite, auquel sa grande taille permettait d'arriver à cette hauteur.

Par une attention délicate de la Vierge Immaculée, ce fut un de ses Oblats qui eut l'extrême joie de poser, au nom du Souverain Pontife, la couronne royale sur le front de son divin Fils !

Par ses vertus, sa distinction et le dévouement dont il venait de fournir une nouvelle preuve dans la préparation de ces belles fêtes, le P. de l'Hermite avait bien quelque droit à cette faveur inattendue, et que beaucoup eussent ambitionnée. Pendant que, le cœur pénétré de reconnaissance, sa main, tremblant d'un pieux saisissement, accomplissait cet acte, dont l'annonce avait attiré de si loin ces milliers de pèlerins, le Pontife prononçait ces touchantes paroles :

— Ainsi que nous vous couronnons sur la terre, ô Christ, puissions-nous être couronnés par vous de gloire et de félicité dans le ciel !...

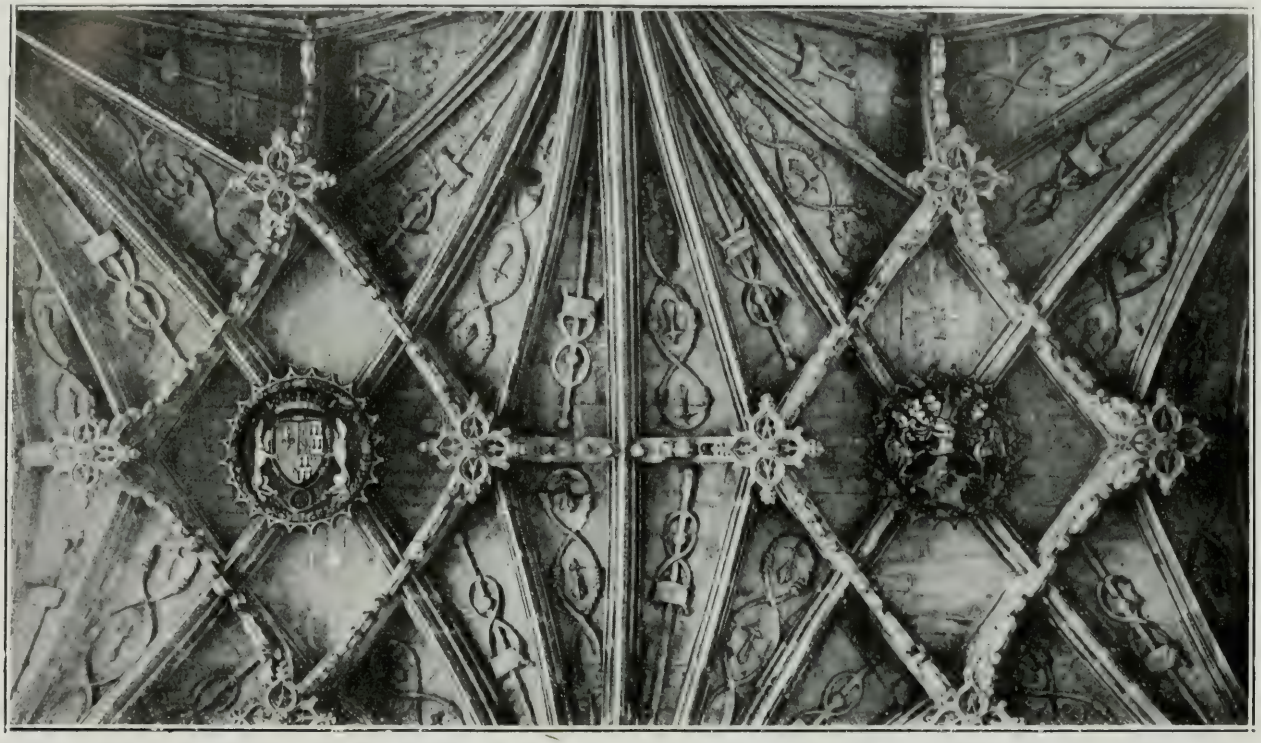

Notre-Dame de Cléry. — Détails de la voûte d'une chapelle latérale.
(Autres vues de Notre-Dame de Cléry, tome I, p. 471, 475, 496.)

§ 2

Couronnement de Notre-Dame des Lumières.

L'année suivante, le samedi, 30 juillet 1864, en présence de plus de vingt-cinq mille fidèles, accourus de toutes les parties de la Provence et du Comtat-Venaissin, avait lieu, avec non moins de pompe, le couronnement de Notre-Dame des Lumières. Les circonstances qui accompagnèrent cette scène, la revêtirent d'un caractère d'exceptionnelle grandeur, et suscitèrent d'indicibles émotions.

C'était en plein air, et au milieu de la nuit, en souvenir des lumières miraculeuses qui donnèrent naissance, il y avait alors plus de deux cents ans, à ce célèbre pèlerinage, comme nous l'avons raconté aussi, dans le premier volume de cette Histoire.

Dans la matinée du 30, des foules compactes arrivèrent, à chaque instant. On apercevait, sur les routes convergeant vers le sanctuaire, des files interminables de voitures, d'omnibus, de charrettes, de véhicules de toutes sortes, portant des familles entières, ou surchargés de personnes de tout âge et de tout rang.

D'autres suivaient à pied, ou sur de plus humbles montures, chevaux de labourage et petits ânes au galop ; mais tous, malgré la diversité des équipages et les ardeurs dévorantes d'un soleil brûlant, avaient le visage épanoui et le pas empressé : on allait à Lumières !... au couronnement de Marie !...

Parvenues à destination, ces multitudes qui s'étaient munies de vivres pour deux jours et de tentes pour s'abriter, choisissaient leurs campements dans les vastes jardins du couvent des Oblats, sous les charmilles, près des fontaines, sur la verdure des prairies, dans les champs émaillés de fleurs. Beaucoup s'installèrent sur les bords du sentier qui, serpentant sous des allées ombreuses, gravit la colline, et conduit à l'oratoire de Saint-Michel, construit au-dessous de l'énorme rocher qui le surplombe en demi-voûte, et semble devoir l'écraser.

Cet ensemble très animé présentait à l'œil un indescriptible panorama, riche de toute la gamme des couleurs. On eût dit une vaste ruche, où tout était en mouvement, sous l'effet de cette exubérante activité, propre aux populations méridionales.

Mais, lorsque, vers cinq heures du soir, on signala l'arrivée des évêques, le calme et l'ordre succédèrent aux cris et à la confusion apparente. Les prélats furent reçus avec les témoignages d'honneur, de respect

et de vénération dus à leur dignité. C'étaient : l'archevêque d'Avignon dans le diocèse duquel Lumières est situé ; les évêques de Digne, de Valence, de Nîmes et de Gap.

A côté d'eux, l'on voyait le préfet de Vaucluse ; le général baron d'Azémar, commandant de la division militaire ; le comte de Pontbriand, sous-préfet d'Apt ; le maire de cette ville ; ceux de Goult et de Bonnieux ; le chef d'escadron de gendarmerie ; M. Seymard, conseiller à la cour impériale d'Aix ; des magistrats, des notables, des personnages de distinction ; des centaines d'ecclésiastiques, grands vicaires, chanoines, curés, professeurs et autres, parmi lesquels nous aimons à citer l'abbé de Cabrières, depuis évêque de Montpellier et cardinal.

En considérant ces flots de peuples, que l'église, malgré ses vastes proportions, n'aurait pu contenir, les évêques, par une inspiration aussi heureuse que subite, décidèrent que, même pour les vêpres, fixées à ce moment par le programme, le jardin et les rochers eux-mêmes serviraient de temple.

Sous les piliers granitiques de la montagne, il y aurait place pour tous.

D'ailleurs, un autel colossal y était déjà dressé pour le couronnement, au milieu de tentures, de drapeaux, de guirlandes, de banderoles, d'oriflammes, d'inscriptions, d'emblèmes et de transparents ingénieux.

Aussitôt commencèrent ces vêpres, auxquelles le décor du paysage et la multitude des assistants donnèrent une incomparable solennité.

Espacés sur la déclivité du coteau, debout sous le feuillage, assis sur les murailles qui séparent les escarpements du terrain, ou même juchés sur les branches des arbres, ces milliers de fidèles unissaient leurs voix à celles de deux cents prêtres. Ces chants, d'une impressionnante puissance, étaient répercutés au loin par les échos de la vallée.

Comment décrire, maintenant, la cérémonie de la nuit ?

Vers neuf heures du soir, au son des cloches, sortent du couvent les croix et les bannières, les confréries, les prêtres et les évêques. Au centre de ce cortège, quatre ecclésiastiques portent les deux couronnes resplendissantes, offertes également par Pie IX.

En avant se rangent des délégations de toutes les paroisses, chacune avec leurs choristes et leurs cantiques spéciaux. Les louanges de Marie retentissent ainsi en diverses langues. Aux hymnes latines du clergé, et aux accords des fanfares militaires, les fidèles répondent par des cantiques en français, ou par des chants en provençal, ce gracieux idiome, dont les expressions poétiques éveillent le souvenir des anciens troubadours.

Notre-Dame des Lumières. — Intérieur de l'église. — A noter le chœur très élevé au-dessus du pavé de la nef, et auquel on parvient par un double perron de quinze marches. Au-dessous est la crypte souterraine, dans laquelle est vénérée la statue miraculeuse de la Sainte Vierge. On y descend par un escalier de treize marches, creusé au milieu de l'espace qui sépare les degrés par lesquels on monte à l'autel.

(Autres vues de Notre-Dame des Lumières, tome I, p. 355, 356, 360, 388, 396.)

Tous les pèlerins ont un cierge allumé. Les grandes dames du monde le portent à côté des bergères et des femmes du peuple ; les hauts personnages eux-mêmes, officiers et magistrats, ne dédaignent pas de s'armer de ce glaive mystique.

De toutes parts brillent de vives lueurs. On les apercevait, à travers le feuillage, et jusqu'au sommet des arbres.

A l'arrière-plan, les voitures qui s'éclairent à leur tour, renvoient à la foule de magiques reflets.

Quand, après avoir parcouru les allées embaumées du jardin, la procession s'engage dans le chemin dont les sinuosités capricieuses couvrent les flancs du coteau, elle ressemble à une chaîne lumineuse dont les anneaux s'allongent indéfiniment, et dont les spirales se déroulent comme celles d'un gigantesque serpent de feu.

Près de l'oratoire de Saint-Michel, sous la masse menaçante, mais inébranlable, du rocher qui le surplombe, les couronnes sont bénites par l'archevêque. Pendant ce temps, la foule se presse de plus en plus en rangs épais, autour de l'autel, où va s'accomplir le dernier acte de cette mystérieuse fête.

Mais, auparavant, un orateur de marque, M. le chanoine Terris, curé de Cavaillon, et plus tard évêque de Fréjus, tient, une heure durant, la multitude sous le charme de sa parole puissante, qui, dominant le murmure inévitable dans les grandes assemblées, et traversant des océans de lumières et de têtes, va retentir jusque dans les profondeurs les plus reculées de ce vaste amphithéâtre.

Le discours terminé, l'archevêque monte les degrés de l'autel colossal. Au milieu des vivats et des applaudissements enthousiastes, il couronne la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus. Alors, les tambours battent, les clairons sonnent, les musiques font entendre leurs plus beaux accents, et des milliers de voix entonnent le *Magnificat*.

Au même instant, une traînée électrique, partie de la montagne, franchit l'espace, colore étrangement les rochers qu'elle revêt d'un aspect fantastique, et forme, au-dessus de la Sainte Vierge, une couronne resplendissante. A droite et à gauche, des feux d'artifice projettent dans l'atmosphère une pluie d'étincelles de pourpre et d'or. Des fusées volantes fendent l'air en tous sens ; des bombes éclatent ; des gerbes lumineuses s'épanouissent en éventails phosphorescents.

Puis, d'autres lueurs s'allument plus haut encore, et, par leurs rapides agitations, figurent un second couronnement dans les régions éthérées. On croirait que Marie, se substituant à sa statue, rend visible, aux yeux mortels de vingt-cinq mille spectateurs, l'éternelle apothéose qu'elle reçoit dans le séjour de l'immortalité.

Plus enthousiastes retentissent les applaudissements et les accla-

mations en l'honneur de la Mère de Dieu. Les yeux se mouillent de douces larmes ; une indicible émotion s'empare des cœurs ; on se sent transporté par delà les frontières de ce monde périssable...

Combien dura cette sorte d'extase ?... Nul ne saurait le préciser. Mais, peu à peu, la pluie d'étincelles diminue ; les lueurs captivantes s'affaiblissent ; un silence relatif se fait, et voilà qu'on entend l'horloge du couvent sonner lentement les douze coups de minuit.

C'est le dimanche qui commence !... L'archevêque revêt les ornements sacrés, et célèbre la messe, sous le dôme du firmament et des étoiles.

Un grand nombre de prêtres offrent simultanément le divin sacrifice, dans l'église, dans la crypte et dans toutes les chapelles encombrées de pèlerins, recueillis et avides de se nourrir du pain eucharistique.

Cinq mille fidèles s'approchent de la sainte Table !...

A Cléry aussi, il y avait eu plusieurs milliers de communions. On se tromperait donc beaucoup si l'on pensait que ces fêtes religieuses ne consistent qu'en pompes extérieures.

Ces couronnements d'une statue, si vénérée soit-elle, ne sont que le symbole d'un autre couronnement, plus grand, plus beau et plus généreux encore.

Qu'importent à Dieu et à son Immaculée Mère l'or et les pierreries, si on ne leur donne que cela ?... En quoi ces offrandes pourraient-elles leur plaire, si elles n'étaient l'emblème d'une autre infiniment plus agréable, la seule agréable en soi : celle des âmes et des cœurs ?

C'est à ce but suprême que tendaient les Oblats, en organisant ces manifestations inoubliables ; c'est ce résultat, dont les conséquences se prolongent durant les siècles éternels, que leur zèle visait. Ils n'ambitionnaient aucune autre récompense pour leurs fatigues. La certitude de contribuer ainsi puissamment à la gloire de Dieu et de sa sainte Mère, comme aussi au salut d'une multitude d'âmes, les comblait, par avance, d'une céleste joie.

§ 3

Noces d'or sacerdotales du P. Tempier.

Quelques mois avant cette grande solennité, avait eu lieu, dans notre maison d'Aix, le 7 avril 1864, une fête de famille, pleine de charmes pour les nombreux assistants, et source de réconfort pour tous les membres de la Congrégation. Elle fut rehaussée par la présence de l'archevêque, Mgr Chalandon, de Mgr Jeancard, des trois vicaires généraux et du

Chapitre de la métropole, des supérieurs des autres communautés religieuses de la ville, et d'un grand nombre de fidèles qui remplissaient notre église de la Mission.

A l'élite sacerdotale de l'ancienne capitale de la Provence était venue s'adjoindre celle du diocèse de Marseille : chanoines et curés des plus importantes paroisses.

Parmi les Oblats se trouvaient le T. R. P. Supérieur général, les deux provinciaux de France, la plupart des supérieurs des maisons de la province du Midi, et beaucoup de Pères.

Notons également, parmi les laïques de distinction, M. de Boisgelin, M. de Saboulin, le docteur Castellan, le président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, M. Sarrus, avocat, neveu de Mgr Guibert, etc...

Tous apportaient aux Oblats, avec l'éclat de leur présence, le témoignage de leur constante amitié, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du P. Tempier, l'inséparable compagnon du vénéré Fondateur.

Pour la première fois, dans la Congrégation, on célébrait des noces d'or sacerdotales. Mgr de Mazenod mourut six mois avant ce jour qui eût mis le comble à la joie de ses nombreux enfants, répandus alors sur toute la surface de la terre.

La Providence réservait un dédommagement à cette douloureuse privation par la fête du 7 avril 1864.

— Comment aurions-nous pu maîtriser notre émotion ? écrivait l'un des assistants. Si la première messe d'un prêtre récemment ordonné inspire des sentiments vifs et profonds, une messe célébrée au jour cinquante fois anniversaire renferme de plus éloquentes leçons, et produit des impressions plus durables. L'attendrissement qu'on remarquait dans les deux évêques et les prêtres, passa bientôt dans les rangs des fidèles.

On ne pouvait, en effet, contempler sans émotion le vénérable P. Tempier, dont la vigoureuse vieillesse soutenait avec tant de sérénité le poids des années et des souvenirs, offrir solennellement, sous le regard de Dieu, de deux Pontifes dévoués et d'un cénacle de prêtres, ce sacrifice eucharistique, qui renouvelle, jusque sous les cheveux blancs, l'éternelle jeunesse du sacerdoce.

A l'évangile, l'archevêque descendit de son trône, et, se plaçant devant l'autel, avec la mitre et la crosse, prononça un discours d'une extrême délicatesse, d'une grande élévation de pensées, monument de sa profonde estime pour les Oblats, et, en même temps, page d'histoire, résumant, en des accents pathétiques, la fondation, les débuts, les joies, les épreuves et les saintes espérances de la Congrégation.

Après avoir rappelé que saint Jean, le disciple bien-aimé, survivant

à Notre-Seigneur, fut entouré, dans sa longue vieillesse, des respects et de la tendresse de la primitive Église, qui écoutait pieusement ses paroles, comme l'écho de la voix même du divin Maître, le Pontife, s'adressant directement aux Oblats, leur dit :

— Ne sont-ce pas des sentiments semblables que vous éprouvez, en songeant au disciple bien-aimé de votre premier Père ? En l'entendant vous donner des conseils, vous croyez entendre encore ceux de l'illustre Évêque, à qui Dieu confia la noble tâche de fonder un Ordre qui pourvût à tous les besoins de notre époque. Dans l'homme de confiance de Mgr de Mazenod, qui fut aussi l'homme de son cœur, vous retrouvez cette tendresse paternelle à laquelle vous fûtes accoutumés, et qui vous rend plus faciles tous les sacrifices de votre sainte vocation.

Puis, se tournant vers le T. R. P. Fabre, l'orateur continua :

— Heureux êtes-vous, Révérend Père Général, d'avoir conservé, et puissiez-vous conserver longtemps ce conseiller fidèle, qui fut le confident de toutes les pensées du Fondateur de votre Congrégation, le témoin de toutes ses œuvres, le consolateur de toutes ses peines, le compagnon de tous ses travaux, l'ami de toute sa vie. Dieu, en vous donnant les talents et les vertus qui vous distinguent, vous avait préparé à la charge importante qu'il vous destinait ; mais je le bénis de vous avoir donné, comme à Moïse, un Jéthro, pour vous enrichir de son expérience ; ...comme à David, un Samuel, pour vous aider de ses conseils...

En terminant son remarquable discours, Mgr Chalandon s'écria, avec les accents de la sympathie la plus sincère et la plus ardente :

— O chère Congrégation des Oblats, j'aime à vous voir honorer, comme vous le faites, aujourd'hui, celui qui, à tant de titres à votre reconnaissance, à votre vénération et à votre amour, joint le mérite d'être la tradition vivante de la sainte Règle à laquelle vos enfants ont voulu soumettre leur vie, et qui est le second anneau de la chaîne qu'ils doivent continuer à travers les siècles ! Qu'ils inscrivent dans leur mémoire, ou plutôt dans leur cœur, chacune de ses paroles, chacun de ses exemples ; qu'ils en lèguent le souvenir à ceux qui viendront après eux ; ou, mieux encore, qu'ils se forment sur ce modèle, façonné par la main même de Mgr de Mazenod, à son image et ressemblance !... Tant que votre Société sera dirigée par l'esprit de foi, de dévouement et de zèle qui anima votre premier Père, et qui anime toujours, dans sa verte vieillesse, celui qu'il pouvait appeler son fils, non moins que son frère, son assistant et son ami ; tant que, marchant sur les traces des Mazenod et des Tempier, vous pourrez dire : *Societas nostra cum Patre et Filio ejus*, l'Église de la terre et l'Église du ciel auront à se réjouir, et le diocèse d'Aix s'honorera d'avoir été votre berceau !...

La cérémonie se poursuivit au milieu de l'émotion universelle. Mais, après la bénédiction du Très Saint Sacrement, le R. P. Fabre, Supérieur général, quittant la place d'honneur qu'il avait occupée jusqu'à ce moment auprès du Pontife, monta en chaire.

Dans une allocution concise et chaleureuse, il traduisit les impressions de tous. Puis, d'une voix où se révélait l'émotion de son âme, il remercia le vénérable archevêque d'Aix, *en qui*, disait-il, *il lui avait semblé retrouver le Père et le Fondateur de la Famille ;* Mgr de Cérame, *l'ami si dévoué ;* les nombreux ecclésiastiques présents ; les fidèles recueillis et tout en larmes.

Quelques instants après, un repas réunissait, dans le réfectoire de la maison, plus de cinquante invités : évêques, chanoines, dignitaires, supérieurs des autres communautés de la ville et laïques de distinction.

Plusieurs toasts furent prononcés, tous empreints de la cordialité la plus exquise. Puis, le supérieur local prit la parole, pour remercier, avec beaucoup d'à-propos et de tact, ceux qui, par leur présence, avaient donné tant d'éclat à cette fête.

Nous nous bornerons à citer une partie de son adresse à l'archevêque d'Aix :

— Dieu a permis, dit-il, que l'affection de Mgr de Mazenod pour les Missionnaires qu'il avait fondés, ait passé, de son cœur, dans celui d'un très grand nombre de prélats, qui nous accordent partout le bienfait de leur haute protection. Mais personne mieux que vous, Monseigneur, n'a compris le grand art de consoler des fils orphelins. Oui, je le sais, ce n'est pas seulement en conservant à la communauté d'Aix une bienveillance constante, que vous témoignez de la bonté de votre cœur pour la chère Congrégation des Oblats de Marie ; votre sympathie les accompagne par delà votre diocèse, et la couvre au loin d'un reflet d'estime dont ils sont fiers. Aujourd'hui, Monseigneur, en présidant cette fête de famille, vous honorez, en même temps, le vénérable Père qui en est l'objet, et la Société tout entière dont il est le Doyen.

Les agapes fraternelles terminées, on se dispersa dans les corridors, les jardins et les salles de la vaste maison, ancien monastère des Carmélites, aux murs antiques et sévères.

Sur tous les visages s'épanouissait une douce joie. De toutes parts, le P. Tempier, le Supérieur général et les membres de la communauté recevaient les plus chaleureuses félicitations, pour cette fête qui avait répandu dans l'âme de chacun des parfums célestes.

Aussi, en se retirant successivement, prêtres et laïques se disaient que les fêtes chrétiennes et religieuses sont les seules dont le souvenir est exempt d'amertume, et embaume à jamais le cœur.

§ 4

Cinquantenaire de la Congrégation.

Une autre fête qui causa une joie plus grande encore aux Oblats du monde entier, en remplissant leur cœur de reconnaissance pour le passé, et en l'ouvrant aux plus magnifiques espérances pour l'avenir, fut celle du 25 janvier 1866.

En ce jour, il y avait cinquante ans que le P. de Mazenod et le P. Tempier avaient posé la première base de la Société des Missionnaires de Provence. Qui se doutait, alors, que cet embryon de communauté était le germe d'un grand arbre, dont le développement serait si rapide et si merveilleux ? Qui aurait supposé que ses rameaux s'étendraient, et si vite, jusqu'aux extrémités de la terre ?

Si quelqu'un eût énoncé cette proposition, on l'aurait considérée comme le rêve d'une imagination en délire, un rêve absolument irréalisable !... Et, cependant, l'irréalisable était réalisé.

Quelle route parcourue depuis cinquante ans, en effet ! Que de multitudes d'œuvres accomplies ! Que d'âmes instruites, converties, régénérées ! Que de villes et de provinces évangélisées avec zèle et avec fruit ! Que de tribus sauvages tirées des ombres de la mort et conduites à la lumière de l'éternelle vie !

Les obstacles avaient été nombreux, et humainement insurmontables. Et les épreuves, combien dures, pénibles, renouvelées et parfois si crucifiantes !... Mais elles avaient accru le mérite de ceux qui les supportèrent si vaillamment, et, maintenant, elles augmentaient leur joie, comme le souvenir des dangers, courus au milieu des combats, centuple l'allégresse des vainqueurs.

Quant à la Congrégation, comme un arbre qui, violemment secoué par la tempête, jette de plus profondes racines dans le sol, elle avait acquis de nouvelles forces sous les rafales déchaînées.

On devine avec quel élan de reconnaissance et quelle sainte joie, ce glorieux anniversaire fut célébré, dans toutes les maisons de notre Institut, en Europe, en Amérique, en Afrique et en Asie ! Un volume ne suffirait pas à raconter, même succinctement, les scènes émouvantes dont furent, en même temps, le théâtre, des contrées séparées entre elles par des distances si considérables ; mais, des bords de la Méditerranée jusqu'aux rivages du Pacifique ; des plaines désolées qui avoisinent les bords de l'Océan Glacial jusqu'aux régions ensoleillées de l'équateur,

Marseille. — Maison des Pères chapelains de Notre-Dame de la Garde.
Autel de la chapelle intérieure de la Communauté.
(Autres vues de la maison des chapelains et du Sanctuaire.
tome I, p. 417, 420, 506.)

les Oblats appartenant déjà à tant de nations diverses par leur origine, tressaillaient dans le même sentiment de gratitude envers Dieu et d'amour pour leur chère famille religieuse.

En ce moment encore, comme cinquante ans auparavant, les Oblats, maintenant incomparablement plus nombreux, ne formaient toujours qu'un cœur et qu'une âme. L'extension prodigieuse de leur champ d'action n'avait pas affaibli les liens de la charité mutuelle. Cette union intime, forte et féconde ; cette union, fruit des vertus du passé, était le gage certain de l'abondance des bénédictions célestes, pour un avenir qui s'annonçait sous de si heureux auspices.

§ 5

Onzième Chapitre général.

Ces consolants présages trouvèrent un commencement d'accomplissement par les salutaires effets du onzième Chapitre général, qui s'ouvrit dans notre maison du scolasticat d'Autun, le 5 août 1867.

Immédiatement après la messe du Saint-Esprit célébrée par Mgr Guibert, eut lieu la première séance, dans la vaste et belle salle de la bibliothèque.

Pour traiter, avec tout le soin désirable, les questions importantes que faisaient naître l'accroissement extraordinaire de la Congrégation, et celui qu'il était naturel de prévoir, on décida de les soumettre, d'abord, à l'examen de quatre commissions particulières. Elles tiendraient leurs réunions séparément, le matin, de huit heures et demie à onze heures, tandis que l'après-midi serait réservée aux séances générales.

De cette façon, on procéderait plus sûrement et même plus rapidement, car les questions seraient presque complètement élucidées pour l'ensemble et les moindres détails, quand on en viendrait à la discussion définitive.

Ainsi fut fait.

Néanmoins, malgré les facilités de travail procurées par la méthode adoptée, le Chapitre, ouvert le 5 août, ne se clôtura que le 18. Aucun des précédents n'avait autant duré ; mais cette prolongation s'explique par le nombre et la gravité des questions débattues et résolues.

Aussi son influence fut-elle des plus efficaces pour les développements ultérieurs de la Congrégation.

CHAPITRE IV

Rennes

1865-1869

§ 1

La rue du Pré-Perché.

Depuis longtemps la Bretagne attirait le regard et l'attention du Supérieur général. Plusieurs fois déjà, Mgr Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes, avait témoigné le désir de voir les Oblats de Marie s'établir dans son diocèse. Le moment semblait venu de répondre à ses invitations réitérées.

Dans la soirée du 28 juin 1865, le P. de l'Hermite, nommé supérieur de la nouvelle résidence, et ses premiers collaborateurs, les PP. Vivier, Coste, Lemasson et Piraud, s'installaient dans un immeuble de la rue du Pré-Perché, adjacente à l'une des plus belles et principales artères, appelée aujourd'hui boulevard de la Liberté, et à quelques pas de l'avenue de la Tour-d'Auvergne.

Avec une franchise toute bretonne, l'archevêque manifesta sa joie, et les assura encore de la bienveillance dont il voulait entourer leur ministère. Un acte authentique de la fondation canonique de l'établissement, spécifiant l'autorisation d'ouvrir une chapelle publique et d'y exercer toutes les fonctions du culte, leur fut remis dans les termes les plus flatteurs.

L'accueil ne pouvait être plus aimable, ni plus engageant.

Il ne le fut pas moins de la part des grands vicaires, du secrétaire de l'archevêché et des principaux curés de la ville et du diocèse, heureux de renouer avec les Oblats, et de rendre plus étroites, des relations précédemment formées, dont ils appréciaient les charmes.

En évangélisant, depuis plus de dix ans, l'Orléanais et l'Anjou, où leur nom était déjà si populaire, nos Pères de Notre-Dame de Cléry et d'Angers avaient, en effet, rayonné jusqu'en Bretagne et en Vendée, et y avaient suscité de chaudes sympathies.

Pré-Perché !... Quel singulier nom ! dira peut-être un lecteur. Quelque explication à ce sujet ne sera donc pas inutile.

Situé non loin du confluent de l'Ille et de la Vilaine, ce quartier,

autrefois, n'était qu'un pré, remplacé ensuite par de larges boulevards et des rues spacieuses.

Avant ces modifications, on avait, sans doute, planté des perches sur ces terrains souvent envahis par les eaux, afin d'indiquer les passages où le pied pouvait se poser avec sécurité ; ou bien aussi, en dehors des périodes d'inondation, on suspendait, au moyen de perches, du linge pour le faire sécher au soleil.

Complètement disparus en 1865, car déjà des constructions s'y élevaient de toutes parts, pré et perches n'existaient plus qu'à l'état de souvenir ; mais le nom, original et bizarre, avait survécu à cette bienfaisante révolution.

L'habitation des Pères constituait un rectangle irrégulier, d'assez grandes dimensions, s'allongeant entre la rue du Pré-Perché et le boulevard de la Liberté, appelé alors boulevard du Prince-Impérial.

Elle était prise sur un ensemble d'anciens magasins, dont l'un avait été converti en chapelle provisoire, de dimensions suffisantes pour contenir deux cents personnes ; les autres s'étaient métamorphosés en salles diverses, cellules et vastes galeries qui servaient de promenoir.

Une petite cour intérieure, tapissée d'un modeste gazon, donnait l'illusion d'un jardin.

Le choix du local avait été suggéré par l'archevêque, désireux que la Congrégation se fixât sur la rive gauche de la Vilaine, où ne se trouvait qu'une seule église, celle de la paroisse de Toussaints, qui ne comptait pas moins de quatorze mille âmes.

Nulle part les Oblats ne rendraient plus de services.

Une population dense et éloignée de toute église, ou chapelle, les entourait, et leur accorda bientôt sa confiance.

Plusieurs messes, le dimanche et en semaine, procuraient aux fidèles la facilité de satisfaire leur dévotion. En même temps, des instructions fréquentes éclairaient et nourrissaient leur piété. Les exercices du mois de Marie, notamment, amenèrent une affluence considérable, qui se maintint et augmenta, d'année en année.

§ 2

Les Missions en Bretagne.

Dans ces pays si profondément chrétiens, l'apostolat visait plutôt à ranimer la ferveur, qu'à produire des conversions, au sens strict du mot. Si, dans l'âme des Bretons, la lumière surnaturelle subissait, parfois, des éclipses, jamais ces éclipses n'étaient totales.

Foncièrement bonnes, les populations aimaient les prêtres et les missionnaires. Les choses du ciel éveillaient immédiatement en elles un écho.

— On sent que ces masses compactes croient encore à l'au-delà, écrivait le P. de l'Hermite. En outre, si l'on étudie ces natures fermes et graves, ces caractères de fer, *gens ferrea*, comme les qualifiait César,

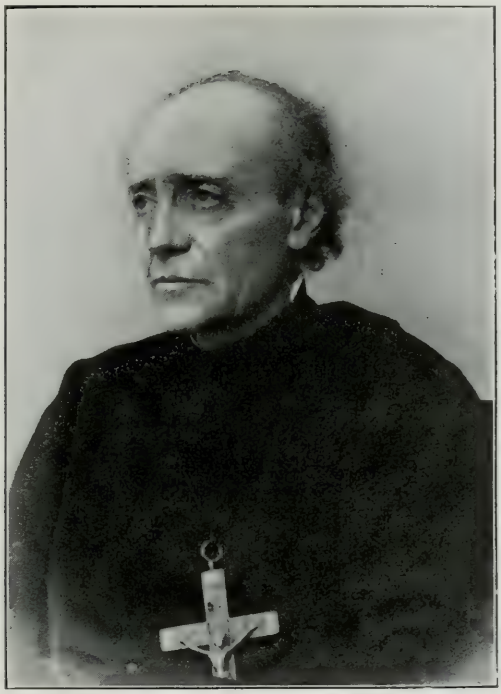

Le P. de l'Hermite.

on comprend les glorieux souvenirs de leur histoire, et les combats livrés par eux, *pro aris et focis*, à la suite de la Révolution qui prétendait renverser leurs autels.

— Les Bretons ont le génie de la prière, écrivait, de son côté, le P. Coste.

Ils priaient beaucoup, en effet ; et ils priaient bien. Nulle part, dans les églises, tenue plus édifiante !

Jusque dans les cérémonies en plein air, les foules ne perdaient jamais leur calme, et l'on n'y pouvait surprendre les moindres traces de

ces agitations bruyantes, qui, dans le Midi, accompagnent souvent les manifestations de la piété.

Riches et pauvres, châtelains et villageois se confondaient dans les mêmes rangs pressés, partageant les mêmes gênes et les mêmes consolations. Nul murmure ne montait du sein des multitudes, sinon ce léger brouhaha, inséparable des assemblées nombreuses.

Ce n'est pas à dire, pourtant, que, dans ces populations si imprégnées du sentiment religieux, il n'y eût rien à réformer, et que le zèle des messagers de l'Évangile ne rencontrât aucun obstacle.

Si le diable, il y a plus de six mille ans, a réussi à se glisser dans le paradis terrestre, il était moins embarrassé encore pour pénétrer en Bretagne, au milieu du XIXe siècle. De multiples et perfides complices l'aidaient dans son œuvre néfaste, empruntant les chemins de fer pour aller plus vite, répandant des idées modernes et subversives dans les villes et les campagnes, sous le couvert de journaux, brochures, revues et livres ; et proclamant, sur tous les tons, l'heure venue de délivrer, enfin, l'humanité de la honteuse servitude des dogmes.

Sous ces attaques sournoises et répétées, des fissures ne se creuseraient-elles pas dans le granit, jusque-là inaltéré, de la vieille foi bretonne ?

Le but principal des missions était d'obvier à ce péril.

Elles consistaient donc à prêcher, aussi clairement que possible, les vérités révélées, et surtout à confesser beaucoup et bien, durant des journées entières, sans se préoccuper des phalanges de pénitents qui assiégeaient les confessionnaux. Il importait d'éviter la dangereuse habitude de la précipitation, qui s'imagine faire du zèle, en bâclant au plus vite la besogne.

D'ailleurs, les gens savaient attendre... La patience et la ténacité avec lesquelles ils acceptaient l'ennui d'interminables séances n'était pas le trait le moins caractéristique de ces missions bretonnes.

On les voyait adossés aux confessionnaux, comme des cariatides supportant ces meubles vermoulus, et tâchant de les préserver des assauts de la foule, qui, entassée tout autour et même au dedans, exposait, plus d'une fois, par ses mouvements irrésistibles de flux et de reflux, le confesseur à être ballotté dans sa niche, comme une épave à la merci des flots.

Ces missions n'allaient pas, non plus, sans des réunions spéciales pour les hommes, et il était touchant d'entendre ces robustes enfants de l'Armorique chanter, avec l'enthousiasme de soldats et la simplicité de jeunes filles, ce refrain d'un cantique breton :

O mon bon Jésus, ô mon cher amour,
Régnez dans mon cœur, la nuit et le jour !

— Voulez-vous quelques exemples ? écrivait le P. de l'Hermite. Voici une paroisse de trois mille quatre cents âmes, dans laquelle, durant deux semaines, nous avons fait trois instructions par jour, dont six uniquement pour les hommes. A la communion générale, sept cent cinquante de ceux-ci ont pris part, alors que cinq cents seulement s'approchaient de la Table sainte, à Pâques. Plus de douze cents femmes ont communié. Chacun de nous a confessé quatre cents personnes, et trois fois chacune : c'est-à-dire que chaque missionnaire a entendu douze cents confessions.

Et ailleurs :

— Le P. Vivier, le P. Lemasson et moi, arrivons de Combourg, pays de cinq mille âmes. Treize cents hommes, et près de deux mille femmes ont reçu le pain des Anges. Cela signifie plus de trois mille personnes, plusieurs fois confessées : travail écrasant ! Sans la grâce de Dieu, on n'y tiendrait pas !...

Aussi, à une lettre par laquelle le Supérieur général remerciait l'archevêque de Rennes de ses bontés envers les Oblats, Mgr Saint-Marc répondait :

— Si vos chers confrères sont contents de moi, c'est, je vous l'assure, fort réciproque, car, de plus en plus, je suis heureux et je me félicite de les avoir dans mon archidiocèse, où ils font beaucoup de bien, et où ils sont très estimés. C'est donc plus à moi qu'à vous qu'incombent les remerciements.

CHAPITRE V

Royaumont

1865-1869

§ 1

Une abbaye royale et les projets du P. Fabre.

A trente kilomètres au nord de Paris, près de la limite qui sépare actuellement le département de Seine-et-Oise de celui de l'Oise, et le diocèse de Versailles de celui de Beauvais, fut construite, au XIIIe siècle, une célèbre abbaye, avec toute l'ampleur et la richesse du style ogival parvenu à sa maturité.

En souvenir de saint Louis, son royal fondateur, elle s'appela, depuis, Royaumont, nom dont la première moitié seule est justifiée, car l'édifice n'est pas sur une montagne, mais sur un simple pli de terrain.

Les parties échappées à la rage du vandalisme révolutionnaire attestent et ses vastes dimensions et son antique splendeur.

Saint Louis qui, par ses largesses, fit sortir de terre cette merveille d'architecture, en 1228, y travailla de ses mains. Dans son ardente foi, il ne crut pas rabaisser la dignité de sa couronne, en apportant lui-même des pierres, et en aidant les maçons ; pas plus que l'empereur Constantin ne craignit d'avilir l'éclat de la pourpre, en maniant la pioche, pour creuser les fondations des basiliques qu'il se proposait de bâtir, à Rome, en l'honneur des apôtres.

Ces grands princes étaient persuadés que les temples de Dieu et les monastères, où des âmes pures le prient constamment, valaient plus que des forteresses pour la défense des territoires soumis à leur autorité.

Du style gothique le plus pur, en forme de croix latine, et à trois nefs avec déambulatoire, l'église abbatiale de Royaumont, longue de cent dix mètres, était l'une des plus remarquables de France, par ses proportions majestueuses, la hardiesse de ses voûtes, ses sculptures et

Royaumont.
Tourelle de l'extrémité septentrionale du transept
de l'ancienne église abbatiale.

ses mausolées. On ne déplorera jamais trop que ce chef-d'œuvre de l'art chrétien n'ait pas trouvé grâce, aux yeux des sauvages démolisseurs. Ils ont tout renversé, sauf une tour du transept, contre laquelle ils s'acharnèrent vainement. Les fines arcatures de celle-ci et ses faisceaux de colonnes élancées donnent une idée générale de l'ensemble, et augmentent le regret de ne voir là que des ruines.

Contigu à l'église abbatiale, et centre de l'édifice, s'élève le magnifique cloître, encore solide, quoique attaqué, à diverses reprises, par le marteau démolisseur. Carré parfait de cinquante mètres de côté et de deux cents mètres de tour, c'était un véritable bijou, avec ses sveltes colonnettes et ses rosaces dentelées, divisant, d'une façon si élégante, chacune de ses arcades ogivales. Ces ornements si délicats disparurent pour la plupart

Royaumont.
Ancien réfectoire, transformé en chapelle.

dans la tourmente ; mais, au-dessus des épaisses dalles unies du pavé, restèrent, à peu près intactes, les voûtes imposantes aux robustes nervures.

Au couchant et séparée du cloître par un préau de cinquante mètres de long sur dix de large, est l'hôtellerie, vaste construction réservée au logement des visiteurs : voyageurs et pèlerins de passage, ou prêtres et laïques désireux de faire les exercices spirituels. Cette série d'appartements, assez rapprochée de la bâtisse principale pour faciliter le service, était, néanmoins, assez éloignée pour constituer comme un établissement distinct.

A l'extrémité de cette aile occidentale, se trouvait la salle capitulaire.

Vers le sud, la riche bibliothèque ouvrait ses jolies fenêtres géminées ; puis, perpendiculairement au cloître, en une sorte d'avant-corps, s'adossait le réfectoire, changé plus tard en chapelle, magnifique salle voûtée de quarante mètres de long sur quinze de large, aux belles verrières, et aux minces piliers de granit d'une extraordinaire légèreté, qu'on ne se lasse pas d'admirer, avec les retombées des voûtes, aux nombreuses nervures, qu'ils soutiennent si gracieusement. On dirait une rangée de palmiers. La chaire monumentale, toute en pierre, où le lecteur montait, semble attendre le prédicateur.

Venaient ensuite, vers l'est, les salles communes, les dortoirs, l'infirmerie, les cellules, et, en retrait, le prieuré, ou maison du prieur, presque entièrement détachée de l'édifice, quoique communiquant avec lui.

Dans le voisinage immédiat, de spacieuses dépendances pour l'habitation des domestiques, les remises, les écuries, les étables, etc. ; le tout entouré de jardins aux allées touffues, de prairies, de pelouses, de vergers, de champs cultivables, de bois profonds.

Et quelle tranquillité !... Quelles harmonies de la nature !... Quel cadre à ce tableau !... Partout jaillissent des eaux qui serpentent et murmurent ; un cercle de coteaux, dans les plis desquels se cachent des villages, dresse comme une clôture à distance ; un peu plus loin, s'étend la forêt de Chantilly, avec ses arbres séculaires, ses chasses aristocratiques, et son palais superbe, encore rempli de la gloire du grand Condé !

Dans cette oasis monastique, le saint roi aimait à se reposer des fatigues causées par l'administration des choses de la terre. Là, il goûtait les charmes de la solitude, et multipliait, à son aise, les actes de piété, d'humilité et de mortification ; là, il partageait, avec ses amis les Cisterciens, le bonheur de la vie contemplative et les ravissements de l'amour de Dieu.

Il s'y était réservé une cellule, bien près de l'église, afin de pouvoir plus facilement adorer, à toute heure, le Très Saint Sacrement, cellule convertie en oratoire après sa mort ; il avait aussi sa stalle au chœur, et assistait à tous les offices, même à ceux de la nuit ; puis, quand les affaires le rappelaient dans sa capitale, il sautait à cheval et galopait à franc étrier, pour rentrer à Paris avant le lever du soleil.

Pendant cinq cents ans, l'abbaye de Royaumont garda son auréole de gloire. Elle n'était donnée en commende qu'à des titulaires de haute

Royaumont.

Cour intérieure de l'Abbaye. Une des arcades de droite a conservé une partie des ornementations, qui montre combien élégant était le cloître primitif.

noblesse. Si elle eut, parfois, à sa tête, de saints personnages, elle y vit aussi des politiciens et des princes. Durant trois quarts de siècle, de 1650 à 1728, elle ne sortit pas de la puissante maison de Lorraine. Parmi ses abbés de cour, plusieurs devinrent évêques, archevêques et cardinaux. Nommons, en particulier, l'illustre cardinal Mazarin, et Henri d'Escoubleau de Sourdis, primat d'Aquitaine, célèbre par ses démêlés avec le duc d'Epernon.

Après la destruction de sa magnifique église et la dispersion des moines, l'abbaye, dépouillée de ses ornements, fut vendue à des industriels.

On installa, dans ses murs, des fabriques et des filatures, occupant des centaines d'ouvriers. Ce fut, alors, suivant la parole du prophète, l'abomination de la désolation. Pendant plus de soixante-dix ans, on entendit des chansons profanes et des blasphèmes, en ce lieu béni, où, si longtemps, avaient retenti les accents de la prière (1).

Durant cette période lamentable, il ne manqua pas, à Royaumont, de visiteurs distingués, amateurs d'antiquités chrétiennes et d'architecture classique. Beaucoup se demandaient s'il ne se rencontrerait pas, enfin, quelqu'un qui rendrait à sa destination première cette antique demeure du recueillement et de la vertu.

Ce quelqu'un se rencontra : ce fut le P. Fabre.

Il conçut le projet audacieux de restaurer, dans le goût du XIIIe siècle, ce monument vénérable ; par conséquent de remettre les choses, autant que possible, comme elles étaient à l'époque de saint Louis.

Ensuite, dans cet édifice ainsi renouvelé, il placerait ses scolastiques, dont le nombre croissait sans cesse, et qu'il prévoyait devoir être bientôt à l'étroit dans l'ancien couvent des Visitandines d'Autun.

Là, du reste, les ayant plus près de lui, il exercerait sur leur formation une action plus directe, plus constante et plus efficace.

N'était-ce pas, en raffermissant les murs de pierre, et en relevant les colonnettes gothiques, s'inspirer de la pensée qui anima saint Louis ? Quel but avait-il eu, si ce n'est de créer un centre lumineux, un foyer de chaleur bienfaisante, une source de force morale ?

Ici, désormais de toutes les provinces de France, et même d'Angleterre et d'Irlande, accourrait une ardente jeunesse, pour étudier dans le silence, méditer dans le calme, et se préparer aux nobles labeurs de l'apostolat.

Pouvait-on ressusciter, d'une manière plus complète, l'œuvre du passé ?

L'antique abbaye fut donc achetée, et le P. Fabre en prit officiellement possession, le 25 août 1865, le jour même de la fête du saint roi.

En notifiant cette nouvelle il disait :

(1) Cf. Roger de Gaignières, *Chartularium monasterii Regalis Montis*, Paris, Bibliothèque nationale, manuscrits du XVIIIe siècle, l, 5472 ; de Sainte Marthe, *Gallia christiana*, 13 in-fol. Paris, 1715-1785, t. IX, col. 842-847 ; Guénebault, *Dictionnaire iconographique des monuments du moyen âge*, 2 in-8o, Paris, 1843-1845, t. II, p. 312 ; Hérard, *Recherches archéologiques sur les abbayes de l'ancien diocèse de Paris*, in-8o, Paris, 1853 ; Duclos, Membre de l'Institut historique de France, *Histoire de l'abbaye de Royaumont, sa fondation par saint Louis et son influence sur la France*, 2 in-8o, Paris, 1867 ; Bonnetty, *Annales de philosophie chrétienne*, Paris, 1867, E, XVI, p. 434-445 ; A. de Richecourt, *Revue des questions historiques*, Paris, 1868, p. 280 sq.

— Hâtons, par nos prières et notre dévouement filial, l'heure où ce monument recevra la destination qui semble entrer dans les plans de la Providence.

Mais, en attendant que les réparations fussent assez avancées pour cela, il constitua provisoirement, dans les appartements alors habitables, une petite communauté de Pères et de Frères convers, pour garder l'immeuble, et prêcher des missions ou retraites dans les environs.

Heureux de cette combinaison, Mgr Mabile, évêque de Versailles, que rien de ce qui concernait l'art chrétien ne laissait indifférent, vit d'un œil très sympathique l'établissement des Oblats dans son diocèse, et leur accorda les facultés les plus étendues pour leur ministère auprès des âmes.

§ 2

La Sainte-Famille de Bordeaux et son affiliation à la Congrégation.

Commencée par le P. Fabre, comme Supérieur général des Oblats, la restauration de l'abbaye de Royaumont fut continuée et menée à bonne fin par lui, comme Directeur général de la Sainte-Famille.

L'enchaînement des événements nous amène donc à parler de cette Association, fondée, en 1820, par un saint prêtre de Bordeaux, M. Noailles, et devenue, maintenant, l'un des plus remarquables Instituts de femmes par son activité et son extension.

Nombreuses et variées étaient les œuvres de zèle auxquelles la Sainte-Famille se consacrait, et pour cela elle se divisait en sept Branches ou Congrégations particulières :

1° Celle des Dames de Lorette dirigeant, dans les villes populeuses, de grands pensionnats, pour l'éducation des jeunes filles appartenant aux classes élevées de la société ;

2° Celle des Sœurs de l'Immaculée-Conception, pour l'instruction des jeunes filles des classes moyennes dans les pensionnats, ou des enfants du peuple dans les écoles paroissiales ;

3° Celle des Sœurs de Saint-Joseph, pour les orphelinats dans les villes ;

4° Celle des Sœurs de l'Espérance, pour les soins des malades à domicile ou dans les cliniques, avec la mission spéciale de faciliter l'accès du prêtre auprès des malades ;

5° Celle des Sœurs de Sainte-Marthe, ou Sœurs Servantes ;

6° Celle des Sœurs agricoles, pour les orphelinats dans les campagnes et les humbles travaux des champs, afin d'apprendre aux filles de cultivateurs à se plaire dans leur condition, et à aimer le bon Dieu ;

7° Celle des Sœurs solitaires, pour la vie de retraite, de prière et de contemplation.

Chacune de ces Branches, ou Congrégations, avait sa Supérieure générale, et ces sept Supérieures générales relevaient de la Directrice générale, assistée elle-même par des conseillères.

Le Fondateur, ou Directeur général, donnait l'impulsion suprême à tous ces rouages délicats et compliqués.

On le voit donc, la Sainte-Famille s'ouvrait à toutes les aptitudes et à toutes les vocations. Dans son sein pouvaient entrer et les âmes attirées au cloître, et celles qui voulaient se dévouer aux œuvres de charité envers le prochain, sous quelque forme que ce fût.

Mais n'était-ce pas un programme trop vaste ? Cette multiplicité de Branches, si distinctes les unes des autres par leur but spécial, ne renfermait-elle pas des causes secrètes de schisme ?

Pour obvier à ce danger, le Fondateur avait institué une autre catégorie de religieuses, appelées les *Filles de Dieu seul*. Celles-ci ne s'attachaient à aucune Branche exclusivement, mais faisaient le vœu de passer d'une Branche à une autre, et par conséquent de changer de costume, sur le simple désir des Supérieurs majeurs.

Elles étaient donc comme une sorte de corps d'élite, et formaient le ciment, invisible au public, mais réel, qui tenait étroitement unies entre elles toutes les pierres de l'édifice.

Dispersées dans les différentes œuvres de l'Association, elles les animaient de leur esprit, en y apportant la vie et le mouvement qu'elles recevaient elles-mêmes des premiers chefs.

Ainsi les diverses Branches, soudées indissolublement au tronc, se nourrissaient toutes de la même sève.

En 1857, M. Noailles, prévoyant qu'il avait peu d'années encore à vivre et voulant, après sa mort, assurer l'avenir de sa famille religieuse, conçut le dessein de l'affilier à celle des Oblats de Marie, pour lesquels il avait une très grande estime. Il désirait que, lui disparu de la terre, le Supérieur général des Oblats fût, à perpétuité, Directeur général de la Sainte-Famille.

— Il existe, disait-il, de frappantes analogies entre ces deux Congrégations. Nées à peu près à la même époque et dans des circonstances

semblables, elles ont surgi des ruines amoncelées par la Révolution. L'une et l'autre se sont placées, dès leur berceau, sous la protection de la Sainte Vierge, et professent un culte tout particulier pour son Immaculée Conception ; elles se sont formées dans un esprit qui leur permet de survivre aux anciens Ordres ; elles se sont répandues, l'une et l'autre, avec la même rapidité et à de grandes distances de leur sol natal, ce qui suppose en elles les mêmes bénédictions de Dieu, la même confiance et le même courage, pour se débarrasser de tout ce qui entrave la marche des œuvres naissantes. On dirait qu'elles ont été créées l'une pour l'autre, et qu'elles ne se sont développées séparément, dès leurs premières années, que pour se mieux approprier le régime qui convient à la différence des personnes et des missions dans une œuvre commune. C'est le frère et la sœur élevés à part, mais pour se réunir un jour, afin de partager l'esprit, les affections et les destinées d'une même famille... Les Règles des Oblats de Marie étant approuvées par le Souverain Pontife, les font participer à la stabilité et à la protection du Saint-Siège. Leur Société compte, en outre, dans son sein, de vénérables prélats, dont le caractère et le mérite ajoutent à sa considération, en lui promettant, au besoin, la force et la sagesse qui sont l'apanage des successeurs des apôtres.

Mgr Guibert, archevêque de Tours, fut chargé par M. Noailles de transmettre à Mgr de Mazenod cette proposition, que le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, appuyait de sa haute autorité.

Dans sa lettre officielle, M. Noailles demandait que le Supérieur général des Oblats, adoptant la Sainte-Famille, la prît à perpétuité sous sa direction, en devînt le Supérieur général, avec faculté, cependant, de se faire représenter par un de ses Pères, qui aurait le titre de Pro-Directeur, et résiderait à Bordeaux, au centre de l'Association ; et que les Oblats devinssent aussi, sous la conduite de leur Supérieur général, les directeurs spirituels des Sœurs.

Une proposition de cette nature, émanée d'un homme tel que le Fondateur de la Sainte-Famille, et recommandée par des prélats tels que le cardinal Donnet et Mgr Guibert, était à examiner attentivement.

Mgr de Mazenod pria, fit prier, et, après y avoir réfléchi mûrement avec son Conseil, se prononça pour l'acceptation.

Il lui semblait, en effet, que si, d'un côté, la Sainte-Famille trouvait, dans la réalisation de ce projet, un appui réel, des secours précieux, une direction toujours la même, et, par suite, de véritables garanties de force et de sécurité pour l'avenir ; d'autre part, la Congrégation aurait en mains, par cette affiliation, un instrument déjà puissant pour le bien, qui la seconderait dans la multitude de ses œuvres de zèle, dans les missions

étrangères surtout, en lui facilitant la création d'écoles, d'asiles, d'orphelinats, de patronages, d'ouvroirs, d'hôpitaux, etc.

N'y avait-il pas, dans cette ouverture, une indication marquée de la Providence ?

Notre vénéré Fondateur le pensa, et, dans cette persuasion, il signa le traité d'affiliation, au mois de janvier 1858.

A partir de cette date, quoique, d'après la convention, M. Noailles dût garder, jusqu'à sa mort, la direction de l'Association qui lui devait l'existence, on lui envoya un Père qui, résidant près de lui, se pénétrerait de son esprit, l'aiderait dans son travail, si fatigant à son âge, et se mettrait au courant de cette immense administration.

Le premier Pro-Directeur choisi fut le P. Charles Bellon, précédemment supérieur du grand séminaire de Valence et vice-provincial d'Angleterre. Sa science théologique très étendue, son expérience des âmes et sa tendre piété le désignaient pour cette position, à la fois si importante et si délicate.

Grâce à son tact et à son dévouement inlassable, il y réussit complètement. Bientôt M. Noailles lui donna toute sa confiance et son affection. Il l'aimait comme un fils, et proclamait souvent que sa présence lui était, désormais, indispensable.

Plus de deux années s'écoulèrent, dans l'entente la plus parfaite et l'union la plus intime, que seule la mort put briser.

Ce fut le 8 février 1861 que M. Noailles rendit le dernier soupir, entouré de tous les signes des prédestinés. En sollicitant pour lui les suffrages de la Congrégation entière, le P. Tempier, dans une lettre circulaire écrite au nom de Mgr de Mazenod, déjà lui-même malade du mal qui devait l'emporter, s'exprimait ainsi :

— Le Seigneur vient d'appeler à Lui, pour le couronner dans le ciel, cet homme de Dieu si riche en vertus et en mérites... Dès maintenant, nous avons à remplir, vis-à-vis de lui, un devoir, exceptionnel sans doute selon nos Règles, mais que tout justifie, et dont vous vous acquitterez avec empressement. M. Noailles n'était point des nôtres par l'Oblation ; mais, depuis plusieurs années, il était à nous, de cœur et d'âme. Nos joies étaient ses joies, et nos peines ses peines. Les intérêts de notre Congrégation, quoique parfaitement distincts des intérêts de ses œuvres, ne lui tenaient pas moins à cœur. Cet attachement, il l'avait communiqué à ses Filles, et, dans plusieurs circonstances, nous en avons reçu les preuves les moins équivoques...

Dès qu'il eut appris la grave maladie de Monseigneur, notre vénéré Père, il prescrivit, dans toutes ses communautés, une *quarantaine* de

prières, de bonnes œuvres et de communions, pour demander à Dieu le rétablissement de cette santé, qui lui était plus chère que la sienne...

Sur son lit de douleurs, où il endurait un long et cruel martyre, avec une foi et une résignation admirables, son esprit et son cœur suivaient les douloureuses phases par lesquelles nous passions nous-mêmes. Souvent il répétait : *J'accepte ces souffrances pour l'Église, pour mes Filles, pour mes chers Oblats...* Tout le temps de sa maladie, et même dans ses moments de délire, le nom de ses *chers Oblats* fréquemment revenait sur ses lèvres.

Nous répondrons à cette affection qu'il avait pour nous, en remplissant, vis-à-vis de lui, le devoir que nos saintes Règles prescrivent à l'occasion de la mort d'un des nôtres. A la réception de cette lettre, que chacun de nos Pères applique une messe pour le repos de l'âme de ce bien-aimé défunt, qui nous était uni par des liens si étroits et si fraternels.

Ce Père si bon et qui nous était si attaché, lorsqu'il était sur la terre, sera bientôt dans la gloire, si déjà il ne jouit de ce bonheur, comme nous avons tout lieu de l'espérer. Ne doutons pas qu'alors il ne demande au Seigneur et à la Vierge Immaculée, et n'obtienne la prospérité des deux familles qui n'en faisaient qu'une dans son cœur.

Le jour même de la mort de celui qu'on avait surnommé le « bon Père », les premières Supérieures de la Sainte-Famille s'empressèrent d'écrire à Mgr de Mazenod.

— Malgré la profonde douleur dans laquelle nous sommes plongées, disaient-elles, nous ne pouvons perdre de vue le devoir qu'il nous reste à remplir à l'égard de Votre Grandeur.

Et, d'abord, laissez-nous vous exprimer combien sont ardents les vœux que nous formons pour le rétablissement de votre précieuse santé... Dieu veuille se contenter de nous avoir enlevé notre tendre Père, et nous laisser celui *auquel nous attachent des liens d'autant plus forts, qu'ils ont été formés par notre vénéré Fondateur lui-même...*

Notre volonté est d'entrer immédiatement *dans la voie tracée, si expressément, par notre bien-aimé et à jamais regretté Père...* Tous les membres du Conseil général réuni aujourd'hui, ont protesté que leur plus vif désir est *de se conformer pleinement et entièrement à la volonté, si profondément connue, de notre vénéré Fondateur.*

Et, puisque des articles 3, 4, 5 du Traité d'affiliation, il résulte que, par le seul fait de la mort du Fondateur de la Sainte-Famille, le Supérieur général des Oblats de Marie Immaculée devient, de droit et à perpétuité, le Directeur général de l'Association de la Sainte-Famille, tous les membres du Conseil ont déclaré reconnaître, pour leur premier Chef, le dit Supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, et se constituer

les filles obéissantes et dévouées de celui que leur Fondateur vénéré leur a désigné, comme devant le remplacer dans le gouvernement des sujets et des œuvres de l'Association...

En conséquence, la présidente permanente du Conseil général, la Rév. Mère Octavie Daudigeois, offrait à Mgr de Mazenod l'assurance de soumission et d'obéissance que lui envoyaient « de plein cœur » toutes les Conseillères générales.

Elle lui rappelait ensuite que, d'après la teneur du Traité, il avait la faculté de se faire remplacer, dans l'administration de la Sainte-Famille, par un des siens, résidant au centre de leur Association, et administrant, sous la dépendance et la direction du Supérieur général, avec pleine autorité.

A ce propos, les membres du Conseil émettaient unanimement le vœu que le Supérieur général désignât, pour son représentant, le R. P. Bellon. Il avait été à même de s'identifier davantage avec les pensées et les sentiments de leur vénéré Père-Fondateur, qui s'était reposé sur lui, avec tant d'affection et de confiance, surtout durant sa dernière maladie.

La lettre se terminait par les formules de la soumission la plus filiale et de la plus respectueuse vénération.

— Nous voulons, disait-elle, être vos enfants les plus dévouées et les plus obéissantes. Soyez notre « bon Père » ! Aidez-nous, par la prière et par votre affection paternelle, à porter le poids de notre profond et si légitime chagrin.

Le désir exprimé à l'égard de celui par lequel le Supérieur général devait se faire représenter, était trop conforme aux vues de Mgr de Mazenod, pour qu'il ne fût pas accueilli favorablement. Il était, d'ailleurs, si bien justifié par les qualités de celui qui en était l'objet !... Le P. Bellon fut donc nommé Pro-Directeur de la Sainte-Famille.

Investi de la confiance entière des religieuses, il semblait l'homme prédestiné pour continuer avec fruit l'œuvre si importante, dont il était, désormais, officiellement chargé. Mais sa santé, qui avait toujours été délicate, se trouvait fortement compromise, par le surcroît de fatigues auxquelles il s'était généreusement exposé, pour assister M. Noailles dans sa dernière maladie.

Quand il vint à Marseille, quelques semaines après, pour demander les conseils de Mgr de Mazenod et recevoir sa bénédiction, on fut peiné de l'altération de ses traits.

A son retour à Bordeaux, malgré les soins les plus intelligents et les plus empressés, son mal empira, et l'on prévit le moment trop prochain,

où il serait ravi à l'affection et aux espérances des deux Congrégations.

La mort de Mgr de Mazenod porta le dernier coup à son cœur si sensible, et qui s'imposait tant de violence, pour demeurer calme, au sein des plus profondes afflictions.

Sa résignation fut parfaite, mais au prix de la lutte la plus énergique contre sa propre douleur.

Des crachements de sang, contre lesquels les ressources de l'art furent absolument impuissantes, précipitèrent le dénouement fatal, et il mourut, à la fleur de l'âge, le 28 juin 1861, un mois après notre vénéré Fondateur.

A la nouvelle de l'aggravation subite de son état, le P. Vincens, sur le point de prêcher une retraite pastorale à Poitiers, était accouru aussitôt auprès de lui.

— Je voudrais pouvoir vous dire, écrivait-il aux Assistants généraux, les sentiments de ce bon Père : c'était un fruit mûr pour la bienheureuse éternité !... Pas le moindre trouble en face de la mort ; soumission la plus entière ; abandon le plus complet à la volonté divine. Il sentait qu'il allait au ciel, et il l'avouait avec une simplicité qui engendrait la conviction... Durant sa longue agonie, alors que nous doutions qu'il pût encore parler, nous l'entendions, tout à coup, répétant les paroles d'un psaume : *Benedicam Dominum in omni tempore ; ... Laetatus sum ; ... In te, Domine, speravi ;* ... ou bien une douce aspiration... Quelquefois aussi, de pieuses exhortations à nos Sœurs et aux personnes qui l'entouraient... C'est bien ainsi que meurent les saints !...

Tant de morts, à des intervalles si rapprochés, soumettaient à une redoutable épreuve les deux familles religieuses désormais unies. Il importait de donner au plus tôt un successeur au P. Bellon, et, le 13 juillet, le P. Soullier, alors Supérieur de notre maison d'Angers, recevait du P. Tempier, vicaire général de la Congrégation, une lettre le nommant Pro-Directeur de la Sainte-Famille.

En même temps qu'il se rendait à Bordeaux, y arrivait le P. Fabre, Assistant général, pour l'installer dans ses hautes fonctions.

La cérémonie eut lieu, le 17 juillet, en présence de toute la communauté assemblée. En cette circonstance, le P. Fabre prononça une allocution touchante, qui émut profondément l'assistance.

Sans se douter aucunement de la double charge que le Chapitre général poserait bientôt sur ses épaules, le P. Fabre, durant son séjour de plus d'un mois à Bordeaux, exerça un fécond apostolat dans la Sainte-Famille. Chaque jour, il adressait une instruction à la maison dite du Centre, où habitaient les Supérieures majeures, et consacrait le reste du temps

à étudier, de plus près, les divers rouages délicats et complexes de cette vaste administration.

Ses éminentes qualités frappèrent tous les esprits, et lui attirèrent l'estime universelle. Aussi, lorsque le Chapitre général, en l'élisant Supérieur général des Oblats, le 5 décembre 1861, l'eut fait également Directeur général de la Sainte-Famille, ce fut, à Bordeaux, l'explosion d'une véritable joie. Pleines de reconnaissance envers Dieu, les Supérieures de la Sainte-Famille s'empressèrent d'offrir, à leur nouveau Directeur général, l'hommage de leur respect filial et l'assurance de la soumission la plus complète de tous les sujets de leur Institut.

§ 3

L'abbaye restaurée.

Un des buts que se proposa le P. Fabre, en prenant possession de cette charge, dont il ne se dissimulait pas la lourde responsabilité, fut, avec la sanctification des âmes et le développement des œuvres, le raffermissement de l'unité, si nécessaire, et toujours exposée à s'affaiblir, dans une Association qui, en réalité, se composait de sept Congrégations distinctes.

Dès la première heure, il pensa que le moyen le plus efficace était la réunion des novices dans une même maison, où elles recevraient simultanément une formation spéciale, selon les exigences de la Branche particulière à laquelle elles appartenaient, et une formation générale qui, malgré la diversité des costumes et des fonctions, les ferait vraiment les parties d'un même tout.

Quel que fût, en effet, le but spécial de ces sept Branches, elles devaient, cependant, se prêter un naturel appui, être dirigées dans un même sens, et ne constituer qu'une même Association. Malgré les Règles particulières qui les régissaient dans leur sphère propre, elles devaient être également soumises à des Règles générales, liens indissolubles qui les rattachaient entre elles et les soudaient au même tronc.

Or, jusqu'à cette époque, la Sainte-Famille avait compté, à Bordeaux, autant de noviciats séparés que de Branches. Cette séparation, il le comprit immédiatement, aurait fini par engendrer des inconvénients très graves, dans une Association déjà si répandue, et dont une condition indispensable de vitalité et de perpétuité était une cohésion, aussi parfaite que possible, de tous les membres entre eux.

Depuis longtemps, les Supérieures de la Sainte-Famille sentaient le péril d'une telle situation. Aussi entrèrent-elles bien vite dans les vues

du P. Fabre, et se prêtèrent-elles de grand cœur à l'exécution de son plan. Il répondait, d'ailleurs, au désir de leur Fondateur même, qui avait envisagé ce moyen, comme le meilleur pour consolider son Œuvre.

Peu à peu, les divers noviciats se réunirent, les uns aux autres, de telle sorte qu'il ne resta plus que deux groupes.

C'était déjà une amélioration sensible, et la consécration, par les faits, d'un principe important. Néanmoins, ce n'était pas encore la perfection entière, et on devait viser à réaliser encore, sous ce rapport, un indispensable progrès.

Mais l'unité complète des noviciats ne pourrait s'effectuer, que lorsque l'on posséderait un local assez vaste et assez bien aménagé à l'intérieur, en vue de cette unité dans la distinction des Branches, c'est-à-dire ayant des salles pour chaque Congrégation particulière, et d'autres de dimensions suffisantes pour les assemblées générales.

Dans cette Maison-Mère, auraient lieu, en outre, les grandes retraites, si utiles, elles aussi, pour assurer l'unité.

De plus, là également, résideraient, au moins une partie de l'année, les premières Supérieures et les membres de l'Administration centrale, afin que le noviciat général fût sous leurs yeux, et s'épanouît sous leur sage impulsion.

Il s'agissait donc de trouver, ou de construire, un édifice capable, selon l'expression du P. Soullier, de loger trois cents personnes en temps ordinaire, et six cents au moment des retraites.

Divers motifs militaient pour que cet établissement ne fût pas trop éloigné de Paris, soit pour favoriser le recrutement dans le nord de la France, soit pour attirer plus facilement les religieuses, surtout celles d'Angleterre, aux retraites générales.

Les recherches et les tâtonnements durèrent plusieurs années.

Après bien des démarches et des visites de terrains à vendre, ou d'anciens monastères susceptibles d'être adaptés à cette destination, la conviction se fit, peu à peu, dans l'esprit du P. Fabre, comme des Supérieures majeures de la Sainte-Famille, que, pour le but qu'on se proposait, rien ne convenait mieux que l'abbaye de Royaumont. Elle réunissait toutes les conditions : rapprochement de la capitale, solitude, constructions monumentales, vastes espaces.

Cette magnifique propriété fut donc transférée à la Sainte-Famille, qui, l'ayant acquise, en continua les réparations commencées par les Oblats, et en prit possession, le 18 avril 1869, fête du Patronage de saint Joseph.

En s'y installant, elle renouait, sous un autre rapport aussi, les

traditions du passé, puisque, comme nous l'avons dit, un archevêque de Bordeaux, Henri d'Escoubleau de Sourdis, avait été, autrefois, abbé de Royaumont.

A aucun moment on n'avait songé à rebâtir l'église abbatiale, totalement détruite, sauf une tour du transept. C'eût été une dépense colossale et absolument inutile : mais l'ancien réfectoire gothique fut transformé en chapelle : plus de six cents personnes pouvaient y trouver place. La salle du Chapitre, à l'extrémité méridionale de la maison des Hôtes,

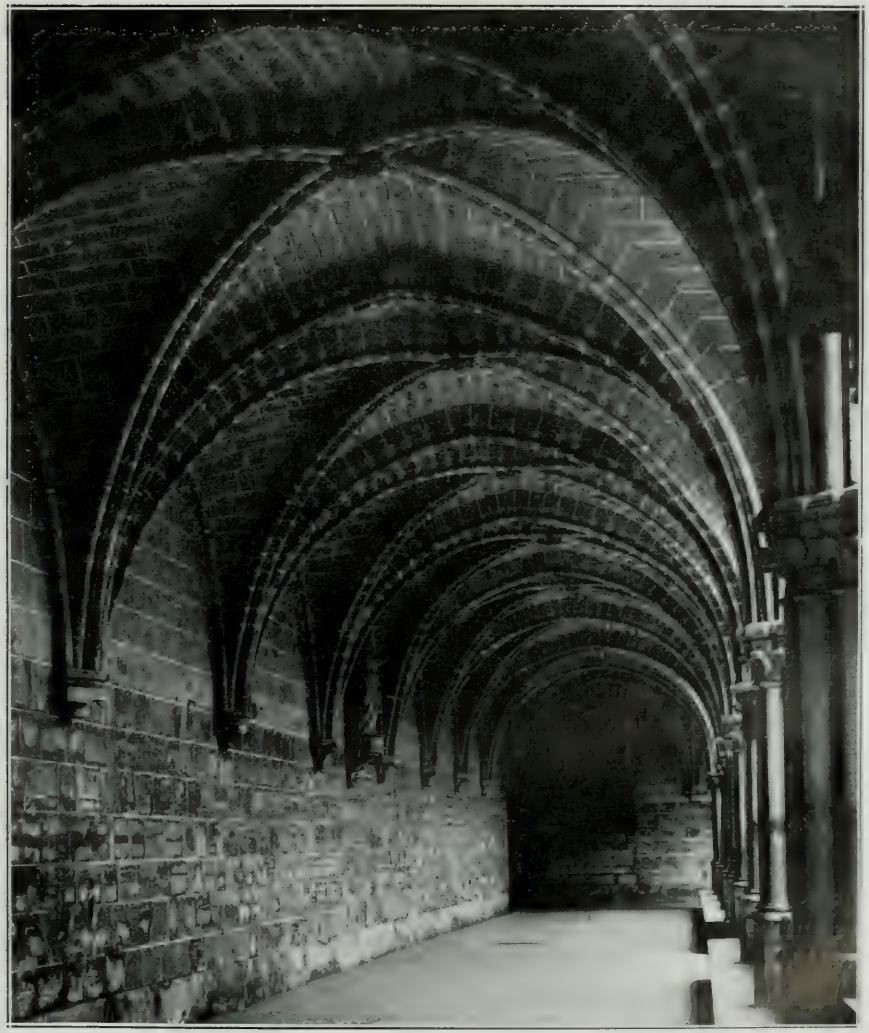

Royaumont. — Le Cloître.

devint le réfectoire de la communauté, avec, à côté, le réfectoire des postulantes.

Dans l'aile orientale qui avait près de soixante-dix mètres de long sur dix-huit de large, et trois étages, on aménagea aisément de vastes pièces pour les noviciats particuliers des Branches de Lorette, de l'Immaculée-Conception, de l'Espérance, etc., et une plus grande encore pour le noviciat général.

De belles sacristies furent disposées près de la chapelle, que des vitraux inondaient de lumière, tout en tempérant, par des couleurs variées, l'éclat des rayons solaires.

Salles communes, infirmerie, dortoirs, cellules, escaliers, corridors et passages, tout fut restauré et arrangé habilement, pour rendre commodes les mouvements compliqués d'une communauté nombreuse. Le bon goût présida à tous ces remaniements et réparations.

Un juste sentiment de reconnaissance poussa les nouvelles propriétaires à transformer en oratoire la chambre de saint Louis. A la place où il priait, un autel s'éleva, et l'on mit au-dessus une superbe châsse renfermant ses reliques. Les faits principaux de sa vie dans le monastère étaient reproduits sur le vitrail, et la fleur de lis s'épanouissait, de toutes parts, comme motif d'ornementation.

Ainsi rajeuni et embelli par la parure dont le revêtirent des mains respectueuses du passé, Royaumont devint une résidence charmante, une solitude aimée, où tout parlait de Dieu, et où il semblait que le monde eût disparu, tant étaient loin et les bruits et les souvenirs de la terre.

Solitude aimée, mais animée par des essaims de novices, défilant en longues théories sous les arceaux du cloître silencieux, en murmurant à voix basse quelques prières ; puis, se répandant, joyeuses, aux heures de récréation, dans les jardins si agréables, où se succédaient charmilles, allées touffues, avenues gracieuses, pelouses, oratoires champêtres dans des massifs de verdure, cours d'eau, bassins, statues pieuses, calvaire avec sa croix aux larges bras plantée sur un monticule artificiel.

Oui ! il faisait bon dans un pareil séjour : la dévotion s'y développait d'elle-même.

Et comme cette solitude bénie s'animait encore davantage, à l'époque des retraites générales, qui amenaient, dans ce palais de la vie religieuse, les enfants de la nombreuse famille, dispersées parfois à des distances considérables, et si heureuses de se revoir quelques jours, pour prier ensemble, se recueillir ensemble, méditer ensemble, et ensemble se retremper dans l'esprit de leur vocation.

Royaumont avait retrouvé vraiment sa vie monastique. Le géant.

abattu par les ennemis de tout ce qui est noble et bon, s'était relevé, pour reprendre le cours de ses annales interrompues par la Révolution, et enregistrer encore des dates historiques, dignes de figurer à côté de celles que lui avaient léguées les siècles passés.

Royaumont.
Le Prieuré.

§ 4

Action du P. Fabre dans la Sainte-Famille.

Mgr de Mazenod, étant mort si peu de temps après M. Noailles, ne porta que trois mois le titre de Directeur général de la Sainte-Famille. Nul doute qu'avec sa profonde expérience des âmes, ses vues si surnaturelles et le prestige de sa personne et de son caractère, il n'en eût parfaitement rempli les fonctions ; mais le temps lui manqua.

En réalité donc, ce fut le P. Fabre qui succéda à M. Noailles, dans le gouvernement effectif de sa grande Association.

Si cette mission était consolante sous certains aspects, elle entraînait une responsabilité bien lourde. Il devait maintenir cette Œuvre militante, la fortifier en la développant, et la conduire de telle façon que l'unité indispensable ne détruisît pas la variété, ni que la variété ne fût un obstacle à l'unité si désirable et si nécessaire.

Il y réussit par les visites canoniques, les retraites générales des supérieures et des membres de l'Administration générale, qu'il prêcha lui-même, dix années consécutives, de 1864 à 1875. Quand, ensuite, il confia à d'autres Pères ce travail délicat, il se réserva toujours la conférence quotidienne, qu'il savait merveilleusement adapter à la condition spéciale des retraitantes.

A ces mesures il ajouta la présidence du Conseil de l'Institut, dans les circonstances les plus importantes ; d'innombrables lettres de direction ; des instructions substantielles aux Sœurs, toutes les fois que l'occasion s'en présentait.

Dans ces entretiens d'édification, il parlait d'abondance, mais d'après un canevas émaillé de textes de la Sainte Écriture, médité au pied des autels, inspiré par son zèle pour la sanctification des âmes, et rendu toujours très pratique, grâce à la connaissance parfaite de celles auxquelles il s'adressait.

— La vocation religieuse était son thème habituel, rapporte une de ses auditrices ; et, lorsqu'il en rappelait les graves devoirs, ou en montrait les privilèges dans le temps comme dans l'éternité, il s'élevait à des considérations qui remuaient profondément. Pour dire les obligations découlant des vœux, il avait des accents pénétrants ; il ne cachait pas les écueils suscités par le démon, le monde et la nature aux meilleures volontés ; il exaltait le mérite de la lutte, provoquait au combat et à la fidélité jusqu'à la mort.

Pour peindre le malheur de la religieuse infidèle, continue la même narratrice, il avait des couleurs redoutables, et le terrifiant *Nescio vos* se répercutait longtemps encore dans les cœurs, quand on l'avait entendu tomber de ses lèvres. Cette maxime évangélique : « Si vous voulez marcher à ma suite, renoncez-vous, vous-même », était la base de sa doctrine. Le renoncement, il l'a prêché sous toutes ses formes, attaquant sans lassitude l'orgueil, la volonté propre, la recherche personnelle ; flétrissant sans pitié l'égoïsme et le respect humain, humiliantes fragilités qui tentent de franchir, malheureusement trop souvent, le seuil des communautés.

La vocation religieuse était pour lui synonyme d'immolation. Il en présentait le modèle dans la sainte Eucharistie, et, sur ce sujet, comme sur le mystère de la Croix, double pensée-mère de son enseignement, il ne tarissait pas. De précieuses conférences, au temps de la Passion ou pendant l'octave du Saint-Sacrement, restent comme un traité complet des vertus religieuses, étudiées à l'école du Calvaire et à la lumière du Tabernacle.

Annonçant la parole divine avec une indépendance tout apostolique, il ne voyait que les âmes. Ses incessants efforts tendaient à y établir le règne de Dieu, le règne de la grâce, le règne de la volonté du Père céleste, par la connaissance et l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Après un exposé succinct de son sujet, rendu clair par des divisions précises qui se gravaient aisément dans la mémoire, il posait et résolvait une série de questions lumineuses et souvent incisives : c'était un examen de conscience révélant, à la fois, le directeur éclairé, le père ferme et bon, le prédicateur uniquement préoccupé de la pensée de Dieu et des âmes.

D'abord reproduites par la sténographie, ces instructions furent récemment imprimées, en partie, et, aux jours de fête, elles servent encore de lecture spirituelle dans les communautés. Il est très à souhaiter que cette publication s'achève.

La partie imprimée, en 1915, forme déjà deux grands volumes in-quarto. Ils comprennent des sermons pour les dimanches et fêtes de la première moitié de l'année liturgique, depuis l'Avent jusqu'à la Pentecôte, ainsi que deux par mois, pour les retraites mensuelles, de décembre à mai.

Dans sa lettre d'approbation, Mgr Dontenwill, Supérieur général des Oblats et Directeur général de la Sainte-Famille, disait aux Sœurs, le 8 septembre 1914 :

— Vous trouverez dans ce *Trésor spirituel* une doctrine sûre, fruit d'une science théologique et ascétique puisée aux sources les plus pures ; une doctrine entièrement conforme aux enseignements et aux directions

du Saint-Siège, pour ce qui touche les Communautés religieuses : une doctrine marquée au coin de la sagesse, que seule peut donner une longue expérience de la conduite des âmes, jointe à une profonde connaissance de vos œuvres.

Ce qui, en effet, distingue les instructions du P. Fabre et les rend si utiles, c'est leur adaptation parfaite à la situation spéciale des âmes auxquelles il s'adresse. Aussi ces volumes sont tellement pour elles, qu'ils ne sauraient convenir à d'autres. Elles les gardent comme un bien de famille, qui ne doit point passer le seuil de leurs demeures. Cette lecture des mêmes vérités saintes appliquées à l'état qui leur est propre, resserre de plus en plus, malgré la distance et la diversité des emplois, les liens qui doivent unir les différentes maisons, dont se compose l'ensemble des Branches de leur Association.

De génération en génération, le P. Fabre continuera, par ce moyen, à réaliser ce qu'il eut toujours tant à cœur : l'unité dans la variété et l'affermissement dans l'expansion.

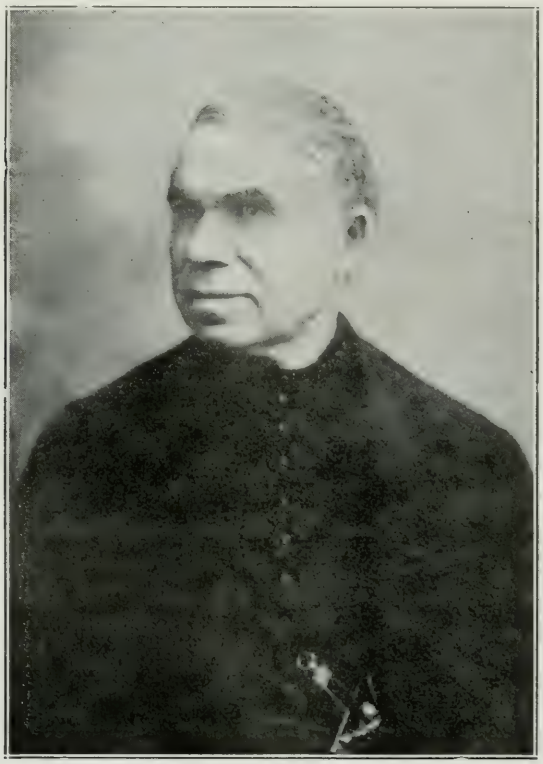

Le P. Soullier.

Il était, d'ailleurs, secondé par le P. Soullier qui, comme Pro-Directeur, résidait à Bordeaux, avec plusieurs autres Pères chargés du service spirituel des nombreux établissements de la Sainte-Famille dans cette ville. C'était là comme une sorte de mission permanente, auprès de phalanges d'âmes d'élite, et chaque jour ramenait de longues heures de travail, consacrées à la prédication, ou à l'administration du sacrement de Pénitence.

Bordeaux. — Résidence des Pères.
Façade sur le jardin.

En 1868, par les soins du P. Fabre, furent réunies à la Sainte-Famille les Sœurs Oblates de Marie-Immaculée, dont nous avons raconté la fondation à Notre-Dame de l'Osier. Quelques-unes ensuite, à la demande des Pères, étaient allées en Angleterre pour y diriger des écoles, à Penzance d'abord, puis à Leeds, où elles possédaient un pensionnat très florissant.

Puisque cette Congrégation dépendait également du Supérieur général des Oblats, et qu'elle s'adonnait à la même œuvre que l'une des Branches de la Sainte-Famille, n'était-il pas utile qu'elle se fusionnât avec elle ? L'une et l'autre, en s'aidant réciproquement, constitueraient un instrument plus puissant pour le bien.

Les Sœurs de Leeds opposèrent, d'abord, quelques difficultés à ce rapprochement désirable ; mais, peu à peu, cédant aux conseils du P. Pinet, leur directeur, elles finirent par consentir. L'union s'opéra, dans le courant de l'année 1868, ainsi que celle des Sœurs Oblates de Notre-Dame de l'Osier. Dès lors, ces deux familles religieuses n'en formèrent plus qu'une. Elles se dévouèrent, en commun, aux mêmes travaux avec la même générosité.

Au moment de son affiliation, la Sainte-Famille, déjà répandue en France et en Espagne, n'avait pas encore prolongé le champ de son apostolat en dehors de l'Europe, quoique son vénéré Fondateur eût manifesté, plusieurs fois, le désir de voir ses filles se dévouer aussi aux missions lointaines.

Ce vœu se réalisa par le concours des Oblats.

Quand, après le Chapitre général de 1861, Mgr Séméria reprit le chemin de Ceylan, il amenait avec lui six Sœurs de la Sainte-Famille. Leur arrivée à Jaffna, le 2 novembre 1862, fut un événement. Les habitants ne se lassaient pas de contempler les religieuses, car elles étaient les premières qui eussent apparu dans ces contrées.

Pour les jeunes filles européennes, ou indigènes des classes élevées, elles ouvrirent un externat et un pensionnat, où l'on apprenait l'anglais, les mathématiques, le tricot, la broderie et les arts d'agrément. Le succès fut considérable, et les protestants eux-mêmes ne leur ménagèrent pas les éloges.

A côté de cet établissement, grandit un orphelinat. Les Sœurs s'occupèrent aussi à instruire de notre sainte religion les femmes catéchumènes, et les jeunes filles païennes que l'on recueillait, dans l'espoir d'en faire de bonnes et solides chrétiennes. En outre, elles initiaient aux principes de la vie religieuse les jeunes personnes, européennes ou indigènes, désireuses de se consacrer à Dieu.

Le soin des malades n'était pas exclu, et l'on pensait pouvoir, bientôt, construire un hôpital.

Sur les instances de Mgr Allard, vicaire apostolique de Natal, six autres Sœurs partirent, le 18 février 1864, pour l'Afrique australe, et, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, arrivèrent à Durban, le 27 mai. D'autres les suivirent, et peu à peu leurs établissements se multiplièrent.

Ces œuvres lointaines, toutes de sacrifices et d'immolations, attirèrent d'abondantes bénédictions de Dieu sur la Sainte-Famille. Des

postulantes accouraient de toutes parts, et les noviciats se peuplaient de plus en plus. En peu d'années, furent fondées une vingtaine de maisons nouvelles.

En France, les Oblats, par les nombreuses missions qu'ils prêchaient constamment, procuraient à la Sainte-Famille beaucoup de sujets, en lui

Royaumont.
Aumônerie Saint-Charles, entièrement séparée de l'Abbaye, et résidence des Pères chargés de la direction spirituelle de la Communauté.

envoyant les jeunes filles chez lesquelles ils discernaient les marques de vocation.

Tandis qu'à l'époque de son affiliation, la Sainte-Famille comptait environ deux mille religieuses, elle en avait, à la mort du P. Fabre, trois mille cinq cents, réparties en soixante-huit diocèses. Du haut du ciel, M. Noailles pouvait se féliciter d'avoir eu un successeur aussi habile et aussi zélé pour les intérêts de son Association.

Aussi, après le décès du P. Fabre, la Directrice générale de la Sainte-Famille lui rendit ce témoignage ému :

— Héritier fidèle de l'esprit de notre vénéré Fondateur, de son affection pour ses filles, de son amour pour ses œuvres, il nous adopta, au lendemain de nos deuils, avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti. Sans cesse, il se préoccupa de la sanctification de nos âmes, par la pratique des vertus religieuses. Sous sa vigoureuse impulsion, sa direction sage, éclairée, paternelle, et malgré les épreuves suscitées aux Congrégations, notre chère Société a vu ses bases s'affermir, ses diverses Branches se développer, ses membres coopérer à la gloire de Dieu, au salut du prochain et à l'honneur de l'Église.

De plus, les Sœurs placèrent dans la chapelle de saint Louis, à l'abbaye de Royaumont, une plaque de marbre commémorative, pour perpétuer, dit l'inscription, *l'expression de leur reconnaissance envers celui qui, durant trente et un ans, demeura toujours pour elles le Père le plus dévoué, le conseil le plus prudent, l'appui le plus ferme.*

CHAPITRE VI

Tours

1867-1870

§ 1

Mgr Guibert et la rénovation du culte de saint Martin.

Transféré de Viviers à l'archevêché de Tours, Mgr Guibert y arriva avec la résolution d'y rétablir le culte de saint Martin, le grand thaumaturge des Gaules.

— C'est lui qui a planté la foi dans ces contrées, écrivait-il à Mgr de Mazenod ; c'est par sa protection qu'elle se ranimera ici ; mais, pour cela, il faut que je réveille la dévotion du peuple envers lui. Actuellement, beaucoup trop ont oublié ses miracles et ses bienfaits.

Pendant douze siècles, des légions de pèlerins, accourant de tous les pays de l'Europe, ne cessèrent d'affluer à son tombeau, le plus vénéré après ceux de Notre-Seigneur à Jérusalem, de saint Pierre à Rome, et de saint Jacques à Compostelle. Princes et rois, évêques et papes y envoyèrent de riches offrandes.

Les persécutés y trouvaient un asile inviolable ; les affligés, la consolation ; les malades, la santé. Tout le moyen âge est rempli du bruit de ces merveilles.

Dans les malheurs publics, on invoquait son assistance. La châsse renfermant ses reliques était exposée sur les remparts de la ville assiégée, pour mettre en fuite l'ennemi ; sa chape était portée en guise de bannière à la tête des armées, pour exciter le courage des soldats ; et jamais une telle confiance ne fut déçue.

Aussi, à l'endroit où reposait son corps sacré, s'éleva, de bonne heure, une superbe basilique, déjà vantée, au VIe siècle, par Grégoire de Tours, et reconstruite avec plus de magnificence, aux XIIe et XIIIe siècles.

Ses dimensions égalaient presque celles de Notre-Dame de Paris, car on l'avait agrandie, à plusieurs reprises, à mesure que son enceinte ne suffisait plus à contenir les foules empressées. Les dalles de son pavé furent usées, dans le cours des temps, par les pieds des rois et des reines,

des seigneurs et des châtelaines, des chevaliers et des habitants des campagnes, tandis que ses murs se couvrirent d'ornementations, résultat de la libéralité reconnaissante de toutes les classes de la société.

Malheureusement les calvinistes la ravagèrent, durant les guerres de religion ; puis la Révolution la renversa de fond en comble, de 1797

Tours. — La tour de Charlemagne.

à 1799. Sur l'emplacement qu'elle occupait, se croisèrent des rues, prolongées en 1806 : la rue Descartes et la rue des Halles : et, comme ce quartier était central et l'un des plus commerçants, on se hâta de construire, en bordure, des maisons d'habitation.

De l'ancien édifice, il ne resta que deux tours colossales, romano-gothiques. Leur solidité à toute épreuve rendit inoffensives, pour elles

les fureurs du vandalisme, et contre leurs murs épais le marteau démolisseur dut confesser son impuissance.

L'une, celle de l'extrémité septentrionale du transept, s'appelle encore la tour de Charlemagne, parce que le mausolée de Luitgarde, femme de cet empereur, se dressait près de sa base : l'autre, située à droite du portail, est la tour de l'Horloge, ou du Trésor.

Isolées et dominant de leur majestueuse hauteur la cité et les régions environnantes, elles demeurent comme une tacite, mais éloquente, protestation des générations précédentes contre l'impiété de celles qui les ont suivies.

En même temps, elles sont comme une prière qui s'élance ininterrompue vers le ciel :... comme une espérance qui n'a jamais fléchi :... comme un signe de salut et de résurrection, au milieu des débris et des ruines...

Les reliques avaient pu, cependant, être sauvées. Après bien des vicissitudes, elles avaient été recueillies dans la belle cathédrale de Tours, où elles attendaient, dans un honorable exil, la réparation qui devait leur être faite, un jour. Mais, tandis que l'on comptait, encore, en France, quatre mille églises dédiées à saint Martin, on ne rencontrait plus, dans la ville où il siégea, une seule chapelle consacrée à sa gloire.

Ce qui importait avant tout, c'était de découvrir le tombeau du saint ; car, sous le flot des constructions envahissantes, il avait tellement disparu, qu'on ne savait même plus à quel endroit précis il se trouvait.

Dans ce but, on étudia avec soin les plans de l'ancienne basilique et ceux du percement des rues, en 1806, pièces conservées aux archives de la préfecture.

De cet examen attentif, il résulta que le tombeau n'était pas sous la voie publique, mais sous quelqu'une des maisons qui la bordaient.

Aussitôt fut conçu le projet d'acheter ces maisons, pour déblayer le terrain, remettre à jour le tombeau, et construire au-dessus une chapelle, en attendant qu'on pût bâtir un temple, plus en rapport avec les grands souvenirs qu'il serait destiné à perpétuer.

Par une lettre du 8 décembre 1859, Mgr Guibert l'annonça aux prêtres de son diocèse, en leur demandant d'intéresser à cette œuvre les personnes charitables.

— Il ne sera point fait de quêtes publiques, leur disait-il. Nous réservons ce moyen pour le temps où nous pourrons, s'il plaît à Dieu, entourer le tombeau d'un sanctuaire convenable. Pour le moment, il s'agit d'obtenir des souscriptions particulières, afin d'entrer, le plus tôt possible, en possession du sol sacré.

Grâce à ces souscriptions, en tête desquelles le nom de l'archevêque figura pour une forte somme, furent acquises trois maisons dont la valeur était considérable, car elles s'élevaient au centre de la ville, dans un quartier des plus commerçants et des plus populeux.

Sans retard, commencèrent les fouilles dirigées, avec un zèle ardent et une incontestable compétence, par M. Ratel, ingénieur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans.

Une nouvelle trouvaille, dans les archives de la préfecture, réjouit les cœurs, en leur donnant la presque certitude de la réussite : c'était un procès-verbal très détaillé, rédigé, en 1686, par les chanoines de la basilique de Saint-Martin, et contenant la description d'un caveau, vu à cette époque, sous le tombeau, tel qu'on l'avait restauré après la profanation des protestants, en 1582.

Dans le cas où un tombeau serait découvert dans le sol que l'on creusait, ce précieux document permettrait d'établir, d'une façon péremptoire, si c'était vraiment celui de saint Martin, ou tout autre.

A mesure que l'on fouillait, on rencontrait les fondations de l'ancienne basilique, intactes sous la terre, parce qu'il en aurait trop coûté aux vandales révolutionnaires pour les briser, en arracher les fragments et les transporter ailleurs. Mais le caveau ayant contenu, pendant tant de siècles, les saintes reliques, devait être, pensait-on, situé bien au-dessous du pavé, dans une sorte de crypte, ensevelie sous les décombres, durant la période de destruction.

Quoique menés habilement, les travaux de déblaiement furent longs et pénibles. Successivement les cœurs passaient de l'espérance à l'anxiété. Cependant les recherches se poursuivaient, de préférence, dans le voisinage immédiat de l'axe de la basilique, vers le fond de l'abside, où l'on savait que le tombeau était placé.

Enfin, le soir du 14 décembre 1860, la pioche des ouvriers heurta contre des morceaux de pierres très blanches, liées par une maçonnerie ancienne, et correspondant parfaitement à la description de celles qui, selon le procès-verbal de 1686, recouvraient le sépulcre de saint Martin. Le travail, continué avec une extrême prudence, dégagea d'une épaisse muraille plus récente, dans laquelle ils étaient comme noyés et qui les traversait obliquement, deux petits murs parallèles, en tuf calcaire, séparés par un intervalle de soixante-cinq centimètres. Ils portaient, à leur extrémité supérieure, deux petits voussoirs marquant la naissance d'une voûte, effondrée sous le poids des constructions, entassées au-dessus, par les architectes des maisons modernes.

Impossible de douter : c'étaient bien là les deux parois du caveau, ou sépulcre, dans lequel, après les ravages des huguenots, le corps de

saint Martin avait été déposé. Par ses dimensions et la nature des matériaux, il réalisait parfaitement la description si précise du procès-verbal de 1686.

Le bruit de cet événement se répandit dans la ville, et Mgr Guibert profita de l'émotion causée chez tous, pour commencer à mettre son projet à exécution.

Pourquoi ne pas reconstruire, à la même place et sur les mêmes fondations, l'ancienne basilique, si ce n'est dans sa totalité, ce qui aurait entraîné une dépense énorme, du moins en grande partie ? On rebâtirait le chœur, le transept et une portion plus ou moins longue de la nef principale, avec les deux bas-côtés correspondants. De cet ensemble résulterait un fort bel édifice, dans l'abside duquel le tombeau de saint Martin serait rétabli, dans la forme qu'il avait autrefois.

En outre on relierait le tout à la superbe tour de Charlemagne si bien conservée.

Par son étendue, la beauté du style et son ornementation, le monument devrait être digne de l'illustre thaumaturge. Sa splendeur n'aurait d'autre mesure que celle de la libéralité des chrétiens, dont l'archevêque solliciterait le concours généreux.

Très probablement les ressources du diocèse ne suffiraient pas pour une telle entreprise ; mais on s'adresserait aussi aux catholiques de France, et même à ceux de l'étranger.

— Ce n'est pas pour nous seuls, disait Mgr Guibert, que nous voulons relever ce temple, mais pour les fidèles du monde entier. Comme dans les temps passés, de pieux pèlerins viendront, de tous les pays, visiter le saint tombeau, maintenant surtout que la facilité des communications supprime les distances. Notre œuvre est une œuvre nationale, puisqu'elle a pour objet de glorifier le plus illustre saint de notre patrie. Elle intéresse également toute l'Église, car je sens, au fond de mon âme, le pressentiment que le rétablissement du culte de saint Martin dans sa ferveur primitive, sera le signal et le point de départ d'une rénovation religieuse, pour nos contrées et pour bien d'autres. J'ai donc le ferme espoir que ma voix sera partout entendue et que le concours universel dont j'ai besoin ne me manquera pas.

Les populations de la Touraine répondirent généreusement à l'appel du prélat qui, dans son Mandement du 6 novembre 1861, avait fait cette réflexion très sage :

— Avant de réclamer les dons du dehors, il est juste de recueillir ceux que mon diocèse doit apporter. La Touraine a plus d'intérêt que tous les autres pays au rétablissement du sanctuaire de saint Martin ;

c'est elle donc qui doit commencer à s'imposer des sacrifices. Après qu'elle aura donné ce noble exemple, je me croirai autorisé à réclamer l'aide des autres églises. Il faut que je puisse leur raconter vos louables efforts. Quand elles constateront que toutes nos ressources réunies ne peuvent monter au niveau de la grandeur de l'entreprise, comme des sœurs pleines de charité, elles s'empresseront de venir à notre secours.

Vers le milieu de l'année 1862, les souscriptions atteignirent la somme de quatre cent mille francs. C'est alors que, après avoir reçu les encouragements de Pie IX, Mgr Guibert se tourna vers ses collègues dans l'épiscopat. Tous firent un accueil sympathique à la requête de celui dans lequel ils admiraient, depuis longtemps, de si hautes qualités.

En attendant que la future basilique pût être construite, l'archevêque transforma le lieu où le tombeau avait été retrouvé, en une chapelle souterraine. Les fidèles prièrent avec ferveur dans cette catacombe d'un nouveau genre, éclairée seulement par la lueur des lampes. Des grâces merveilleuses, obtenues par l'intercession de saint Martin, récompensèrent plusieurs fois leur piété, et animèrent de plus en plus leur confiance, de sorte que l'affluence ne cessa de grandir.

L'année suivante, pour seconder ce courant de dévotion, fut élevée, sur les terrains déjà acquis, une chapelle provisoire capable de contenir quinze cents personnes. Le maître-autel était directement au-dessus du saint tombeau, laissé dans la partie souterraine et entouré d'une châsse monumentale, consistant en un treillis de bronze doré qui reposait sur une base de marbre, et que surmontait un magnifique couronnement. Cette ornementation de grand prix était aussi remarquable par la richesse de la matière que par l'élégance de la forme.

En même temps, Mgr Guibert fit élaborer par les meilleurs architectes, un plan de la future basilique, et le soumit à l'examen des hommes les plus compétents. Ceux-ci l'approuvèrent avec d'unanimes éloges. Son exécution n'exigerait pas plus de deux millions de francs, vu que le nouvel édifice serait assis sur les fondements de l'ancien, et qu'on serait dispensé de construire un clocher, dont tiendrait lieu la tour de Charlemagne. La basilique serait de style roman, comme celle qu'elle allait remplacer.

On mettrait la main à l'œuvre, quand on posséderait les deux tiers de la somme totale ; le reste ne manquerait pas d'arriver, durant le cours des travaux, grâce aux souscriptions de la France entière et même de l'étranger.

Il n'y avait pas, en effet, que les fidèles du diocèse à venir prier dans la chapelle provisoire ; on y accourait déjà des autres diocèses et des autres nations. Le pèlerinage ainsi repris, paraissait ne devoir plus s'interrompre.

Un grand nombre de plaques de marbre apposées sur les murs, attestaient les faveurs obtenues, et continuellement la reconnaissance se manifestait par de nouvelles inscriptions votives.

— Cette dévotion ira croissant, écrivait Mgr Guibert, car comment douter que les bienfaits accordés à l'intercession de saint Martin, ne se multiplient d'une manière toujours plus éclatante ?

L'accroissement de la confiance des fidèles fut favorisé par la diffusion de deux ouvrages composés, à la demande de Mgr Guibert, par son ami, Mgr Jeancard : *Vie de saint Martin*, et *Neuvaine en l'honneur de saint Martin*, présenté avec raison comme l'un des plus grands modèles à imiter.

— Nous espérons, disait à ce propos l'archevêque, que ces deux volumes, en se répandant, contribueront à exciter de plus en plus, dans notre diocèse et au dehors, un culte qui attirera certainement des bénédictions abondantes.

Les souscriptions augmentèrent en proportion. A la fin de l'année 1864, elles atteignaient la somme de huit cent vingt-cinq mille francs, et plus de neuf cent mille, à la fin de l'année 1865. Mais la moitié avait dû être dépensée pour l'acquisition des terrains, comme des maisons qu'on y avait bâties, et qu'il faudrait démolir.

En 1866, un nouveau Conseil municipal ayant été élu, afficha, par un sentiment antireligieux, une certaine hostilité à l'œuvre entreprise par Mgr Guibert.

D'après le premier projet, approuvé par la municipalité précédente, la future basilique devait être construite sur l'axe même de l'ancienne, c'est-à-dire englober, dans son enceinte, la rue appelée alors rue Saint-Martin. Le nouveau conseil, repoussant les délibérations réitérées de ses devanciers, émit un avis contraire.

S'il persistait dans ces dispositions malveillantes, on serait forcé d'adopter une autre orientation pour l'édifice ; mais, dans l'un et l'autre cas, le tombeau du saint, point central et immuable, devrait se trouver dans le chœur du temple à bâtir.

§ 2

Les Oblats chargés de la garde du tombeau et du service du sanctuaire.

Malgré cette opposition si intempestive, de la part des édiles de la ville, les pèlerins affluaient de plus en plus dans la chapelle provisoire. C'étaient des prêtres désireux d'invoquer la protection du thaumaturge sur les établissements qu'ils dirigeaient ; des mères de famille lui recom-

mandant leurs enfants et leurs époux ; des affligés sollicitant un adoucissement à leurs chagrins ; des malades demandant la guérison.

Des paroisses et des communautés entières accomplissaient le pieux pèlerinage avec la plus édifiante ferveur, et l'on prévoyait le moment où les murs de la chapelle ne suffiraient plus à recevoir les *ex-voto*, témoignages expressifs et irrécusables des faveurs, parfois bien extraordinaires, obtenues du grand saint toujours si puissant.

Si cette affluence était consolante, elle occasionnait au prêtre chargé du service de la chapelle un travail écrasant, malgré le secours accidentel que lui apportait le clergé de la ville. Manifestement il ne lui était plus possible de pourvoir aux besoins du présent, et, à plus forte raison, à ceux de l'avenir.

De fait, le premier chapelain préposé à la garde du tombeau, l'abbé de Beaumont, homme d'un rare mérite, succomba à la fatigue, le 24 août 1867, à peine âgé de trente-quatre ans.

— Après une perte aussi regrettable, disait Mgr Guibert, dans une lettre à ses diocésains, le 18 octobre, nous devions, dans la réorganisation du sanctuaire, y attacher un plus grand nombre d'ouvriers, car il importe, à ce moment, de favoriser le développement de l'œuvre. Pour ce but, il faut employer aussi des prêtres éprouvés dans ce genre de ministère. C'est pour cela que nous avons cru convenable de confier la garde du sanctuaire de saint Martin aux Oblats de Marie-Immaculée. Ils ont desservi plusieurs sanctuaires illustres en France. L'autorité ecclésiastique et les fidèles ont partout reconnu que, sous leur direction, ces œuvres avaient reçu un accroissement inattendu. Nous espérons que le concours dévoué de ces hommes apostoliques contribuera efficacement au progrès d'une dévotion que nous avons tous à cœur.

Le 2 octobre 1867, fête des Saints Anges Gardiens, les Oblats prirent possession du poste que leur confiait Mgr Guibert. Ils avaient choisi ce jour, afin de placer, d'une manière spéciale, leur si importante mission sous la protection des saints Anges.

Toutes les fins de leur Institut trouveraient, là, à s'exercer sur un vaste champ que l'avenir étendrait de plus en plus. La future basilique, malgré son ampleur, ne devait être, en effet, qu'une faible image du temple invisible qu'on voulait élever, dans les âmes, à la gloire de Dieu, par la rénovation du culte de saint Martin.

C'était à la réalisation de ce plan si vaste, que les Oblats étaient appelés à collaborer.

Dès le lendemain de leur arrivée, ils inaugurèrent leur ministère dans la chapelle provisoire.

Chaque jour, plusieurs messes y furent célébrées. Celle de neuf heures était suivie de la récitation des litanies du saint, que l'on faisait précéder des recommandations sollicitées par les fidèles. Le chiffre de ces recommandations augmentait sans cesse. Durant la première année, il y en eut soixante mille.

— Les différents besoins de notre pauvre humanité, écrivait, le

Le P. Rey.

5 novembre 1868, le P. Rey, supérieur des chapelains, se donnent rendez-vous auprès du tombeau sacré. Le saint exauce souvent les suppliques. En douze mois, nous avons compté deux mille actions de grâces, et nous croyons qu'il en est, pour saint Martin, comme pour Notre-Seigneur : tous les malades guéris ne retournent pas le remercier.

Cette réflexion nous paraît fort juste, car, suivant la parole du Sauveur, le disciple n'est pas au-dessus du Maître. L'Évangile nous apprend que, sur dix lépreux rendus miraculeusement à la santé, un seul songea à exprimer sa reconnaissance à Jésus, leur divin bienfaiteur.

Mais, du moins, l'assistance nombreuse répondant, avec une touchante ferveur, aux invocations du prêtre dans la chapelle, présentait un spectacle des plus édifiants.

Pendant la neuvaine préparatoire à la fête de saint Martin, plus de huit mille communions furent distribuées.

Très souvent les chapelains prêchaient, et leur parole était toujours écoutée avec attention et profit.

Les pèlerinages paroissiaux, même des autres diocèses, se multiplièrent et prirent un caractère plus imposant, par le nombre des fidèles, la beauté des chants et l'éclat des cérémonies.

Parée de ses plus beaux ornements, la chapelle provisoire, alors, était en fête. Les foules s'agenouillaient auprès du tombeau, entouré de flambeaux et de fleurs. Elles ne se lassaient pas de le contempler. Des prières ardentes montaient du cœur et des lèvres. Tous les fronts rayonnaient d'une invincible confiance.

Au moment du départ, une indicible expression de regret, sur tous les visages, indiquait la peine qu'on avait à se détacher de ce sanctuaire aimé, et manifestait le désir d'un prompt retour.

Comment s'en étonner ? Parmi les actes que la foi inspire, le pèlerinage n'occupe-t-il pas un des premiers rangs ? Est-ce que tout ne se réunit pas en lui, pour lui donner une valeur et une portée que ne possèdent point les actes de la vie simplement individuelle ? Il a les proportions d'un acte social. La personnalité s'efface dans un magnifique ensemble, qui participe à la grandeur et à la sainteté de la religion.

Et puis, les harmonies entre la vie humaine et le pèlerinage chrétien sont si réelles, si profondes, si saisissantes !... Qu'est donc notre vie, en ce monde, si ce n'est un voyage, un pèlerinage de la terre au ciel ? Elle a son matin avec ses espérances, son plein midi avec ses luttes et ses fatigues, ses ombres du soir avec le déclin des forces et le besoin du repos. Ne retrouve-t-on pas tout cela dans un pèlerinage, entrepris pour visiter un tombeau, surtout celui d'un saint comme le grand thaumaturge des Gaules ? C'est l'espérance, c'est la fatigue aussi, c'est le repos dans la contemplation des vérités éternelles. Elles jettent un voile discret sur les vains fantômes d'ici-bas, pour nous ouvrir des perspectives de radieuse lumière sur le mystérieux au-delà, vers lequel on soupire, alors, avec plus de suave émotion, comme vers le séjour de la joie infinie et du repos, que rien jamais ne pourra troubler.

En constatant le progrès du mouvement, qui ébranlait de plus en plus les multitudes, Mgr Guibert écrivait à son clergé, le 6 octobre 1868 :

— Mon désir fut de ranimer, au sein des populations, une dévotion si chère à nos ancêtres, et que le temps avait depuis affaiblie. Dieu a daigné bénir mon dessein, et ce m'est une bien douce consolation, de voir le culte du grand apôtre des Gaules refleurir, avec un éclat qui rappelle les siècles de foi. Déjà le sanctuaire que nous avons élevé provisoirement, pour abriter la piété renaissante des fidèles, est trop étroit. La foule de ceux qui le visitent s'accroît sans cesse. Il a fallu augmenter le nombre des prêtres qui le desservent, et ils peuvent à peine suffire au soin des âmes, attirées autour du saint tombeau par les dons divins qu'elles y recueillent.

Ne dût-on obtenir que ce résultat, on avait mille motifs de se réjouir et de remercier le Ciel. Dieu avait rendu au lieu où furent déposés les restes du grand thaumaturge, cette atmosphère de sainteté qui l'embaumait autrefois, et cette sensation de surnaturel dont nul, auparavant, ne pouvait se défendre.

Maintenant encore, beaucoup de chrétiens y cherchaient les secours spirituels et corporels dont ils éprouvaient le besoin. A mesure que l'œuvre se développait, elle contribuait souverainement à ranimer, non seulement chez les individus, mais aussi dans la société entière, l'esprit de foi jusque-là si languissant. La future basilique deviendrait certainement le signe et l'un des moyens de la restauration religieuse, qui seule peut empêcher le monde de périr.

Au mois d'octobre 1869, les sommes reçues pour la reconstruction dépassaient douze cent mille francs. La diffusion de la piété envers l'illustre apôtre des Gaules avait suivi la même marche progressive, à l'intérieur et au dehors du diocèse.

Dès l'année précédente, les Oblats se préoccupèrent de rétablir l'ancienne confrérie de Saint-Martin, à laquelle jadis se faisaient agréger non seulement les chrétiens et les religieux de la Touraine, mais ceux de la France et de l'étranger.

Plusieurs papes s'étaient plu à la doter des plus amples privilèges et des indulgences les plus précieuses. Mgr Guibert se proposait de demander au Saint-Siège le renouvellement de ces faveurs spirituelles, et notamment de celles qui furent accordées par Paul V, dans sa Bulle de 1609.

Indépendamment des avantages personnels qu'en retireraient les associés, et par une conséquence même de ces avantages, l'une des fins les plus importantes de cette Confrérie serait de combattre les tendances rationalistes de notre époque.

Parmi les sophistes s'était formée une sorte de conjuration pour détruire, s'ils le pouvaient, toute croyance à l'ordre surnaturel. Puisque Dieu avait donné à saint Martin une puissance si merveilleuse sur les

âmes et sur la nature, l'Association constituerait une pieuse coalition pour maintenir l'intégrité des croyances chrétiennes, au milieu des attaques et des négations de l'impiété moderne. Les nombreux miracles accomplis par saint Martin, de nos jours encore, en faveur de ceux qui l'invoquaient avec confiance, n'étaient-ils pas une affirmation catégorique de l'existence de ce monde surnaturel, que les soi-disant incrédules prétendaient reléguer au rang des fables ?

Grâce à l'initiative des chapelains et spécialement du P. Rey, qui fut l'inspirateur et l'apôtre de cette salutaire pensée, la Confrérie s'étendit, avec une rapidité qui tenait du prodige, en Touraine et en France. Les évêques des autres diocèses se prêtèrent volontiers à la propagation d'une œuvre, qu'ils jugeaient utile à la conservation de la foi, et plusieurs, pour l'encourager, voulurent s'y agréger eux-mêmes.

Bientôt l'Association compta plus de douze mille membres.

En communiquant une impulsion, vigoureuse et soutenue, au mouvement des grands pèlerinages publics de la France entière, au tombeau sacré dont ils avaient la garde, le zèle, aussi industrieux que persévérant, du P. Rey et de ses collaborateurs eut une influence immense sur le développement du culte de saint Martin. Les Oblats lui élevèrent ainsi ce qu'on pourrait appeler une basilique spirituelle dans les âmes, avant même que les circonstances permissent de placer la première pierre de l'édifice matériel qu'on se proposait, depuis si longtemps, de bâtir.

Au moment de partir pour Rome, où Pie IX le convoquait avec tous les évêques du monde catholique, Mgr Guibert écrivait, dans les premiers jours de novembre 1869 :

— J'espère pouvoir commencer la construction de la basilique à mon retour du Concile. J'ai en caisse plus de douze cent mille francs, et j'en ajoute, chaque année, plus de cent mille. L'empereur et le ministre s'intéressent vivement à cette affaire, et regardent comme une chose honorable pour la France de coopérer à cette construction.

Ouvert le 8 décembre 1869, le concile du Vatican fut interrompu, le 20 octobre 1870, à cause de la guerre qui éclata entre la France et l'Allemagne. Après les horreurs de la Commune, Mgr Guibert, comme nous aurons à le dire, fut transféré au siège archiépiscopal de Paris, pour y recueillir la succession ensanglantée de Mgr Darboy, assassiné par les insurgés.

Il eut, alors, à s'occuper d'une entreprise autrement importante et colossale : l'érection, sur les hauteurs de Montmartre, de la basilique du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus.

Les Oblats encore furent chargés de desservir ce sanctuaire, et de propager, à travers la France, cette œuvre au progrès de laquelle semblait attaché le relèvement de notre patrie. Ils s'y dévouèrent avec succès, mais sans abandonner le tombeau de saint Martin, auprès duquel nous les retrouverons.

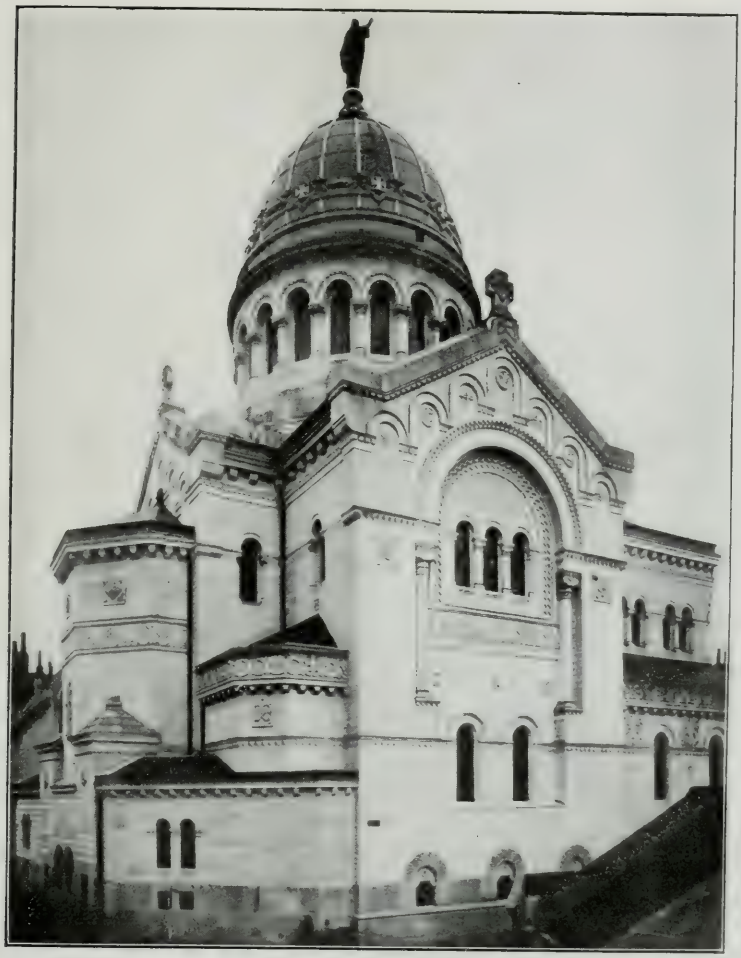

Tours.
La nouvelle basilique de Saint-Martin.

CHAPITRE VII

Notre-Dame d'Arcachon

1869-1879

§ 1

La Chapelle des Marins, ou Notre-Dame de Bon-Port.

A cinquante kilomètres au sud-ouest de Bordeaux, s'étend le bassin d'Arcachon, grand étang triangulaire, ayant quatre-vingt-cinq kilomètres de circuit, et de quinze à seize mille hectares de superficie. Des collines plantées de pins l'entourent comme d'une couronne protectrice. Aussi la sécurité que ses flots paisibles offrent aux navigateurs, même pendant les plus furieuses tempêtes, inspire la confiance aux plus timides.

Il est séparé de l'océan par une péninsule de sable très léger : dunes de quarante à cinquante mètres de hauteur, amoncelées par les vents.

Cette presqu'île a varié souvent d'aspect. Sa pointe méridionale, ou cap Ferret, s'est déplacée, en un demi-siècle, de plus de cinq kilomètres vers le sud, de 1776 à 1826, avec une vitesse moyenne de près de cent mètres par année. Vingt-huit ans plus tard, en 1854, elle avait reculé de deux kilomètres vers le nord. Elle reprit ensuite ses empiétements sur l'élément liquide, et s'avança de nouveau vers le sud.

Le chenal par lequel le bassin communique avec la mer, subit des modifications analogues. Large de trois kilomètres, il est obstrué en partie par l'île de Matoc, de sorte que la passe utilisable n'a que cinq cent vingt mètres de large. Néanmoins, sa profondeur de sept à huit mètres la rendrait accessible aux gros navires, si elle n'était fort dangereuse, à cause des courants de la marée, qui changent sans cesse sa direction, en rongeant les dentelures du rivage, et en déplaçant les bancs sous-marins. Il en résulte une ligne de brisants, formés par des bas-fonds, dont nulle carte ne saurait fournir la description exacte, car ils sont essentiellement mobiles. Contre eux les vagues du large se précipitent et déferlent avec un fracas assourdissant, en soulevant des montagnes d'écume.

Plusieurs fois on a songé à régulariser cette ouverture par des jetées ; mais, outre qu'elles coûteraient des sommes énormes, il serait très difficile de les maintenir en état de résister aux lames rugissantes.

On a donc renoncé jusqu'ici à ce projet. C'est regrettable, car le

vaste bassin d'Arcachon dont les eaux sont toujours tranquilles, deviendrait par ces travaux une des plus belles rades de France, capable de contenir des flottes entières : avantage d'autant plus appréciable que, depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à Bayonne, sur une longueur de deux cent trente kilomètres, la côte est complètement dépourvue d'abri.

De temps immémorial, des pêcheurs, montés sur de frêles esquifs, devaient, pour gagner leur pain quotidien et celui de leur famille, sortir chaque jour de ce bassin si calme, pour affronter les fureurs de l'océan. Combien, en essayant de franchir la terrible passe, y périrent corps et biens !...

Vers 1520, un religieux franciscain, Thomas Illyricus, venu en cet endroit qui n'était alors qu'une solitude stérile, en face de l'immense océan, fut touché du danger auquel ces pauvres gens étaient constamment exposés.

Pour les exciter à invoquer dans le péril Celle qu'on a nommée à si juste titre l'*Étoile de la mer*, il eut la pensée de bâtir une petite chapelle sur la rive méridionale du bassin, vers le couchant, au sommet d'un promontoire sablonneux qui dominait la passe.

Comme, à cette époque, le cap Ferret était à quatre kilomètres plus au nord qu'il n'est actuellement, la chapelle placée là était vis-à-vis de l'ouverture externe du chenal, et cette heureuse situation permettait de voir en même temps la grande et la petite mer, c'est-à-dire l'océan agité et le bassin presque endormi.

Quand, fuyant sous la tempête, les marins apercevraient, du large, le sanctuaire de leur céleste protectrice, ils jetteraient vers elle un de ces cris que son cœur maternel entend toujours.

Peu après avoir conçu ce projet, ce religieux, en errant sur la plage, y découvrit une petite statue de la Sainte Vierge, à moitié ensevelie dans le sable humide.

Était-elle l'épave d'un naufrage, ou l'ornement d'un antique oratoire, disparu, depuis longtemps, sous l'envahissement irrésistible des dunes ? ou bien fut-elle apportée miraculeusement par les flots, comme le raconte la légende ? C'est un fait qu'on n'a pu encore complètement éclaircir. Mais la trouvaille de cette statue en marbre de cinquante centimètres de hauteur, creusée en maints endroits par l'onde marine, dans laquelle elle était restée longtemps plongée, et qui, par divers détails de son exécution, semblait dater du XIIe ou XIIIe siècle, confirma le religieux dans son pieux dessein.

Il se mit donc à l'œuvre, et voulut que la chapelle fût en bois, afin

d'être plus aisément transportable, dans le cas où les orages qui remuent si souvent le sable, aplanissant les collines et comblant les vallées, rendraient ce déplacement nécessaire.

Thomas Illyricus demeura moins d'une année dans ces parages. Un de ses confrères de la maison de Bordeaux arriva après son départ. Depuis, il y eut constamment, jusqu'à la Révolution, un religieux de son Ordre, pour desservir la chapelle. Cette modeste résidence n'était pas un couvent, mais un simple ermitage dépendant, pour le spirituel, de la paroisse de La Teste, située à trois kilomètres plus loin, dans l'intérieur des terres.

A cet humble oratoire les marins du littoral et les pasteurs des landes venaient faire leurs dévotions. Le concours ne cessa de croître, et bientôt l'enceinte fut trop étroite pour la foule des pèlerins.

Un siècle plus tard, en 1624, par les soins du cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, une chapelle en pierres plus spacieuse, et surtout construite plus solidement, remplaça la précédente, tout en conservant le nom de Chapelle des Marins, ou Notre-Dame de Bon-Port.

Si la position avait été fort bien choisie pour la commodité des fidèles, elle présentait, cependant, un inconvénient grave. Poussés par le vent, les sables des dunes voisines s'entassaient peu à peu autour de l'édifice.

En 1719, on dut prendre, d'urgence, des mesures énergiques, pour empêcher son total envahissement. On songea, d'abord, à exhausser les murs de quelques mètres ; puis, en reconnaissant l'inutilité de ce travail, on constata qu'il valait mieux transporter la chapelle. Comment se résoudre, cependant, à ce remède extrême ?...

On hésita, on discuta, on chercha d'autres moyens d'obvier au danger... On essaya de déblayer le terrain, et d'écarter le sable ; mais le terrible ennemi s'élançait constamment à l'assaut, et s'emparait vite de la position, dont on l'avait, un instant, chassé. Nul n'avait deviné encore que cet envahissement, progressif et jusqu'alors irrésistible, ne serait définitivement arrêté que par la création de vastes forêts de pins maritimes.

Inspirées sans doute par de bonnes intentions, ces lenteurs eurent pour résultat de laisser consommer le mal.

Deux ans après, c'était trop tard : la chapelle, entièrement sous les sables, était à jamais perdue.

De toute nécessité, il fallait trouver une autre dune plus abritée, quoique assez rapprochée du rivage, pour que le futur sanctuaire fût visible aux marins, quand ils seraient ballottés par l'océan.

Non loin de l'emplacement primitif, s'élevait une dune plantée de pins et de chênes, couverte d'arbousiers, de mousse et de houx, site à la fois pittoresque et gracieux, dominant le bassin, et d'un accès facile. Les propriétaires en cédèrent volontiers une portion, et les travaux de construction, commencés en 1722, furent terminés dans le courant de l'année suivante.

Longue de vingt-sept mètres et large de neuf, la chapelle pouvait contenir près de trois cents personnes.

Peu à peu les murs se couvrirent d'*ex-voto*, souvenirs reconnaissants de la protection accordée par Marie, tantôt à des marins menacés d'être engloutis dans les abîmes, tantôt à des malades, ou à des affligés. La statue elle-même fut surchargée de cœurs en or ou en argent, expression éloquente de la gratitude pour les faveurs obtenues.

En dehors des jours d'affluence, 25 mars, fête de l'Annonciation, et 26 juillet, fête de sainte Anne, l'endroit était, cependant, toujours un désert, et, à côté de la chapelle, ne se dressaient que quelques pauvres cabanes de pêcheurs. Le Franciscain appelé à desservir le sanctuaire, devait aimer singulièrement la solitude, pour consentir à vivre dans un tel isolement. Sa résidence méritait bien toujours le nom d'Ermitage.

Expulsé par la Révolution, le moine prit le chemin de l'exil, après avoir confié la statue et la chapelle à la piété des marins. Ceux-ci montèrent bonne garde. Ils s'armèrent pour la défense de leur Reine et Maîtresse, et, par leur attitude décidée, firent reculer d'effroi les sectaires envoyés de Bordeaux pour profaner le sanctuaire.

Quand la tourmente révolutionnaire fut passée, le Franciscain, parti en 1792, ne put rentrer dans son ermitage, car la loi qui rendait à l'Église une liberté relative, ne permettait pas encore aux moines de reprendre leur costume et leur genre de vie. Le service du sanctuaire resta donc à la charge du clergé de la paroisse de La Teste, dont l'oratoire des marins avait toujours été considéré comme une annexe.

Malgré le zèle du curé, ses occupations, déjà nombreuses par ailleurs, et la distance qui le séparait de Notre-Dame de Bon-Port, l'empêchèrent de se consacrer suffisamment à cette œuvre, pour rendre la vie au pèlerinage, qui ne fut plus que l'ombre de lui-même pendant un demi-siècle.

Sauf le 25 mars et le 26 juillet, régnèrent en cet endroit, jusqu'en 1854, la solitude et le silence presque perpétuels (1).

(1) G. Souiric, *Notice historique sur la chapelle d'Arcachon*, in-8°, Bordeaux, 1843. — Oscar Dejean, maire de la Teste, *La chapelle de Notre-Dame d'Arcachon. Esquisse historique*, in-12, Bordeaux, 1856. — R. P. Delpeuch, O. M. I., *Histoire de Notre-Dame d'Arcachon et du B. Thomas Illyricus, son fondateur*, in-8°, Bordeaux, 1872.

§ 2

Ville d'été et ville d'hiver.

Le moment arrivait, cependant, où ce triste état de choses changerait d'une façon surprenante. Des plantations de pins maritimes, entreprises sur une vaste échelle, commençaient à produire d'heureux résultats, en fixant les dunes mobiles, et en arrêtant l'envahissement des sables.

En 1857, l'ouverture du chemin de fer de Bordeaux à La Teste, prolongé jusqu'à la mer, révéla au monde des baigneurs la plage magnifique, comme aussi le climat très doux et très salubre d'Arcachon. On y construisit, d'abord, quelques habitations modestes ; puis, des hôtels ; puis, des villas.

Noyau d'une cité naissante, cette agglomération prit rapidement un développement extraordinaire, à tel point qu'elle se crut autorisée à mettre bientôt, en exergue, sur des armoiries qu'elle s'octroya, cette prétentieuse devise : *Heri solitudo, hodie vicus, cras civitas :* Hier solitude, aujourd'hui bourgade, ville demain.

Ce pronostic qui, à la première heure, ne semblait qu'un rêve dérisoire, se réalisa bien plus que n'auraient osé l'espérer ceux qui le formulèrent.

Actuellement Arcachon est une charmante station, fréquentée annuellement par plus de deux cent mille personnes, accourant de diverses provinces de la France et de l'Europe.

Elle comprend deux villes distinctes, quoique juxtaposées et se complétant l'une l'autre : la ville d'été et la ville d'hiver.

La ville d'été, bâtie sur la rive, s'étend le long d'un interminable boulevard de quatre à cinq kilomètres, depuis le cap de l'Aiguillon, à l'est, jusqu'au parc Pereire, à l'ouest. Ses jolies maisons sont capricieusement disséminées dans les jardins à la végétation riante. La pente douce et insensible de sa plage tapissée de sable très fin en fait les délices des baigneurs, que ravissent également la beauté du site et la tranquillité des eaux.

En arrière, sur les dunes, la ville d'hiver, ou ville de la forêt, se compose de plus d'un millier de villas confortables et de gracieux chalets, éparpillés sous les pins, et abrités du vent, de sorte que la température s'y maintient très uniforme. Les médecins recommandent spécialement ce séjour, aux personnes délicates de santé, à cause de la douceur du climat comparable à celui de Nice, et des émanations résineuses des pins, avantage auquel se joint celui de l'air vivifiant de la mer.

— Quoi de plus agréable, écrivait un habitué d'Arcachon ; quoi de plus pittoresque et de plus salubre, que ces bords où vous respirez, à pleins poumons, l'odeur balsamique des pins et des mélèzes, mêlée aux vapeurs de l'algue marine ?

Les âmes rêveuses, méditatives et contemplatives y goûtent, en outre, de particulières émotions.

— Là, poursuit le même auteur, on s'endort et l'on se réveille aux poétiques murmures de la forêt et de la mer, qui ont parfois, entre elles, de ces mystérieux et impressionnants colloques, qu'on prendrait pour

Arcachon. — Ville d'été.

le grand dialogue de la terre avec le ciel.... Et quel saisissement n'éprouve-t-on pas, en face des horizons infinis de l'océan, qu'il soit calme comme un lac sans limite visible, ou agité jusque dans ses profondeurs par la tempête mugissante !...

On se tromperait, en effet, si l'on supposait que le luxe, les amusements et les plaisirs mondains attiraient surtout la foule, soit dans la ville d'été, soit dans la ville d'hiver.

Malgré les efforts de la spéculation qui chercha, de bonne heure, à flatter les passions humaines, pour s'enrichir par des gains illicites, la station balnéaire ou hivernale d'Arcachon paraissait devoir rester spécialement celle des personnes aimant les joies honnêtes et paisibles de la vie de famille. C'était la patrie, par excellence, des enfants qui se forti-

fiaient dans des conditions exceptionnellement salutaires, comme aussi des malades qui recouvraient la santé, dans cette atmosphère purifiée de microbes par le voisinage de la mer et saturée des aromes de la forêt.

§ 3

Les Oblats chargés de la paroisse et du pèlerinage.

En présence du prodigieux développement pris par Arcachon dans le milieu du XIXe siècle, et en prévision de celui bien plus étonnant que de tels débuts présageaient, le clergé de La Teste ne suffisait plus aux besoins du service religieux.

Puisqu'on accourait, de toutes parts, demander la santé du corps à la plage et à la forêt, ne fallait-il pas que l'âme y trouvât son alimentation surnaturelle, et le remède à ses maladies, bien plus redoutables que celles du corps ?

Préoccupé de cet état de choses, le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, gémissait de l'abandon auquel était livrée la chapelle, durant la majeure partie de l'année.

Afin de le faire cesser, il érigea Arcachon en paroisse, le 15 avril 1854. Puis, il institua une Commission, dont le but serait d'étudier les moyens pratiques de construire une belle et vaste église, en rapport avec l'accroissement de la population.

Suivant le plan adopté, cette église, du style gothique du XIIIe siècle, à trois nefs, avec une flèche élancée de soixante-six mètres de hauteur, s'élèverait à côté de l'ancienne chapelle conservée, mais diminuée d'un tiers.

La première pierre en fut posée, le 6 juillet 1856. Néanmoins les travaux ne commencèrent qu'en 1858. Trois ans plus tard seulement, le gros œuvre étant terminé, on put y célébrer les divins offices ; mais les sculptures n'étaient pas même ébauchées, et l'ameublement faisait à peu près totalement défaut.

Ce temple, aux proportions imposantes, réclamait un clergé nombreux et apte à diriger les grandes foules. Le cardinal Donnet savait avec quel succès les Oblats administraient plusieurs des sanctuaires les plus importants de France : entre autres celui de Notre-Dame de Talence, aux portes de Bordeaux ; celui de Notre-Dame de Sion, dans le diocèse de Nancy, dont il avait été le coadjuteur ; celui de Notre-Dame de la Garde, à Marseille, qu'il avait souvent visité. N'étaient-ils pas tout désignés pour la paroisse et le sanctuaire de Notre-Dame d'Arcachon ?

Dès 1856, il s'ouvrit à eux de ce projet ; mais Mgr de Mazenod déclina l'invitation, à cause de la multitude d'œuvres déjà acceptées par lui et qu'il devait fournir de sujets.

Le prêtre séculier, qui, après le refus des Oblats, fut nommé curé de la paroisse, ne répondit pas aux espérances de l'archevêque, ni à celles de la population. Il se jeta dans des spéculations financières, et divisa la ville en deux partis ennemis, ce qui rendit son ministère d'abord très difficile, puis, après quelques années, absolument impossible.

C'est alors que le cardinal, toujours de plus en plus satisfait des Oblats à Talence, et toujours de plus en plus affligé des embarras que lui causait Arcachon en effervescence continuelle, résolut de mettre tout en œuvre, pour réaliser le projet formé depuis longtemps.

— Son Éminence dont le zèle est connu si universellement, et dont la bienveillance pour notre Congrégation s'affirme de plus en plus, écrivait le Supérieur général, nous a appelés à ce poste important avec de si vives instances, qu'il ne nous a pas été possible de résister. Aux nombreux sanctuaires dans lesquels nous nous efforçons de glorifier notre Immaculée Mère, de nourrir la piété des fidèles et de réconcilier les pécheurs, s'ajoutera donc, désormais, celui de Notre-Dame d'Arcachon.

Au comble de ses vœux, et rassuré sur l'avenir, le cardinal installa officiellement les Oblats gardiens du sanctuaire, le 19 juin 1869, avec la mission spéciale de donner au pèlerinage traditionnel l'extension et l'éclat exigés par les circonstances.

L'extension de la piété protégerait une plage que la dissipation menaçait d'envahir. En ce lieu, maintenant, le désert n'existait plus. Une sorte de *ville de villas* remplaçait la solitude. Le bruit des hommes succédait aux mystères du silence. Pendant des mois, chaque année, des légions d'étrangers choisissaient comme séjour ce site incomparable. Dans le double enivrement de la richesse et de la belle nature, combien n'allaient-ils pas être exposés à faire naufrage au sein de la volupté ?...

Mieux connue et mieux honorée, la Vierge sainte les préserverait des orages du cœur, plus dangereux que ceux de l'océan. Elle sauverait les imprudents, trop peu en garde contre les entraînements de la vie mondaine.

Et puisque tant de malades venaient demander aux parfums de la forêt un air plus pur et des forces perdues, quoi de plus naturel que de ranimer en eux la confiance en Celle qu'on invoque comme la *Santé des infirmes ?*

Enfin, au milieu de ce conflit de tous les intérêts, de tous les rangs, de toutes les opinions, et de tant de peuples qui se rencontraient sur les bords du bassin d'Arcachon, quoi de plus urgent que d'élever bien haut

un phare étincelant de lumière éternelle, pour indiquer à tous les voies qui mènent à Dieu ?

Or, c'est par Marie qu'on va à Lui.

Cette acceptation par les Oblats d'un poste hérissé alors de difficultés, fut vue de très bon œil par le clergé du diocèse, qui les appréciait depuis près de vingt ans. On parlait beaucoup de leurs nombreuses missions, prêchées avec tant de fruit dans tout le département de la Gironde, et de leur succès dans l'administration du sanctuaire de Talence.

La plupart des curés des principales paroisses vinrent les visiter, pour les soutenir, les encourager et les féliciter. Ainsi agirent à leur égard plusieurs évêques, parmi lesquels, outre le cardinal Donnet toujours si dévoué pour eux, nous aimons à nommer Mgr Épivent, évêque d'Aire, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, et l'illustre Mgr Mermillod.

Persuadés que plus les dangers sont pressants dans une contrée, plus les moyens de sanctification doivent être puissants, les Oblats voulurent donner au pèlerinage et au sanctuaire un éclat qui attirât l'attention des touristes, même les plus indifférents. Ils étaient convaincus de seconder ainsi les vues de l'infinie Miséricorde, qui se sert souvent de ces manifestations extérieures, pour raviver la ferveur des tièdes, ou pour exciter des pensées salutaires, dans l'esprit de ceux qui s'occupent trop exclusivement des futilités d'ici-bas.

Dans cette jeune cité, où régnaient déjà l'élégance et le luxe, pour éviter que le plaisir ne semblât à un trop grand nombre le but de la vie, ils ne cesseraient de mettre sous les yeux et de faire retentir aux oreilles l'austère recommandation du Sauveur : Cherchez d'abord le royaume des cieux !

Quelques années après l'arrivée des Oblats, le P. de Lacouture, supérieur de la communauté, décrivait en ces termes leur champ d'action :

— Notre ministère ici est une mission permanente, et notre devise *Evangelizare pauperibus misit me* se réalise parfaitement. Dieu sait toutes les misères morales qui se cachent dans ces parages, sous le voile de l'inconnu !... La population résidante qui augmente constamment, est formée d'éléments divers, et, selon le mot de l'Écriture, de toute tribu et de toute nation, *ex omni tribu et natione*. Elle manque donc encore d'homogénéité. Notre tâche en est d'autant plus difficile. De plus, parmi ceux qui la composent, ne manquent pas les spéculateurs qui ont regardé Arcachon comme une mine à exploiter. Chez ceux-là prédominent les intérêts matériels, et ils oublient trop souvent l'*unique nécessaire*. Ce n'est pas à dire qu'ils soient hostiles, car rarement ils ne nous aver-

tissent pas, quand un membre de leur famille est gravement malade.

Dans ce milieu hétérogène, les Pères eurent la sainte joie de réhabiliter bien des unions illégitimes, et de recevoir l'abjuration de plusieurs protestants.

Afin de maintenir la piété, de la développer, et de remédier aux misères de tout genre, ils établirent diverses Œuvres dans la paroisse.

1° L'Association de la garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Les réunions avaient lieu tous les premiers vendredis de chaque mois, et présentèrent bientôt un caractère des plus édifiants.

2° La Congrégation des Enfants de Marie. Son but était de faciliter aux jeunes filles la persévérance dans la vertu, en cultivant dans leurs âmes la dévotion envers la Vierge Immaculée, leur Mère et leur Modèle, et en les éloignant des plaisirs dangereux. Outre les jeunes filles, beaucoup de personnes du monde assistaient à l'instruction familière et pratique qui leur était faite, presque tous les dimanches, à l'issue des vêpres.

3° La Société des Dames de charité, et, pour les hommes, celle des Conférences de Saint-Vincent de Paul. L'une et l'autre rendirent des services considérables sous tous rapports.

Quant à la population flottante, toujours grandissante, elle continuait à se composer surtout de gens calmes. Ce qu'on est convenu d'appeler le *demi-monde*, ou le *monde des plaisirs* ne s'y plaisait pas longtemps, et n'y revenait guère.

Au contraire, le sanctuaire de la Vierge miraculeuse, qui se prêtait si bien au recueillement, constituait un attrait de plus pour les familles étrangères, foncièrement chrétiennes. Elles étaient heureuses de s'y agenouiller souvent, et ne le quittaient pas, sans le désir d'y retourner. L'ancienne et la nouvelle chapelle formaient ainsi le centre d'un pèlerinage quotidien et ininterrompu.

La fête de l'Annonciation, toujours si chère aux marins, se célébrait avec un éclat spécial.

Dès la veille au soir, on les voyait devant l'autel, tenant en main un cierge allumé, symbole de leur foi, de leur confiance et de leur amour envers Marie.

Avec quelle ferveur ils répétaient, après le prêtre, ces invocations suppliantes :

Étoile de la Mer, guidez le matelot sur l'abîme, et conduisez-le au port !

Cause de notre joie, consolez ceux qui pleurent !

Secours des chrétiens, protégez-nous !

De votre trône sacré, soyez toujours la Mère de la grâce et la Dispensatrice des trésors célestes !

Au point du jour, le 25 mars, la foule affluait de tous côtés. Des centaines de barques sillonnaient la rade, et déposaient sur le sable du littoral des flots de pèlerins.

Non moins ardents accouraient les bergers des landes.

Durant toute la matinée, des messes se succédaient ; et, chaque fois que commençait le saint sacrifice, la foule se renouvelait dans le sanctuaire, nombreuse et compacte.

A dix heures, les Pères, accompagnés du clergé des paroisses environnantes, se rendaient en procession vers le rivage, au son des cloches et de l'*Ave maris stella !*

Là, sur un petit tertre que les lames venaient quelquefois baigner, et autour d'une croix gigantesque, se rangeaient tous les marins, non seulement de la ville d'Arcachon, mais aussi des autres localités échelonnées le long du bassin : ceux d'Arès, d'Andernos, de Guyan, de Mestras, de La Tertre, etc.

Nulle marque de respect humain, sur ces visages bronzés par le soleil et hâlés par la tempête. Lorsqu'on est exposé, comme ces hommes énergiques, à rencontrer la mort, en affrontant les vagues furieuses de l'océan sur un frêle esquif, on éprouve le besoin de se confier à Dieu, et de remettre son propre sort entre les mains de la Vierge toute-puissante.

Un prêtre leur adressait une chaleureuse allocution respectueusement écoutée ; puis, l'officiant appelait sur la grande mer qui s'agitait au loin, et sur les barques amarrées tout près, la protection du Dieu qui commande aux ouragans.

Quelle émotion attendrissante s'emparait des innombrables spectateurs de cette scène, lorsque, au milieu d'un profond silence, le bras du ministre du Seigneur s'étendait pour bénir et les barques mollement balancées par une légère houle, et les marins dont la tête découverte s'inclinait !

Des larmes coulaient de tous les yeux, car on se souvenait que beaucoup de ces rudes pêcheurs, plusieurs fois surpris par la tourmente, n'avaient dû leur salut qu'à un miracle. Bientôt ils auraient à courir encore les mêmes dangers, et ils se recommandaient à Celle dont ils avaient déjà, en maintes circonstances, expérimenté le crédit auprès du Maître souverain des éléments déchaînés.

Très solennelle aussi était la fête de sainte Anne, le 26 juillet ; mais, alors, comme on était favorisé par la belle saison, le soir, vers quatre heures, avait lieu une *procession nautique*, dont l'annonce seule attirait des multitudes, tant le spectacle était alléchant, et même produisait une sorte de fascination.

Cinq cents barques pavoisées recevaient le clergé et les fidèles.

Sur l'une d'elles était placée la statue de la Sainte Vierge, entourée de jeunes filles vêtues de blanc.

De tous côtés retentissaient des acclamations et des cris d'enthousiasme.

Un bateau à vapeur, chef de file, entraînait après lui, en lui faisant décrire, sur les flots paisibles, les évolutions les plus capricieuses, cette ligne interminable d'embarcations surchargées de groupes variés et élégants, tandis que résonnaient alternativement de pieux cantiques et les hymnes sacrées de la liturgie, ou que les fanfares d'Arcachon et de La Teste remplissaient les airs de leurs accents les plus harmonieux.

Spectacle inoubliable, dont les multiples détails servaient longtemps de thème inépuisable aux conversations, et dont le souvenir peuplait l'imagination des plus ravissants tableaux.

Chaque année, les exercices du mois de Marie attiraient aussi un concours de plus en plus considérable, qui montrait combien profondément s'enracinait, dans le cœur de la population fixe et flottante, la dévotion envers la Très Sainte Vierge.

Les Oblats n'étaient donc pas déplacés sur ce coin de terre que la Reine du ciel avait choisi, depuis des siècles, pour un de ses domaines privilégiés, et où elle ne cessait de répandre d'abondantes faveurs. Tout en propageant son culte, ils recueillaient une ample moisson d'âmes.

De ce progrès dans la piété le temple matériel se ressentit. En quelques années, l'église, quoique récemment bâtie, devint insuffisante.

Après l'avoir embellie de toutes manières, les Oblats durent songer à l'agrandir. Ils la doublèrent par l'addition d'un transept, d'un avant-chœur et d'une vaste sacristie. Le raccord de la partie nouvelle avec l'ancienne fut si habilement opéré par l'architecte, M. Alaux, que tout l'édifice, gardant un cachet évident d'unité, paraissait avoir été construit en même temps.

A l'intérieur, l'ornementation ne laissa rien à désirer : sculptures, peintures, vitraux aux fenêtres et aux rosaces, non seulement des nefs de l'église, mais aussi de la sacristie ; parquets bituminés, etc...

Sur ces grandes verrières se détachaient en couleurs les armoiries de Pie IX, de Léon XIII, du cardinal Donnet, de Mgr Guibert, de la Congrégation des Oblats et de la ville d'Arcachon.

De nombreux enfants de chœur à la tenue parfaite et exécutant avec ensemble les cérémonies, une maîtrise avec laquelle, de l'avis unanime, bien peu auraient pu rivaliser pour la suavité des chants, donnaient aux offices une splendeur de cathédrale qui charmait les assistants, de plus en plus affectionnés à ce beau sanctuaire de Marie.

On conservait à côté, néanmoins, la vieille chapelle obscure, mais toujours vénérée comme une relique, et les pèlerins y affluaient aussi. Les *ex-voto*, témoignages de la reconnaissance, s'y multipliaient sous la forme la plus gracieuse : celle de cœurs en vermeil ou en argent. La Vierge miraculeuse en est toute revêtue, comme d'un manteau resplendissant, tissé par l'amour filial.

CHAPITRE VIII

Saint-Andelain

1869-1879

§ 1

Effervescence populaire et menaces d'apostasie.

Bourg d'une vingtaine de maisons, minuscule chef-lieu d'une commune de mille âmes dispersées en dix hameaux, tel est Saint-Andelain. Placé près de la limite qui sépare le département de la Nièvre de celui du Cher, à trois kilomètres au nord de Pouilly, station du chemin de fer de Paris à Lyon par le Bourbonnais, il occupe le sommet d'un mamelon très pittoresque, d'où le regard s'étend au loin sur les riches campagnes du Nivernais et du Berry, qui bordent, des deux côtés, le cours sinueux de la Loire.

A un quart d'heure de distance, sur le versant méridional, est le château du Nozet. Son propriétaire, le comte Edmond Lafond, était un écrivain catholique distingué, dont le beau talent se consacra à l'étude des monuments de Rome et de l'Italie.

Les populations environnantes étaient, en 1869, plutôt indifférentes pour les croyances et les pratiques religieuses. Elles ne subissaient que trop l'influence du voisinage de Sancerre, sous-préfecture du département du Cher.

Bâtie sur une colline escarpée, de trois cents mètres d'altitude, qui domine la rive gauche de la Loire, cette vieille ville avait dû à sa position d'être longtemps, durant les guerres de religion, un des boulevards du calvinisme, qui survivait encore dans ses murs. Pour ce motif, on l'avait surnommée « la Petite Rochelle ».

Désireux d'opposer une digue à l'envahissement des mauvaises doctrines, le comte Lafond, après avoir fondé une école pour l'éducation chrétienne des jeunes filles, s'entendit avec Mgr Forcade, évêque de Nevers, pour assurer à ce diocèse des missions populaires et gratuites, dont le soin serait confié aux Oblats de Marie-Immaculée.

Dans ce but, il promettait une rente annuelle de quatre mille francs, et s'engageait à contribuer, pour une large part, à la construction d'une maison de communauté, sur un terrain qu'il achèterait.

En attendant que cette bâtisse fût achevée, les Pères, dont l'un aurait le titre de curé, logeraient provisoirement dans l'étroit presbytère paroissial.

A cette nouvelle, vif émoi dans la population.

Prévoyant le coup fatal que cette mesure, inspirée par le zèle, porterait à son funeste empire sur les âmes, le démon déchaîna une violente tempête dans les esprits.

C'était le moment des élections pour le Corps législatif. Afin d'obtenir une forte majorité dans la commune, le candidat démocrate exploita habilement l'incident. Il ne cessa de répandre les calomnies et les outrages, en invectivant contre ces étrangers au diocèse, qu'on voulait imposer aux habitants de Saint-Andelain, disait-il, pour les maintenir en dehors du mouvement de régénération politique et sociale, qui faisait palpiter la France entière d'une extrémité à l'autre. Cette agitation des masses présageait, selon lui, l'aurore d'une révolution salutaire et bienfaisante, pour les honnêtes travailleurs qui ont tant de peine à gagner leur pain quotidien, et que l'aristocratie, unie au clergé, voudrait courber éternellement sous le joug honteux des antiques superstitions...

— Ces moines, ennemis du peuple, s'écria-t-il, un jour, viennent dans le pays pour y rétablir la dîme, l'esclavage, l'inquisition, la torture, les auto-da-fé !... On a pu imposer cette tyrannie à nos malheureux ancêtres, durant le moyen âge, sombre temps d'ignorance et de barbarie ; mais, à notre époque, au siècle de la lumière, de la science, de l'émancipation et de la liberté, les citoyens de Saint-Andelain, conscients de leurs droits, de leur force et de leur dignité, doivent se lever comme un seul homme, pour opposer une barrière infranchissable à la *monacaille* envahissante !...

Suivant le mot de Boileau,

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire...

Dans l'occurrence, les sots furent assez nombreux, car un tonnerre d'applaudissements salua cette éloquente péroraison, tandis que le démagogue, après avoir débité, d'une voix pleine d'émotion factice, cette période ronflante, s'asseyait en s'épongeant la figure avec son mouchoir.

Surexcités au plus haut point, les habitants jurèrent de lutter énergiquement, pour écarter de la contrée, la dîme, l'inquisition et autres épouvantails de ce genre... Ce qui les révoltait surtout et les rendait furieux, c'était la perspective des auto-da-fé, quoique bien peu eussent été capables de préciser en quoi consistait ce terrible engin de guerre...

Mais ce devait être quelque chose de bien affreux, à en juger par le ton avec lequel l'orateur, « ami du peuple », avait prononcé ce mot cabalistique et sinistre, en l'accompagnant d'un regard angoissé.

Les choses en étaient là, quand les premiers Oblats destinés à Saint-Andelain, trois Pères et deux Frères convers, arrivèrent à Nevers, le 19 juin 1869. L'accueil que leur firent, dans cette ville, les autorités religieuses et civiles fut des plus bienveillants ; mais ils perçurent déjà dans les conversations un écho lointain de ce qui les attendait.

Seulement à demi-mots, on les avertissait de l'orage qui grondait à l'endroit vers lequel ils avaient à diriger leurs pas.

Au dernier instant, cependant, Mgr Forcade prit séparément le P. Mouchette, supérieur de la future communauté, et lui parla de la réception que lui préparaient les habitants de la paroisse.

— Elle sera peu agréable, dit-il ; mais ne vous laissez pas décourager : il y va du salut des âmes.

A Pouilly, le vénérable doyen leur souhaita la bienvenue, mais les renseigna plus explicitement. Déjà le mot « *protestantisme* » avait été lancé par les meneurs. On craignait que les têtes exaltées en vinssent à cet excès, d'apostasier ouvertement et de passer à l'hérésie.

Le soleil était couché, lorsque les Pères entrèrent à Saint-Andelain. Les quelques personnes qu'ils rencontrèrent, semblaient les fuir comme des pestiférés.

Quand, le lendemain, pour faire connaissance avec leurs ouailles, ils essayèrent de traverser le bourg, ils ne purent avancer qu'au milieu des huées et des injures, qui partaient de tous côtés, et principalement des cabarets, où ils voyaient des groupes d'hommes s'agiter d'une manière menaçante.

On sut bientôt que le conseil municipal avait envoyé au sous-préfet de Cosne une pétition revêtue de plusieurs signatures, pour demander que les « intrus » fussent expulsés du presbytère, propriété communale dont les moines n'avaient pas le droit de s'emparer. Cette démarche était une preuve de plus de la gravité de la situation.

Promptement la réponse vint de la sous-préfecture.

— L'un de ces Messieurs étant régulièrement constitué curé de la paroisse par l'évêque, y était-il dit, a incontestablement le droit de loger au presbytère, et d'y admettre ses amis, comme bon lui semble.

Contrariés par cette solution, les conseillers municipaux se décidèrent à exécuter eux-mêmes leur dessein hostile, puisque l'autorité supérieure refusait de s'en mêler.

A l'issue d'une délibération, il fut décrété que, le dimanche suivant,

lorsque les Pères seraient à l'église, on s'emparerait du presbytère, on en fermerait les portes ; puis, si les intrus ne voulaient pas déguerpir de bon gré, on les expulserait du territoire de la commune.

Mis au courant de ce complot, les intéressés en informèrent l'évêché, qui en référa au pouvoir civil.

Dès cinq heures du matin, le sous-préfet de Cosne paraissait à Saint-Andelain, le dimanche fixé pour l'exécution, accompagné du commissaire de police. En termes très clairs, il avertit le maire qu'il ferait arrêter les signataires de la pétition qu'il avait entre les mains, à la moindre tentative de violence contre le curé légitime et ses amis.

— Eh bien ! soit ! répondirent en maugréant le maire et ses adjoints. Que ces moines gardent le presbytère, si la loi le leur concède ; mais aucun des habitants ne mettra plus les pieds à l'église. Tous, nous nous ferons protestants. Nous appellerons un ministre, et nous bâtirons un temple.

Sur ce, comme argument péremptoire, le 3 juillet, les conseillers municipaux envoyèrent, en bloc, leur démission à la préfecture.

Le lendemain, des énergumènes qui affirmaient parler au nom de la population, adressèrent à l'évêque une lettre, dont voici quelques fragments caractéristiques :

— Nous sommes extrêmement surpris et profondément affligés, Monseigneur, de la mesure décrétée à notre égard et que rien ne justifie : l'envoi de prêtres, moines ou jésuites, destinés à fonder ici une communauté... Nous vous exposons que, jusqu'à ce jour, nous avons suivi la religion de nos ancêtres, quoique à côté de nous se professe la religion réformée. Cependant, nous n'hésitons pas à vous avertir que, si cette incroyable et injuste mesure devait durer plus longtemps, nous nous verrions dans la nécessité d'abjurer notre foi...

Voici, maintenant, quelques extraits de la réponse que Mgr Forcade fit aux habitants, par l'entremise du maire :

— Je vous avouerai que j'ai lu et relu cette lettre, sans pouvoir la comprendre... D'abord, les prêtres que j'ai envoyés à Saint-Andelain ne sont ni moines, ni jésuites, comme vous le supposez. Particulièrement chargés des prédications extraordinaires dans les villes et les campagnes, ils sont tout simplement ce qu'on appelle des missionnaires diocésains, comme il en existe dans la plupart des diocèses de France, où ils sont partout populaires...

Le nouveau curé appartient, il est vrai, à la même Compagnie, mais il n'en reste pas moins maître du service de la paroisse, autant que n'importe quel curé. C'est un arrangement établi en beaucoup d'autres endroits, et notamment près de vous, à Pontigny, dans le diocèse de Sens... Le curé ayant légalement la disposition du presbytère, s'il lui

plaît d'inviter chez lui des confrères, c'est manifestement son droit...

D'ailleurs, cet état de choses ne durera pas. Les missionnaires doivent se procurer bientôt une maison, et ils l'habiteront, du droit qu'ont tous les citoyens d'habiter sous leur toit, en tel lieu qui leur convient...

Ces explications, aussi franches que simples, vous rassureront, je l'espère, et vous feront sans doute apprécier, à leur juste valeur, des excitations qui vous viennent, je le sais, du dehors. Soyez bien persuadés que les plus innocents de ceux qui vous excitent, se permettent, pour le moins, de vous plaisanter cruellement. Je vous estime de trop honnêtes gens et de trop bons chrétiens, pour admettre que, cédant à un mouvement irréfléchi d'irritation, vous soyez capables de devenir si gratuitement apostats de la foi de vos aïeux...

Lue au conseil municipal, cette lettre y souleva une violente tempête, et l'on décida de ne point la communiquer aux habitants.

Instruit de cette obstination, le Supérieur général proposa à l'évêque de retirer les Oblats.

— Nous ne voulons pas, disait-il, être, pour cette population, trompée et égarée, une pierre d'achoppement, ni l'occasion de troubles et de défections.

Le prélat ne fut pas de cet avis, mais déclara, au contraire, son intention d'aller lui-même à Saint-Andelain, pour calmer les esprits, et les éclairer.

Il vint, en effet, le dimanche, 8 août, une demi-heure avant la grand'-messe. Prévenus de son arrivée, les habitants s'abstinrent, pour la plupart, de paraître à l'église. Néanmoins, l'évêque fit le prône et s'appliqua à battre en brèche tous les préjugés. Les rares auditeurs espacés au pied de la chaire, prirent ses paroles en mauvaise part, et s'en offensèrent même.

Dans l'espérance de ramener la population à de meilleurs sentiments, en se mettant directement en contact avec ceux qui avaient le plus d'influence, Mgr Forcade pria le maire de convoquer le conseil municipal. On n'osa lui refuser ce qu'il demandait si poliment ; mais sa voix n'éveilla aucun écho sympathique au sein de cette assemblée si mal disposée.

A toutes ses considérations, les plus raisonnables comme les plus convaincantes, on répondait par le sempiternel refrain :

— Nous ne voulons pas de ces Missionnaires ; nous rougissons d'avoir près de nous des hommes pareils !...

Et comme l'évêque s'efforçait de montrer le mérite et les qualités de ceux que l'on repoussait ainsi, avant même de les connaître, on lui déclara qu'on le rendait responsable de toutes les calamités que le pays aurait à déplorer bientôt.

— Nous passerons tous au protestantisme, et c'est vous qui en serez la cause.

Malheureusement ce n'étaient pas, là, de vaines menaces. Le soir du même dimanche, il y eut du vacarme à l'église, et l'on brisa une statue de la Sainte Vierge, qui se trouvait dans le voisinage.

Trois jours après, une quinzaine de paroissiens se rendirent à Sancerre. En l'absence du ministre, ils furent reçus par son vicaire, vétérinaire de profession, qui les renvoya munis de ses conseils et armés d'une Bible.

Ces conseils étaient d'obtenir que le maire expédiât à Paris une pétition signée des principaux habitants, pour se plaindre de la prétendue violence que l'évêque faisait à la population, en lui imposant des hommes qu'elle ne voulait pas.

Entre temps, le ministre de Sancerre étant retourné de voyage, vint à Saint-Andelain, le 29 août, pour inaugurer le culte protestant. Son entrée dans le bourg fut un vrai triomphe.

On le conduisit dans un champ presque contigu à l'église. Une estrade était préparée. Il y monta, et, du haut de cette chaire improvisée, il promena un regard satisfait sur les nombreux assistants, qui, eux-mêmes, semblaient si heureux de le voir. Le maire se tenait à sa droite, et le commissaire de police à sa gauche.

— Voilà donc, mes amis, dit-il, en souriant d'un air paternel de faux apôtre, voilà donc ces révoltés de Saint-Andelain !... On me les dépeignait comme des loups... mais ce sont des agneaux !...

Des applaudissements nourris répondirent à cette gentillesse et à ce compliment.

Après cet exorde, le ministre croisa les mains dans une sorte d'extase, leva les yeux au ciel, et commença son discours. Ce fut naturellement une série d'attaques contre le catholicisme et la glorification de la Réforme.

Le 12 septembre, le ministre revint, assisté de deux acolytes, et, cette fois, la réunion eut lieu dans une grange.

— Il y a du foin et de la paille, dit le commissaire de police... Du moins, nous ne mourrons pas de faim !...

Fortifiés par l'espérance d'une nourriture si alléchante, les assistants discutèrent sur l'opportunité de construire un temple, au plus tôt.

La solution définitive fut ajournée... après les vendanges.

Cette perspective, en effet, n'était pas des plus séduisantes... La pensée d'être obligés, dans un avenir prochain, de délier les cordons de la bourse, et d'en extraire des sommes relativement considérables, pour

contribuer à l'érection de l'édifice indiqué, refroidissait sensiblement l'enthousiasme de ces paysans pour la prétendue Réforme...

Au récit de ces événements que lui adressa le P. Mouchette, Mgr Forcade répondit :

— Selon toutes les apparences, le mouvement protestant est terminé ; ou, s'il ne l'est pas encore complètement, il n'ira pas plus loin. Notre tâche, maintenant, est de réparer le mal qu'il a produit. Vous et vos Pères, vous y réussirez évidemment mieux qu'un pauvre curé isolé. En tout cas, vous nous en dédommagerez amplement par le bien que vous accomplirez dans le diocèse, si vous restez ; mais, si vous vous en alliez, ce serait le triomphe du mal pur et simple, sans dédommagement aucun.

A chacune de ses visites subséquentes, en effet, le ministre ne put manquer de s'apercevoir que son étoile pâlissait.

D'autre part, la patience héroïque et l'inaltérable douceur des Pères, durant cette période si pénible, leur acquirent les sympathies de tout ce qu'il y avait de bien pensant dans la contrée.

La suspension des hostilités imposée aux meneurs par les travaux des vendanges fut favorable à la bonne cause. Le temps calma cette effervescence fébrile, et amena les personnes les plus influentes à apprécier plus sainement la situation. Chaque jour augmentait le nombre de ceux qui se rapprochaient du curé et de ses confrères.

Tous avaient à un haut degré le culte des morts. C'était l'une des rares pratiques religieuses ayant survécu à tant d'autres plus essentielles encore. La fête de la Toussaint manifesta visiblement ce sentiment enraciné si profondément dans les cœurs. En cette circonstance, la majeure partie de la population reparut à l'église.

Pour relever son prestige qui diminuait de plus en plus, le ministre tenta un coup d'audace, et écrivit au maire que, désormais, il réunirait ses adeptes dans l'école communale des garçons.

Le jour même de la fête patronale de Saint-Andelain, il voulut inaugurer cette nouvelle méthode. Il en espérait de grands résultats, car il pourrait, du moins pour longtemps, se passer de temple. Cette combinaison, pensait-il, lui ramènerait certainement la bienveillance de ceux qui hésitaient à ouvrir leur bourse, pour la construction de cet édifice.

Mais, depuis, les idées avaient changé, et ce n'était plus l'unique motif qui refroidissait l'enthousiasme à son égard. D'autres, plus élevés et plus surnaturels, intervenaient, à leur tour.

Quand, escorté d'une quarantaine d'hommes, le ministre se présenta devant la maison d'école, il trouva sur le seuil l'instituteur laïque, entouré

du commissaire de police et du garde champêtre, qui lui barraient le passage.

— J'ai le droit d'entrer, dit-il avec arrogance, car j'ai écrit au maire, et j'ai avec moi plusieurs membres du conseil municipal.

— Et moi, répondit l'instituteur, j'ai des ordres positifs : vous n'entrerez pas !

— Des ordres !... et de qui donc ?...

— Vous n'avez pas qualité pour me poser une question de ce genre, et je n'ai rien à vous révéler à ce sujet.

— Du moins, je prononcerai mon discours du haut de cette marche... l'assemblée se tiendra dehors.

— Non, monsieur, vous devez laisser ma porte libre.

Après ce dialogue aigre-doux, le commissaire de police et le garde champêtre sortirent, au pas de charge, en criant :

— Messieurs, la distance légale !... Le tour du volet !... le tour du volet !... à deux mètres !...

Et ils refoulèrent tous les manifestants.

Le pauvre ministre comprit, cette fois, qu'il avait fait fausse route. Il se retira.

Piteusement, il traversa le bourg,

Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

A chaque détour du chemin, il perdait quelques-uns de ses adeptes, satisfaits de s'échapper par la tangente.

Cette journée marqua deux événements heureux : la défaite du ministre et l'opposition au protestantisme franchement déclarée par le maire.

§ 2

Triomphe de la grâce.

A partir de ce moment, les progrès de la bonne cause s'accentuèrent sans cesse.

Pour se mettre en rapport plus intime avec les paroissiens, dont beaucoup étaient à une assez grande distance de l'église, le P. Mouchette leur annonça qu'il se chargeait seul de la fatigue du chemin, et qu'il irait les trouver chez eux. Il indiqua, dans chaque hameau, une maison, ou une grange, dans laquelle il prêcherait et réciterait la prière du soir.

Tous les jours, il partait avec son sacristain armé d'une grosse clochette, et allait de porte en porte, faire connaissance avec les habitants.

Quand la nuit était venue, et que tous les travailleurs étaient de retour des champs, la clochette parcourait le hameau, et chacun arrivait à l'endroit fixé.

Ce moyen réussit au delà de toute prévision. Les mères apportaient leurs enfants, pour qu'ils ne fussent pas privés du bienfait de la réunion. Les hommes étaient aussi empressés que les femmes.

Par les consolations qu'il goûta, le zélé missionnaire fut grandement récompensé des fatigues énormes que cet apostolat entraînait pour lui.

Il se convainquit ainsi, de ses propres yeux, que la population, prise en masse, était bonne et honnête. Sans être remarquable au point de vue religieux, on ne pouvait pas dire qu'elle fût hostile, ni même indifférente. Sous certains rapports, elle donnait des espérances fondées.

De toutes ces constatations il résultait, avec évidence, que l'opposition rencontrée par les Pères, au début, provenait surtout de la malice d'étrangers ambitieux et sans scrupules, dont les mensonges et les intrigues avaient surpris et égaré ces braves gens.

A la suite de ces visites souvent réitérées, la plupart d'entre eux, appréciant de plus en plus le P. Mouchette, à mesure qu'ils le voyaient de plus près, s'attachèrent réellement à lui. On l'accueillait avec plaisir ; on lui témoignait de la confiance en toute occasion, et on l'appelait, dès qu'il y avait un malade.

Sentant que la partie était perdue pour lui, le ministre, avant de s'avouer vaincu, voulut essayer de l'argument qu'il croyait le plus persuasif : l'argent. Il en promit aux familles pauvres qui lui apporteraient leurs enfants pour les faire baptiser, ou aux jeunes gens qui consentiraient à être mariés par lui.

Démarches, prières, menaces, offres de secours, miroitement des pièces d'or : tout fut inutile. Ces tentatives ne lui gagnèrent personne. Au contraire, elles révélèrent plus clairement la sincérité de la conversion de ceux qui, un instant égarés, s'étaient tournés vers lui.

Le maire lui-même, autrefois si ardent pour protestantiser ses administrés, déployait maintenant un zèle louable pour les maintenir dans la bonne voie.

Une seule fois seulement, le ministre ayant réussi, par le don d'une somme assez ronde, à obtenir d'enterrer l'enfant mort-né d'un pauvre vigneron malade, crut l'occasion excellente de violer le cimetière catholique par une cérémonie sacrilège. Mais le maire s'y opposa formellement.

— Qu'on enfouisse ce cadavre, commanda-t-il, dans le lieu réservé aux suicidés !

Cette décision du premier magistrat de la commune ébranla ceux qui étaient encore un peu hésitants.

— C'est un enterrement de bête, disaient-ils : la religion n'y a aucune part. Nous ne voulons pas qu'il en soit ainsi pour nous, ni pour les nôtres !

Régulièrement le Père curé faisait le catéchisme. Les enfants y venaient assidûment, et les parents se montraient extrêmement touchés du soin qu'il mettait à les instruire. Quelques mois après, la première communion fut célébrée solennellement. Ce jour-là, enfants et grandes personnes brûlèrent avec entrain les livres hérétiques dont on avait inondé le pays.

Les protestants ayant pour spécialité de blasphémer la Sainte Vierge, le P. Mouchette, dans un esprit de réparation, donna un éclat tout particulier aux exercices du mois de Marie. Il était heureux d'exalter, devant ses auditeurs attentifs, les grandeurs et les privilèges de notre Immaculée Mère. Sa parole fut goûtée, et produisit des fruits de salut.

Durant tout l'hiver de l'année suivante, la variole sévit à Saint-Andelain, comme dans de nombreuses localités de la France. Le dévouement héroïque des Pères, dans ces douloureuses circonstances, acheva de leur gagner les cœurs.

A leur ministère du jour et de la nuit auprès des malades, ils ajoutèrent, en l'absence des médecins, des conseils et des remèdes pour la santé du corps ; Dieu bénit visiblement leur action, car, sur plus de deux cents malades soignés par eux, ils n'eurent à déplorer que douze décès.

Après la disparition de la terrible maladie, quelques mauvaises têtes des environs les dénoncèrent au parquet de Cosne, pour exercice illégal de la médecine. Le tribunal demanda des renseignements ; mais la réponse du maire fut si claire et si péremptoire, que les juges conclurent qu'il n'y avait pas lieu à poursuites.

— J'en fus presque peiné, écrivait à ce propos le P. Mouchette, car la population était prête à nous défendre, et au besoin à payer les frais du procès.

Deux ans plus tard, le P. Mouchette écrivait encore :

— La population de Saint-Andelain qui nous avait jugés d'après des calomnies habilement répandues, nous a vus à l'œuvre. Elle a réformé son jugement ; elle nous estime et nous aime... Aujourd'hui, elle comprend si bien notre dévouement, qu'elle considérerait comme une calamité publique le malheur de nous perdre.

§ 3

Fondation d'un pèlerinage en l'honneur de la Sainte Vierge.

Afin d'accentuer ce mouvement de conversion, déjà si consolant, et pour en assurer la persévérance, les Pères, de concert avec la famille du comte Lafond, érigèrent, dans l'église paroissiale, un sanctuaire à Notre-Dame de la Salette. Cet autel, magnifiquement orné, devint un lieu de pèlerinage, non seulement pour les habitants de Saint-Andelain, mais aussi pour ceux de tout le canton. Bientôt également un grand nombre de paroisses des diocèses de Nevers et de Bourges prirent l'habitude de s'y rendre processionnellement, ainsi que diverses institutions, telles que petits séminaires, collèges, pensionnats, patronages de jeunes gens, etc.

La principale fête du pèlerinage fut fixée au dimanche après le 19 septembre, anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge sur la montagne de la Salette.

En 1873, elle fut présidée par Mgr Grandin, venu de nos missions d'Amérique, pour assister au Chapitre général de la Congrégation. L'église n'étant pas assez vaste pour contenir les légions de pèlerins, dont les bannières s'agitaient sous un beau soleil, la famille Lafond, toujours ingénieusement charitable, ouvrit son parc seigneurial, qui offrait à la foule, avec l'ombre et la fraîcheur des arbres séculaires, un délicieux asile pour entendre la messe.

C'est donc vers ce bois touffu que se dirigea l'immense procession. Spectacle grandiose et ravissant !... Ces longues files de pèlerins, de tant de paroisses diverses, se déroulaient sur le chemin sinueux du coteau, et s'avançaient au chant des cantiques.

Vers onze heures, la messe commença avec les splendeurs d'un office pontifical, car tout avait été minutieusement prévu pour cette imposante cérémonie : superbe autel gracieusement dressé au milieu de gros chênes, disposés de telle sorte qu'ils formaient comme les colonnes de cinq grandes nefs aux épaisses voûtes de verdure ; au-dessus de l'autel, dais richement brodé d'argent et d'or ; en avant, trône épiscopal, recouvert d'étoffes précieuses ; sur le sol, tapis aux vives couleurs ; partout des guirlandes, des fleurs en abondance ; des milliers d'oriflammes suspendues aux branches, et mollement balancées par une brise légère.

Ravis, les pèlerins se rangèrent autour de l'autel brillamment illuminé. Ils se sentaient à l'aise dans ces larges allées, sous ces hautes voûtes de feuillage que la nature avait tendues au-dessus de leurs têtes. C'était comme un temple majestueux préparé par la Providence.

Tandis qu'ils admiraient ces merveilles, leurs oreilles étaient charmées par des accents harmonieux, une joie surnaturelle envahissait délicieusement leurs cœurs, et leurs yeux se mouillaient de douces larmes.

Dans l'intervalle de la grand'messe et des vêpres chantées aussi dans le parc, le sanctuaire béni de Notre-Dame de la Salette ne désemplit pas un instant. On y priait, on y brûlait des cierges, on se pressait dans la sacristie, pour se faire inscrire à la confrérie qui, à la seconde année de son institution, comptait déjà deux mille cinq cents membres.

Chaque année, en cette occasion, l'affluence était telle, qu'il fallut toujours célébrer les offices en plein air. L'église n'aurait pas contenu le quart des fidèles accourus.

— Qui eût jamais pensé autrefois, disait un curé dans sa stupéfaction, que j'amènerais, un jour, ma paroisse en pèlerinage à Saint-Andelain, naguère encore si indifférent à toute pratique religieuse !... *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris !* Ah ! c'est bien, là, un prodige opéré par la droite du Tout-Puissant !

Parmi les paroisses le plus souvent représentées à ces pieuses réunions, notons, pour le diocèse de Nevers, celles de la Charité, Pouilly, Tracy, Mêves, Garchy, Sully, Saint-Laurent, Donzy, Cosne, Cessy, Alligny, Myennes, Neuvy, Pougny, Entrains, etc. ; pour le diocèse de Bourges, celles de Sancerre, Veaugues, Bué, Verdigny, Saint-Satur, Saint-Bouize, Chavignolles, Ménétréol, Sury-en-Vaux, etc.

Tous ces visiteurs qu'animait le même sentiment, se rencontraient dans une touchante fraternité, digne de l'âge d'or du christianisme. La diversité des chants ajoutait un charme de plus à la sainte union des âmes dans la même prière.

Le soir, les multitudes ne quittaient cette colline, désormais sanctifiée à leurs yeux, qu'avec le désir d'y revenir, pour y savourer encore les ineffables délices de cette inoubliable et si émotionnante manifestation de foi.

Ces affluences, toujours grandissantes, rendaient nécessaire la construction d'une nouvelle église assez vaste pour les contenir. Ce projet, qui éveillait chez tous d'ardentes sympathies, se réalisa grâce à l'inépuisable générosité du comte Lafond et de sa famille.

A ce bel édifice, terminé en 1877, rien ne manqua : nefs spacieuses ; vitraux superbes ; lustres étincelants ; deux chapelles de pèlerinage d'un goût artistique très prononcé, l'une dédiée à Notre-Dame de la Salette, l'autre à Notre-Dame de Lourdes ; ornements précieux, chasubles, dalmatiques, chapes en drap d'or avec broderies en soie, travail de la comtesse

Lafond ; splendides candélabres, placés de chaque côté du maître-autel sur des colonnes de pierre finement sculptées ; remarquables stalles du chœur ; riche table de communion, etc. Tout fut réuni pour donner à cette maison de Dieu un caractère de magnificence qui attirât les âmes.

Ainsi s'ajouta un nouveau sanctuaire à ceux, si nombreux déjà, que les Oblats avaient l'honneur de desservir à la gloire de leur Mère Immaculée. Il fut, comme les autres, une source abondante de conversions, car les confessionnaux y étaient assiégés. Comment supposer que la Sainte Vierge prît possession de cette colline, si ce n'est pour y accomplir, là aussi, des miracles de tout genre, en faveur des âmes rachetées par le sang de son divin Fils ?

§ 4

Missions dans le Nivernais et le Berry.

En dehors des jours d'affluence, il régnait à Saint-Andelain un calme qui permettait aux Oblats de réaliser le double programme de vie active et de vie contemplative, tracé par leurs saintes Règles.

Après les fatigues d'une campagne apostolique, ils y jouissaient d'une tranquillité reposante, aussi profitable pour leur sanctification personnelle que pour le salut du prochain.

Rien, en effet, ne venait les distraire, alors, du recueillement de la cellule, ou des laborieuses préparations que le zèle impose pour les missions à prêcher, but premier de leur vocation. Ils goûtaient donc pleinement les joies austères et saines de l'étude, les charmes de la vie de famille et les douceurs de la piété.

Leur maison, bâtie spécialement pour eux et en vue des besoins d'une communauté religieuse, était spacieuse, commode et complétée par une jolie chapelle intérieure. En avant s'étendait une assez grande cour, arrangée en parterre, avec une belle terrasse, d'où l'œil embrassait un immense horizon.

L'enclos, tout fermé de murs, possédait de larges allées aux frais ombrages, une vigne, un verger productif et un jardin potager.

Une forêt, sur laquelle s'ouvrait une porte de communication, abritait l'habitation, en arrière, contre les vents du nord.

Mais le champ spirituel à défricher était bien dur !

Si l'on excepte le Morvan, dans la partie orientale du département de la Nièvre, les Missionnaires se trouvaient généralement en présence de populations tombées dans une profonde léthargie. Les notions les plus élémentaires du christianisme étaient, parfois, si obscurcies et obli-

térées, que les débris qui en subsistaient encore, disparaissaient presque, ensevelis sous un amas de préjugés enracinés, dus, pour la plupart, aux mauvaises lectures.

Il ne s'agissait donc pas seulement de réparer quelques brèches faites à l'édifice religieux ; il fallait le restaurer de fond en comble, sans négliger la base, toujours plus ou moins ébranlée.

Dans cette œuvre de régénération, les Oblats, sans se décourager,

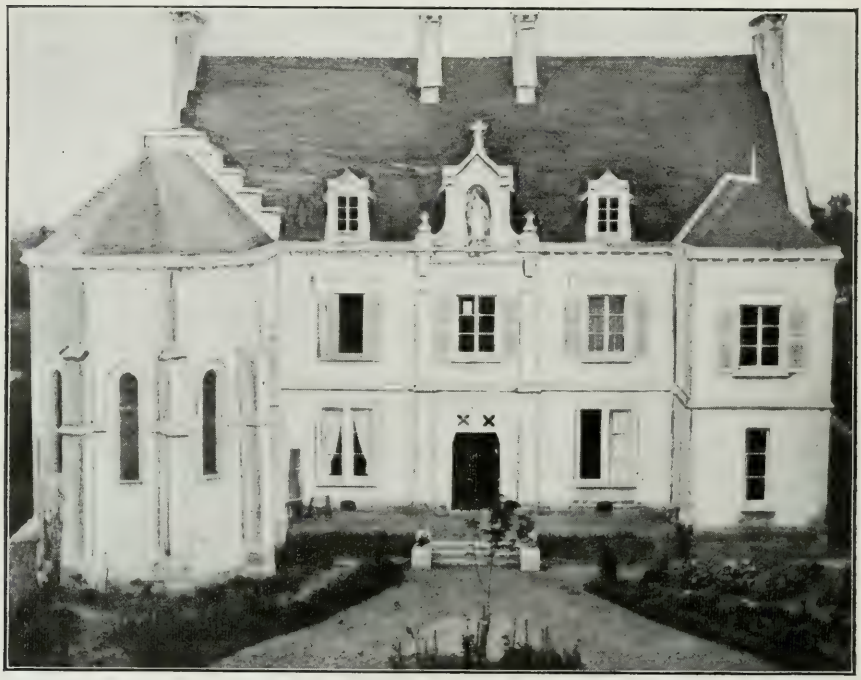

Saint-Andelain. — Maison des Pères.
(Le portrait du P. Mouchette est dans le tome I, p. 486.)

se montrèrent d'infatigables apôtres. A leurs yeux, leur dignité de messagers divins grandissait en proportion des obstacles. Rallumer le flambeau de la foi dans une âme, pour la ramener des régions lointaines du doute ou de l'incrédulité, n'est-ce pas un ministère sublime, plus élevé même que celui de réconcilier avec Dieu de simples pécheurs ?

L'expérience démontra l'efficacité des missions, pour fondre cette glace et dissiper ces ténèbres. Conscients du danger que couraient leurs ouailles, par le contact journalier avec ceux qui ne croyaient pas, les prêtres de paroisse s'estimaient heureux, quand ils pouvaient maintenir la religion au niveau où ils l'avaient trouvée. Que de fois, au contraire,

ils avaient à gémir, en assistant, impuissants, au travail de décomposition morale qui s'accomplissait autour d'eux !

Avec l'intuition d'un zèle éclairé, Mgr Forcade regardait les missions comme le principal moyen de résurrection pour son diocèse. Aussi, quand le comte Lafond lui proposa d'établir les Oblats à Saint-Andelain, adhéra-t-il, de tout cœur, à un projet qui entrait si parfaitement dans ses vues.

Nous ne citerons pas les nombreuses localités évangélisées par nos Pères, dans les deux départements de la Nièvre et du Cher. Chaque année, ils donnaient une quarantaine de missions et retraites paroissiales, outre une foule de sermons de circonstances, pour les adorations et les fêtes patronales.

Très pénibles, d'ordinaire, étaient ces missions, à cause de l'éloignement des hameaux, disséminés à des distances variant de un à sept ou huit kilomètres. Les plus éloignés de l'église n'étaient pas toujours les moins peuplés.

Avec le beau temps, l'inconvénient était médiocre ; mais la période des missions comprenant, de préférence, l'automne et l'hiver pour les populations agricoles, les beaux jours étaient chose plutôt rare. Le plus souvent donc, les Missionnaires devaient patauger dans la boue et la neige, pour ne rentrer que très tard chez eux.

Les prédications, en effet, ne pouvaient avoir lieu que le soir, après les travaux de la journée. Et dans quel local ? Dans une pièce un peu spacieuse, ou dans une grange ouverte à tous les vents.

Par suite de cet éparpillement des gens, les réunions générales, si propres à dompter les résistances et à tuer le respect humain, étaient souvent impossibles, ou nécessairement peu nombreuses.

On devine quelle somme de zèle il fallait déployer pour éclairer ces intelligences. Que de fatigues aussi !...

Toutes ces expéditions apostoliques obtinrent un succès relatif. Les Missionnaires eussent voulu davantage, car ils songeaient surtout à ce qui n'avait pu se faire. Mais les curés ne cachaient pas leur joie, parce que le résultat dépassait toujours leurs espérances les plus optimistes. Aussi les demandes de missions se multipliaient-elles, bien au delà de ce que les Pères pouvaient en accepter.

En moyenne, chaque année, ils évangélisèrent cinquante mille âmes. S'ils ne réussirent pas à amener tous les auditeurs à la Table sainte, du moins ils leur réapprirent le chemin de l'église, et les instruisirent des vérités du salut.

Sans se bercer d'illusions, et ne comptant pas sur de brillants succès comme résultat immédiat d'un labeur parfois écrasant, ils partaient,

le cœur joyeux, pour des localités où ils n'avaient humainement rien à attendre. Ils savaient que l'ignorance et l'indifférence religieuses accumulent des obstacles que seuls le temps et la patience arrivent à surmonter. Ils travaillaient dans la mesure de leurs forces, plus même que leurs forces ne semblaient le leur permettre. Pour le reste, ils s'en remettaient à Dieu, qui peut, quand il le veut, réduire les volontés les plus rebelles.

Cette confiance ne fut pas déçue. Plus d'une fois, le Seigneur récompensa, d'une façon visible, leur générosité et leur abnégation si méritoires.

Leurs courses ne se bornèrent pas aux départements de la Nièvre et du Cher. Ils rayonnèrent aussi dans l'Yonne, et poussèrent même jusqu'en Bretagne.

Le P. Jungbluth,
Missionnaire, puis supérieur à Saint-Andelain,
et prédicateur très goûté de retraites pastorales dans de nombreux diocèses.

CHAPITRE IX

Durant la guerre franco-allemande

1870-1871

§ 1

En Lorraine.

Au lendemain de la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale par le Concile du Vatican, 18 juillet 1870, la guerre éclatait entre la France et l'Allemagne, et un déluge de feu s'abattait sur notre malheureux pays.

Après les combats sanglants de Wissembourg et de Reichshoffen, 4 et 6 août, la Lorraine fut envahie rapidement.

La première de nos maisons qui eut à souffrir de l'agression ennemie, fut donc celle de Nancy.

Depuis quelques années, par d'utiles transformations et de notables agrandissements, elle était devenue assez vaste et commode, pour abriter deux communautés distinctes : celle des Missionnaires et celle du noviciat. La prospérité de notre œuvre dans cette ville était donc des plus satisfaisantes, quand elle fut brusquement interrompue par les calamités et les horreurs de la guerre. On dut subitement fermer le noviciat, et envoyer les novices à Autun, car le bruit se répandait que les autorités prussiennes décréteraient la levée en masse de tous les jeunes gens du pays.

Nos Pères eurent, pendant six mois, à loger et à nourrir plus de treize cents Allemands, se succédant, les uns aux autres, par escouades sans cesse renouvelées. Toutes leurs épargnes y passèrent, et, quand leurs ressources furent épuisées, ils n'eurent d'autre moyen, pour subvenir à ces énormes dépenses, que celui d'emprunter quatre mille francs aux Chartreux de Bosserville.

Exigeante et tumultueuse, la soldatesque transporta, dans cette habitation, d'ordinaire si calme et si recueillie, les grossières allures de la caserne et du corps de garde.

Sur la montagne de Sion, notre établissement eut aussi à payer un large tribut de guerre, en hébergeant de nombreuses troupes bavaroises ; mais, grâce à la présence de plusieurs officiers, nos Pères souffrirent moins que ceux de Nancy, de la brutalité des passants.

§ 2

A Paris. Pendant le siège.

Dès le début des hostilités, les Oblats installèrent, spontanément et à leurs frais, une ambulance dans leur maison générale de la rue de Saint-Pétersbourg. Les Sœurs de l'Espérance en furent les infirmières intelligentes et actives. Nos Frères convers, avec un dévouement qui ne se lassa jamais, les remplaçaient, le soir. Après les travaux de la journée, ils passaient la nuit au chevet des malades.

En même temps, les Pères se constituaient aumôniers volontaires.

Parmi les mobiles appelés à la défense de la capitale, beaucoup, originaires de la basse Bretagne, comprenaient peu le français. Notre P. Cléach qui connaissait tous les dialectes de cette province, leur prodigua, pendant la durée du siège, les soins de son ministère. Il parcourait toutes leurs casernes, depuis le Louvre jusqu'à l'Hôtel de Ville, à Montrouge, à Romainville, etc., et les baraquements construits à leur usage, le long des boulevards extérieurs.

Non content de cet apostolat, il les réunissait dans une des plus grandes églises, pour leur prêcher en leur langue. Son zèle fut très apprécié, en haut lieu.

A ce propos, le P. Martinet écrivait, le 15 novembre :

— Le P. Cléach devient homme de cour. Hier, il a déjeuné avec le ministre de la guerre, général Le Flô.

De leur côté, les Pères Jolivet, Corbin, Voirin, etc., visitaient régulièrement non seulement les blessés dans les ambulances, mais les malades à domicile. Ceux-ci étaient fort nombreux, car plusieurs épidémies extrêmement graves régnaient alors dans Paris, notamment le typhus et la petite vérole. Le chiffre de ceux qui mouraient augmentait sans cesse, et il y eut jusqu'à cinq mille décès par jour.

Là ne se bornait pas le dévouement des Oblats. Quand, le 30 novembre et le 2 décembre, l'armée de Paris essaya de percer les lignes allemandes, par les combats meurtriers de Champigny, le P. Martinet accompagna l'un des régiments, comme aumônier militaire, confessant et administrant les blessés sur le champ de bataille, malgré les balles qui sifflaient au-dessus de sa tête et les obus qui tombaient à côté de lui.

Tous nos Pères eussent voulu accomplir, le plus souvent possible, un ministère de ce genre, malgré les dangers qu'il entraînait, et surtout à cause de ces dangers. Dès le commencement du siège, le 20 septembre, ils se mirent, dans ce but, à la disposition de M. Bayle, vicaire général, chargé de l'organisation de l'aumônerie. On supposait qu'il y aurait de nombreux et sanglants combats autour des fortifications.

M. Bayle désigna les Oblats pour la partie des remparts du nord-ouest, qui bordaient le dix-septième et le dix-huitième arrondissement : ceux des Batignolles et de Montmartre, près de leur maison. Comme, durant tout le siège, l'ennemi ne prononça aucune attaque dans cette région, ils n'eurent pas l'occasion de se dévouer comme ils l'auraient voulu.

Pendant cinq mois, les Pères et Frères demeurés à notre maison de

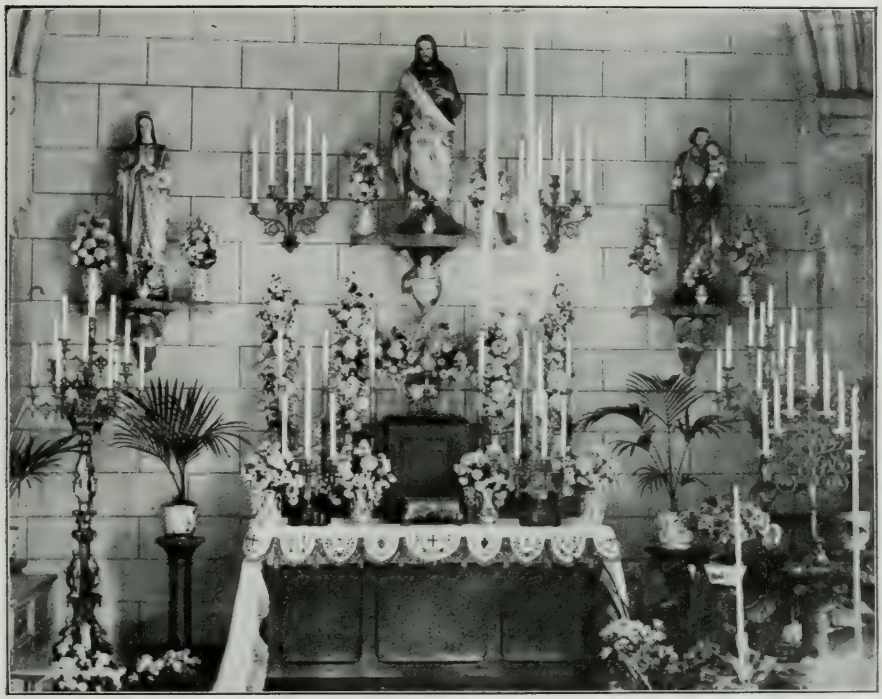

Paris. — Maison générale.
Autel de la chapelle intérieure de la Communauté.
(Vue de l'intérieur de la chapelle publique dans le tome I, p. 499.)

la rue de Saint-Pétersbourg, vécurent complètement isolés du reste de la France et du monde entier, sans aucune nouvelle de tous ceux qu'ils aimaient, isolement aussi total et aussi long que celui auquel sont exposés nos Missionnaires, dans les contrées les plus reculées du Mackenzie, au voisinage du pôle nord.

De temps en temps, il est vrai, des ballons s'élançaient de Paris, emportant des lettres ; et, par ce moyen, les assiégés pouvaient parfois donner de leurs nouvelles ; mais aucun ballon ne venait du dehors jusqu'à

Paris, car on ne savait pas les diriger, et les aéroplanes n'étaient pas inventés encore.

De Tours et d'autres villes, lorsque la température n'était pas trop froide, ou l'atmosphère trop nébuleuse, on lâchait sur la capitale des pigeons voyageurs, qui regagnaient leurs colombiers, en portant sous leurs ailes des centaines de dépêches, réduites à des dimensions microscopiques par la photographie ; mais le plus grand nombre étaient des communications gouvernementales, ou d'interminables discours de Gambetta. Comme celles adressées aux particuliers devaient céder le pas aux pièces officielles, leur tour n'arrivait qu'en dernier lieu, ou même pas du tout.

Ainsi les dépêches envoyées aux Oblats de Paris par leurs confrères de Tours ou de Bordeaux, ne leur parvinrent qu'une dizaine de jours après la levée du siège, alors qu'il avaient déjà reçu par la poste ordinaire, aussitôt rétablie, des lettres de France, d'Angleterre et même d'Amérique, d'une date postérieure à celle des dépêches que les messagers ailés devaient porter si vite, et dont la moindre ne coûtait pas moins de dix francs.

Durant les derniers mois du siège, la population fut soumise à de rudes privations, sous le rapport de la nourriture. En décembre, la ration de pain allouée quotidiennement à chaque personne, ne devait pas dépasser trois cents grammes. Celle de viande atteignait trente grammes seulement. Bientôt, néanmoins, ce ne fut plus que de la viande de cheval, d'âne ou de mulet.

Quant au pain, pour suppléer à la farine de froment, on recourut aux pois, lentilles, fèves et légumes de toute sorte. De ce mélange résultait quelque chose de brun et de compact, qui fondait dans le potage comme du beurre. Peu agréable à la vue, il n'était, cependant, pas trop lourd à l'estomac. D'ailleurs, la quantité minime qu'on en donnait préservait du danger des indigestions.

Afin que la répartition se fît sans fraude, ni passe-droit, des cartes furent distribuées à chaque chef de famille, indiquant son nom, son adresse et le nombre de personnes aux besoins desquelles il avait à pourvoir. Chacune de ces cartes ne pouvait être présentée qu'au boulanger et au boucher désignés sur chacune d'elles.

La municipalité avait fixé le prix de ces aliments indispensables, suivant un tarif relativement peu élevé. Mais les autres objets de consommation n'étant pas taxés officiellement, montaient à des prix fabuleux. Une douzaine d'œufs, par exemple, valait trente francs ; un modeste lapin, ou un maigre poulet, ne coûtait pas moins.

Pour obtenir d'être servi, il fallait faire queue, durant des heures

entières, aux portes des boulangeries, boucheries, épiceries, malgré les rigueurs d'un hiver exceptionnellement froid, sous la pluie glaciale, ou les pieds dans la neige.

— Nous avons mangé par gourmandise de la viande de cheval, une fois, écrivait le P. Martinet, le 29 octobre. Je ne compte pas les jours où nous en mangeons sans le savoir. Nous n'y avons, du reste, aucune répugnance. La viande d'âne est plus fine encore... et celle d'ânon !... c'est tout à fait de l'extra !... Nous nous en permettrons, peut-être, le jour de la Toussaint !...

Avec une pointe d'humour, le P. Aubert écrivait aussi :

— Le 8 décembre, pour notre principale fête patronale, puis pour celle de la Noël, notre cher Frère cuisinier nous a procuré un véritable régal. Ces jours-là parut sur table... devinez quoi ?... *un pâté de rats*... et nous le trouvâmes excellent !... Il est vrai que nous ignorions ce qu'il contenait... Si nous l'avions su, plus d'un probablement en eût perdu l'appétit.

Cependant, grâce aux provisions qu'ils avaient faites, car dès la chute de Sedan ils avaient prévu le siège de Paris, les Pères n'eurent pas trop à souffrir. Ils purent même aider bien des personnes qui se trouvaient dans l'embarras.

Le bombardement ne causa pas grand mal à la population, et excita plutôt un sentiment de curiosité que de crainte. Si ses effets sont terribles sur une petite ville, dont les maisons sont pressées les unes contre les autres, il ne pouvait en être de même, alors, pour une cité immense, toute coupée de boulevards, d'avenues, de terrains vagues, de squares et de jardins publics. Les engins destructeurs n'avaient pas encore atteint la puissance qu'ils eurent depuis.

Un obus tombant sur une maison, enfonçait deux ou trois planchers, et occasionnait quelques dégâts, quand il éclatait, ce qui n'arrivait pas toujours ; mais ces dégâts étaient peu importants et facilement réparables. Il n'y eut généralement de très endommagé que les devantures de magasins et les meubles.

Comme aussi les canons n'avaient pas encore une portée aussi longue que celle qu'ils eurent plus tard, les projectiles n'atteignaient que la partie de la capitale bâtie sur la rive gauche de la Seine. La maison des Oblats étant sur la rive droite, à une assez grande distance du fleuve, nos Pères vécurent, sous ce rapport, dans une complète sécurité, quoique ce fût, sous le ciel de Paris, un grondement continuel de la canonnade. On s'y était même rapidement habitué.

— Nous lisions bien, tous les jours, les relations que le gouvernement

publiait sur les opérations du siège et les résultats du bombardement, écrivait le P. Aubert, six mois après ; mais, comme si nous avions lu le récit du siège d'une ville située à cent lieues de nous. Si je ne l'avais éprouvé, je n'aurais jamais cru qu'on pût se faire à ces drames terribles, et en être le témoin impassible. Assurément je ne constituais pas une exception. Cela explique le courage et la constance montrée par la population, malgré les dures privations imposées par le blocus. Elle n'accepta la capitulation que lorsqu'elle fut convaincue qu'elle ne pouvait plus être secourue par les armées de province, et que ses provisions étaient presque épuisées.

§ 3

Pendant la Commune.

Paris se rendit, le 28 janvier 1871, et fut frappé d'une contribution de guerre de deux cents millions de francs ; mais il était plus gravement atteint par les ferments de discorde qui couvaient dans ses murs et allaient donner naissance à la Commune.

Le gouvernement de la Défense nationale qui avait succédé à l'Empire, avait laissé ouvrir, durant le siège, un grand nombre de clubs, où, chaque soir, accourait la partie turbulente de la population, pour y répéter, sur tous les tons, les maximes révolutionnaires les plus subversives. Des énergumènes y portaient à la tribune les motions les plus insensées, toujours accueillies par des applaudissements frénétiques.

Au milieu de blasphèmes horribles, Marat, Robespierre, Danton et consorts étaient invoqués comme des divinités, et proposés comme des modèles à suivre.

Cette agitation malsaine se propageait, en outre, au dehors par la mauvaise presse, que nul frein ne retenait, et qui soufflait la révolte, en pervertissant de plus en plus les esprits. On ne tarda pas à constater ce qu'un apostolat, inspiré par la haine des institutions sociales et surtout de l'Église, produisait de désastreux sur les gens qui ne professaient aucune religion, et ne perdaient aucune occasion d'insulter furieusement les prêtres.

Plusieurs fois, déjà, durant le siège, on se vit à la veille d'une guerre civile. Le 8 octobre, des milliers de gardes nationaux se livrèrent à des manifestations tumultueuses, devant l'Hôtel de Ville, aux cris mille fois répétés de : Vive la Commune !

A divers intervalles ces désordres se renouvelèrent. Si le gouvernement, soutenu par la troupe, réussit à les réprimer, ce ne fut pas sans

peine. Les hommes sensés se demandaient si, de ces mouvements séditieux, ne sortirait pas bientôt un malheur plus grand encore que celui de l'invasion étrangère.

Braillards et socialistes se montraient beaucoup moins soucieux de repousser les Prussiens, que de s'emparer du pouvoir, pour faire triompher leurs idées destructives, et pour établir partout l'anarchie, but suprême de leurs efforts.

Quelques jours après la capitulation de Paris, se firent, dans toute la France, les élections pour l'Assemblée nationale.

Composée en très grande partie de conservateurs, amis de l'ordre, et de bons catholiques, elle se réunit à Bordeaux, le 12 février. Formidable se présentait la tâche qu'elle avait à remplir, vu la gravité des questions à résoudre et la multitude de périls à conjurer.

Si les députés de province étaient, pour la plupart, excellents, les trois quarts de ceux que Paris envoya, se distinguaient par leurs idées révolutionnaires, poussées jusqu'à la fureur. Dès les premières séances, les socialistes parisiens prétendaient agir en maîtres, et prendre la direction des affaires. Ils affichaient le plus profond mépris pour la majorité bien pensante, dont les membres, selon une expression dédaigneuse qu'ils leur jetaient souvent à la face, n'étaient que des ruraux et des campagnards.

S'attribuant généreusement le monopole de l'esprit, de la distinction et de la capacité ; sachant, en outre, que leurs partisans de la capitale possédaient un armement immense et des munitions inépuisables, ils croyaient le moment venu de dicter la loi à la France, et de lui imposer par la violence les sanglantes théories de 93.

En même temps, la populace de Paris s'agitait menaçante. Un pouvoir occulte qui se nommait lui-même le Comité central de la garde nationale, donnait déjà des ordres publics, et s'arrogeait le droit de gouverner la capitale.

A son instigation, le drapeau rouge flotta au sommet de la colonne de juillet, érigée sur la place de la Bastille en l'honneur des victimes de la révolution de 1830 ; puis, les gardes nationaux de Belleville, quartier ouvrier le plus mal famé de Paris, se mirent à piller les magasins de poudre et de cartouches, et traînèrent, sur les hauteurs de Belleville et de Montmartre, de nombreux canons.

C'eût été une souveraine imprudence d'abandonner aux mains du peuple qui les réclamait comme sa propriété, tant de bouches à feu et ces amas énormes de munitions.

Le 18 mars, au matin, l'armée tenta donc de désarmer la garde

nationale, et de s'emparer des pièces d'artillerie disposées en batteries sur les éminences qui dominent la grande cité. La maison des Oblats se trouvait dans le voisinage immédiat du principal théâtre de l'action, et, de leurs fenêtres, ils apercevaient les sentinelles placées aux issues de la place de Clichy.

D'heure en heure, le tumulte et l'agitation croissaient. Des bruits sinistres circulaient dans la foule. On parlait d'un grave échec subi par les troupes gouvernementales, du triomphe de l'émeute, de généraux assassinés, d'une révolution imminente.

Malheureusement ces nouvelles inquiétantes n'étaient que trop vraies. Le gouvernement légal n'ayant pu amener des forces suffisantes sur le lieu du combat, avait été battu.

Aussitôt, de redoutables barricades, faites de lourds pavés arrachés au sol, se dressèrent autour des principales places de Paris, transformé ainsi, presque subitement, en un vaste ensemble de forteresses hérissées de canons, et commandant les artères les plus importantes : rues, avenues, boulevards.

Il y en avait une à la place de Clichy, au bout de la rue de Saint-Pétersbourg, à cent mètres à peine de notre maison si connue dans tout le quartier de Montmartre, et dont la façade austère révélait, d'ailleurs, à tous les yeux, la présence d'une communauté religieuse.

Nos Pères virent cette barricade sortir de terre et s'achever en très peu de temps, par le concours de gardes nationaux en uniforme, d'hommes en blouse, de gamins et de femmes exaltées qui s'y employaient avec une extrême ardeur. Des boîtes à mitraille s'entassaient autour de la statue de Moncey qui s'élève au centre. De gros postes de gardes nationaux et de fédérés y stationnèrent depuis, jour et nuit. Elle devenait ainsi un véritable camp retranché.

Désormais, les Pères ne pouvaient paraître en soutane, car les choses prenaient de plus en plus une très mauvaise tournure.

Pendant le siège, en prévision de tout événement, ils s'étaient pourvus d'habits séculiers qui ne leur servirent guère, alors, mais qui allaient, maintenant, leur devenir indispensables.

Après avoir constaté son impuissance, le gouvernement s'était transporté à Versailles, avec l'Assemblée, les administrations et l'armée. Paris restait donc complètement à la discrétion de l'émeute triomphante, qui disposait de deux mille canons, de munitions en abondance, et possédait les forts de la rive gauche, à l'exception de celui du Mont Valérien, ceux de la rive droite restant occupés par les Allemands.

Elle avait à ses ordres plus de deux cent mille gardes nationaux, armés, organisés et aguerris par la défense précédente de la capitale :

gens corrompus, aux faces patibulaires, à l'aspect bestial, sortis de toutes les tavernes, de tous les bouges, de tous les bagnes ; la plupart sales et vieillis, avant l'heure, par l'habitude du vice ; ne respirant que la haine et le blasphème, et capables de tous les crimes contre Dieu et l'humanité. Ces soldats de la révolution acclamaient Garibaldi comme général en chef.

Jamais insurrection ne fut si puissamment outillée.

— Se figure-t-on, écrivait le P. Soullier, ces moyens si formidables d'attaque et de défense, réunis dans les mains de socialistes enragés, forçats en rupture de ban, ennemis de la société, bandits cosmopolites, accourus du monde entier comme à la curée, ligués ensemble pour livrer l'assaut à toutes les institutions divines et humaines !... Nous étions tombés sous la pire des tyrannies ; nous verrions des abominations inouïes, des orgies dégoûtantes, des attentats atroces et de tout genre se produire sous le couvert et au nom de la liberté !

A ce moment, les ressources que le gouvernement pouvait opposer, étaient si faibles, que, si la Commune, le 19 mars, ou le lendemain, eût marché sur Versailles, c'en était fait de lui et de la France.

Mais, avant tout, elle s'occupa de persécuter les braves gens de la capitale : c'était pour elle l'essentiel.

Des commissaires furent aussitôt institués pour recevoir les dénonciations contre les *suspects*. Le calendrier de 1793 remplaça le calendrier grégorien.

Une foule de journaux abominables naquirent instantanément du nouveau régime, comme les champignons vénéneux naissent du fumier. Impossible d'imaginer quelque chose de plus impie, de plus féroce et de plus impudent que ces feuilles se donnant la mission, au nom de la liberté, de pousser à la haine, au pillage, à la mort de tous les citoyens honnêtes et paisibles, spécialement des prêtres et des religieux. Pour ceux-ci, Paris devenait une vaste prison, gardée, à toutes les portes, par d'impitoyables geôliers.

Seulement le 3 avril, les fédérés se décidèrent à marcher sur Versailles ; mais ils furent repoussés, sur toute la ligne, par l'armée qui avait eu le temps de se réorganiser.

Pour se venger, la Commune proclama le régime de la Terreur, fit arrêter Mgr Darboy, archevêque de Paris, M. Deguerry, curé de la Madeleine, plusieurs autres curés, et un certain nombre de religieux, dont les maisons furent pillées par la populace ameutée.

— A la nouvelle de l'arrestation de l'archevêque, écrivait le P. Soullier, la consternation se répandit dans Paris. La liberté et la vie de tous les prêtres se trouvèrent menacées. Nous vîmes, alors, se produire les actes les plus touchants de dévouement de la part des fidèles. De nombreuses

personnes nous offrirent les clefs de leurs maisons, pour nous y ménager un asile. D'autres nous tenaient au courant de tout ce qui se disait, ou se tramait contre notre Communauté, dans les clubs, ou réunions militaires du quartier.

Prévenus que leur demeure serait incessamment visitée, c'est-à-dire pillée, les Pères se hâtèrent, durant la nuit, de faire transporter ailleurs ce qu'ils voulaient le plus sauver : vases sacrés, linges et ornements d'église, la partie principale des archives, et ce qui était de nature à tenter davantage la convoitise des pillards.

Dieu permit que cette visite domiciliaire n'eût pas lieu, mais on resta constamment sur le qui-vive.

De nouveaux avis leur étant parvenus d'une prochaine descente chez eux des stipendiés de la Commune, et le péril étant évident, ils crurent que la prudence leur commandait de suivre, à ce moment critique, le conseil de Notre-Seigneur : Quand on vous persécutera dans un endroit, fuyez dans un autre.

Ils se dispersèrent donc chez des amis, désireux de les recevoir.

A la maison ne resta que le P. Aubert, muni d'un diplôme de citoyen anglais, qu'il avait obtenu, durant son long séjour en Canada. Les deux Frères convers Chounavel et Roussenq lui tinrent compagnie.

Cette séparation ne s'accomplit pas sans une émotion profonde. Se reverrait-on ?... Le lendemain était si incertain !

Néanmoins, au-dessus des tristesses du présent et des menaces de l'avenir, ils goûtaient une douce consolation : celle de savoir que leur qualité de prêtres et de religieux leur attirait la haine farouche des méchants.

Comment ne pas se rappeler, en ce moment, la parole du divin Sauveur :

— Le serviteur n'est pas plus grand que le Maître. Comme ils m'ont persécuté, ainsi ils vous persécuteront !

Et cette autre :

— Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! Estimez-vous bienheureux, lorsqu'on vous maudira, que l'on vous persécutera, et que l'on accumulera contre vous les mensonges et les calomnies, à cause de moi. Réjouissez-vous, alors, et tressaillez d'allégresse, car votre récompense est abondante dans le royaume des cieux. Ainsi ils ont persécuté les prophètes qui ont vécu avant vous !

Pour sauvegarder, autant que possible, l'immeuble dont il assumait la garde, le P. Aubert, imitant l'exemple de beaucoup d'étrangers qui se couvraient des couleurs de leur nationalité, arbora, sur la porte

principale, un drapeau anglais. Cet insigne y resta jusqu'à la chute de la Commune, et ne contribua pas peu à sauver la maison.

Nous ne raconterons pas ici toutes les ignominies, profanations d'églises et forfaits de tous genres commis par la Commune, pendant son règne de deux mois ; ni cette lutte gigantesque que l'armée régulière dut entreprendre contre elle, dans les rues et places de la capitale, pour en avoir finalement raison ; ni les incendies de tant de palais publics et de maisons particulières, allumés par les fédérés et les pétroleuses, et qui accumulèrent tant de ruines ; ni les préparatifs sataniques des insurgés, pour détruire tout Paris par des mines puissantes, disséminées dans les égouts et reliées par des fils électriques : ce serait sortir du cadre de cette Histoire.

Relatons seulement ce qui concerne spécialement notre famille religieuse.

Dans les clubs qui se tenaient en plein vent sur la place de Clichy, au quartier des Batignolles et à celui de Montmartre, notre maison était signalée comme une *jésuitière* parfaitement digne des sollicitudes de la Commune. Ces accusations étaient formulées par ceux-là mêmes qui ne cessaient de réclamer la mort des otages, le pillage des propriétés, l'abolition de la religion et l'assassinat des prêtres.

En outre, les très nombreux enterrements de fédérés qui défilaient, chaque jour, le long de la rue de Saint-Pétersbourg, en grande parade, avec faisceaux de drapeaux rouges aux quatre coins des corbillards, clairons, tambours et cortège militaire, permettaient aux insurgés de contempler tout à leur aise la façade de notre chapelle, de s'interroger mutuellement du regard au sujet de cette porte toujours fermée, du drapeau qui flottait dessus, et de retenir notre numéro. Ils se montraient cette maison, en se faisant des signes d'intelligence.

Comment a-t-elle échappé aux âpres convoitises et aux passions sauvages d'hommes perdus de mœurs, qui assistaient quotidiennement à des réunions où l'on émettait constamment des motions comme celles-ci

— Jetons tous les religieux et toutes les religieuses dans la Seine, ou fusillons-les !... Nous n'arriverons à fonder la Sociale qu'après avoir fait tomber cent mille têtes !... Nous ne serons heureux que lorsqu'il n'y aura plus ni patrons, ni riches, ni prêtres !... Les prêtres sont des bandits, et les églises sont des repaires, où ils ont assassiné moralement les masses !... Le critérium de notre révolution, c'est la mort aux prêtres !... Les prêtres nous embêtent depuis dix-neuf siècles : il faut maintenant qu'ils y passent tous, et que nous débarrassions, une bonne fois, la terre de cette engeance exécrable !... etc., etc.

Ainsi entourée de ses pires ennemis et sans cesse sous leurs yeux,

notre maison ne doit-elle pas sa conservation à une sorte de miracle ? On ne peut expliquer naturellement sa préservation. C'est sans doute un effet de la vigilance particulière de la divine Providence, et de la protection de la Vierge Immaculée.

Malgré cette haine furieuse contre le clergé, nos Pères, cependant, ne cessèrent pas de sortir et de circuler dans Paris. Ils s'étaient revêtus de costumes séculiers, précaution indispensable, pour ne pas courir, à chaque instant, le risque d'être écharpés. Mais, grâce à cet innocent stratagème, ils jouissaient dans les rues, places et boulevards, d'une sécurité absolue, plus encore que dans les maisons amies, où ils s'étaient réfugiés, parce que celles-ci, appartenant à des gens honnêtes, étaient plus ou moins l'objet de la surveillance des communards.

Une fois disparus dans la foule, les Pères échappaient aux soupçons, pourvu qu'ils ne rencontrassent pas quelque mauvais garnement qui les eût reconnus et dénoncés aux gardes nationaux présents partout. Dans ce cas, ils étaient sûrs d'aller coucher, le soir, à la Conciergerie, à la Roquette, ou à Mazas. On les aurait mis parmi les otages, et réservés pour le jour des sanglantes exécutions.

Sur eux se serait assouvie, au moment de la suprême défaite, la rage infernale des communards exaspérés.

Enfin, le dimanche, 21 mai, l'armée française entrait dans Paris par la porte de Saint-Cloud, forçait d'autres parties des remparts, et s'avançait vers le centre de la capitale par toutes les rues du midi et de l'occident de la ville.

Dès le lundi matin, 22, elle se trouvait dans la rue de Saint-Pétersbourg, et engageait avec les fédérés une vive fusillade qui dura toute la journée.

Pour se garantir des balles, ou, du moins, amortir leur choc, et pouvoir circuler à l'intérieur, le P. Aubert et le Fr. Chounavel capitonnèrent les fenêtres des corridors avec des matelas.

Pendant la nuit, les soldats amenèrent des canons, et, afin de détruire plus promptement la barricade de la place Clichy, établirent une batterie dans la rue de Saint-Pétersbourg, en avant de la place d'Europe.

A l'aurore commença un duel d'artillerie qui heureusement, pour notre maison située entre les combattants, ne dura pas longtemps.

Bientôt la barricade vola en éclats. Nos soldats, avec une impétuosité irrésistible, s'élancèrent alors sur les fédérés qui la défendaient, en tuèrent plusieurs, s'emparèrent de leurs canons, et s'établirent solidement sur le terrain conquis.

En vain, les insurgés tentèrent un retour offensif : un violent feu de file les repoussa.

Tout le quartier d'Europe et celui des Batignolles furent délivrés, dans le courant de cette journée.

Grâce à Dieu, le P. Aubert et le Fr. Chounavel étaient sains et saufs ; mais la maison semblait avoir subi un siège : une foule de vitres brisées ; des traces de balles partout, sur les planchers, dans les plafonds, le long des murs, dans les cellules mêmes, où l'on trouva des balles aplaties contre les cloisons ou sur les meubles ; il y en avait jusque dans les mansardes, dont les charpentes étaient traversées de part en part.

Naturellement, la façade extérieure avait plus souffert encore. Elle était comme toute mouchetée par les balles, qui avaient produit des éraflures innombrables, en écornant les sculptures, moulures, pignons et toutes les parties en relief.

Quant à la chapelle qui avait inspiré le plus de crainte, elle avait été merveilleusement préservée : quatre trous de balles dans les vitraux. Rien de plus.

On ramassa aussi dans la cour, au milieu d'une grande quantité de balles, un énorme éclat d'obus, long de vingt-cinq centimètres, et pesant plusieurs kilos. Ce projectile était venu mourir, là, sans rien endommager. S'il avait heurté avec toute sa force contre la chapelle, il l'eût percée d'outre en outre, en y causant d'affreux dégâts. La Providence l'avait protégée.

Dans les autres quartiers, la bataille dura encore toute la semaine. La canonnade ne cessa pas un seul instant : c'était un tonnerre ininterrompu, un vacarme infernal. Par-dessus le sourd grondement des grosses pièces, on distinguait les coups secs de la fusillade et le crépitement des mitrailleuses.

Paris tout entier était noyé dans une fumée épaisse, sillonnée par les éclairs lugubres des canons, et rougie par les flammes gigantesques des nombreux incendies, allumés sur tous les points de la capitale, par les insurgés en déroute.

Ainsi brûlèrent le Ministère des finances, les Tuileries, le palais du Conseil d'État, celui de la Légion d'honneur, l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, la Préfecture de police, les immenses docks de la Villette, la Cour des Comptes, une grande partie de la rue Royale et de la rue de Rivoli, quantité d'établissements publics et de maisons particulières.

La rage des insurgés vaincus ne connaissait plus de bornes. Il ne leur suffisait pas d'avoir assassiné Mgr Darboy et les otages : leur dessein

était de détruire complètement Paris, en le faisant sauter avec tous ses habitants.

Cet affreux complot eût réussi, sans la présence d'esprit et le courage des soldats, dont les uns poursuivaient les fédérés, tandis que les autres, dès qu'une rue était en leur pouvoir, descendaient aussitôt dans les égouts, pour couper immédiatement les fils électriques qui devaient mettre le feu aux mines préparées partout, et chargées abondamment de poudre, de dynamite et de pétrole.

Pires que des sauvages, ces insurgés possédaient réellement le génie du mal. Il y avait de quoi être frappé de terreur, en songeant à l'habileté satanique avec laquelle ils avaient organisé les choses, pour tirer de leurs vainqueurs la plus implacable des vengeances.

Tout devait s'écrouler, sous un jeu d'explosions formidables.

Si Paris n'a pas été complètement enseveli sous ses décombres, ce n'est pas la faute de ces sombres bandits. Ils avaient tout combiné pour cela !...

§ 4

Autun. Garibaldiens et varioleux.

Dans la nuit du mardi au mercredi, 8 novembre 1870, vers deux heures du matin, de grands coups retentissaient sur la porte extérieure de notre scolasticat du Sacré-Cœur, à Autun, tandis que la sonnette était très vivement secouée.

Ce tintamarre insolite était l'œuvre d'une quinzaine d'individus, à figure peu rassurante, vêtus de chemises rouges, recouverts de longs manteaux gris, avec un fusil sur l'épaule, et des coutelas, des poignards, des révolvers à la ceinture.

N'ayant pu obtenir qu'on leur ouvrît à cette heure indue, ils jetèrent de lourdes pierres contre la maison, essayèrent d'ébranler la porte, ou de l'enfoncer, et, après avoir reconnu l'inutilité de leurs efforts, s'éloignèrent en proférant des blasphèmes et des menaces.

— Nous sommes des garibaldiens, et nous reviendrons quatre cents, dans la journée... Vous serez bien obligés, alors, de nous recevoir, et vous aurez affaire à nous... Nous saurons nous venger !...

A cette date, on croyait l'armée de Garibaldi à plus de cent kilomètres de distance, occupée à défendre contre les Prussiens les passages des Vosges, comme ce condottiere, trop tristement fameux, en avait reçu, ou plutôt s'en était donné la mission.

Comment donc supposer que ces maraudeurs fussent des soldats

réguliers, d'autant plus qu'ils se présentaient sans billet de logement ?

Le P. Rambert, supérieur du scolasticat, avait donc agi prudemment, en refusant de les introduire. N'avait-il pas lieu de penser que cette étrange visite, à pareille heure, n'était qu'une mystification ourdie par quelques mauvais drôles ?

Néanmoins, il ne put guère dormir, le reste de la nuit.

Dès le matin, il se hâta de sortir pour aller aux renseignements.

Quelle ne fut pas sa surprise, en voyant les rues encombrées de garibaldiens ? Quel étonnement aussi, en constatant que la cathédrale et les autres églises en étaient remplies, non pas qu'ils y fussent agenouillés, pour prier Dieu, mais ils y étaient étendus, par milliers, sur le sol, jonché de paille.

De même, au grand et au petit séminaire : cours, jardins, corridors, étaient remplis de troupes...

Dans l'après-midi, une colonne de quatre cents hommes, clairons en tête et drapeau rouge surmonté d'un bonnet phrygien, arrivèrent au scolasticat.

C'était un bataillon de soi-disant Francs-Tireurs-Égalité, gens sans aucune discipline, sans pudeur, sans tenue ; criards, braillards, corrompus, sans patriotisme et nettement impies.

A peine furent-ils installés dans les quatre bras du cloître, que des plaisanteries grossières, des blasphèmes, des obscénités repoussantes, firent comprendre, sans l'ombre du moindre doute, ce qu'étaient ces prétendus défenseurs de la France.

La plupart ne se gênaient pas pour avouer que leur but n'était pas de faire la guerre aux Allemands, mais aux prêtres et aux religieux, entreprise assurément moins dangereuse et plus facile.

— Nous pillerons votre couvent, comme déjà nous en avons pillé d'autres, et nous saurons bien vous forcer tous à déguerpir !

Un officier, affublé des insignes de l'état-major de Garibaldi, vint, le surlendemain, déclarer au P. Rambert qu'il devait *immédiatement* licencier tout son personnel, élèves et professeurs, pour laisser la place à d'autres troupes plus nombreuses encore qui ne tarderaient pas à paraître.

— Par quelle autorité me commandez-vous cela ? répondit le P. Rambert. Cette maison est une propriété particulière qui n'appartient ni à la Ville ni à l'État. Nul n'a le droit de nous en chasser.

— En temps ordinaire, c'est possible ; mais pas en ce moment-ci. Le général Garibaldi a tous les pouvoirs.

— S'il s'agit d'une réquisition militaire, veuillez me la signifier par écrit.

— Impossible !... cela ne me regarde pas. Entendez-vous avec M. le Maire.

— Je réclame trois jours, pour exécuter la mesure que vous m'indiquez, car il faut que je fasse les préparatifs de départ pour tout mon monde, que j'avertisse les parents, que je mette tout en ordre...

— Impossible !... Vous n'aurez pas même douze heures. Aujourd'hui même cinquante mille hommes arriveront, et votre maison sera aussitôt envahie.

— Je réclame le droit de demeurer dans ma maison, tout le temps que les troupes y séjourneront... Je suis chez moi !...

— Impossible !... les troupes se logeront partout où il y aura la moindre place.

C'était l'expulsion totale, immédiate et sans appel... La mise hors la loi, brutalement décrétée contrairement à toutes les prescriptions divines et humaines.

Après cet entretien, le P. Rambert courut à la mairie, pour obtenir, du moins, que le sceau de la municipalité fût apposé sur les appartements dans lesquels il ferait enfermer le mobilier de la maison, pour le garantir contre le vol et le pillage.

Démarche inutile ! le maire n'était ni à la mairie, ni à sa demeure. Toute la journée, il fut introuvable.

Un conseiller municipal, chef du parti rouge à Autun, pour se débarrasser des justes réclamations du supérieur, lui dit, en ricanant :

— Votre mobilier ! Et qui, diable ! voulez-vous qui vous le garantisse ?... Le sceau de la mairie sur vos portes !... Ah ! Ah !... Que voilà un moyen efficace !... Le sceau ne sera pas plus respecté que les portes et les serrures !...

Le cynisme s'ajoutait à l'idée bien arrêtée de coopérer à cette inique spoliation, en étouffant, sous les railleries méprisantes, les protestations des victimes.

Entre temps, les Francs-Tireurs-Égalité, voulant, avant l'arrivée des autres bataillons, s'adjuger la meilleure part du butin, commençaient à piller le scolasticat, de la cave aux mansardes, avec les démonstrations de la joie la plus bruyante : éclats de rire, paroles impures, blasphèmes horribles, chants érotiques, ou incendiaires.

Leur instinct les fit d'abord se ruer vers la cave, dont les portes furent sauvagement enfoncées et arrachées. En un clin d'œil, toutes les bouteilles disparurent. Le fruitier se vida avec la même rapidité ; puis, vint le tour de la lingerie : draps, couvertures, serviettes ; rien ne trouva grâce.

Cette horde de rapaces se précipita ensuite dans toutes les salles, chambres, dortoirs et jusqu'au galetas, brisant les serrures, renversant les portes, ouvrant tous les tiroirs, piétinant les meubles, s'emparant de tout ce qui leur tombait sous la main.

A son retour de la mairie, le P. Rambert ne put que constater la dévastation générale. Le cœur serré, il expédia par le premier train tous

Le P. Rambert.

les scolastiques dans leurs familles, et les professeurs dans diverses directions.

Ne voulant exposer nul autre que lui au danger d'habiter près de cette canaille capable de tous les excès, il résolut de rester seul avec un ou deux Frères convers, soit dans la maison, si faire se pouvait, soit en ville, si on le chassait de force. Il veillerait ainsi, le plus près possible, sur les intérêts de l'établissement qui lui était confié, et tâcherait de maintenir, par tous les moyens en son pouvoir, les droits de la Congrégation, sur un immeuble qui était incontestablement sa propriété.

Ému à la pensée de le laisser seul sous une si lourde épreuve, le P. Vivier demanda instamment de rester à ses côtés.

— S'il y a du danger, dit-il, je veux le partager avec vous !

Profondément touché de cette marque d'affectueux dévouement dans des circonstances aussi critiques, le P. Rambert accepta avec reconnaissance l'offre si généreuse qui lui était faite.

De très bonne heure, le lendemain, ils célébrèrent leurs messes, et se hâtèrent de consommer les saintes espèces, dans la crainte trop fondée de quelque attentat sacrilège.

Après les Francs-Tireurs-Égalité, arrivèrent les Francs-Tireurs Constantinois et les Francs-Tireurs de l'Atlas. Tous avaient des figures sinistres, et regardaient d'un air farouche, presque menaçant, les deux Pères dont la présence, sous le même toit qu'eux, leur semblait un outrage à leur civisme. Comment des garibaldiens ne se sentiraient-ils pas déshonorés par le voisinage des curés et des moines ?

Leur premier soin naturellement fut de parcourir la maison dans tous les sens, pour piller ou détruire ce que leurs prédécesseurs avaient épargné.

Mais, en fait de déprédations à accomplir, il ne restait pas grand' chose. Les Francs-Tireurs-Égalité s'étaient acquittés consciencieusement de leur infernale besogne.

Furieux de cette constatation désolante, les nouveaux venus criaient, vociféraient, hurlaient, affirmant que, pour se dédommager et avoir au moins une occasion de rire un peu, ils tordraient le cou, sans autre forme de procès, aux deux prêtres, et mettraient le feu à la maison.

En attendant, comme préparation à ce bel exploit, ils saccagèrent la chapelle et la sacristie, déchirant, cassant, brisant tout ce qu'ils rencontraient. Puis, se revêtant de soutanes et d'ornements sacrés, portant des balais et des instruments de jardinage, pelles, râteaux, etc., en guise de cierges, ils organisèrent une procession burlesque dans le cloître, pour parodier les cérémonies du culte.

Pendant quelques jours, cette armée d'aventuriers, échappés de tous les bagnes et des plus bas fonds des populations corrompues des grandes cités d'Europe, quitta Autun pour se porter en avant, suivant l'expression pleine de fanfaronnade de ses chefs ; mais, battue aux environs de Dijon, elle revint précipitamment, à la débandade, dans le désordre le plus complet.

La nouvelle de son retour jeta la consternation dans toute la ville, car ce n'était pas seulement dans notre scolasticat que ces hommes, indignes de porter l'uniforme militaire, avaient commis ces exécrables forfaits. Partout ils s'étaient montrés les mêmes, et les habitants les redoutaient, plus encore que les Prussiens.

Il en vint à notre maison près de trois mille, de différentes armes et de différentes dénominations. Parmi ces divers corps de troupe, notons les Guérillas d'Orient et les Enfants perdus de Paris. Ces appellations en disaient long sur leur caractère et leur moralité.

Tout était encombré d'hommes. Ils s'entassaient, couchés les uns contre les autres, dans les chambres, les dortoirs, les salles, les corridors, le réfectoire, la sacristie, la chapelle, etc. Comme le froid était intense, ils s'emparaient de tous les meubles, pour les transformer en bois de chauffage. Ils essayèrent même de pénétrer, la nuit, dans la chambre du P. Rambert pour lui enlever ses couvertures. Heureusement, la porte barricadée résista à leurs violents assauts.

Bientôt la saleté la plus dégoûtante envahit la maison de haut en bas : cloîtres, corridors, escaliers, chambres furent dans un état de malpropreté révoltante.

Jour et nuit, retentissait un vacarme infernal, rendant impossible tout repos : cris sauvages, railleries grossières, chants obscènes, plaisanteries de mauvais lieu.

Quand, vers la Noël, cette triste engeance s'éloigna, enfin, le scolasticat entra dans une nouvelle phase de profanation d'une autre espèce. Les médecins de l'armée garibaldienne s'occupèrent aussitôt d'y établir une ambulance.

Dès le commencement de la guerre, les Pères avaient offert leur maison pour cette œuvre de charité et de patriotisme. Ce projet n'était donc pas pour leur déplaire. Mais ils ne pouvaient que se révolter à la pensée du genre de malades qu'on se proposait de leur envoyer, et qui achèveraient de souiller l'immeuble par leur seule présence : ce ne seraient pas des blessés, mais des varioleux, des galeux, des gens atteints de maladies plus hideuses encore.

On avait l'intention de débarrasser les autres ambulances de ces sujets dangereux, pour les concentrer au scolasticat.

Ainsi, après avoir chassé les Oblats de leur demeure, sans autre motif que la haine de la religion, et sans même leur laisser une journée pour préparer leur départ ; après avoir livré leur mobilier et tout ce qu'ils possédaient en proie à des hordes révolutionnaires et sauvages ; maintenant qu'il ne leur restait plus rien, si ce n'est des murs dégradés et salis par des hôtes infâmes et immondes, on voulait infecter plus profondément ces murs par les plus terribles et les plus repoussantes des contagions, afin qu'il ne fût plus possible aux légitimes propriétaires de revenir s'y abriter.

Bientôt donc les varioleux, galeux et autres affluèrent en grand nombre.

En peu de jours, les salles furent pleines, et les lits ne suffisant plus, on plaça les malades sur des matelas posés simplement sur le sol.

Alors, commença pour les Pères un ministère des plus pénibles, mais aussi des plus consolants. Dominant toutes les répugnances de la nature, et indifférents au danger auquel ils s'exposaient, ils visitèrent, plusieurs fois par jour, toutes les salles de ce vaste hôpital, s'arrêtant auprès de chaque lit, pour adresser aux infirmes des paroles d'encouragement, et s'efforçant de les disposer à une mort chrétienne.

Abnégation, zèle et dévouement au-dessus de tout éloge, et que rien ne lassa, ni même ne modéra quelque peu !

Pour comprendre le mérite d'un tel ministère, il faudrait avoir vu ces pauvres varioleux, si horriblement défigurés, que leur visage, enflé démesurément et couvert de pustules noires en suppuration, avait perdu toute forme humaine. Ils se tordaient sur leur couche, en poussant des cris déchirants. Leurs chairs en lambeaux et leurs membres fumants exhalaient une odeur infecte, et répandaient les germes de la contagion.

Dieu se plut à récompenser le courage des deux vaillants Oblats, par les plus suaves consolations spirituelles. Quoique, parfois, il y eût jusqu'à huit décès par jour, aucun malade ne mourut sans recevoir les sacrements.

La plupart même de ceux qui guérirent, mirent ordre à leur conscience, et s'approchèrent de la sainte Table avec de réels sentiments de foi et de piété. Quelques-uns le firent avec tant de dévotion, que les Pères, témoins de leur ferveur, ne pouvaient retenir des larmes d'attendrissement.

Cette ambulance fonctionna près de trois mois, du 25 décembre 1870 au 18 mars 1871, veille de la fête de saint Joseph. En ce jour, le dernier mort fut transporté au champ du repos, et les deux derniers malades partirent pour aller terminer leur convalescence dans leurs familles.

Notre communauté de Saint-Jean d'Autun n'avait pas été mieux traitée que le scolasticat. Les Garibaldiens s'y installèrent aussi comme chez eux, faisant main basse sur tout ce qui leur convenait, brisant ou dégradant le reste, profanant avec une brutale impiété tout ce qui se rapportait au culte de la Sainte Vierge et des saints.

Puis, la maison et l'église, converties en ambulances, furent encombrées, elles aussi, non de blessés (ces troupes n'en avaient guère, car elles se tenaient prudemment loin de l'ennemi), mais de varioleux.

Ce fut pour les Pères de Saint-Jean, comme pour ceux du scolasticat, l'occasion d'un dévouement héroïque et aussi de plusieurs sacrifices très douloureux.

En se consacrant, jour et nuit, au soin de ceux que l'épidémie torturait, les Pères Jacot et Couasnon contractèrent le mal, et moururent, à la fleur de l'âge, martyrs de la charité, à quarante-huit heures d'intervalle l'un de l'autre.

Hélas ! ils ne furent pas les seules victimes. Quinze jours plus tard, le Fr. Reynaud expirait, suivi de près dans la tombe par les Frères Moiroud et Ravier Joseph.

Cinq cercueils en deux mois !...

Comme on le voit, nulle épreuve ne manqua aux Oblats d'Autun. Ils eurent leur large part de souffrances, de privations, d'amertumes et de sacrifices !...

§ 5

En campagne.

Tandis que nos Pères se dévouaient dans les ambulances, un grand nombre de nos Frères convers, de presque toutes nos maisons de France, obligés de quitter nos communautés, où ils avaient jusque-là vécu sous le joug aimé des observances religieuses, revêtirent l'uniforme de soldat ; puis, sac au dos et le fusil sur l'épaule, allèrent affronter le danger des batailles.

Raconter toutes leurs marches et contre-marches serait dépeindre les principales phases de la guerre franco-allemande.

Bien des fois, ils assistèrent à des engagements meurtriers.

Quoique exposés souvent en première ligne, et, pendant de longues heures, entendant les balles siffler à leurs oreilles et les obus gronder près d'eux, ils furent préservés de tout accident grave, par la protection visible de notre Mère Immaculée.

Durant cette terrible période, ils se montrèrent constamment dignes de la Congrégation à laquelle ils appartenaient. Autant que c'était conciliable avec les nécessités militaires, ils restèrent fidèles aux diverses pratiques de nos saintes Règles. Ils donnèrent continuellement à leurs camarades le bon exemple, sans se laisser intimider par les railleries, ni décourager par les difficultés croissantes.

Leurs chefs, même ceux qui n'étaient pas suspects de cléricalisme, déclarèrent que, si par leur bravoure les Oblats ne le cédaient à personne, par leur discipline, leur soumission et leur abnégation complète dans l'accomplissement du devoir, ils étaient les meilleurs de leurs soldats.

Outre les Frères convers, on vit aussi dans les armées plusieurs de nos Pères, engagés comme aumôniers. C'est avec ce titre, et pour en

remplir les fonctions, que les Pères Colombot et Dufour, de notre maison d'Angers, accompagnèrent l'armée de la Loire et en partagèrent les périls.

Plus d'une fois il leur arriva, par une pluie diluvienne, de passer la nuit sous une simple tente, sur un sol détrempé, où souvent ils enfonçaient dans la boue jusqu'aux genoux.

Ils assistèrent de près à diverses batailles, et, eux aussi, sentirent le sifflement des balles.

— Notre ministère a été consolant, écrivait le P. Colombot. Avec certains soldats, cependant, il faut user de diplomatie et d'audace... Si vous les laissez tranquilles, ils ne viendront pas vous trouver. Le plus sûr moyen est de les accoster, quand on les rencontre isolés... dans l'ombre !... puis, d'aller droit et vite au but... Quelques-uns sont remplis de respect humain, même en face de la mort. Voilà pourquoi on doit tâcher de les prendre à part. Aussi, *le soir*, quand cela est possible, autour des tentes, sur les chemins, comme l'araignée nous tendons nos toiles pour prendre la mouche au passage. Le scapulaire et la médaille miraculeuse n'ont rien perdu de leur vieille réputation. C'est avec cela que Marie Immaculée enchevêtre ces pauvres âmes.

Parfois, cependant, il n'était pas nécessaire de recourir à ces pieux stratagèmes, et le respect humain était franchement foulé aux pieds.

A Montargis, par exemple, un dimanche, les Pères Colombot et Dufour confessèrent des soldats toute la journée, durant les offices, la messe, les vêpres et le salut. Ils reçurent leurs confidences non pas dans le confessionnal, mais dans la nef de l'église, simplement assis sur une chaise, au grand ébahissement et à la grande édification de la population, peu habituée à voir les hommes s'approcher du tribunal de la pénitence.

Mais, à la fin de décembre, le P. Dufour, en portant les secours de son ministère à des varioleux, fut atteint de la contagion, et dut se mettre au lit ; peu après, le P. Colombot eut le même sort ; l'un et l'autre, néanmoins, purent recouvrer la santé.

Aussitôt guéri, le P. Colombot fut envoyé dans l'armée de l'Est. Celle-ci ayant échoué dans sa marche sur Belfort, se vit contrainte, pour échapper à l'ennemi, de demander un asile à la Suisse, puissance neutre. Le P. Colombot dut la suivre dans son exil, et c'est à Genève qu'il exerça d'abord son ministère auprès de nos malheureux soldats.

Beaucoup que la mort avait épargnés sur les champs de bataille, tombèrent sur la terre étrangère, par suite des fatigues et des privations précédemment endurées, ou furent les victimes du typhus et de la variole. Mais, grâce à la présence de leur aumônier dévoué, ils s'endormirent du dernier sommeil dans le calme et la résignation. Les secours religieux seuls

pouvaient les consoler dans cette terrible épreuve, et leur adoucir le redoutable passage du temps à l'éternité. C'était si dur pour eux, après avoir échappé à tant de périls, de venir exhaler le dernier soupir loin de la patrie, dont les portes leur demeuraient inflexiblement fermées.

Par la souffrance, les âmes justes se rapprochent de Dieu ; mais celles qui sont moins ferventes, ou moins éclairées des lumières surnaturelles, s'aigrissent, parfois, à mesure que l'épreuve se prolonge et s'aggrave. Elles sont, alors, moins disposées à prêter l'oreille à la voix du prêtre. On ne peut leur parler des vérités de la foi qu'avec beaucoup de tact et de prudence, pour ne pas risquer d'être éconduit.

Plus il sentait se multiplier les obstacles, plus l'Oblat recourait, en toute confiance, à Celle qui est la Consolatrice des affligés et le Refuge des pécheurs. Plus d'une fois il expérimenta combien la médaille miraculeuse est puissante, pour changer subitement les cœurs les plus obstinés.

— Allons ! mon ami, dit-il, un jour, à un vieux soldat, je vais vous confesser...

Et, comme le malade esquissait un signe de protestation, le Père reprit :

— Je ne vous quitterai pas que vous n'ayez consenti. N'attendez pas davantage pour mettre ordre à votre conscience. Vous n'êtes pas sûr d'avoir le temps plus tard !

— Me confesser, moi !... Vous prêcheriez durant un siècle, que vous ne réussiriez pas !... J'ai mes idées ; n'insistez point... Allez vous... promener, et laissez-moi tranquille !...

— Soit ! je ne veux pas vous importuner ; mais faites-moi le plaisir d'accepter cette médaille. Elle vous portera bonheur.

Et, sans attendre la permission, le Père la lui suspendit sur la poitrine.

Le lendemain, il revint, et, sans autre préambule, dit au récalcitrant :

— C'est décidé, n'est-ce pas ?... c'est aujourd'hui qu'on se confesse ?...

— Oui, mon Père, je veux bien.

Des faits de ce genre ne furent pas une exception.

Certaines raisons particulières nécessitèrent, cependant, le transport des internés dans l'intérieur de la Suisse, et le P. Colombot fut envoyé au camp de Bière, avec deux mille d'entre eux.

C'est un joli village de douze cents âmes, sur un plateau au pied du Jura, à quinze kilomètres au nord de la rive septentrionale du lac de Genève, entre Nyon et Lausanne, presque à égale distance de ces deux villes. Il y avait, là, de grandes casernes et un polygone d'artillerie, où les troupes du canton de Vaud s'exerçaient, pendant l'été.

De ces hauteurs, le coup d'œil est ravissant. On aperçoit presque la

totalité du lac, avec les nombreuses villas bâties gracieusement sur ses bords enchanteurs. En face, les montagnes du Chablais s'échelonnent, les unes au-dessus des autres, jusqu'au mont Blanc, dont les glaciers resplendissent au soleil.

Mais l'aumônier avait autre chose à faire qu'à contempler les beautés du paysage. Des centaines de malades, atteints de la variole et du typhus, encombraient les infirmeries et les lazarets.

D'ailleurs, ces ambulances improvisées à la hâte, étaient loin de présenter le confort des hôpitaux régulièrement organisés. Malgré de nombreux et de généreux dévouements, que de choses manquaient encore, et manqueraient toujours !

Sans cesse au chevet des malades et ne respirant qu'une atmosphère empestée, le Père eut la consolation de se voir accueilli avec joie, par tous ceux auxquels il offrait le secours de son ministère.

Par son héroïsme il gagna tous les cœurs, car il rendait les services les plus pénibles à ceux dont la contagion faisait, même pour les plus vaillants, un objet d'horreur. Plusieurs fois, il dut prendre dans ses bras les cadavres des varioleux, pour les déposer dans le cercueil, lorsque les infirmiers, n'ayant pas le courage de surmonter leur répulsion, s'enfuyaient... épouvantés.

Pour inspirer une haute idée de notre sainte religion aux protestants de l'endroit, il tint à donner aux offices du dimanche toute la solennité possible. Il fit venir de Genève ce qui était nécessaire pour la construction et la décoration d'un autel, que les soldats s'empressèrent d'élever eux-mêmes dans un vaste manège.

— J'y plaçai, racontait-il, une statue de la Sainte Vierge, dont le trône fut orné d'un reste de drapeau des volontaires vendéens, que j'avais découvert chiffonné dans le fond d'un sac. Depuis des siècles, cette douce image de la Reine du ciel n'avait pas reparu dans cette contrée, d'où l'hérésie l'avait chassée. Elle en reprit possession, et elle y est encore. A mon départ, le bon casernier me demanda, comme une faveur, de la lui confier en souvenir ; m'assurant que, quoique protestant, il la mettrait à un poste d'honneur dans sa maison, et il a tenu parole.

Le dimanche donc, à l'appel du clairon, les soldats venaient se presser autour de l'autel brillamment illuminé. Comme elle était imposante cette messe militaire, avec ses chants ! surtout avec ce *Credo* de Dumont sortant de mille poitrines ! Beaucoup de ces jeunes gens le savaient par cœur, car ils étaient la plupart de la Bretagne, de la Vendée et de la Mayenne.

— C'est comme chez nous ! disaient les soldats émus. C'est comme dans notre pays natal !

Souvent des larmes mouillaient leurs paupières, et il ne fallait pas de grands efforts de pathétique, pour attendrir cet immense auditoire.

Aux vêpres, même affluence.

Le récit de ces belles cérémonies était sur toutes les lèvres, et les Suisses protestants, aiguillonnés par la curiosité, voulurent assister aux offices des catholiques. Un soir, un grand nombre se présentèrent. Le P. Colombot leur assigna une place de choix, et les disposa en couronne au pied de l'autel de Marie, dont ils ne connaissaient pas les maternelles tendresses.

Arrachée autrefois par la violence au catholicisme, cette population aux mœurs patriarcales avait cependant conservé, au fond de son être, le sentiment religieux. Tout ce qui touche Dieu lui était sacré. Les paroles que le fervent Oblat adressa, du haut de la chaire, dans des occasions de ce genre, éveillèrent un écho sympathique chez les auditeurs, et furent des germes de salut déposés dans les âmes.

Enfin, sonna pour les internés l'heure, si impatiemment attendue, de la rentrée en France. Ceux auxquels leur état de santé permettait le voyage, partirent aussitôt, et le P. Colombot les accompagna jusqu'au bord du lac, où ils s'embarquèrent.

Quant à lui, il resta encore pour s'occuper des malades, qu'il ne consentait pas à abandonner. Il célébra avec eux les solennités de la semaine sainte et la fête de Pâques.

Le 4 mai seulement, avec les derniers convalescents, il reprit le chemin de la patrie.

§ 6

Au fort de la Chartreuse.

A ces actes de dévouement déjà si nombreux ne se borna point le concours des Oblats, dans cette longue et douloureuse épreuve. Partout, dans nos maisons, même les plus éloignées du théâtre de la guerre, comme, par exemple, celles de Talence, d'Arcachon et de Bordeaux, s'ouvrirent des ambulances, où les pauvres blessés reçurent les soins les plus empressés pour l'âme et pour le corps.

Nous ne pouvons ici que signaler ces généreuses initiatives, car le récit détaillé de ces multiples manifestations de zèle et de charité nous entraînerait trop loin.

Disons seulement que, même par delà la frontière septentrionale de la France, un de nos Pères remplissait, auprès des internés en Belgique,

le même ministère consolateur que le P. Colombot, auprès de ceux que la Suisse avait hospitalisés.

Parmi les Oblats qui, dès les premiers coups de canon, avaient le plus ardemment désiré accompagner les armées sur les champs de bataille, se trouvait le P. Michaux. De toute son âme il ambitionnait ce poste d'honneur. Ses demandes réitérées n'ayant pas réussi, il se dédommagea, en se consacrant entièrement au service des soldats qui, après le désastre de Sedan, durent passer en Belgique.

Un grand nombre étaient enfermés, à Liége, dans le fort de la Chartreuse, situé sur une des hauteurs de la rive droite de la Meuse, dominant un vaste parc et un bel édifice que la Congrégation devait acquérir, dix-huit ans plus tard, pour en faire un scolasticat. A ce moment, nul ne présageait que les Oblats s'établiraient, un jour, au pied de cette vieille citadelle déclassée.

Ces soldats, privés de liberté, condamnés à bien des sacrifices, mais surtout attristés et humiliés au souvenir de la capitulation de Sedan et de tant d'autres catastrophes, qui avaient froissé les sentiments les plus intimes de leur patriotisme et de leur honneur militaire, accueillirent le prêtre comme l'envoyé du ciel.

Loin d'avoir été endurcis par la souffrance, leurs cœurs étaient devenus plus ouverts aux idées surnaturelles.

Là, comme en Suisse, les offices du dimanche furent particulièrement touchants.

Après avoir assisté à leurs vêpres, un conseiller de la cour de Metz disait :

— En entendant ces prisonniers chanter avec tant de foi les hymnes sacrées, j'ai éprouvé une des émotions les plus profondes de ma vie !

Profitant de leurs bonnes dispositions, le P. Michaux leur prêcha une retraite, à l'issue de laquelle presque tous communièrent.

Pendant de longs mois, il adoucit les amertumes de leur captivité par sa présence, par sa parole toujours écoutée avec sympathie, par ses services, et par une foule de délassements honnêtes qu'il leur procura. Il mit à leur disposition une bibliothèque ; des jeux de toute sorte : dominos, dames, lotos, cartes, nains jaunes, etc. Aux musiciens il fournit des instruments de musique, et s'industria de mille manières à combattre l'oisiveté, source de mélancolie et de désordres.

Chaque mois, il préparait une loterie intéressante, amusante et utile. Sans débourser un centime, tous gagnaient un lot.

Sur douze tables s'étalaient une multitude d'objets, que le sort allait attribuer à chacun. C'étaient d'abord des vêtements : pantalons, caleçons, chaussettes, mouchoirs, ceintures, cravates, bonnets de

coton, etc. ; puis, une foule de menus présents : couteaux, rasoirs, cigares, pipes, blagues, savons, peignes, papier à lettre, plumes, crayons, livres, revues, etc., etc. ; enfin, des comestibles : saucissons, jambons, fromages, flacons de vin de Bordeaux, ou de Bourgogne, fruits, desserts, etc., etc.

— Au moment du tirage, les noms de tous sont jetés dans mon tricorne, écrivait le P. Michaux. Alors, je prends ostensiblement en main le lot qui va échoir au premier sortant. Un turco ne sachant pas lire plonge ses doigts dans l'urne de feutre constituée par mon couvre-chef, et le nom de l'élu est proclamé. Tous gagnent ; tous sont contents ; moi surtout car j'ai le plus beau lot : la satisfaction de leur avoir fait oublier leur peine par quelques instants d'agréable et profitable récréation.

Pour rendre aux cœurs ulcérés par la souffrance un peu d'espoir dans des jours plus heureux, quel est, en effet, le meilleur moyen, si ce n'est de compatir à l'affliction de ceux que l'on veut consoler, de les distraire et de leur procurer quelques joies saines et bienfaisantes ?

La charité chrétienne est industrieuse. Tout en parlant du ciel, elle sait, mieux que personne, alléger les chagrins de l'exil sur la terre.

— Vous me demanderez peut-être, continuait le P. Michaux, comment je puis faire face aux dépenses considérables que mon œuvre entraîne. La bonne Providence est là, et sa bourse est inépuisable !... C'est à elle que je m'adresse. Toujours elle a accueilli mes requêtes. Souvent même elle les prévient, et m'évite jusqu'à la peine de solliciter !...

§ 7

A Tours. Œuvres militaires.

Pendant la guerre, Tours vit affluer dans ses murs un grand nombre d'étrangers : habitants des départements envahis, Parisiens fuyant les horreurs du siège, ou gens attirés de toutes les parties de la France, par la présence du gouvernement de la Défense nationale qui s'y était transporté, après l'investissement de la capitale par les Prussiens.

De là, un surcroît de travail pour nos Pères, car beaucoup de ces étrangers venaient prier et pleurer sur le tombeau du thaumaturge des Gaules ; puis, confier aux chapelains du sanctuaire leurs peines et leurs angoisses, pour obtenir, en retour, des paroles d'encouragement et de réconfort.

La chapelle ne désemplissait pas. Les confessionnaux étaient constamment entourés d'une foule compacte, triste et recueillie : soldats, hommes du monde, femmes et jeunes filles en larmes, implorant le ciel pour la conservation de leur mari, de leurs frères ou de leur père.

Que de douleurs à consoler !...

De plus, les chapelains déployaient un zèle très actif, auprès des soldats spécialement. Leur maison était comme une caserne de passage, où aumôniers militaires, zouaves pontificaux, mobiles, officiers, parents et amis, blessés même venaient demander asile

Tous étaient reçus cordialement et avec joie.

Parmi ceux-ci notons le colonel de Charette qui s'assit également à la table des Oblats. Le P. Rey lui remit le drapeau du Sacré-Cœur, brodé par les Visitandines de Paray-le-Monial, après l'avoir déposé, un jour et une nuit, sur le tombeau de saint Martin. Cette bannière, comme on le sait, flotta glorieusement sur les champs de bataille de Loigny et de Patay, où sa présence électrisa les zouaves commandés par le général de Sonis.

A toute heure du jour et bien souvent dans la nuit, aux premiers sons du clairon annonçant un départ précipité, les Pères étaient appelés pour confesser des officiers et des soldats.

Plusieurs mois durant, ce fut un mouvement perpétuel, et les Oblats se trouvèrent ainsi intimement mêlés à ceux qui prenaient part à ce drame héroïque, qui émotionnait la France et le monde.

Chaque dimanche, à midi, était célébrée la messe militaire. La chapelle provisoire, alors exclusivement réservée aux soldats, était littéralement pleine : cavaliers, fantassins, dragons, gendarmes, francs-tireurs, mobiles, volontaires, gardes nationaux, blessés, convalescents, s'y pressaient unis dans la prière et la piété. Un piquet d'honneur était placé de chaque côté de l'autel. Presque tout le temps on chantait des cantiques.

Cette messe qui mettait les Pères en contact avec les officiers et les soldats se rendant à l'armée de la Loire, leur donna l'occasion d'en préparer un grand nombre à l'accomplissement des devoirs religieux. Elle devint pour beaucoup un élément de conversion.

Là ne se bornait pas le rôle des chapelains, déjà si surchargés. On les voyait également dans les ambulances, non seulement de la cité, mais aussi de la campagne, dans un rayon de dix à douze kilomètres.

Au lendemain d'un combat livré à cinq ou six lieues au nord-est de Tours, sur la route de Vendôme, les Prussiens parurent, le 21 décembre 1870, sur un coteau qui domine la ville. Quoiqu'elle fût sans défenseurs, nos armées s'étant retirées vers l'Anjou, ils la bombardèrent pendant une vingtaine de minutes.

Dès le premier coup de canon, deux Oblats, les Pères de l'Hermite et Castel, sans s'inquiéter du danger, se dirigèrent vers la mairie, point de mire des obus, pour porter aux victimes les secours de leur saint ministère.

Les œuvres militaires fondées ou développées à Tours par les Oblats, survécurent aux malheurs de la guerre, et eurent leur place dans le vaste programme de réorganisation sociale, entreprise en France par les catholiques.

Des officiers de tout grade, même des généraux, les encouragèrent souvent de leur présence, toujours de leur influence et de leur sympathie. Parmi ceux-ci notons le colonel Petiet, le colonel puis général Folloppe, les généraux de Cissey, Bastoul, de Gramont, etc...

En pleine liberté, et sans avoir à redouter à leur retour à la caserne les railleries de leurs camarades, les soldats continuèrent à venir régulièrement à la chapelle provisoire. A les voir prier, chanter, ou écouter avec attention l'instruction qui leur était adressée après l'évangile de la messe du dimanche, on sentait que la foi de leur enfance se réveillait de plus en plus en eux.

Aux principales fêtes, la musique des régiments rehaussait par ses accords la pieuse cérémonie.

Pendant la semaine sainte, on leur prêchait une retraite, pour les disposer au devoir pascal. Le jour de Pâques, officiers et généraux, en grande tenue, assistaient à la messe militaire, à la tête d'un millier d'hommes.

Aux anniversaires des mémorables batailles de la récente guerre, et sur la demande du général commandant la place, étaient célébrés des services solennels, auxquels officiers et soldats étaient convoqués. Un des chapelains prenait ensuite la parole devant cet imposant auditoire.

La même cérémonie funèbre se renouvelait, chaque année, le 2 novembre, pour les défunts de la garnison.

Pour accentuer le bien, un cercle militaire fut fondé. Des centaines de soldats le fréquentaient. Ils y trouvaient des livres, revues, journaux variés ; des jeux de toute sorte ; des billards, un piano, d'agréables délassements, des distractions honnêtes ; et, de temps en temps, de vraies fêtes de famille qui les dédommageaient de la privation des joies de leur foyer absent.

On y institua des classes pour les illettrés ; et, pour les esprits plus cultivés, des conférences historiques et scientifiques. L'ignorance, en effet, est trop souvent la gardienne des préjugés et de l'erreur ; de même que l'instruction impie est un venin dangereux. La science chrétienne, au contraire, est un agent conservateur des bonnes doctrines et des croyances surnaturelles.

Ce cercle fut pour les soldats le moyen d'éviter une foule de dangers d'ordre moral, et celui de rester fidèles aux pratiques religieuses.

Tous les soirs, on y récitait la prière en commun, auprès du tombeau de saint Martin, là même où Clovis, Charlemagne et nos rois vinrent, les uns après les autres, consacrer à Dieu leur épée.

Comment les jeunes militaires, en priant et chantant des cantiques dans un endroit si plein de pieux et touchants souvenirs, ne se seraient-ils pas pénétrés des grands et nobles sentiments qui inspirent l'ardeur patriotique et l'héroïsme chrétien ?

L'influence salutaire des Oblats s'étendait même en dehors du cercle. Deux d'entre eux, ayant le titre d'aumôniers de la garnison, visitaient régulièrement les casernes, et donnaient également leurs soins à la prison militaire : instructions fréquentes, bonnes lectures, chant des cantiques, messe du dimanche, retraite pascale, à la suite de laquelle presque tous les prisonniers se confessaient et communiaient.

On se tromperait, en effet, si l'on comparait les prisonniers militaires à ces individus tarés et perdus de vices, que l'on rencontre dans les prisons civiles. Ce sont le plus souvent de pauvres jeunes gens qu'un oubli d'eux-mêmes, une vivacité, une rébellion peu grave ont conduits devant le conseil de guerre. Le moment de la colère passé, quand surviennent le calme et la réflexion, ils sont accessibles à l'action bienfaisante du prêtre.

Les Pères préparaient aussi les enfants de troupe à l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Chaque semaine, ils les réunissaient pour leur enseigner le catéchisme. La cérémonie de leur première communion revêtait une solennité exceptionnelle. Souvent, l'archevêque la présidait lui-même. Les généraux et officiers supérieurs y assistaient, témoignant ainsi, à la fois, de leurs sentiments chrétiens et de leur sympathie pour les premiers communiants.

Pour faire un bien plus profond même aux soldats qui ne venaient pas au cercle, les Oblats, aidés par des amis généreux, établirent des bibliothèques dans les principales casernes de la ville, et même au camp du Ruchard, dans la campagne, à l'usage des troupes, qui, pendant l'été, y sont réunies.

Choisis avec soin, ces livres plaisaient aux soldats, et contrebalançaient avec succès l'influence de publications moins bonnes.

On compléta ce système de défense contre le prosélytisme envahisseur des sociétés protestantes ou sectaires, par de fréquentes distributions de brochures, et de tracts édifiants qu'on laissait traîner, à dessein, sur les tables et sur les lits des chambrées. Ces opuscules et feuilles volantes, appât pour les oisifs, les occupaient et les intéressaient en leur suggérant des pensées salutaires.

Enfin, pour ceux qui, arrivés au régiment avec une foi vive et l'habitude des pratiques chrétiennes, ne demandaient qu'à être encouragés et soutenus pour progresser dans la voie de la vertu, les Pères fondèrent une association, dans laquelle, avec des secours religieux spéciaux, ces jeunes hommes trouvaient le stimulant de l'exemple mutuel.

Ce fut la Légion de Saint-Maurice et de Notre-Dame des soldats.

Dans cette phalange d'élite, se recrutaient les apôtres de la caserne, car le but qui leur était proposé était, avec la sanctification personnelle, celle de leurs camarades, par les vertus chrétiennes et militaires, dont les légionnaires devaient être les vivants modèles.

Un conseil, présidé par l'aumônier, prononçait l'admission des nouveaux membres.

Le cérémonial de la réception reproduisait celui que les preux d'autrefois suivaient pour la création des chevaliers.

En recevant leurs insignes des mains du prêtre, les récipiendaires juraient de ne jamais faillir à l'honneur, de garder leur âme à Dieu, et de verser, s'il le fallait, leur sang pour la patrie.

Plusieurs de ces bons jeunes gens communiaient tous les huit jours.

N'était-ce pas, là, une œuvre patriotique au premier chef, bien apte à aider puissamment au véritable relèvement de notre armée ?

Les Oblats de Tours eurent la consolation de voir le règlement de cette Association adopté en diverses villes de France : Douai, Paris, Limoges, etc.

CHAPITRE X

Mgr Guibert, archevêque de Paris

1871-1880

§ 1

Les ministres de la République au palais archiépiscopal de Tours.

Quelques jours avant l'investissement de Paris par les armées allemandes, le gouvernement de la Défense nationale, constitué après la chute de l'Empire, le 4 septembre 1870, envoya à Tours une Délégation composée de plusieurs de ses membres, pour le représenter officiellement et administrer, en son nom, toutes les parties du territoire non envahies par l'ennemi.

Cette circonstance qui fit de Tours la capitale provisoire de la France, fournit à Mgr Guibert l'occasion de déployer, de la façon la plus utile à l'Église et à la patrie, les dons de sagesse, de perspicacité et d'habileté diplomatique que Dieu lui avait départis avec tant d'abondance. Son rôle allait grandir avec les événements.

M. Crémieux, ministre de la Justice, et chef de la Délégation, arriva le premier, le 13 septembre, avec sa famille, son chef de cabinet et son secrétaire particulier. Il demanda l'hospitalité pour lui et les siens à Mgr Guibert, qui non seulement, avec une bonne grâce parfaite, les accueillit et mit à leur disposition le rez-de-chaussée et le premier étage de son palais, mais les invita tous quotidiennement à sa propre table.

Sa bibliothèque devint la salle du Conseil, où, chaque matin, les membres de la Délégation se réunissaient.

Dans un des salons, M. le comte de Chaudordy, directeur des Affaires étrangères, recevait les ambassadeurs. On y vit souvent arriver lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre ; le prince de Metternich, ambassadeur d'Autriche ; M. Okouneff, ambassadeur du czar ; le chevalier Nigra, ambassadeur de la jeune Italie, etc.

Gentilhomme de race, M. de Chaudordy racontait, plus tard, que les représentants des puissances étrangères, attirés par leurs fonctions dans ses bureaux, aimaient à regarder, par les fenêtres qui donnaient sur les

jardins, l'archevêque qui s'y promenait à certaines heures. Ils admiraient son grand air, sa tenue irréprochable et la distinction répandue sur toute sa personne.

Cette invasion de son palais, pour courtoise qu'elle fût, entraînait plus d'un sacrifice pour Mgr Guibert. Lui qui, de sa formation première, conservait un goût prononcé pour la méditation silencieuse et solitaire, entendait dans sa demeure, parfois jusqu'aux heures les plus tardives, l'incessant va-et-vient des centres politiques, et ce tumulte causé par une foule de quémandeurs, à la recherche d'un emploi, d'un renseignement, ou d'une décision.

Il accepta ces désagréments avec une complaisance inaltérable qui lui gagna bientôt l'estime respectueuse de ses hôtes, quoique si différents de lui par les principes, le genre de vie et même par la religion, car M. Crémieux était juif, et les autres, s'ils avaient reçu le baptême, en avaient oublié, depuis longtemps, les obligations les plus essentielles.

A sa table qu'il avait si gracieusement offerte, s'asseyaient donc quotidiennement, outre ses vicaires généraux, des politiciens de toutes croyances, mais appartenant à l'extrême gauche de l'ancien Corps législatif, arrivée au pouvoir.

Malgré leurs préventions contre le clergé, ceux-ci, extrêmement touchés de l'urbanité de l'archevêque et de la délicatesse de ses procédés à leur égard, ne purent s'empêcher de subir l'influence de ses hautes qualités et de son caractère si ferme dans son exquise courtoisie. Leurs relations avec lui, rendues de plus en plus faciles par le commerce quotidien, devinrent rapidement amicales et confiantes.

En ce prélat austère, ils ne tardèrent pas, cependant, à découvrir un moine ; et, chose qui les surprenait eux-mêmes, ils se plaisaient en sa compagnie. Ses pensées, constamment orientées vers les vérités éternelles, étaient si sereines, si lucides, si calmes au milieu des événements tragiques qui se succédaient !... et sa conversation, toujours si digne et si élevée, donnait une telle impression de force morale, qu'on se reposait vraiment à ses côtés !

On l'écoutait avec une sympathie croissante, et, loin de s'effaroucher des conseils qu'il excellait à glisser, dans l'abandon de la causerie, avec tant de finesse et d'à-propos, on se rangeait volontiers à son avis formulé avec tant de discrétion. Sa clairvoyance étonnait ceux-là mêmes qui se flattaient d'être très pénétrants.

— Quel dommage que cet homme supérieur ait revêtu la soutane, et ne soit pas des nôtres, se disaient-ils, parfois. A la Chambre, ou au Sénat, nous en eussions fait un ministre.

Sans le savoir, ils traduisaient l'impression d'autres personnages haut

placés, qui, sous l'Empire, en constatant avec quelle habileté merveilleuse Mgr Guibert conduisait les négociations les plus compliquées, répétaient souvent :

— Si l'archevêque de Tours avait voulu se consacrer à la carrière diplomatique, il eût fait un nonce de premier ordre !...

Parmi les attachés au ministère des Affaires étrangères, en 1870, était M. Albert Sorel, écrivain de marque et, plus tard, membre de l'Académie française. Complètement conquis par le prélat, il garda ineffaçable le souvenir ému et reconnaissant de sa cordiale hospitalité.

Absolument désintéressé pour lui-même, Mgr Guibert mit entièrement au service de l'Église l'influence grandissante qu'il prenait insensiblement sur ses hôtes.

D'abord, il empêcha l'appel général des séminaristes sous les drapeaux, comme le gouvernement l'avait décrété.

— L'immunité des clercs relative à la guerre est une loi générale, dit-il. Elle a existé dans toutes les religions et chez toutes les nations civilisées. Votre levée en masse amènera sur les champs de bataille deux millions d'hommes. Quand ils seront tous armés et équipés, nous demanderons une dispense au Pape, si c'est alors nécessaire. En attendant, contentez-vous de notre concours comme aumôniers, infirmiers et consolateurs des veuves et des orphelins.

Sa requête fut agréée ; mais, peu après, arriva de Paris, d'où il avait pu s'échapper en ballon, M. Gambetta, ministre de l'Intérieur, qui, soucieux de conserver et d'augmenter sa popularité malsaine dans les milieux ouvriers, réclama avec insistance l'incorporation des séminaristes dans les régiments, comme si le départ de quelques centaines de soldats improvisés pouvait assurer le salut du pays, surtout quand nos troupes étaient embarrassées et affaiblies par la présence d'un trop grand nombre d'hommes dépourvus de toute instruction militaire.

Par trois fois, le décret d'incorporation fut porté, et, trois fois, Mgr Guibert, par son influence, en arrêta l'exécution.

Après ce succès, le prélat aborda la question générale des relations entre l'Église et l'État, au sujet de laquelle tant de préjugés existaient dans l'esprit de ses interlocuteurs.

Avec une noble franchise, mais avec une aménité qui ne leur permit pas de se fâcher de cette déclaration de principe, il commença par leur dire :

— Si jamais votre gouvernement prenait des mesures contre la religion, je vous quitterais aussitôt. Je vous abandonnerais mon palais, et j'irais loger dans mon grand séminaire.

De même, quand il introduisit les ministres dans la salle où ils allaient, désormais, discuter les affaires de l'État, il leur avait dit finement, mais non sans une allusion qui fut comprise :

— C'est ici, jusqu'à présent, que le conseil archiépiscopal traitait les affaires du diocèse. J'espère bien qu'on n'y prendra jamais aucune décision hostile à l'Église.

En cette circonstance et en d'autres semblables, quand il semait autour de lui tant de vérités fortes et sévères, qui ressemblaient, parfois, singulièrement à des leçons, dont nul cependant ne pouvait songer à se fâcher, vu le ton si aimable sur lequel elles étaient faites, les politiciens se disaient :

— Cet évêque si doux et si poli est un véritable successeur de saint Martin. Il y a en lui du moine et du soldat.

Profitant de son influence croissante, Mgr Guibert exposa donc, un jour, dans toute son ampleur, la thèse des relations de l'Église et de l'État, en s'appuyant de préférence sur les arguments les plus propres à impressionner ceux qu'il voulait amener à ses idées.

— C'est une faute, leur dit-il, de n'avoir pas désigné un ministre des Cultes. On pourrait en conclure que vous affectez d'ignorer l'Église, ou ne voulez pas vous entendre avec elle. Sachez pourtant bien que, si notre jeune République la repousse ou l'opprime, elle n'aura jamais l'appui de la partie saine de la population, et se heurtera à des difficultés innombrables. Il importe extrêmement de rassurer au plus tôt la conscience des catholiques et des honnêtes gens, qui, sans cela, se défieraient de votre forme de gouvernement, dans laquelle ils ne verraient qu'un danger pour l'ordre social. Loin de vous soutenir, ils multiplieraient alors les obstacles. Nous sommes pourtant à une époque où ce ne sera pas trop de l'union de tous pour travailler efficacement à guérir les profondes blessures de notre chère France !...

La justesse de ces remarques frappa les membres de la Délégation, qui, complètement étrangers aux affaires ecclésiastiques, confièrent, sur la proposition de l'archevêque, la direction des Cultes à M. Silvy, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.

Originaire d'Aix, le nouveau titulaire de cette charge importante appartenait à une famille foncièrement chrétienne, que Mgr Guibert, comme compatriote, connaissait depuis longtemps. Le choix ne pouvait être meilleur, et cette nomination constituait une conquête précieuse.

Une foule d'affaires ecclésiastiques, en effet, restaient en souffrance dans toute l'étendue du territoire, et les évêques, fort embarrassés, écrivaient sans cesse à l'archevêque de Tours, le priant d'agir en leur faveur auprès du gouvernement.

Les résultats consolants de cette sage diplomatie ne se firent pas attendre.

Deux sièges épiscopaux étaient vacants : celui d'Agen depuis quatre années déjà, celui de la Martinique depuis dix ans, le Pape n'ayant pas agréé les candidats que Napoléon III lui avait présentés.

M. Crémieux hésitait à s'engager dans cette affaire. Rome voudrait-elle traiter avec le gouvernement issu de la révolution de septembre, surtout quand le chef de la Délégation était israélite ? Or, un échec lui eût été extrêmement sensible, car il pouvait paraître, à ses yeux et devant l'opinion, une condamnation par Rome des changements survenus en France.

A sa prière, Mgr Guibert écrivit au cardinal Antonelli, secrétaire d'État du Souverain Pontife, qui répondit aussitôt :

— Le ministre peut nommer des évêques. Les conventions passées avec les gouvernements ne dépendent pas des convictions personnelles de ceux qui les représentent.

Puis, le cardinal ajoutait cette note très significative :

— Sa Sainteté agréera volontiers les ecclésiastiques qui seront proposés, sous le patronage de l'archevêque de Tours, persuadée qu'un prélat en si haute réputation de sagesse et de prudence, ne pourra faire que d'heureux choix.

C'était équivalemment attribuer à Mgr Guibert les fonctions de nonce apostolique.

Quant à M. Crémieux, il fut très flatté de la reconnaissance implicite donnée ainsi à son gouvernement par l'autorité pontificale. Il en témoigna sa gratitude au prélat, en lui demandant de l'aider dans le choix des candidats aux évêchés. Mgr Guibert lui promit son concours, et l'assura que les noms qu'il lui indiquerait, seraient certainement agréables au Saint-Père.

Pour le siège d'Agen il lui désigna M. d'Outremont, l'un de ses vicaires généraux, mort, depuis, évêque du Mans; et, pour la Martinique, M. l'abbé Fava, transféré plus tard à Grenoble.

Ces deux choix furent acceptés à Rome, et M. Crémieux se félicita grandement du succès de ces négociations qui, au début, lui avaient inspiré tant de craintes.

Dans sa jubilation, il dit à Mgr Guibert, auquel il attribuait, à juste titre, tout le mérite de la réussite :

— Puisque vous voyez que je fais ce que vous voulez, pourquoi ne me demandez-vous rien pour vous, ni pour les vôtres ? Je sais que vous avez un neveu dans la magistrature. Je puis lui être utile, et lui procurer un avancement considérable.

A ces ouvertures, Mgr Guibert répondit simplement :

— Je suis évêque, et seules les affaires de l'Église m'intéressent. Je veux que la promotion de mon neveu à un poste supérieur soit due à son mérite, et non à la protection.

Conduite vraiment digne d'un homme surnaturel, ennemi du népotisme, et ayant toujours présent à l'esprit l'enseignement du divin Maître, au sujet des parents selon la chair :

— Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et la mettent en pratique. (Luc, VIII, 21.)

De Rome, et malgré ses propres malheurs, Pie IX suivait d'un œil attentif les événements qui concernaient la France. Sa pensée se reportait continuellement sur l'archevêque de Tours, que, dans des circonstances si délicates et si critiques, la Providence avait mis en relations, de tous les jours et de presque tous les instants, avec des ministres dont la plupart étaient hostiles à nos croyances.

Le Souverain Pontife constatait avec satisfaction que le caractère de l'archevêque grandissait en proportion des difficultés politiques. De plus en plus, Mgr Guibert lui paraissait destiné à exercer une influence décisive sur la direction des affaires religieuses de France. Aussi lui prodigua-t-il les témoignages de sa confiance, soit en le consultant en bien des cas, soit en recevant ses communications avec une déférence marquée.

En même temps, les nombreux et éminents services rendus par Mgr Guibert à la cause catholique achevèrent de lui gagner les sympathies et l'admiration de ses collègues dans l'épiscopat.

Son langage si digne et la fermeté de ses actes étaient pour eux une consolation au milieu des humiliations d'alors. Beaucoup lui exprimaient la joie qu'ils éprouvaient, en voyant que, parmi tant de ruines morales, il représentait si bien, auprès des pouvoirs publics, les principes d'ordre spirituel que les politiciens eussent, sans lui, été trop enclins à méconnaître.

— L'Église de France vous doit sa gratitude, lui écrivait Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins. Je n'avais pas, d'ailleurs, attendu ces nouvelles preuves de votre caractère si noblement sacerdotal, pour bénir Dieu de la disposition providentielle qui vous a constitué comme le député de l'épiscopat, près des maîtres improvisés de nos destinées. Non content d'être le champion de notre honneur, vous l'avez été encore de nos intérêts les plus chers, par de prudents conseils qui ont détourné nos gouvernants de mesures aussi dangereuses pour la paix publique, que désolantes pour la religion.

Ces éloges n'étaient pas exagérés.

De plus en plus, les membres de la Délégation subissaient le charme.

Il s'imposait à eux par l'autorité de sa personne et la finesse de son esprit. Étonnés de son habileté et pleins d'admiration pour l'art avec lequel il savait faire passer ses idées dans l'esprit des autres, ils songèrent à lui confier une mission diplomatique à Londres.

S'ils y renoncèrent, ce fut uniquement à cause de l'opposition violente de M. Gambetta. Ce fougueux tribun qui devait, quelques années plus tard, pousser le fameux cri de guerre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi », s'épouvantait à la pensée de risquer sa popularité, en recourant aux bons offices d'un prélat, si méritant fût-il.

§ 2

Sur le siège de Saint Denis.

Après la fin de la guerre et des horreurs de la Commune, beaucoup se demandaient qui serait appelé par la Providence à recueillir l'héritage de Mgr Darboy, et à diriger le plus important des diocèses de France.

Dès la première heure, la pensée de M. Thiers, président de la République, se fixa sur Mgr Guibert. Ce projet reçut aussitôt l'assentiment du nonce apostolique, Mgr Chigi, heureux d'un choix qui comblait tous ses vœux et ceux mêmes du Souverain Pontife.

Le plus difficile était d'obtenir l'acquiescement de l'élu.

Très désireux de réussir, le gouvernement lui dépêcha M. Jules Simon, en personne. Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes arriva à Tours, dans l'après-midi du dimanche, 16 juillet 1871. On comptait sur son insinuante souplesse, sur son éloquence et sur les ressources inépuisables de son esprit, pour assurer le succès.

Aux ouvertures les plus flatteuses et aux argumentations les plus pressantes, Mgr Guibert répondait invariablement par un refus courtois, mais inflexible. Il alléguait son grand âge, par conséquent sa faiblesse, et la nécessité impérieuse de confier à un évêque plus jeune et plus vigoureux que lui, la charge d'un diocèse tel que celui de Paris, surtout au lendemain d'une crise sociale et religieuse aussi profonde que celle qu'on venait de traverser. Était-ce à un vieillard d'entreprendre de réparer tant de ruines que la révolution y avait accumulées ?

— Ma conscience me défend d'accepter, dit-il, à plusieurs reprises. En m'examinant devant Dieu, je me reconnais incapable de remplir dignement une mission si difficile et si étendue. Les intérêts de ce grand Paris seraient certainement mal placés entre mes mains débiles.

Mais M. Jules Simon ne voulait pas, lui, non plus, se laisser convaincre. La conversation durait depuis une heure et demie, sans que l'un des deux interlocuteurs eût modifié sa manière de penser.

— Voyons ! Monsieur le Ministre, ni vous, ni moi, ne pouvons agir contre le bon sens !... Or, ce serait agir contre le bon sens que de mettre à la tête de l'immense diocèse de Paris un homme de mon âge !... Songez que j'ai soixante-huit ans, et ma santé est épuisée par trente ans d'épiscopat. Si vous réclamez la preuve péremptoire de ce que j'avance, j'irai vous chercher mon acte de naissance. Dans vos administrations confieriez-vous les postes les plus difficiles et les plus importants à des vieillards de mon âge ?... N'accordez-vous pas leur retraite à ceux qui ont travaillé pendant trente ans ?... Telle est ma situation exacte, et vous auriez le courage de m'offrir pour retraite le siège de Paris !... Ce n'est pas possible !..

— Aujourd'hui, plus que jamais, répliqua le ministre, la direction suprême revient aux vieillards. L'expérience supplée aux forces physiques, et leur sagesse les préserve des entraînements auxquels sont exposés des hommes plus jeunes.

— En certaines situations, peut-être ; mais, à Paris, la santé corporelle est indispensable... Puis, il vous faut, dans la capitale, un évêque, je ne dirai pas mondain : il n'y en a pas, je pense ; mais un évêque qui aille dans le monde et dans les réceptions officielles... un évêque qui fréquente la société... les grandes réunions. Or, j'ai toujours eu une répugnance instinctive pour ces choses ; je m'en suis toujours abstenu, habitué que je suis à vivre dans la retraite, le silence et la simplicité... A mon âge, on ne change pas des habitudes qui datent de si loin !...

— Oh ! Monseigneur, maintenant, c'est justement comme cela que doit être l'archevêque de Paris !

— J'ai une autre objection, irréfutable, celle-là. Je ne puis, en conscience, abandonner Tours, en ce moment. Je suis obligé de poursuivre l'œuvre onéreuse de Saint-Martin, commencée depuis longtemps. Comment laisser à mon successeur un tel embarras ?...

— Oui ! je sais... la reconstruction de la basilique. Mais vous avez déjà recueilli des fonds considérables ! Serais-je indiscret de vous demander à quel chiffre s'élèvent les sommes que vous avez actuellement en caisse, pour cette entreprise ?

— Quatorze cent mille francs.

— Oh ! s'il en est ainsi, le principal est achevé. Le reste est affaire des maçons. Croyez bien que je ne plains nullement votre futur successeur à Tours. Ne vous inquiétez pas pour lui, à ce sujet. Ce serait une délicatesse qui vous honore, sans doute, mais que lui-même certainement trouverait exagérée.

Et, comme Mgr Guibert gardait le silence, ne sachant vraiment qu'opposer à cette réponse, M. Jules Simon se leva, et ajouta, avec quelque vivacité :

— Si vous refusez, Monseigneur, on pensera que vous ne voulez pas de l'archevêché de Paris, parce qu'on y fusille les archevêques.

— Oh ! Monsieur le Ministre, comment pouvez-vous avoir une telle idée d'un évêque de France ?

— Ce n'est pas moi qui le crois, mais on le dira dans le public.

Cette réflexion émut le prélat.

Sans être porté au pessimisme, en effet, et seulement en considérant la marée montante de la démagogie, on pouvait prévoir, dans un avenir prochain, de nouvelles secousses sociales, aussi terribles que les précédentes, si ce n'est davantage. L'archevêque de Paris serait donc, comme par le passé, au poste le plus périlleux.

— Avant de donner une réponse définitive, permettez-moi, Monsieur le Ministre, de consulter quelqu'un dont je prends toujours l'avis, dans les circonstances graves.

— Combien de temps faut-il pour prendre cet avis ? Je dois repartir demain, et, avant de retourner à Versailles, je désirerais être fixé.

— Une heure me suffit... D'ailleurs, pourquoi ne vous révélerais-je pas le nom de celui que je vais consulter ?... C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ayant prononcé ces paroles, Mgr Guibert se rendit dans sa chapelle, et passa une heure d'adoration devant le Très Saint-Sacrement.

A son retour, il dit au ministre :

— J'ai un supérieur : c'est le Pape. Il me connaît ; il sait mon âge. S'il m'ordonne d'aller à Paris, j'irai à Paris.

Trois jours après, Mgr Guibert recevait une dépêche du cardinal Antonelli, l'obligeant, au nom du Pape, d'accepter l'archevêché de Paris.

S'inclinant devant la volonté du Vicaire de Jésus-Christ, ainsi officiellement manifestée, il envoya son adhésion au Président de la République.

— Peut-être mes hésitations vous auront causé quelque peine, lui écrivait-il ; mais un esprit aussi élevé que le vôtre les aura comprises. Dans le cours de ma longue vie, je n'ai rien tant redouté pour moi que les situations qui ne seraient pas voulues par la Providence. C'est pour dissiper les doutes qui restaient dans mon esprit, sur la proposition si bienveillante de votre part, que j'ai cru devoir consulter le Saint-Père... Il a daigné me faire connaître son désir et la satisfaction qu'il éprouverait de mon acceptation. Tout est donc fini... J'irai à Paris... J'irai avec courage et confiance, comptant sur l'assistance d'en haut et sur le concours du gouvernement. Je ferai tout ce qui sera en moi, pour seconder vos généreux efforts, dans la noble tâche que vous avez entreprise de guérir les maux de notre patrie...

A la nouvelle de son acceptation, la joie fut universelle en France. Un grand nombre d'évêques, dans les termes les plus flatteurs et même les plus enthousiastes, lui écrivirent pour le féliciter du choix dont il avait été l'objet, et pour le remercier d'avoir accepté.

Connaissant la perspicacité, la fermeté dans la douceur, et la sagesse dont Mgr Guibert avait, depuis si longtemps, donné tant de preuves dans les circonstances les plus difficiles et les plus critiques, ils prévoyaient l'heureuse influence qu'il exercerait sur tout l'épiscopat, dont il allait devenir bientôt le conseiller le plus autorisé et le chef le mieux obéi.

— Vous me permettrez toujours, écrivait Mgr Meignan, évêque de Châlons, d'aller auprès de vous, quand j'en aurai besoin, demander des lumières et des conseils.

— Ce que je vois de plus heureux dans la translation de Votre Grandeur, à Paris, lui écrivait Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, c'est que l'épiscopat aura en vous vraiment un guide et un chef. Il pourra reprendre ainsi la cohésion qui lui est nécessaire, dans les circonstances présentes surtout. Le respect que vous portent tous vos collègues, votre sagesse, votre expérience, nous feront recevoir vos conseils et suivre vos exemples avec un ensemble qui fait la force. Dieu en soit béni, car voilà bien longtemps que tout cela manquait à l'église de France.

— Dieu a exaucé nos prières, lui écrivait Mgr de Ségur, et voici que, pour la première fois, depuis longtemps, un pur rayon de joie brille sur notre église de Paris... Votre apparition sur le siège de Saint Denis me semble être une véritable aurore et le commencement d'une résurrection... Je serai profondément heureux d'avoir à combattre sous un chef tel que vous...

De Rome, Mgr Nardi, qui l'avait supplié d'accepter « pour l'amour de Dieu, de l'Église et de Pie IX », lui écrivait :

— Quand je considère comment les choses se sont passées, j'y vois, avec l'évidence d'un fait qui aurait eu lieu sous mes yeux, la volonté de Notre-Seigneur qui vous a voulu là. Saint Charles trouva Milan pire peut-être que votre Paris, et l'histoire dit ce qu'il en a fait. Vous serez le saint Charles de Paris... Je plains Tours, mais vos œuvres y restent.

En témoignage de sa satisfaction, Pie IX lui envoya, par l'entremise du nonce, une magnifique crosse en or, attention délicate de sa tendresse paternelle.

Préconisé archevêque de Paris dans le consistoire du 27 octobre 1871, Mgr Guibert prit solennellement possession de son nouveau diocèse,

le 27 novembre. La cérémonie très imposante se déroula, suivant les rites liturgiques, dans la superbe basilique de Notre-Dame, devant une foule immense.

— La présence de Mgr Guibert, écrivait M. Poujoulat, a produit une des plus profondes impressions de respect dont nous ayons gardé le souvenir. Cette belle tête d'évêque qui rappelle les têtes ascétiques sculptées dans le portail des vieilles cathédrales ; cette gravité tempérée par la douceur chrétienne ; cette dignité rare mêlée à une simplicité si parfaite ; tout cet ensemble d'autorité, de bonté, de grandeur austère a excité une vraie émotion religieuse. Nous n'avions pas vu, depuis les grands jours du P. Lacordaire, une aussi nombreuse assistance à Notre-Dame... Quel moment que celui où l'archevêque, s'appuyant sur le bâton pastoral que le Pape lui a donné, s'est avancé sous le dais, au son des cloches, au bruit de l'orgue, au chant du *Benedictus qui venit*, bénissant la multitude silencieuse et prosternée !... C'était l'âme du pasteur se communiquant à son troupeau : spectacle d'une beauté attendrissante !

A la fin de la cérémonie, Mgr Guibert lut, du haut de la chaire, son Mandement de prise de possession. Il fut merveilleux d'à-propos, de tact, d'humilité, de noblesse épiscopale et d'indépendance apostolique.

— O Paris ! s'écria-t-il, tu n'aurais pas eu la puissance de nous attirer vers toi, dans les jours de ta gloire, alors que les rois et les peuples venaient admirer la magnificence de tes monuments, et toutes les merveilles de l'art assemblées dans tes murs ! Nous aurions volontiers laissé à d'autres l'avantage de partager tes prospérités ! Mais, aujourd'hui que tu es plongé dans le deuil, accablé sous le poids de l'infortune et de l'humiliation, la vue de tes souffrances nous touche vivement, et nous inspire pour toi un amour que Dieu seul connaît, parce que c'est Lui qui le met dans notre cœur...

Après avoir vu et entendu Mgr Guibert, les Parisiens n'eurent qu'une voix, dans les faubourgs comme dans les salons, dans la zone bruyante des affaires comme dans les asiles du recueillement, pour dire :

— Nous avons un grand archevêque !

Ce jugement resta, jusqu'à la fin de son épiscopat de quinze ans, ce qu'il fut dès le principe : tout d'estime et d'admiration.

Le dévouement du prélat aux classes laborieuses et souffrantes lui gagna tous les cœurs. En même temps, par ses magnifiques Lettres pastorales, modèle de langage épiscopal et de pure diction française, il séduisit les esprits les plus exigeants. Ce fut à tel point que l'Académie ambitionna l'honneur de l'admettre dans son sein.

L'impression produite sur toutes les classes de la société par cette

physionomie, dont l'austérité monastique faisait ressortir davantage l'incomparable tendresse pour les faibles et les déshérités, non seulement ne s'effaça plus, mais alla grandissant avec les années.

Les mondains eux-mêmes en étaient frappés d'un religieux saisissement, qui leur suggérait, au milieu de leurs frivolités et de leurs plaisirs, des pensées salutaires.

Plusieurs journaux, tels que le *Figaro*, le *Petit Journal* et autres du même genre, lui consacrèrent des articles très élogieux, qu'on ne se serait pas attendu à rencontrer dans ces feuilles.

§ 3

Cardinalat.

Outre l'admiration du grand public, Mgr Guibert excita la sympathie sincère du gouvernement, et la garda jusqu'à la démission du maréchal de Mac-Mahon, 30 janvier 1879. Il en profita souvent, pour rendre à l'Église des services signalés.

Les remarquables qualités qu'il déploya dans ces affaires, attirèrent, de plus en plus, l'attention de l'épiscopat sur lui. Elles lui valurent aussi des témoignages d'entière satisfaction de la part du Souverain Pontife, qui, bientôt, voulant lui conférer la plus haute des dignités ecclésiastiques, le promut au cardinalat, dans le consistoire du 21 décembre 1873.

Un garde-noble du Pape, envoyé spécialement du Vatican, lui apporta, la veille de la Noël, la calotte rouge.

Quinze jours après, le 8 janvier, la barrette cardinalice lui était remise solennellement, dans la chapelle du palais de Versailles, par le maréchal de Mac-Mahon, successeur de M. Thiers, à la présidence de la République.

Voici quelques passages de l'allocution, si digne et si noble, que le nouveau cardinal adressa au Chef de l'État :

— Lorsque, me rendant aux instances de l'homme éminent qui vous a précédé à la tête du gouvernement, et obéissant au vœu du Souverain Pontife, je vins occuper le siège de Paris, je ne pouvais entrevoir devant moi que la pourpre dans laquelle mon vénérable prédécesseur s'était glorieusement enseveli. Cependant, je l'avoue, la haute dignité que je reçois du Souverain Pontife, m'est infiniment précieuse, surtout en ce qu'elle m'associe d'une manière plus intime à ses tribulations et à ses combats. Aussi est-ce avec une vive reconnaissance envers le Chef de l'Église, que je prends la place qu'il m'assigne sur les marches de son trône apostolique, pour en soutenir les droits, autant qu'il sera en mon pouvoir...

Après avoir parlé du Pape en termes très élevés, il ne fut pas moins délicat envers le maréchal :

— C'est avec une vraie satisfaction, Monsieur le Président, que je reçois de vos mains les insignes du cardinalat, de ces mains qui ont tenu avec vaillance et honneur l'épée de la France. Pour me transmettre ces emblèmes d'un dévouement qui doit aller, s'il le faut, jusqu'au sacrifice de la vie, qui pouvait être choisi avec plus d'à-propos que vous, qui avez versé votre sang sur les champs de bataille pour votre pays ?... Cette brillante valeur du chevalier chrétien, s'alliant en votre personne à la

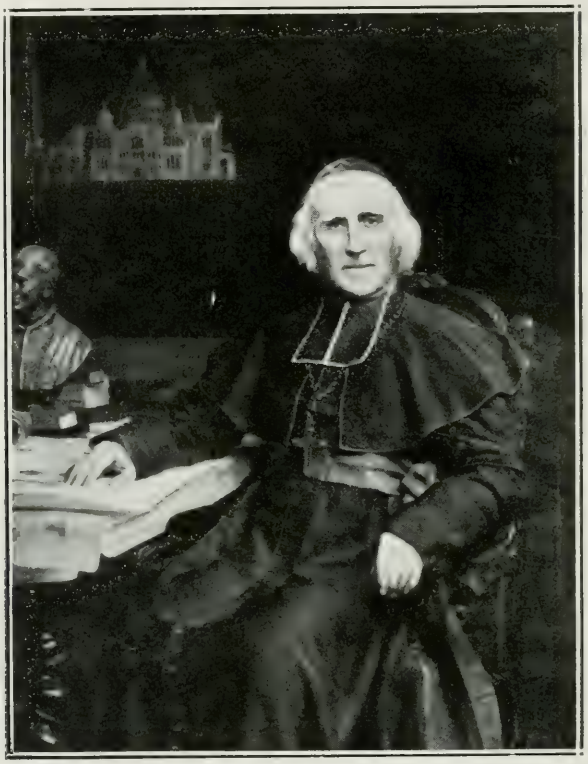

Le cardinal Guibert, archevêque de Paris.

parfaite loyauté du caractère et à un rare bon sens, vous a mérité la confiance universelle et vous a porté au faîte du pouvoir. Daigne le Seigneur vous assister de sa lumière et de sa force dans l'accomplissement de votre grande mission.

Cette suprême élévation ne changea rien à la façon de vivre de Mgr Guibert, pas plus que les précédentes n'y avaient apporté de modifications.

Avant de prendre possession du siège de Paris, il avait recommandé expressément que l'on maintînt dans ses appartements personnels, au palais archiépiscopal de la capitale, la simplicité apostolique, fille de la pauvreté religieuse, dont il ne voulait pas s'écarter.

Il fit les mêmes recommandations, après sa promotion au cardinalat. Seules ses éminentes qualités intellectuelles et morales grandirent en proportion de la haute situation qu'il occupait, en ce sens qu'elles se déployèrent sur un plus vaste théâtre pour le bien de l'Église.

Dans son oraison funèbre, prononcée en 1886, Mgr Perraud, évêque d'Autun et membre de l'Académie française, caractérisa cette attitude, en lui appliquant le mot du comte Molé, au sujet de Mgr de Quélen, l'un de ses prédécesseurs :

— Il y avait dans ses manières et dans ses dehors quelque chose de si noble et une dignité si naturelle, que plus il s'élevait, plus il semblait prendre possession de lui-même.

§ 4

Influence prépondérante de Mgr Guibert sur l'épiscopat et sur la France.

Les dons de la nature et de la grâce, si abondants en Mgr Guibert, et maintenant arrivés à leur plein épanouissement, unis, en outre, au surcroît d'autorité résultant de sa haute position dans l'Église et devant l'État, allaient assurer à la défense de la religion les secours les mieux appropriés à ses besoins et à ses périls.

— Si jamais administrateur, remarque encore Mgr Perraud, a réalisé la loi qui, d'après Aristote, préside au gouvernement du monde, c'est bien lui. Il était, par excellence, « le premier moteur immobile ».

— C'est un solitaire, disait, un jour, de lui, un directeur des Cultes.

— Oui, reprend Mgr Perraud, et lui-même ne cachait pas sa prédilection pour la solitude et le recueillement. Mais, voyez-le, ce solitaire : il est partout. Son regard n'oublie rien ; sa main est dans toutes les entreprises du zèle et de la charité. Cette gravité imperturbable, qui n'a rien de commun avec la fiévreuse précipitation de l'époque actuelle, et semble n'avoir pas conscience de la fuite des heures et des années, ne l'empêche pas d'être toujours prêt et de se trouver ordinairement *le premier*, véritable *antistes*, partout où il y a un droit à défendre, une infortune à secourir, une bataille à livrer pour l'honneur de Dieu, la liberté de l'Église et le bien spirituel des âmes.

Sans rien négliger, en effet, des devoirs innombrables de l'administration d'un diocèse tel que celui de Paris, pour lequel, comme il l'écrivait,

un jour, six évêques ne seraient pas de trop, il entra de plus en plus, dans la plénitude du rôle auquel la Providence l'avait visiblement prédestiné : celui de s'occuper des intérêts généraux de l'Église.

Sa nomination au cardinalat, dans des circonstances particulièrement graves et qui allaient s'aggraver sans cesse, ne lui en donnait-elle pas comme la mission officielle ?

D'après la marche des événements, il était facile de prévoir que, malgré le mérite personnel du maréchal de Mac-Mahon, le pouvoir ne tarderait pas à passer, de la main des modérés, dans celle des sectaires, hypocrites d'abord, puis ennemis déclarés du catholicisme. Bientôt la lutte s'engagerait sur le terrain de la conscience et de la liberté religieuse.

A travers les diverses et profondes vicissitudes de la politique, Mgr Guibert resta toujours semblable à lui-même : un homme de Dieu, intrépide et intègre, que nul calcul terrestre n'empêcha jamais de dire la vérité, même aux puissants d'ici-bas, et de remplir entièrement son devoir.

Ses lettres à ceux qui détenaient alors l'autorité dans la société civile, et en abusaient pour persécuter les âmes, eurent un retentissement immense. Elles constituèrent un magnifique monument d'apologétique et d'éloquence pastorale, en faveur des droits inaliénables de la religion si odieusement opprimés.

Il les adressa aux députés, aux sénateurs, aux ministres, et même au président de la République, successeur du maréchal, auquel M. Gambetta, soutenu par la démagogie, avait imposé de se soumettre ou de se démettre.

Tous lisaient ces lettres, même les indifférents et les hostiles. L'apparition de chacune d'elles était un événement.

Si elles n'entravèrent pas toujours l'évolution logique des mesures haineuses concertées dans les antres de la franc-maçonnerie, elles rallièrent, du moins, à la bonne cause les âmes sincères et loyales.

De tous les diocèses, les évêques se hâtaient d'envoyer leurs adhésions aux protestations vigoureuses de celui en qui, de plus en plus, ils aimaient à saluer et à vénérer le chef incontestable de l'épiscopat.

A leur tour aussi, les catholiques de tous les partis et de toutes les nuances lui prodiguaient les témoignages de leur approbation respectueuse.

Grâce à ces suffrages universels et spontanés des fidèles et des pasteurs, sa voix était réellement la voix de l'Église de France.

Dans ces pages, cependant, pas un mot qu'on puisse imputer aux emportements de la passion. L'indignation s'y fait sentir, plutôt qu'elle n'y est exprimée. Constamment l'auteur parle en évêque, uniquement préoccupé des vérités éternelles.

Suivant un mot de Bossuet, sa pensée trouve sa sérénité dans sa hauteur. Elle plane toujours au-dessus des querelles de partis et des mesquines ambitions de la terre. Elle se meut à l'aise dans les horizons sans limites de la justice, de l'honneur et de la liberté bien comprise.

Parfois aussi, à la vue des complots qui se trament contre le salut des âmes, elle a des paroles sévères, pour flétrir ces attentats les plus coupables de tous ; elle écarte les insinuations perfides de nos adversaires, réfute leurs calomnies, dénonce les fautes commises par les gouvernements persécuteurs, et en indique d'avance, avec une lucidité surprenante, les conséquences fatales pour la société ; mais jamais elle ne s'abaisse à des attaques personnelles.

C'est un prophète qui, de son regard pénétrant, entrevoit déjà les hontes et les déchéances auxquelles ne pouvait manquer d'aboutir la pente sur laquelle on s'engageait.

Au milieu de ces luttes et dans les labeurs d'un ministère toujours plus pénible, son expérience des hommes et des choses ajoutait sans cesse quelque nouvelle lumière à la sagesse de son esprit, mais sans rien diminuer de sa fermeté et de sa vigueur.

Plus les années s'accumulaient sur sa tête, plus se vérifiait le jugement porté sur lui par un politicien, vers le commencement de sa carrière épiscopale :

— C'est un évêque des anciens temps ! Si nous voulions l'empêcher de parler, nous en ferions un martyr !

CHAPITRE XI

Notre-Dame de Pontmain

1872-1880

§ 1

Un rayon d'espérance dans le ciel assombri.

Établie sur les hauteurs qui dominent la Sarthe, dans les environs du Mans, l'armée de la Loire, commandée par le général Chanzy, y fut attaquée, le 10 et le 11 janvier 1871, par l'armée entière du prince Frédéric-Charles. Pendant deux jours, elle tint bon ; mais, obligée de céder le terrain devant des forces supérieures, elle dut, après quarante-huit heures d'efforts héroïques, se résigner à battre en retraite vers l'Ouest.

Six jours après, le 17 janvier au soir, les Prussiens se trouvaient près de Laval, où ils se proposaient d'entrer, le lendemain ; et, comme cette ville était classée parmi les cités riches, ils l'avaient taxée, à l'avance, pour une contribution de trois millions de francs.

En ce même moment, dans le petit village de Pontmain, à l'extrémité septentrionale du département de la Mayenne et du diocèse de Laval, la Sainte Vierge se manifestait à quatre enfants, autour desquels les habitants, attirés par le bruit du prodige, s'étaient rapidement assemblés.

Au-dessous de l'apparition merveilleuse, sur une large bande d'une éclatante blancheur, une main invisible traçait lentement, en beaux caractères d'or, ces paroles consolantes :

MAIS PRIEZ, MES ENFANTS ; DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.
MON FILS SE LAISSE TOUCHER.

A la même heure, le même jour, une foule de pieux fidèles, accourus de tout Paris et remplissant l'église de Notre-Dame des Victoires, faisaient publiquement et avec solennité un vœu, pour obtenir, par l'intercession de la Sainte Vierge, la cessation de la guerre fatale qui désolait la France.

Séparés du reste du monde par le blocus qui enserrait la capitale, ces chrétiens ignoraient évidemment ce qui se passait à Pontmain.

Mais, comme si la Sainte Vierge eût voulu que l'on comprît bien, plus tard, dès qu'on pourrait comparer les dates, qu'elle avait pour agréable

L'apparition de Pontmain.

Au bas, la foule groupée autour des voyants, devant la grange, en face de la maison, au-dessus de laquelle la Sainte Vierge se montrait.

cet élan des cœurs oppressés par la plus terrible des angoisses, elle terminait l'annonce prophétique de la délivrance prochaine, à l'instant même où ces fidèles finissaient de formuler leur vœu, le soir du 17 janvier, à huit heures trois quarts (1).

Des vœux analogues étaient faits à Saint-Brieuc, à Rennes et à Laval, pour la délivrance de la France, et, en particulier, pour la préservation des provinces de l'Ouest, le Maine et la Bretagne, si fortement menacées par la marche en avant des Prussiens, depuis les échecs de l'armée de la Loire, sur les hauteurs du Mans.

Le vœu de la ville de Saint-Brieuc fut aussi formulé exactement, le 17 janvier 1871 ; ceux de Rennes et de Laval, vers la même époque, à quelques jours seulement d'intervalle.

Or, le 17 janvier au soir, le général Schmidt, commandant le corps d'armée allemand chargé d'envahir les provinces de l'Ouest, disait à Mgr Fillion, évêque du Mans, dans le palais épiscopal duquel il s'était installé :

— Mes troupes, en ce moment, sont à Laval.

En réalité, elles n'y étaient pas encore, puisqu'elles n'y étaient pas entrées, et campaient simplement dans les environs.

Tandis qu'elles se proposaient d'en franchir les portes, le lendemain, 18 janvier, des ordres supérieurs et inattendus, émanés du grand état-major résidant à Versailles, venaient déjouer les plans du général qui avait ainsi parlé à l'évêque, et suspendaient tout à coup les hostilités.

Laval était épargné, et les régiments prussiens se retiraient, le 20 janvier, pour se replier dans la direction de l'Est.

Dix jours après l'apparition de Pontmain, le 27 janvier, les parties belligérantes concluaient un armistice, prélude de la paix définitive.

La Sainte Vierge n'avait donc pas fait une promesse vaine, quand elle avait voulu que fût tracée dans le ciel, aux yeux des voyants privilégiés, cette phrase consolante :

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.

Il nous suffira de signaler ces coïncidences mystérieuses. Comment n'en être point frappé ?

Le récit détaillé de l'apparition et l'exposé des preuves qui en rendent

(1) Cf. Abbés Bargès et Amodru, *Notre-Dame des Victoires et Pontmain, le 17 janvier 1871*, in-8°, Paris, 1891, ou *Vœu à Notre-Dame des Victoires, le 17 janvier 1871, de huit à neuf heures du soir, et coïncidence avec l'événement de Pontmain*, brochure extraite de l'ouvrage intitulé : *Notre-Dame des Victoires pendant la Commune*, in-8°, Paris, dont la septième édition parut aussi en 1891.

incontestable le caractère surnaturel et divin, nous entraîneraient trop loin. On trouvera l'un et l'autre dans les ouvrages spéciaux, très documentés, que nous indiquons en note, ainsi que dans le remarquable Mandement publié à ce sujet, le 2 février 1872, après plusieurs enquêtes canoniques très longues et très sévères, par Mgr Wicart, évêque de Laval (1).

D'ailleurs, des miracles éclatants ne tardèrent pas à montrer que celle aux pieds de laquelle, sur la blanche banderole, resplendirent en lettres d'or ces paroles : « *Mon Fils se laisse toucher* », était vraiment l'Immaculée Vierge, Mère du Verbe Éternel.

Dans les humiliations et les catastrophes qui, alors, affligeaient la France coupable, il fallait donc reconnaître la main de Dieu, plus encore que celle des hommes.

La vraie cause de ses malheurs fut son impiété. Le vrai remède eût été son retour aux pratiques religieuses.

Ah ! si tous les Français, la plupart, du moins, l'avaient compris !...

§ 2

Concours des foules.

La nouvelle du prodige se répandit à Pontmain avec la rapidité de l'éclair. Si évidentes étaient les preuves, qu'on n'aurait pas rencontré, dans toute la paroisse, un seul incrédule.

Depuis lors, chaque soir, même des villages voisins, les fidèles accouraient à l'église trop petite pour les contenir. On récitait le chapelet, et l'on chantait des cantiques en l'honneur de la Sainte Vierge, avec une ardeur qui émouvait jusqu'aux larmes les nombreux assistants.

En sortant de l'église, chacun interrogeait les cieux, pour découvrir si, tout à coup, la céleste vision n'allait pas reparaître.

Des pèlerins venaient des diocèses limitrophes, de Rennes, de Coutances, de Séez, et même de plus loin.

Beaucoup de personnes, incrédules d'abord, ou attirées par un simple sentiment de curiosité, se déclaraient ensuite convaincues.

Un récit de l'événement, publié avec l'*imprimatur* de l'évêché de Laval, fut recherché avec tant d'empressement, que plus de vingt mille

(1) Cf. R. P. Berthelon, O. M. I, *Notre-Dame de Pontmain*, in-8° Paris 1891, ouvrage approuvé par plusieurs archevêques et évêques. — L. Collin, *Notre-Dame de Pontmain. Son message à la France*, in-8°, Paris, 1894, avec lettres approbatives du R.P. Monsabré, Prédicateur de Notre-Dame de Paris, et de M. Henri Lasserre, l'historien si distingué de *Notre-Dame de Lourdes*. — *L'apparition de Notre-Dame de Pontmain, récit d'un voyant devenu prêtre et Oblat de Marie Immaculée*, le R. P. Joseph Barbedette. Ce récit très attachant a paru, d'abord, dans les *Annales de Notre-Dame de Pontmain*.

exemplaires, en quelques mois, se trouvèrent disséminés sur tous les points de la France, tandis que la presse étrangère en multipliait les traductions en Suisse, en Italie et en Angleterre.

— Pendant ce temps, dit Mgr Wicart dans son Mandement du 2 février 1872, la foi des peuples et leur confiance croissaient et s'étendaient de plus en plus. Des paroisses entières, pasteurs en tête, venaient solliciter des grâces de tous genres, et s'en retournaient consolées. Il y avait jusqu'à vingt, trente et parfois cinquante messes par jour, et des communions en grand nombre. Des visiteurs de toutes conditions, des familles, des personnages considérables écrivaient leurs noms sur les registres du pèlerinage, demandant, avec insistance, qu'on élevât en ce lieu béni un édifice à la Sainte Mère de Dieu, et laissaient, en signe de reconnaissance pour des bienfaits obtenus, des offrandes destinées à concourir à l'érection du monument désiré.

A la vue des prodiges accomplis, on ne pouvait douter, en effet, que Dieu n'encourageât ce projet, tellement les grâces et les guérisons miraculeuses étaient abondantes.

Rien ne semblait devoir interrompre ce mouvement des foules.

Pontmain était devenu un centre de merveilles qui, dans la piété des peuples, allait prendre une place analogue à celle de la Salette et de Lourdes.

§ 3

Les Oblats à Pontmain.

Désireux d'organiser d'une façon stable le pèlerinage dont l'importance croissait sans cesse, Mgr Wicart conçut le projet de le confier à une communauté religieuse.

Toujours plein de bienveillance pour notre Congrégation que, depuis longtemps, il appréciait, dès le mois de mars 1872, quelques semaines après la publication de son Mandement sur l'Apparition, il demanda au R. P. Fabre de lui accorder une colonie de ses Oblats.

La proposition fut acceptée ; mais on convint que les Pères n'arriveraient qu'après la mort de M. Guérin, curé de la paroisse depuis trente-cinq ans, et alors très gravement malade.

Ce prêtre vénérable ayant rendu son âme à Dieu, tout se prépara pour l'installation des Oblats que Mgr Wicart tint à présider lui-même, le 1er octobre 1872.

A propos de cette cérémonie, la *Semaine religieuse de Laval* disait, le lendemain :

— C'est avec effusion de cœur que Sa Grandeur a manifesté, du haut de la chaire, sa joie d'établir à Pontmain, pour les habitants privilégiés, pour les pèlerins et même pour les missions diocésaines, des religieux dévoués à la Vierge Immaculée, et qui, par vocation, s'offrent à Elle, pour travailler à la gloire de son divin Fils. Il y a lieu d'attendre des Oblats, à Pontmain, les fruits de salut qu'ils produisent en tant de sanctuaires célèbres qu'ils desservent avec tant de dévouement et de succès. Les habitants de la paroisse ne tarderont pas à se féliciter aussi et à se réjouir de voir leurs intérêts spirituels confiés à des apôtres si zélés.

Après l'allocution paternelle de l'évêque, le P. Audruger, supérieur, originaire du diocèse de Laval, et déjà connu avantageusement par les nombreuses missions qu'il y avait prêchées, monta en chaire.

Dans un discours, où l'éloquence du cœur était servie par une élocution facile, il remercia Dieu de l'apparition de la Très Sainte Vierge, appelée si justement, à Pontmain, Notre-Dame d'Espérance. Il remercia également Mgr Wicart du choix qu'il avait fait des Oblats, toujours heureux de se trouver là où Marie est spécialement honorée.

§ 4

Accroissement du pèlerinage.

Pendant toute l'année 1873, le sanctuaire de Pontmain, de plus en plus fréquenté, fut le théâtre des manifestations de la piété la plus touchante. L'affluence des pèlerins fut, chaque jour, considérable ; mais, durant l'été surtout, on vit accourir des multitudes imposantes et recueillies.

Au mois de septembre, le diocèse de Laval se leva en masse, pour remercier Notre-Dame d'Espérance du bienfait de son apparition, et solliciter sa protection puissante en faveur de l'Église et de la France.

Près de quarante mille personnes prirent part à ce grand pèlerinage, qui mit en relief la religion de tout un peuple, les destinées magnifiques du sanctuaire de Pontmain, et le rôle important que nos Pères auraient à y remplir.

— La reconnaissance imposait à notre diocèse, disait la *Semaine religieuse*, la douce obligation de rendre ses hommages à Marie. Le premier, il a ressenti les effets de sa vigilance maternelle et toute-puissante, en face de l'ennemi envahissant ; le premier, il devait venir exprimer solennellement son amour envers la Mère de miséricorde, et remercier sa céleste Libératrice.

En cette occasion, Pontmain présenta le spectacle ravissant qu'on admire à Lourdes, aux jours des grandes affluences.

Depuis l'aurore jusqu'à midi, les prêtres se succédaient aux autels pour offrir le Saint Sacrifice, et la foule, avide du pain eucharistique, se pressait à la Table sainte. Les hosties consacrées étaient distribuées par milliers.

Une mer humaine submergeait les rues et les places de Pontmain ; mais, dans cette multitude, aucun tumulte. Il semblait que Marie planait encore dans les airs, tant la foule était pénétrée de la pensée de sa divine Mère.

Les gendarmes requis par l'autorité civile, circulaient avec un visage épanoui et bienveillant, dans les rangs des pèlerins dociles comme des agneaux. Pas le plus petit désordre à réprimer, de sorte que ces agents de la police pouvaient, eux aussi, sans la moindre inquiétude, satisfaire leur piété.

— On ne saurait dire, remarquait la *Semaine religieuse de Laval*, quel bonheur on éprouve à prier ici. Des personnes sont restées, des nuits entières, au pied de la colonne de l'apparition.

Beaucoup, au moment du départ, disaient en pleurant :

— Je voudrais passer ma vie en ce lieu béni !

Un conseiller général du département exprimait le même sentiment à un prêtre :

— Voici deux jours que je suis à Pontmain, et je ne puis me résoudre à le quitter !...

Dans un de ses discours prononcés en cette circonstance, le P. de l'Hermite traduisait, comme il suit, la joie céleste ressentie par tous :

— Nos fêtes en l'honneur de notre Immaculée Mère se succèdent sans apporter de lassitude. A la différence des fêtes mondaines, qui ne laissent bien souvent après elles que le remords, la satiété et le dégoût, celles-ci durent encore après les courtes heures durant lesquelles on les a vues se déployer. La mémoire en demeure tout embaumée, et de ces fêtes de Pontmain on parlera longtemps dans les familles chrétiennes : leur seul souvenir sera lui-même une fête des âmes : *reliquiæ cogitationis diem festum agent tibi.* (*Ps.* LXXV, 11.) Il semble que nous participions ici à la paix du ciel et à cet état immuable qui chasse toute angoisse... et, demain, quand nous reprendrons nos tristes combats de la terre, nous serons plus forts et plus chrétiens, grâce à Marie.

La nuit elle-même n'interrompait pas les élans de l'enthousiasme et de la piété.

Vers l'heure où la Sainte Vierge avait daigné apparaître, Pontmain s'illuminait entièrement. Les maisons les plus humbles et les plus pauvres prenaient part à cette manifestation. Deux lignes lumineuses dessinaient,

en outre, le parcours que devait suivre la procession nocturne, depuis l'église paroissiale, jusqu'à la chapelle provisoire qu'on avait élevée sur le lieu de l'apparition.

Des milliers de pèlerins, portant tous des flambeaux, défilaient, en chantant des cantiques, les litanies de la Sainte Vierge, ou des hymnes liturgiques. Leur tenue était admirable, et leur recueillement parfait.

On voyait, là, des personnes de tout âge et de toute condition : laboureurs et citadins, magistrats et officiers, pères et mères de famille avec leurs enfants, des centaines de prêtres, des légions de vierges, des foules immenses.

Nous ne décrirons pas en détail les pèlerinages qui se succédèrent. Ce serait nous exposer à des redites inutiles.

Notons seulement que ce qui poussait les multitudes vers Pontmain, ce n'étaient pas la curiosité, l'attrait du nouveau, ou un enthousiasme passager ; mais la foi, la confiance et le besoin de remercier d'un bienfait reçu.

Ce mouvement ne fit que croître et s'étendre avec les années. Les pèlerins accouraient nombreux non seulement du diocèse de Laval, mais de ceux du Mans, de Saint-Brieuc, de Rennes, de Nantes, de Coutances, de Séez, de Bayeux, de Quimper, d'Arras, de Cambrai et même de Paris.

A elles seules, la Normandie, la Bretagne et la Mayenne envoyaient, chaque année, plus de cinquante mille pèlerins.

Les murs de l'église paroissiale, et, plus tard, ceux de la basilique, quand elle fut bâtie, se couvrirent d'ex-voto et de riches bannières.

— Assurément, mon cher Père, écrivait Mgr Wicart au P. Audruger, c'est la Sainte Vierge qui attire des foules si considérables, à travers des chemins parfois si mauvais, vers le lieu de sa miséricordieuse apparition. Mais, mon bon Père, les dignes Oblats de Marie, dont vous oubliez de parler quand vous me relatez de grandes choses, ne sont pas étrangers à ces magnifiques résultats. Leur zèle, leurs travaux, les bons exemples et l'édification qu'ils répandent à Pontmain, dans mon diocèse et partout où ils vont prêcher, ont très certainement leur large part de mérite devant Dieu et devant sa sainte Mère. J'en suis témoin, et je ne puis que vous en exprimer ma vive reconnaissance. Acceptez-la, je vous prie, et daigne le Seigneur vous réserver ses plus belles récompenses... Merci, mon Dieu !... Merci, sainte Mère de Dieu !... Merci à vous tous, mes chers fils, les Oblats !

Pour ceux qui savent combien Mgr Wicart, dans ses jugements, était plus porté à la sévérité qu'à l'indulgence, cette lettre paraîtra un éloge très significatif.

§ 5

Érection de la basilique.

De toute évidence, la petite église paroissiale de Pontmain ne pouvait suffire à contenir de telles foules, et il fallait se préoccuper de bâtir un temple proportionné à leur importance.

En attendant que ce projet fût réalisé, les Oblats, peu après leur arrivée, construisirent, sur le lieu de l'apparition, un sanctuaire en bois, en forme d'abside. Une coupole, surmontée de la statue de la Vierge de Pontmain et entourée de clochetons, reposait sur six grandes colonnes, appuyées elles-mêmes sur une vaste estrade très élevée.

Au milieu de cette plate-forme se dressait un autel bien en vue, de sorte que les foules, espacées en plein air, pouvaient assister à la messe qu'on y célébrait, ou aux autres cérémonies du culte, telles que vêpres solennelles, salut du Saint Sacrement et prédications.

De part et d'autre, un double escalier, en guise de perron, permettait aux prêtres, aux chantres et aux personnages de marque, d'accéder à ce sanctuaire qui, bien que provisoire, ne manquait pas d'un cachet artistique.

Des massifs de fleurs disposés en avant, charmaient les yeux et embaumaient l'atmosphère.

On y fixa aussi des bancs pour la commodité des pèlerins, que des tentes protégeaient contre les ardeurs du soleil, ou les surprises de la pluie.

Non loin, on avait représenté la grotte de Lourdes et les rochers de la Salette : heureuse idée d'associer ainsi ces trois souvenirs, dont l'ensemble constituait comme les trois phases successives du même drame céleste : l'intervention miséricordieuse de la Mère du Rédempteur, entre le ciel offensé et la terre coupable.

Cet édifice provisoire n'empêcha pas que l'on ne mît, sans tarder, la main à l'œuvre pour bâtir, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, un temple grandiose sur le terrain même, au-dessus duquel elle avait daigné apparaître.

Quelques mois après l'arrivée des Oblats, le 17 janvier 1873, Mgr Wicart, entouré d'une centaine de prêtres et de plusieurs milliers de pèlerins, bénit solennellement la première pierre.

Malgré les interruptions inévitables durant la mauvaise saison, les travaux furent poussés activement. Les murs de l'édifice, aux proportions grandioses, s'élevaient d'une vingtaine de mètres au-dessus du sol, moins de deux ans après. On entrevoyait déjà, par l'harmonie des lignes archi-

Pontmain. — Portail et tours de la basilique.

tecturales, quelle serait la beauté du monument, quand il serait entièrement terminé.

Le 27 juin 1877, Mgr Le Hardy du Marais, successeur de Mgr Wicart, inaugurait le sanctuaire et le transept, en présence de dix archevêques et évêques, convoqués à cette imposante cérémonie, et d'une foule immense de pèlerins qui, à la procession du soir, s'échelonnaient sur un espace de plus d'un kilomètre.

Pontmain. — Intérieur de la basilique.

Quelques années plus tard, le reste de l'édifice fut achevé.

Depuis lors, cette basilique, qui a coûté plus d'un million, domine, belle et majestueuse, toute la contrée environnante. Elle est du style gothique du XIVe siècle, avec toutes ses richesses de décors, ses fleurs de granit artistement découpées, ses immenses verrières, aux meneaux sveltes, soutenant des rosaces, des quatre-feuilles, des trèfles dentelés, qui dessinent leurs gracieux contours sur le fond du ciel.

Pontmain. — Basilique et maison des chapelains.

Des deux côtés de la grande nef inondée de lumière, montent vers la voûte, mais en s'arrêtant à mi-hauteur, une multitude de colonnettes légères, ornés de délicieux chapiteaux artistement fouillés, et qui, dans la

Pontmain. — Basilique. Chapelle du Saint-Rosaire.

variété de leurs formes, reproduisent comme une merveilleuse végétation. De là, sous les ogives secondaires, les nervures se croisent et se poursuivent, pour aller se cacher au fond des chapelles latérales, dans un demi-jour mystérieux.

Au-dessus des colonnettes, dans la grande nef, règne une élégante

corniche, enguirlandée de fleurs et de feuillage, qui, dans leur symbolisme, proclament la gloire de Notre-Dame d'Espérance.

Plus haut encore, du faisceau des colonnettes, se dégagent les colonnes hardies, dont la cime est le point d'appui des nervures puissantes qui, se rejoignant à la clef de voûte, unissent leurs efforts, pour soutenir le faîte de l'édifice.

A droite et à gauche de l'entrée principale, deux tours, aux flèches ajourées et revêtues d'une vraie dentelle de pierre, encadrent, à soixante mètres de hauteur, l'espace aérien où la Sainte Vierge apparut. Entre elles s'épanouit, au-dessus du portail, la grande rosace de la façade, fleur gigantesque, avec son calice et ses pétales, disposés si harmonieusement.

Les bases des tours sont reliées, à l'extérieur, par un porche profond avec trois baies monumentales. Il est destiné à servir de piédestal à la statue de Notre-Dame d'Espérance, quand, aux jours de fête, on commente à la foule, sur le lieu même où il s'accomplit, l'événement à jamais mémorable du 17 janvier 1871.

Enfin, dans les tours fut placé un superbe carillon de trente-deux cloches, le plus beau qui soit en France. Ces cloches, vrais bijoux artistiques par les ornements qui les décorent, embrassent une échelle diatonique de trois octaves. Sorties des ateliers des MM. Paccard, elles sont les sœurs de la *Savoyarde*, le célèbre bourdon de l'église du Vœu national au Sacré-Cœur, qui, des hauteurs de Montmartre, fait entendre sa voix puissante sur tout Paris.

§ 6

Les Missions.

Situé près de la limite des quatre départements de la Mayenne, de l'Orne, de l'Ille-et-Vilaine et de la Manche, habités par des populations foncièrement chrétiennes, l'établissement de Pontmain convenait parfaitement à une communauté de Missionnaires.

Les pèlerinages qui se succédaient sans interruption, durant l'été surtout, créaient aux Oblats des relations intimes avec le clergé des diocèses de Laval, de Séez, de Coutances, de Rennes et d'autres plus éloignés.

Aussi était-ce souvent aux pieds de Notre-Dame d'Espérance, que se nouaient, entre les curés et les chapelains, les accords pour les missions, ou les retraites paroissiales.

Ces travaux d'évangélisation furent très nombreux, dans le Maine, la Bretagne et la Normandie. Nous ne les raconterons pas en détail. Notons seulement qu'ils constituèrent, pour des multitudes d'âmes, une source abondante de grâces et de bénédictions.

CHAPITRE XII

Le Culte de Marie

1873-1880

§ 1

Douzième Chapitre général.

La tenue régulière des Chapitres généraux est de souveraine importance pour le parfait fonctionnement d'un organisme religieux, auquel son extension même et la multiplicité de ses rouages pourraient être une cause d'affaiblissement, de relâchement ou d'usure. C'est un recueillement des forces vives, un rappel à l'unité, une concentration plus intime des énergies, d'où naîtra une nouvelle expansion plus forte et plus féconde.

Ainsi les lumières de chacun et les leçons de l'expérience deviendront le patrimoine de tous.

Là, on étudie en commun et l'on approfondit, sous le regard de Dieu, les besoins créés par ce mouvement incessant qui entraîne toutes choses, et tend à modifier, pour les approprier aux exigences du temps, les institutions faites pour durer à travers les siècles. Il faut constamment ramener aux conditions anciennes, les aspirations vers un autre idéal, fruit dangereux de l'instabilité humaine ; et, sans écarter, de parti pris, ce qu'il pourrait y avoir de bon, de sage et d'utile dans des innovations salutaires, rester inébranlablement fidèle à l'esprit du Fondateur : en un mot, secouer la poussière du chemin, remonter aux origines, et se retremper dans les sources de la vie.

Ces assemblées, où les principaux chefs, et ceux qui, par une délégation formelle, ont reçu le mandat de représenter leurs Frères, traitent des intérêts les plus graves de l'Institut auquel ils appartiennent, sont donc certainement très importantes.

Elles offrent, en outre, le charme indicible d'une réunion de famille, dont les membres, d'ordinaire, sont dispersés à des distances considérables, parfois à des milliers de lieues, les uns des autres.

Notre scolasticat d'Autun eut encore le privilège d'abriter ces assises solennelles, qui commencèrent le matin du 31 juillet 1873.

Selon les prescriptions de nos saintes Règles, tous les capitulants assistèrent à la messe du Saint-Esprit. Le sacrifice des autels, prière par excellence et symbole le plus expressif de l'union entre Dieu et les hommes, prépare admirablement l'intelligence à la réception de la lumière, et le cœur aux douces influences de la charité. De cette façon, les séances capitulaires semblent comme le prolongement de l'assemblée eucharistique : tout vient de Dieu, et tout doit revenir à Dieu.

Ce fut une consolation pour les Oblats accourus de tant de pays différents, de voir Mgr Guibert, archevêque de Paris, prendre place parmi eux. Sa présence ajoutait à la majesté de cette réunion, déjà si imposante, et lui donnait également un charme incomparable. N'était-il pas le dernier survivant des générations écoulées depuis l'origine de la Congrégation ? Il s'était trouvé auprès de son berceau, et avait assisté à tous les Chapitres précédents. Ne rappelait-il pas les Missionnaires des premières années ? De plus, il portait sur son front l'auréole des grandes œuvres réalisées à Viviers et à Tours, et de celles qu'il accomplissait encore, sur un plus vaste théâtre et avec tant d'éclat, dans l'immense ville de Paris.

Devenu chef de l'épiscopat français, et prince illustre de l'Église, il conservait pour la Congrégation, considérée toujours comme sa mère, les sentiments de la piété la plus filiale. Il voyait avec une réelle satisfaction qu'elle s'organisait de plus en plus solidement, qu'elle continuait à faire, en tant de contrées, un bien extraordinaire, et que Dieu répandait sur elle d'abondantes bénédictions.

Lecture des rapports sur chacune de nos provinces et sur chacun de nos vicariats de missions étrangères ; discussion libre et approfondie des propositions soumises au Chapitre par l'initiative de ses membres : tel était le programme.

Afin d'en faciliter l'exécution, on institua, comme en 1867, quatre commissions, auxquelles l'examen préalable des propositions était dévolu. Après cette première élaboration, le Chapitre, dans ses réunions plénières, discutait, approfondissait à son tour, approuvait ou rejetait les conclusions de la commission.

Les travaux durèrent neuf jours. A la fin, par un vote unanime, le Chapitre décréta la consécration de la Congrégation entière au Sacré-Cœur de Jésus. Cet acte important fut accompli, le vendredi, 8 août, au salut du Saint Sacrement, dans la chapelle du scolasticat, ornée comme aux jours des plus grandes fêtes, et brillamment illuminée.

Tableau commémoratif de la consécration solennelle
de la Congrégation au Sacré-Cœur de Jésus.

§ 2

Couronnement de Notre-Dame d'Arcachon, de Notre-Dame de l'Osier et de Notre-Dame de Sion.

En cette même année 1873, trois de nos sanctuaires obtinrent la faveur insigne du couronnement, au nom et par délégué du Souverain Pontife. Ces solennités ne furent pas moins imposantes que celles de Cléry et de Lumières, que déjà nous avons décrites.

La première en date fut celle d'Arcachon, précédée d'un triduum et suivie d'une octave que prêcha le P. Charles Baret, dont la parole éloquente et imagée fut très goûtée par un auditoire d'élite pressé autour de sa chaire.

Dès la veille, la cité balnéaire offrait un coup d'œil enchanteur. Partout des fleurs et des guirlandes. Le long des boulevards parallèles à la plage, entre le pied des dunes et le bord des flots, comme dans le voisinage des villas, on ne voyait que décorations du goût le plus exquis, oriflammes aux couleurs variées, drapeaux, devises plus touchantes les unes que les autres, arcs de triomphe, lanternes vénitiennes, formant des lignes harmonieuses, aux perspectives sans fin.

Au clocher, de longues banderoles agitées par une douce brise ; sur le côté occidental de l'église, une très large estrade abritée par une tente d'égale étendue : c'est là que la fonction sacrée allait s'accomplir.

Elle fut faite, devant une multitude immense, par le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, entouré de Mgr de la Bouillerie, son coadjuteur, des archevêques de Tours et d'Albi, des évêques d'Angoulême, d'Agen, de Tarbes, de Périgueux, de plus de deux cents prêtres, de la municipalité, et des représentants des diverses administrations militaires, maritimes, civiles et judiciaires.

Un détachement considérable de soldats de la garnison de Bordeaux, avec sa musique, avait été envoyé par le général d'Aurelles de Paladines, pour rehausser l'éclat de la solennité, et rendre les honneurs au cardinal et aux évêques.

Au moment du couronnement, les cloches sonnent à toute volée, l'artillerie de la mer répond à celle de la terre, et un chœur puissant entonne une magnifique cantate, composée pour la circonstance. L'allégresse est sur tous les visages ; l'hosanna éclate sur toutes les lèvres, les âmes glorifient Marie, en invoquant sa maternelle protection.

L'océan lui-même semble vouloir unir sa grande voix à celle des fidèles. Ses vagues qui, du large, refluent vers la passe où elles essayent d'entrer, font entendre un majestueux murmure. Qu'il était beau à ce

moment le bassin, avec sa surface légèrement ridée, ses innombrables barques, ses vapeurs pavoisés, et ses horizons superbes. Dans la soirée,

Notre-Dame de l'Osier. Sanctuaire de la nouvelle église, bâtie par les Oblats. (Autres vues, t. I, p. 300, 305, 491.)

illumination générale. Elle fut merveilleuse, sur le rivage et le long des boulevards, rues et avenues, comme dans la forêt de la ville d'hiver.

Cette fête religieuse si bien réussie fut un triomphe pour les Oblats qui l'avaient préparée avec un zèle si intelligent.

Grâce à eux, le sanctuaire d'Arcachon et son pèlerinage acquirent ainsi un nouveau prestige. Une source plus abondante de bénédictions s'ouvrit, et la piété des foules prit un accroissement sensible.

Deux mois après, le 9 septembre, scènes émouvantes du même genre à l'Osier. Nos Pères venaient d'y achever la construction de la nouvelle et si belle église, destinée à remplacer l'ancienne, depuis longtemps trop étroite, à cause de l'affluence toujours grandissante des pèlerins.

Ce magnifique monument que bien des diocèses accepteraient comme cathédrale, est de style gothique, et possède de resplendissantes verrières. Il avait coûté plus de trois cent mille francs.

Il fut consacré, le 8 septembre, et, le lendemain, eut lieu le couronnement solennel de la statue miraculeuse de la Sainte Vierge.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette cérémonie, afin d'éviter des redites. Disons seulement qu'elle fut accomplie, en grande pompe, par Mgr Paulinier, évêque de Grenoble, assisté par l'archevêque d'Avignon, et entouré par les évêques de Dijon, de Bayeux, et d'un évêque oblat, Mgr Faraud, vicaire apostolique du Mackenzie.

Plus de quatre cents prêtres étaient présents, ainsi qu'un bon nombre de religieux de divers ordres : dominicains, capucins, jésuites, olivétains, trappistes, etc...

Le chiffre des pèlerins montait à plus de vingt mille.

Parmi les personnages de distinction, magistrats et officiers, citons le sous-préfet de Saint-Marcellin, et le colonel du 52e régiment d'infanterie, dont la musique militaire mêla ses accents mélodieux aux chants enthousiastes de la foule.

Presque en même temps, le 10 septembre, avait lieu le couronnement de Notre-Dame de Sion, de plus en plus aimée et vénérée en Lorraine.

A cette fête inoubliable par son éclat et ses proportions, assistèrent, avec l'évêque de Nancy, le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, les évêques de Belley, de Verdun, de Saint-Dié, de Metz, de Strasbourg, et Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert.

On y vit plus de quinze cents prêtres, et près de quarante mille pèlerins, accourus de la Lorraine, de l'Alsace et de la Franche-Comté, parmi lesquels beaucoup d'officiers, de magistrats, d'écrivains, de députés, et, notamment, M. Buffet, président de l'Assemblée nationale.

Le chiffre des pèlerins dépassa quatre-vingt mille, si l'on compte ceux qui, pendant les deux semaines suivantes, ne cessèrent d'affluer, au nombre de deux à trois mille, et, parfois, de six mille par jour.

Pendant l'ensemble de l'été, il y en eut plus de cent cinquante mille.

Un tel résultat fut un triomphe éclatant pour notre Immaculée Mère ; mais il augmenta aussi, d'une façon extraordinaire, la sympathie générale

Couronnement de Notre-Dame de Sion.
La cérémonie est faite en plein air, au premier étage de la tour de cinquante mètres, en présence d'une foule immense.
(Autres vues de Notre-Dame de Sion, t. I, p. 427, 436, 438.)

pour notre Congrégation. Le peuple, le clergé et les évêques, témoins de ces manifestations religieuses si émouvantes et si bien organisées, n'avaient qu'une voix pour louer le zèle, l'intelligence et le savoir-faire des Oblats.

Une fois de plus, se réalisa pour eux la parole de l'Évangile :

— Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice ; tout le reste vous sera donné par surcroît !

§ 3

Notre-Dame des Anges, en Corse.

Plus modeste, mais non moins touchante, ni moins méritoire, si l'on songe aux difficultés à vaincre dans un pays qui n'avait, alors, aucun chemin de fer et presque pas de route, fut la réunion organisée par nos Pères de Vico, le 2 août 1876, en l'honneur de la Sainte Vierge proclamée Reine de la Corse.

A leur appel chaleureux, près de sept mille pèlerins répondirent : chiffre énorme, vu les circonstances. Beaucoup de paroisses vinrent processionnellement, et d'autres se firent représenter par des députations, plus ou moins nombreuses, accourues des divers points de l'île.

Sur la gracieuse place qui précède l'église du couvent, et qu'ombragent de gigantesques châtaigniers plusieurs fois séculaires, on avait dressé un magnifique autel. C'est là que Mgr de Peretti, auxiliaire de l'évêque d'Ajaccio, entouré d'une centaine de prêtres, célébra la messe pontificale dans toute la majesté des pompes liturgiques.

Comment ne pas se sentir profondément ému, en assistant au Saint Sacrifice offert devant une foule si considérable, sous ce beau temple de verdure, encadré par de hautes montagnes, que dominent d'énormes rochers, déchiquetés de mille manières différentes et capricieusement sculptés par les agents atmosphériques !

Et comment aussi se défendre d'une impression de pieux étonnement et de sainte joie, quand on vit, à la procession générale, les maires du canton revêtus de leur écharpe, ne céder à personne le privilège de porter la statue de la Sainte Vierge ! Les autres maires des localités plus ou moins distantes, suivaient avec un cierge à la main.

C'était, là, un spectacle qu'il est fort rare de contempler ailleurs.

— Parmi eux, écrivait un témoin, dans une feuille publique, il s'en trouvait qui n'avaient pas été toujours exempts des erreurs contemporaines sur les questions religieuses ; mais les Oblats, au cours de leurs missions, avaient réussi à les convertir... et de quelle façon !... et avec quel succès !... On le constatait bien à cette heure, où ils foulaient si vaillamment aux pieds tout respect humain !... Dans cette affirmation si nette de la foi des chefs de nos municipalités, il y a quelque chose de si noble, de si résolu et de si consolant, que nous ne saurions assez louer une pareille conduite, et la proposer comme modèle à ceux qui ont le devoir de donner le bon exemple, vu la position qu'ils occupent dans la société.

Enthousiasmés par cette belle fête, les pèlerins ne voulurent pas se séparer, sans promettre de revenir, les années suivantes, à la même date, et plus nombreux encore, honorer de plus en plus solennellement la Sainte Vierge, Reine des Anges et Reine de la Corse.

§ 4

Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours.

Dans le Vivarais, les Oblats qui, par leurs missions multipliées, entraînaient continuellement des foules au sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours, après avoir agrandi et embelli l'église, avaient bâti, en avant

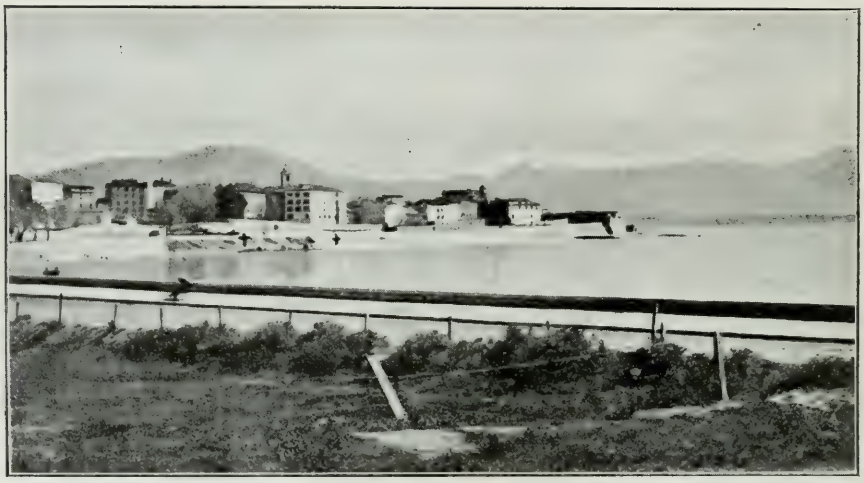

Ajaccio (Corse).
Grand Séminaire, dirigé par les Oblats. Il est indiqué par deux croix, sur la gravure.
(Autres vues du grand séminaire d'Ajaccio et du Couvent de Vico, t. I, p. 310, 319, 325, 327.)

de la façade principale, une tour imposante qui dominait toute la contrée voisine.

Au mois de mai 1880, ils placèrent sur ce trône aérien une statue monumentale. Avec le socle, elle n'a pas moins de sept mètres et demi, et représente la Sainte Vierge telle qu'on la voit dans la médaille miraculeuse.

En même temps, ils annoncèrent que le couronnement solennel de la statue vénérée à l'intérieur de la chapelle, aurait lieu, le 22 août, et serait fait, au nom de Pie IX, par le cardinal Guibert.

Cette nouvelle se propagea, avec la rapidité de l'éclair, dans toutes les paroisses du diocèse et des diocèses voisins. Elle suscita dans les âmes un ébranlement universel. Des populations entières se disposèrent à venir, curés en tête.

Un petit mamelon, au midi de la maison des Pères, fut choisi pour servir de théâtre à la cérémonie. En face s'étend un vaste espace sur lequel une armée pourrait se mouvoir à l'aise.

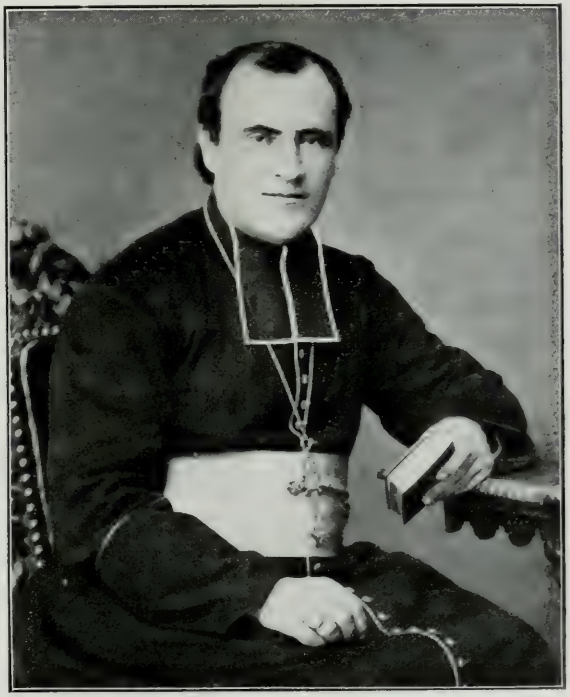

Mgr Balaïn. — Pendant quelque temps supérieur du couvent de Vico ; puis, pendant dix-huit ans, supérieur du grand séminaire de Fréjus ; ensuite évêque de Nice, et, enfin, archevêque d'Auch.

On y construisit une large estrade, pour les évêques et le clergé, avec, au centre, un magnifique autel. A droite, à gauche et en arrière, des mâts recouverts de verdure, réunis par des guirlandes, portaient des drapeaux, des oriflammes et des banderoles qui flottaient au vent.

Tous les villages et hameaux qui se succèdent sur le chemin, de la gare de Beaulieu au sanctuaire de Notre-Dame, se pavoisèrent soudainement et érigèrent des arcs de triomphe. Le cardinal et les évêques, qui l'accompagnaient, après avoir vu les foules accourir aux gares qu'ils

traversaient, pour les acclamer et leur souhaiter la bienvenue, durent ainsi, au sortir de Beaulieu, marcher comme sur une voie triomphale.

Avec le cardinal archevêque de Paris, se trouvaient Mgr Bonnet, évêque diocésain, les évêques de Périgueux, de Valence, de Marseille, de Montpellier et de Nice. Celui-ci était oblat : Mgr Balaïn, originaire du Vivarais, pendant quelque temps supérieur du couvent de Vico, puis, dix-huit ans, supérieur du grand séminaire de Fréjus, et sacré dans cette ville par le cardinal Guibert lui-même, le 25 février 1878.

La cérémonie fut des plus grandioses.

— Quel splendide coup d'œil ! écrivait l'un des spectateurs. Auprès des évêques, sur l'estrade, deux cents prêtres debout, en habit de chœur ; tout autour et sur un immense circuit, plus de quarante mille pèlerins enthousiasmés ; et, pour cadre à ce vivant et incomparable tableau, les collines verdoyantes et les lignes ondulantes du plus magnifique horizon.

Quand, à l'issue de la messe pontificale, et après un très éloquent discours de Mgr de Cabrières, le cardinal, au nom du pape, posa le diadème d'or sur la tête de Celle qui est Reine à tant de titres, l'émotion fut universelle ; un frémissement courut dans la foule ; puis, une acclamation immense, unanime, majestueuse retentit, se renouvela et se répercuta au loin, prolongée par les échos : expression touchante de la joie de tout un peuple, de son amour et de ses espérances.

Les jours suivants furent signalés par des guérisons miraculeuses et des grâces sans nombre, obtenues par l'intercession de l'Immaculée Mère de Dieu.

Marie, du haut du ciel, répondait, par de précieuses faveurs, aux ovations de la terre.

CHAPITRE XIII

Paris-Montmartre.

1876-1886

§ 1

Vœu national de la France au Sacré-Cœur de Jésus.

En considérant les maux inouïs qui avaient accablé la France, pendant la dernière guerre et durant la Commune, les esprits droits comprirent la raison de tant de calamités. Ils pensèrent donc que le meilleur moyen de sauver leur patrie, était d'apaiser la colère divine, par la réparation des crimes publics.

Dans ce but, on convierait tous les Français à concourir à l'érection d'un temple dédié au Sacré-Cœur, dans l'enceinte même de la capitale coupable. Ce monument serait, à la fois, une amende honorable pour le passé et un paratonnerre pour l'avenir. Au fronton, l'on graverait la devise exprimant le repentir de la Fille aînée de l'Église et l'espérance du pardon céleste : *Sacratissimo Cordi Jesu Christi Gallia pœnitens et devota.*

Par une lettre du 18 janvier 1872 aux membres du Comité formé à cet effet, Mgr Guibert, comme archevêque de Paris, approuva le projet et le fit sien. Lui seul par sa grande influence sur l'épiscopat pouvait lui gagner l'assentiment de tous les évêques. Il y réussit, et le Vœu, formulé d'abord par quelques âmes d'élite, lui dut, avec son extension à tous les diocèses, son caractère définitif.

La première question qui se posa, fut celle de l'emplacement du futur édifice.

On devrait l'élever près du centre de l'immense capitale pour le rendre accessible à tous ; dans un lieu relativement isolé, pour que le bruit n'en troublât pas le recueillement ; enfin, sur une colline dominant Paris, afin que, de tous les côtés, on pût facilement l'apercevoir.

Un seul endroit réunissait ces diverses conditions : c'était Montmartre, le mont des Martyrs, arrosé par le sang des premiers apôtres qui apportèrent la religion chrétienne à l'antique Lutèce ; Montmartre, naguère le foyer de la plus formidable des insurrections ; l'arsenal dans lequel la hideuse Commune avait accumulé ses engins de mort ; la forteresse, réputée imprenable, des hauteurs de laquelle les fédérés se flattaient de tenir la ville entière sous leur féroce domination.

Où le sanctuaire de l'expiation serait-il mieux placé ?

Nulle part, ailleurs, assurément, et Mgr Guibert ayant arrêté son choix, s'adressa au gouvernement, afin d'être autorisé par une loi à acquérir, tant en son nom qu'en celui de ses successeurs, les terrains nécessaires. Il demandait aussi que cette loi reconnût, comme d'utilité publique, la construction du temple destiné à appeler sur la France la protection de Dieu. Par cette adhésion officielle de l'Assemblée législative, l'œuvre serait vraiment nationale.

Mais comment obtenir un tel acte de la part des députés, alors que les gouvernements qui s'étaient succédé dans notre pays, depuis un siècle, avaient, presque tous, affecté de ne professer aucune religion d'État.

La chose semblait impossible. Néanmoins la foi ardente à laquelle Notre-Seigneur a promis la puissance de transporter les montagnes, triompha de tous les obstacles humainement insurmontables. La loi fut votée, le 23 juillet 1873, à une majorité de deux cent quarante-quatre voix.

A ce moment, le Comité avait déjà recueilli six cent mille francs. Cinq mois après, cette somme atteignait le million : chiffre merveilleux, si l'on songe que le gouvernement, obligé de réparer les désastres de la guerre précédente, ne pouvait donner aucun secours pécuniaire, et que beaucoup de familles, étant ruinées ou réduites à la gêne, se trouvaient dans la même impossibilité.

Un million recueilli si rapidement, malgré les difficultés de tout genre, c'était beaucoup en soi, quoique ce fût peu encore pour une entreprise qui, selon toute prévision, entraînerait de colossales dépenses. Mais ce premier résultat indiquait clairement la renaissance de l'esprit catholique en France, et l'enthousiasme que suscitait partout la pensée du Vœu national. Il n'y avait donc aucune imprudence à considérer le succès final comme assuré, et rien n'empêchait de commencer immédiatement la réalisation d'un projet si cher à tant de cœurs.

Comme on désirait un monument superbe, on invita, le 1er février 1874, par un concours public, les meilleurs architectes à élaborer un plan, et l'on établit, pour juger les travaux qui seraient présentés, une commission artistique, composée des hommes les plus compétents, appartenant pour la plupart à l'Institut, ou occupant des postes éminents dans les Ministères et les grandes institutions de l'État.

A la date du 3 juin 1874, dernière limite accordée aux concurrents, soixante-dix-huit plans étaient envoyés à l'archevêché. Ils restèrent exposés, pendant trois semaines, au palais de l'Industrie, et plus de vingt mille personnes vinrent les examiner à loisir.

Le 3 juillet, les juges se réunirent sous la présidence du cardinal

Guibert. Après une étude des plus attentives, le plan adopté fut celui de M. Abadie, que l'Institut allait bientôt appeler dans son sein. Cette conception, de style romano-byzantin, est, selon les termes du rapporteur, l'œuvre d'un homme de goût, de grand savoir et d'une profonde expérience. De beaucoup, elle l'emportait sur les autres. Elle répondait mieux aussi, au but qu'on se proposait, le futur édifice ne devant être ni une église paroissiale, ni une cathédrale, mais un lieu de pèlerinage se prêtant facilement au mouvement des grandes foules.

Quand la décision du jury fut connue, plusieurs regrettèrent que le monument ne fût pas de style gothique ; mais, à tort, car à cette altitude et vu les proportions du terrain, trop large pour sa longueur, une église ogivale eût été forcément de dimensions restreintes. Cette vérité s'imposait avec tant d'évidence, que, sur soixante-dix-huit concurrents, cinq ou six à peine s'étaient déterminés pour le style ogival. Au contraire, plus de soixante-dix, sans entente préalable, avaient choisi le style roman, ou romano-byzantin, dont les coupoles robustes, bien plus que des flèches finement dentelées, convenaient à ces hauteurs, et dominaient plus majestueusement l'immense agglomération des constructions de la capitale (1).

Moins d'un an après, le 16 juin 1875, en présence du nonce apostolique, de dix archevêques et évêques, d'un nombreux clergé, d'une foule de personnages civils et militaires, magistrats, généraux, de deux cent cinquante députés, et d'une multitude immense, accourue non seulement de tous les quartiers de Paris, mais de tous les points de la France, le cardinal Guibert bénit solennellement la première pierre.

D'une voix sonore, et dans cette belle langue classique qui était la sienne, il commenta admirablement le discours de Notre-Seigneur sur la montagne : les huit béatitudes, qui sont comme le résumé des enseignements du Cœur de Jésus.

— Que la bénédiction de Dieu, s'écria-t-il, en terminant, descende sur cette terre ! Qu'elle pénètre dans les entrailles du sol qui doit porter le temple dédié au Cœur du divin Maître ! Qu'elle en fasse sortir les murs sacrés dont l'enceinte abritera bientôt les foules ! Qu'elle soutienne et vivifie le zèle de ceux aux mains de qui cette sainte entreprise est confiée ! Qu'elle inspire à tous la générosité, la constance, la foi dans le succès final !

(1) Cf. R. P. Jonquet, O. M. I., *Montmartre, autrefois et aujourd'hui*, in-4°, illustré, Paris, 1892.

§ 2

Début des Oblats sur la montagne de la réparation nationale.

Afin d'entretenir et de développer cet élan de la piété chrétienne, comme aussi pour commencer, sans tarder, l'accomplissement du Vœu national dans sa partie principale, la prière et la réparation, Mgr Guibert résolut d'ériger une chapelle provisoire.

Paris. — Montmartre.
Chapelle provisoire.

Tel était, d'ailleurs, le désir du Pape qui, en approuvant l'œuvre, avait dit :

— La construction du monument sera bien longue ; il faudrait que la prière commençât aussitôt.

En quelques mois, cette chapelle provisoire fut achevée, et, pour la desservir, le conseil archiépiscopal, d'un commun accord, choisit les Oblats de Marie Immaculée.

— Je suis heureux de ce choix que je souhaitais vivement, mais que par délicatesse j'avais laissé à mon conseil, écrivait le cardinal Guibert au T. R. P. Fabre. Une des consolations de ma vieillesse, c'est de voir les Oblats à Montmartre. Je mourrai content, parce que, lorsque je ne

serai plus, je vivrai dans cette chère famille qui continuera l'œuvre que je viens de commencer.

A partir de l'inauguration de la chapelle provisoire, 3 mars 1876, grâce au zèle infatigable des chapelains, et surtout du R. P. Rey, leur supérieur, qui visita, les uns après les autres, tous les curés de Paris, les supérieurs de collèges et de pensionnats, tous les directeurs d'œuvres, les principales communautés de femmes, etc., les pèlerinages affluèrent à Montmartre.

Créer ce mouvement général n'était pas chose facile. L'ascension de la colline était alors très fatigante, avant les voies d'accès établies plus tard ; puis, cet endroit était si peu attrayant lui-même, vu la population ouvrière et révolutionnaire qui l'habitait.

Tous conservaient très vif encore le souvenir des horreurs de la Commune. On savait que, là, les généraux Lecomte et Clément Thomas avaient été assassinés, et l'on voyait encore, dans la rue des Rosiers, les planches rougies de leur sang. Il n'eût pas été prudent, le soir, à la nuit tombante, et même à certaines heures du jour, de s'aventurer dans les rues étroites et tortueuses qui conduisaient au sommet de la butte.

L'habileté diplomatique du P. Rey, ses manières aimantes, douces et insinuantes, l'art charmant avec lequel il résolvait toutes les difficultés en écartant les objections, triomphèrent là où beaucoup d'autres eussent échoué. Les plus opposés à la cause qu'il plaidait, étaient gagnés à ses idées, par la sympathie que l'avocat savait inspirer à ses interlocuteurs. On n'osait lui refuser longtemps ce qu'il demandait avec tant d'éloquence persuasive. Son insistance, loin d'importuner, plaisait, séduisait et renversait victorieusement les derniers obstacles.

Aux visites multipliées, il ajoutait une volumineuse correspondance, pour atteindre les provinces et les départements.

C'est donc à lui qu'on doit, en très grande partie, cet élan et cette suite ininterrompue de pèlerinages vers Montmartre. Toutes les paroisses de Paris y vinrent, les unes après les autres ; puis, ce fut le tour des communautés religieuses, institutions, pensionnats, externats, collèges, congrégations, écoles, patronages, ouvroirs, associations les plus variées, catéchismes de persévérance, etc...

— Quelle plume pourrait retracer les scènes de piété, de foi, de dévouement, dont la chapelle provisoire est le théâtre ! écrivait le P. Rey, dans le *Bulletin du Vœu national*. Quel pinceau pourrait colorer ces tableaux si vivants ! Nous avons vu l'enfance, la jeunesse, la virilité, la vieillesse, tous les âges, toutes les conditions de l'existence se succéder au pied du Sacré-Cœur. Chaque pèlerinage a son cachet spécial. Tous ont un signe commun : l'acte de foi public, solennel à la divinité de Notre-Seigneur

Jésus-Christ. Plusieurs ont désiré une manifestation plus énergique de leurs sentiments, et les processions sortant de la chapelle provisoire, pour se dérouler sur le terrain des travaux, ont été accompagnées d'une incomparable solennité. Quand les rangs des pèlerins s'approchent des bords du versant qui regarde Paris ; quand les bannières scintillent aux rayons du soleil, et que les chants descendent sur la grande cité dont le magnifique panorama s'étend devant nous, on ne peut demeurer insensible, et l'âme est pénétrée des plus consolantes émotions.

Ce pèlerinage de Paris dura cinq mois, du 3 mars au 15 août.

A la suite de Paris, ou plutôt simultanément, la France s'ébranla ; puis, ce fut le tour du monde catholique presque tout entier, car, à la fin de l'année 1876, le *Bulletin* avait déjà enregistré des pèlerinages venus non seulement de tous les départements français, mais aussi de régions très éloignées par delà les frontières de notre patrie : Alsace-Lorraine, Belgique, Italie, Angleterre, Suisse, Espagne, Autriche, Pologne, Hongrie, Syrie, Palestine, Constantinople, Afrique, Amérique, etc.

Trois cardinaux, parmi lesquels le cardinal Franchi, préfet de la Propagande ; vingt-six évêques, vingt et un prélats, abbés mitrés, supérieurs généraux, et près de cent cinquante mille personnes visitèrent le sanctuaire, pendant les dix premiers mois. La chapelle ne désemplissait pas.

On citait déjà de nombreuses grâces temporelles et surtout spirituelles obtenues.

Après avoir été, durant la Commune, la montagne du Calvaire et le repaire de redoutables bandits, Montmartre devenait la montagne du Thabor et de la Transfiguration ; la montagne de l'Eucharistie exposée à l'adoration des foules sur un trône de lumières et de fleurs, pour, de là, répandre en abondance les effluves salutaires de l'amour infini qui remplit le Cœur Sacré de Jésus.

Que d'âmes tièdes recouvrèrent, en ce lieu béni, leur ferveur éteinte ou assoupie depuis longtemps ! Que de pécheurs, venus en curieux, ou en ennemis, ou en blasphémateurs peut-être, repartirent convertis et changés !

Les Oblats de Marie furent les instruments dont Dieu se servit pour opérer ces merveilles. Leur zèle infatigable répondit à l'attente des âmes, et s'exerça avec le plus grand succès au service de cette noble cause de la réparation nationale envers la Justice divine.

Sous leur impulsion intelligente, ce mouvement religieux, loin de se ralentir, alla toujours grandissant.

Entre temps, le sommet de la colline s'ouvrait par de larges tranchées,

qu'il fallait, vu le peu de consistance des terrains sous-jacents, creuser jusqu'à plus de trente mètres, pour assurer la solidité des fondations de la future basilique.

A mesure que la pioche des ouvriers s'enfonçait dans le sol, on constatait, avec une douloureuse surprise, qu'à l'intérieur de la montagne s'étageaient des couches successives de marnes, de gypse et de glaise, sur lesquelles il était impossible d'établir, d'une manière inébranlable, les assises du temple. Les calculs démontrèrent, alors, qu'on aurait à enlever trente-cinq mille mètres cubes de terrain friable, et qu'on devrait combler ce vide immense par de la maçonnerie très résistante, composée de meulière et de chaux hydraulique. Entreprise hardie, qui équivalait presque à démolir une montagne de sable, et à la remplacer par une autre de pierres cimentées.

Ces fondations colossales engloutiraient, à elles seules, plusieurs millions.

Devant cette perspective, une inquiétude troublante s'empara des esprits de peu de foi. Ne valait-il pas mieux bâtir ailleurs ? Mais comment abandonner Montmartre, la montagne sainte et tragique, à laquelle, depuis tant de siècles, se rattachaient de si nombreux souvenirs, et pieux et sanglants ?

On persévéra donc dans le premier projet, par un acte de confiance audacieuse, aveugle même envers le Sacré-Cœur.

Dieu le voulait ainsi, afin qu'à des crimes énormes la France repentante opposât une réparation proportionnée.

En venant prier à la chapelle provisoire, les pèlerins apercevaient ce vaste chantier, où des centaines d'ouvriers travaillaient activement, mais, cependant, sans qu'on y entendît jamais un blasphème ou une parole inconvenante.

Dans un véritable gouffre creusé de main d'homme, on descendait constamment des blocs énormes : le granit remplaçait le sable, et, peu à peu, se superposaient les assises gigantesques destinées à soutenir la basilique et ses coupoles.

— Nous bâtissons une montagne, disait, parfois, spirituellement le cardinal Guibert ; mais ce temple de la contrition nationale, élevé à si grands frais, sera l'*ex-voto* de notre pays. Puissent ces pierres, si chèrement achetées, être le symbole de la fermeté de notre foi, et préparer le divin pardon à la France coupable !

§ 3

Construction du monument.

Chapelains très zélés du sanctuaire, les Oblats ne bornaient pas leurs efforts à l'extension religieuse de l'Œuvre du Vœu national ; ils s'efforcèrent aussi, et avec succès, de lui procurer les ressources indispensables à son entier accomplissement.

Si, chaque année, la caisse du Comité a recueilli plus d'un million, c'est en grande partie à eux qu'on le doit.

Pour susciter des offrandes, ils se faisaient volontiers mendiants. Leurs occupations ininterrompues à la chapelle provisoire, toujours assaillie par des flots de pèlerins, ne leur permettant pas d'aller de porte en porte, ils se multipliaient en envoyant un nombre infini de lettres, et en répandant d'innombrables listes de souscription.

De plus, ils semaient partout des cartes à pointer, dont chaque point correspondait à une légère offrande, tandis que le total représentait la somme de cent vingt ou de trois cents francs. C'était, suivant la grandeur ou l'importance, le prix d'une de ces belles pierres des carrières de Château-Landon, qui seules devaient entrer dans la bâtisse. Elles constituent, en effet, des matériaux de premier ordre, car elles sont dures comme le granit, se polissent comme le marbre, et blanchissent au contact de l'air.

Tout d'abord, les chapelains se préoccupèrent de combler, aussi rapidement que possible, le vide causé dans la caisse du Comité par la dépense énorme des fondations. Il s'agissait de trouver un millier de personnes assez riches et assez généreuses, pour donner chacune mille francs. Un million, et peut-être davantage, serait ainsi bientôt réalisé. On se mit en campagne, et le résultat désiré fut obtenu.

Puis, ils inaugurèrent le système des piliers, colonnes, colonnettes, chapelles, etc., qui appartiendraient à ceux qui auraient versé une somme égale à leur prix. Des paroisses, des communautés, des instituts religieux, de pieuses associations, des familles, s'inscrivirent pour une colonne, un pilier, un autel, une archivolte, un hémicycle, etc. On eut le pilier des malades, celui de la reconnaissance, celui des vocations, ceux de la plume, de la musique, de la poésie, des lauréats, des veuves, des orphelins, des fiancés, des chasseurs, des étudiants, des pauvres même, etc.

Il y eut aussi les chapelles de l'armée, du clergé, de la marine, de la magistrature, de l'agriculture, de la médecine, de l'industrie, des beaux-arts, du commerce, etc.

De leur côté, les diocèses rivalisèrent d'une sainte ambition, pour obtenir quelques mètres de la future basilique. Poitiers prit à son compte

la chapelle de Sainte-Radegonde ; Tours, celle de Saint-Martin ; Reims, celle de Saint-Rémi ; Coutances, celle de Saint-Michel, etc.

Quelqu'un a défini l'église du Sacré-Cœur : un bouquet de chapelles. La France catholique s'est disputé les fleurs de ce bouquet architectural.

Ces pieuses industries réussirent au delà de toute espérance. Les souscripteurs ne firent pas défaut, et, malgré les obstacles, ils persévérèrent, sans lassitude ni défaillance, durant plus d'un quart de siècle.

Le P. Rey, d'ailleurs, était un quêteur si aimable et si insinuant, que nul ne pouvait lui refuser. Il avait cette foi et cette grâce qui non seulement transportent les montagnes, mais aussi les transforment en lingots d'or.

Persuadé que la charité a toujours ses réserves pour les besoins de l'heure présente, il entrait avec beaucoup de perspicacité dans les idées mêmes des donateurs, et, au moment le plus opportun, il lançait dans le public des appels éloquents, toujours entendus !

Auprès d'une certaine classe qu'il n'aurait pu atteindre lui-même, il se servit, avec beaucoup de sagacité, de Paul Féval, l'illustre romancier nouvellement converti, qui, à sa demande, composa une brochure intitulée : *Le Denier du Sacré-Cœur*. Elle eut un immense retentissement, pénétra dans les milieux où des écrits d'allure plus mystique ou théologique n'oseraient pas se glisser, et rallia à l'Œuvre une clientèle qu'elle n'aurait pas eue par d'autres moyens.

Nos Frères convers n'étaient pas moins dévoués que les chapelains à cette entreprise, à laquelle ils procurèrent les inépuisables ressources d'un dévouement intelligent et infatigable.

Citons, parmi eux, le si bon Frère Félix Viossat, toujours calme, modeste et souriant. Il mérite assurément de figurer, en première page, sur le livre d'or des plus insignes bienfaiteurs du Vœu national. Cette affirmation ne semblera nullement exagérée, si l'on songe qu'à lui seul il a procuré à l'Œuvre la somme étonnante de cinq cent soixante mille francs ! Plus d'un demi-million, recueilli presque sou par sou, au prix des plus durs sacrifices, d'une patience inlassable et d'une constance au-dessus de tout éloge.

De tels résultats surprenaient le cardinal Guibert lui-même, en le remplissant d'admiration et de reconnaissance.

Dans une de ces conversations familières qu'il se plaisait à renouveler souvent avec les chapelains, il leur dit, un jour, finement :

— Allons ! mes chers Pères, je vois que, si vous savez faire descendre les bénédictions de Montmartre sur Paris, vous savez aussi bien faire monter un fleuve d'or, un vrai Pactole, de Paris à Montmartre !

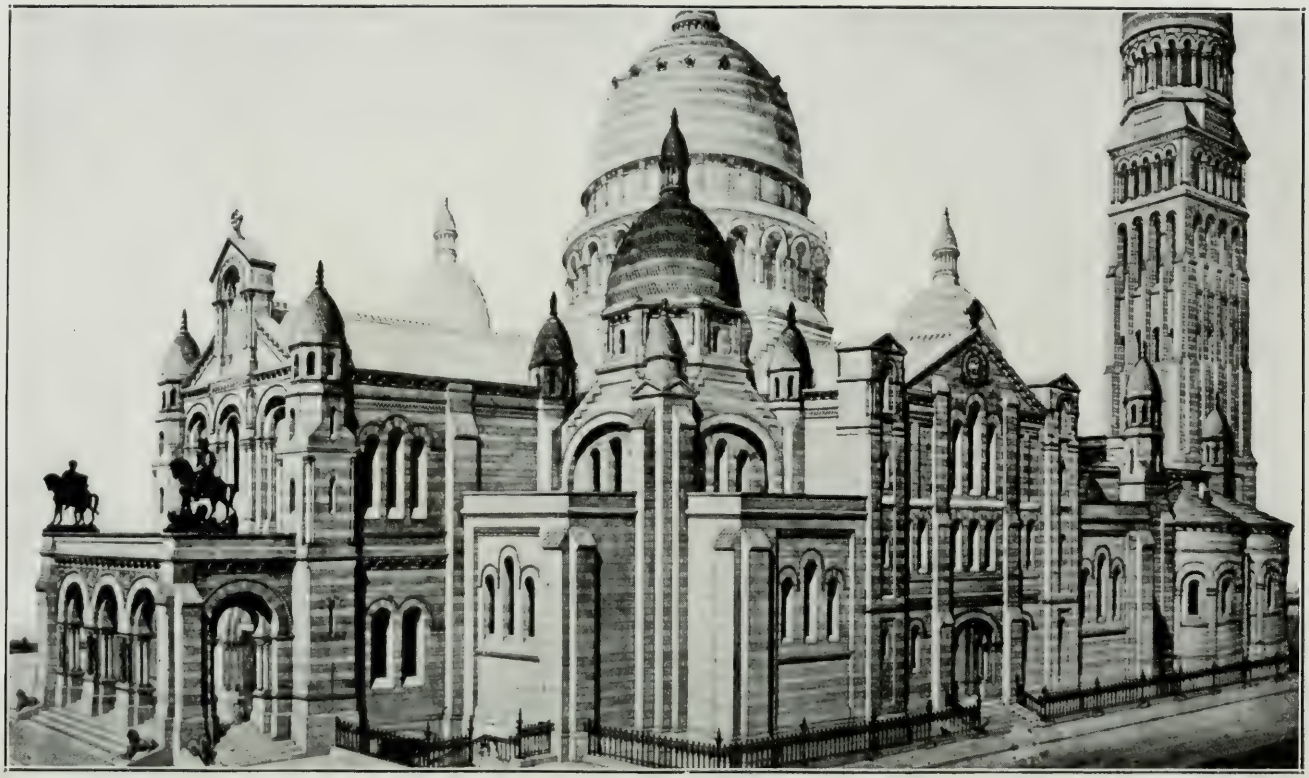

Paris. — Montmartre. — Basilique du Sacré-Cœur. (Vue d'ensemble.)

Il ne fallait rien moins qu'un miracle de ce genre, pour mener à bonne fin l'entreprise colossale de bâtir un monument si grandiose, sur une montagne riche de tant de précieux souvenirs, mais que des études subséquentes avaient démontrée composée de couches si peu consistantes.

La charité vint à bout de tant d'obstacles. En quelques années, on termina non seulement ces fondations gigantesques, mais aussi la crypte, vaste église à trois nefs avec déambulatoire et chapelles rayonnantes. Elle est d'une imposante grandeur, dans sa sévérité, avec ses gros piliers, ses colonnes massives et ses voûtes robustes. La lumière lui vient par des fenêtres géminées, un peu en contre-bas du sol, sur un fossé, ou saut-de-loup, large de quatre mètres, creusé autour de la presque totalité de l'édifice. Il en résulte un demi-jour mystérieux, des plus favorables au recueillement.

Six passages la mettent en communication directe avec le saut-de-loup, dont le mur de soutènement a cinq mètres d'épaisseur, à la base, et huit mètres de hauteur. Elle est, en outre, reliée à l'église supérieure par huit escaliers circulaires et par deux grands escaliers, larges chacun de deux mètres. Ils permettent aux processions de se dérouler majestueusement dans les deux églises à la fois. Si nombreuses que soient les foules, elles peuvent donc s'écouler sans encombre et sans l'appréhension du plus léger accident.

Par ses dimensions et par son élévation qui est de neuf mètres sous clef de voûte, cette crypte est la plus belle qui existe.

Le cardinal Guibert en prit solennellement possession, et y célébra la première messe, le 21 avril 1881, devant les membres du Comité et de nombreux assistants, représentant la France catholique pénitente et dévouée, qui, par ses prières et ses offrandes, tâchait d'obtenir, de l'infinie miséricorde, le pardon de ses fautes et de ses ingratitudes. Cet événement marquait une date importante, dans l'histoire du culte du Sacré-Cœur et dans l'accomplissement du Vœu national.

Peu après, au-dessus de cette crypte monumentale, l'église supérieure commença à s'élancer, superbe et légère. Elle sortait, comme un géant, des entraves de son berceau.

Les processions qui se déroulaient tout autour, caressaient, de leurs lumières agitées par la brise, ses murs qui grandissaient sans cesse et presque à vue d'œil. On devinait, de plus en plus, que la nef principale formerait un magnifique vaisseau. A droite de la porte d'entrée, la chapelle de l'armée ; à gauche, celle de la marine : symbole des deux forces guerrières de la patrie, protégeant la paix du sanctuaire.

En 1885, les six chapelles absidiales qui, dans le déambulatoire, font

cortège à celle de la Sainte Vierge, étaient entièrement achevées, avec leurs parois brodées dans la pierre, sauf les mosaïques des voûtes qui devaient les orner d'un diadème étincelant d'or et de couleurs éclatantes.

Dans la magnifique nef, les grandes fenêtres de la coupole jetteraient non plus de simples lueurs discrètes, comme dans la crypte, mais une lumière abondante, augmentée encore par celle qui passerait à travers les rosaces des petits dômes et les baies latérales.

Plus de dix-neuf millions de francs étaient dépensés en 1888 ; près de vingt-trois millions, deux ans après. Et ce n'était encore que la moitié de la dépense totale !

N'est-il pas remarquable que, pendant un laps de temps si long, chaque mois, avec une surprenante régularité, ait apporté une moyenne de plus de cent mille francs de recettes ?

C'est cette générosité qui a permis de faire de l'église du Sacré-Cœur un chef-d'œuvre de construction, dans lequel n'est entré ni bois d'aucune sorte, ni métal d'aucune espèce. Tout y est pierre, même les conduites d'eau, la crête percée à jour, et les arcs tenant la place de chevrons pour supporter la toiture, dont les tuiles sont d'énormes dalles ne pesant pas moins de trois mille kilogrammes.

Même ceux qui seraient encore portés à critiquer le style adopté par l'architecte, restent stupéfaits devant la hardiesse de ce massif de calcaire. L'édifice semble bâti pour braver tous les orages et toutes les révolutions, à travers les siècles.

§ 4

Les pierres de Montmartre.

Sur ce sujet, la plume si finement taillée du P. de l'Hermite a écrit des pages d'un goût littéraire exquis, dont nous nous reprocherions de ne pas insérer ici quelques extraits. Il serait difficile de mieux dire :

— *Quid sibi volunt isti lapides ?...* Le pèlerin qui gravit les hauteurs de la butte prédestinée, rencontre, en arrivant sur le plateau, des blocs énormes de pierre rangés avec ordre le long de la basilique, comme des objets précieux, dans un magasin. Il mesure d'un regard ces masses arrachées aux carrières du Gâtinais et de la Nièvre ; il admire leurs proportions, l'art avec lequel le ciseau a poli leurs angles ou nivelé leurs flancs, et sa première impression, après un examen sommaire, se traduit ainsi : Voici le dernier convoi de matériaux ; avec cela on pourra terminer le monument.

Ce n'est qu'une première impression, bientôt corrigée par un examen plus complet.

Si, en effet, quelques jours après, le pèlerin retourne, son étonnement est grand de trouver la place nette : les pierres ont disparu. Enlevées par

Paris. — Montmartre. — Basilique du Sacré-Cœur. — Le dôme et l'abside.

de puissantes machines, elles font déjà corps avec la construction. où elles ne sont plus qu'un point dans l'ensemble. ou un détail que l'œil distingue à peine.

D'autres pierres viendront demain attendre, sur le chemin de ronde, leur tour d'ascension ; et ainsi successivement, chaque jour, jusqu'à l'achèvement final.

C'est inouï, ce qu'il est entré de pierres dans cette basilique !... Toutes ont leur inscription qui indique leur origine, c'est-à-dire le nom des donateurs : diocèses, paroisses, associations diverses, familles pieuses, individus cachant leur générosité sous le voile de l'anonymat. Ces inscriptions courent le long des murailles blanches de l'édifice qu'elles relèvent d'une teinte sévère. On dirait un livre de luxe, où sont inscrits les documents attestant la dévotion de la France au Sacré-Cœur de Jésus.

Il y a, sur ce mont des Martyrs, les pierres collectives et les pierres qui ne sont que le simple témoignage de la piété individuelle.

En s'entassant avec ordre, les unes sur les autres, elles constituent, à la longue, des chapelles, des piliers, des arceaux. Elles dessinent sur l'horizon les formes de la basilique, et en font ressortir l'élégance et la force. On dirait les phalanges d'un doigt de la main, tellement le raccord et le mouvement de leurs lignes est harmonieux...

Voulez-vous savoir leur histoire ? *Quid sibi volunt isti lapides ?* Interrogez-les, elles vous répondront.

Celle-ci a été offerte au nom d'un enfant prodigue : elle est la rançon de son âme et le souvenir des larmes de Monique ; celle-là fut envoyée, après quelque grande épreuve noblement supportée, par un cœur généreux, comme un *ex-voto* destiné à perpétuer sa reconnaissance. Ici, la pierre du guerrier, constellée de ses décorations, comme le fut la poitrine du héros... Là, un bloc taillé dans le vif : c'est l'offrande des vierges du cloître...

Et vous, pierres monumentales, qui marquez la naissance des dômes, ou couronnez le front d'un portail, qui vous plaça à ces hauteurs ? — Ce sont, diriez-vous, des mains sacerdotales qui nous choisirent pour cet honneur...

Et vous, petites pierres, qui dessinez les arêtes de l'édifice et ses lignes les plus délicates, d'où venez-vous ? — Moi, je suis le tribut de la servante chrétienne, de celle qui subvient par son salaire à l'entretien de ses vieux parents, et qui fonda, jadis, en le recueillant sou à sou, le trésor de la Propagation de la Foi.

Et vous, encore, pierre fraîchement encadrée dans ce chef-d'œuvre d'architecture, quelle fut l'intention du donateur inconnu qui vous choisit dans la carrière ? — Je suis, diriez-vous, l'*ex-voto* d'un malade rendu à la santé, ou l'action de grâces d'un cœur réconcilié avec l'espérance...

Ainsi, guérison des infirmités de l'âme et du corps, actions de grâces, demandes de bienfaits nouveaux, tendres supplications, adorations muettes : pas un sentiment qui n'ait son interprète dans une pierre ;

pas une profession, pas un état de l'âme qui ne soient représentés ; pèlerin, voyageur, pécheur, juste, prêtre et laïque, riche et pauvre ; pas un pays, pas une province, pas un diocèse qui ne soit ici présent. La basilique est bien nommée : *Basilique du Vœu national*, la nation tout entière s'étant levée pour ratifier le Vœu qui la fit sortir de terre, et pour applaudir à la construction de ses murs...

Montez donc, pierres gracieuses, bénites par l'Église ; portez bien haut le nom de Jésus et le souvenir de son Cœur adorable. Que la basilique dont vous êtes l'ornement, et qui vous doit son magnifique vêtement d'architecture, surpasse les monuments profanes de notre civilisation et la cité qui dort à son ombre.

Dites aux générations futures que la France, après cent ans de révolutions, a traversé le Jourdain, et reconquis les frontières de la liberté chrétienne. Dites surtout au monde que la Fille aînée de l'Église a pleuré, et que ses larmes ont ému le Cœur de Celui qui rendit son fils à la veuve de Naïm : *Gallia pœnitens et devota.*

Dilatez vos nefs, ô basilique superbe, et laissez entrer la foule qui déjà se presse à vos portes : ce sont les enfants de la France rouvrant les yeux aux clartés de la foi et purifiée par son repentir...

§ 5

L'édifice spirituel.

Aujourd'hui, Montmartre est universellement connu. Quotidiennement des milliers de visiteurs, attirés par la curiosité ou par la piété, pénètrent sous la coupole majestueuse qui domine Paris. Là, ils contemplent et ils admirent.

Pourtant, il est quelque chose de plus beau que le temple matériel, malgré ses mosaïques brillantes, ses lignes architecturales si bien comprises, ses arcatures, ses cinq dômes flanqués de tourelles, ce qui ne fait pas moins de dix-huit tours s'élevant à l'extérieur.

Ce qu'il y a de plus magnifique à Montmartre, c'est son rayonnement sur la France entière et sur le monde.

Dès les premiers jours, nos Pères y établirent les Associations de la Garde d'honneur, de la Communion réparatrice, de l'Heure sainte, qui toutes bientôt fonctionnèrent à la grande édification des fidèles.

En outre, une Archiconfrérie fut fondée, au mois d'avril 1876, trois mois seulement après l'arrivée des Oblats. Son but est de perpétuer à travers le temps, et d'étendre à travers l'espace, en l'infusant dans toutes les âmes de bonne volonté, la pensée inspiratrice du Vœu national. Elle se propose donc de propager le culte du Sacré-Cœur dans les familles et

dans la société, comme réparation des outrages envers Dieu, et comme gage de la protection céleste sur l'Église et sur la patrie.

Trois mois après son institution, elle comptait déjà cinquante mille membres ; et, douze ans après, plus d'un million.

Mais la merveille de Montmartre, c'est l'adoration perpétuelle du jour et de la nuit, en union avec la France : adoration vraiment ininterrompue et vraiment nationale.

Comment n'être pas frappé d'étonnement, en songeant que, depuis plus d'un quart de siècle, le Saint Sacrement reste exposé, jour et nuit, aux adorations de fervents chrétiens, toujours fidèles à venir déposer, au pied de son autel, le tribut de leurs hommages et de leur réparation ?

Cependant, l'accès de la colline n'est pas commode ! La difficulté augmente encore durant les longues nuits d'hiver. A cette distance et à ces hauteurs, la pluie, le vent, la neige sont de sérieux obstacles.

N'importe ! les adorateurs ne manquent jamais, et c'est alors surtout qu'ils accourent plus nombreux.

Il y a non seulement des adorateurs appartenant à toutes les classes de la société ; mais des pèlerinages nocturnes sont organisés par les paroisses, les communautés religieuses, associations, confréries, etc., de tous les points de Paris, et même de la province. Plus de la moitié des nuits sont retenues d'avance par les cercles, les corps d'État, les diverses œuvres... On note des nuits sacerdotales, des nuits ouvrières, des nuits militaires, et longtemps on remarqua, chaque année, les nuits réservées aux députés et sénateurs.

Telle qu'elle se pratique à Montmartre, l'adoration est vraiment le *laus perennis*, la louange ininterrompue et la supplication perpétuelle.

A chaque demi-heure du jour et de la nuit, on récite une amende honorable au nom de la France. Les listes des intentions recommandées aux prières des assistants sont placées, le soir, sur les marches de l'autel. Elles y restent toute la nuit, sollicitant la clémence du Cœur de Jésus. Le jour, c'est contre le Tabernacle lui-même qu'on les appuie.

Que de conversions obtenues ! que de vocations affermies ! que de consolations goûtées ! que de grâces temporelles accordées à la confiance et à la persévérance !...

Mais cela ne suffisait pas encore : il fallait que la France même fût constamment en adoration à Montmartre.

Dans ce but, avec le consentement des évêques et des autres supérieurs ecclésiastiques, les Oblats établirent une grande union adoratrice, embrassant tous les diocèses, avec leurs paroisses, congrégations religieuses, confréries, séminaires, collèges, associations, etc.

Les trois cent soixante-cinq jours de l'année furent partagés entre les diverses institutions de chaque diocèse. Un jour et, le plus souvent, une nuit aussi furent assignés à une ou à plusieurs d'entre elles, pour leur adoration diurne et nocturne, au nom de la France, en union avec le sanctuaire de Montmartre.

A cette œuvre déjà si belle de l'adoration devenue vraiment nationale, on ajouta celle de la consécration des individus, des familles, des paroisses, des diocèses au Sacré-Cœur : consécration nationale, elle aussi. Les actes authentiques de ces consécrations collectives, envoyés à Montmartre, devaient y être conservés comme les tables de la nouvelle alliance de Dieu avec son peuple.

Ainsi, parallèlement au temple matériel, mais plus rapidement encore, s'élevait l'édifice spirituel de réparation et d'amour au Sacré-Cœur.

Ce mouvement si consolant ne tarda pas à s'étendre par delà les frontières de la France. Les pèlerins venaient même des nations étrangères. On entendit ainsi, plusieurs fois l'année, à Montmartre, chanter les louanges du Sacré-Cœur en flamand, en espagnol, en italien, en anglais, en allemand, en polonais, etc.

La montagne nationale française tendait ainsi à devenir montagne catholique. De tous côtés, même par delà les mers, les âmes angoissées et les yeux en larmes se tournaient vers elle, dans l'espoir que le salut en descendrait.

Ainsi s'ébauchait comme une immense fédération eucharistique. Au jour où elle serait vraiment universelle, Dieu régnerait dans le monde. Alors, s'accomplirait, autant que c'est possible sur terre, le vœu que, depuis si longtemps, formulent les lèvres humaines : *Adveniat regnum tuum !*

Ce sera un éternel honneur, pour la Congrégation des Oblats, d'avoir été choisie, pour commencer une telle entreprise, et de l'avoir conduite, avec un dévouement inlassable, jusqu'à ce degré extraordinaire de développement, malgré mille obstacles réputés insurmontables.

§ 6

Les Pères Rey, Giroud, Yenveux, etc.

Parmi les ouvriers de la première heure, le P. Rey, nommé supérieur de la chapelle provisoire dès son ouverture, a droit à une mention spéciale. Un ensemble de qualités rares l'avait désigné, comme naturellement, pour occuper ce poste de confiance.

Dans la force de l'âge, alerte, infatigable au travail, d'un zèle que rien n'arrêtait, habitué déjà, durant neuf ans, à la direction d'une œuvre analogue auprès du tombeau de saint Martin, il réunissait tous les dons de l'intelligence et du cœur nécessaires pour pouvoir assumer, sans imprudence, les graves responsabilités d'une mission si importante, et, vu les circonstances, extrêmement délicate. Il réussit parfaitement, parce qu'il savait allier à la sûreté du coup d'œil et à l'esprit d'initiative, le tact le plus exquis et la souplesse d'une expérience consommée.

Mgr Guibert, qui, se connaissant en hommes, l'avait vivement apprécié à Tours, fut très heureux, quand le P. Fabre, conformément au désir qu'il lui avait exprimé, le transféra à Paris, avec la charge de planter sa tente sur le sommet de la sainte colline arrosée par le sang des Martyrs, et y dresser un trône au Sacré-Cœur.

Nous avons vu comment le succès couronna les efforts du P. Rey et de ses collaborateurs. Toujours prêts à monter en chaire, ils évangélisèrent le flot ininterrompu des pèlerins, toujours avec un heureux à-propos, et de façon à satisfaire les plus difficiles.

Ce qu'on ne saura jamais, c'est la somme de labeur inimaginable que cette mission leur demanda, et le dévouement de tous les instants qu'ils dépensèrent sans compter.

Ils devaient se multiplier, pour faire face à toutes les exigences de la situation.

Tour à tour au confessionnal et en chaire, dans leur cellule ou au milieu des pèlerins, en public et en particulier, dans les correspondances et les conversations, partout et toujours, ils étaient les apôtres du Sacré-Cœur, les propagateurs de sa dévotion, les chargés d'affaire de l'Œuvre du Vœu national.

Après une rude journée d'incessantes occupations, ils devaient s'attarder à leur bureau, une grande partie de la nuit, pour répondre aux innombrables lettres et demandes de renseignements qui affluaient de tous les points de la France.

Comme des amis, justement inquiets de ces saintes imprudences, exprimaient devant le P. Rey la crainte que les plus robustes constitutions ne tinssent pas longtemps à pareil régime, il se contentait de répondre, avec son fin sourire :

— Le Sacré-Cœur y pourvoira !

Assurément le Sacré-Cœur y pourvut par un accroissement surnaturel de forces, car on ne comprendrait jamais sans cela que les chapelains, dont le nombre était relativement restreint dans les commencements, aient pu fournir une telle somme de travail, qui les eût naturellement écrasés, eussent-ils été quatre fois plus nombreux.

L'un d'eux, le P. Giroud, tombé les armes à la main, après avoir combattu, plusieurs années et sans défaillance, le bon combat, n'avait eu, comme ses confrères, d'autre devise que celle-ci qu'il répétait souvent pour reprendre haleine :

— Au ciel, nous nous reposerons !

Outre la réception des pèlerinages qui se succédaient sans interruption, et dont il fallait préparer soigneusement le programme, deux réunions principales, le matin à neuf heures, et le soir à trois heures, réclamaient le dévouement quotidien des chapelains. A ces moments, la chapelle provisoire d'abord, puis la crypte et la basilique, quand elles furent livrées au culte, se remplissaient d'une assistance recueillie. On faisait, à ces exercices, les prières publiques pour la France, et on lisait la longue liste des recommandations, cris des cœurs affligés vers le Cœur Sacré de Jésus.

A un véritable talent de parole, le P. Rey joignait un tact parfait et un à-propos charmant. Il le montra, cent et cent fois, dans la réception des innombrables pèlerinages, pour lesquels, pris parfois à l'improviste, il trouva toujours le mot que demandaient les circonstances particulières.

Souvent aussi, il eut de superbes envolées qui ravissaient d'admiration les auditeurs, de plus en plus nombreux, et le plus justement exigeants.

Nous en citerons un exemple.

Un jour de grande solennité, se pressaient, dans le sanctuaire, des hommes considérés comme les princes de l'éloquence dans nos Assemblées politiques, tels que MM. Chesnelong, de Mun, Keller, etc. Pendant que le P. Rey parlait du haut de la chaire, ils se regardaient, l'un l'autre, pleins d'admiration pour l'orateur. L'expression de leur visage témoignait de leur ravissement. La sainteté du lieu ne leur permettant pas d'applaudir, de leurs mains, un si beau et si touchant langage, ils s'en dédommageaient par le jeu de leur physionomie, traduisant extérieurement l'émotion dont ils étaient pénétrés.

Mgr Grandin et le P. Soullier, assistant général, se trouvaient à la cérémonie. Revenu à la sacristie, celui-ci ne put s'empêcher de dire à l'évêque missionnaire :

— En de telles circonstances, comment ne pas se sentir fier d'être Oblat ?...

Très distingué aussi, sous ce rapport, était le P. Giroud, qui, originaire de l'archidiocèse de Besançon et prêtre avant son entrée au noviciat, fut, pendant quatre ans, le compagnon intime de l'illustre Mgr Mermillod, évêque de Genève et plus tard cardinal.

Dans ce contact ordinaire avec le célèbre orateur, il avait développé merveilleusement les qualités brillantes qu'il tenait lui-même de la nature.

Intelligence cultivée, il unissait à une piété sacerdotale solide et éclairée des habitudes de bon ton, une exquise urbanité et une amabilité grave qui lui gagnaient tous les cœurs.

En chaire, il apparaissait avec cette auréole de qualités extérieures qui captivent, tout d'abord, la sympathie de l'auditoire.

Peu à peu, son visage s'animait, s'illuminant des flammes que pro-

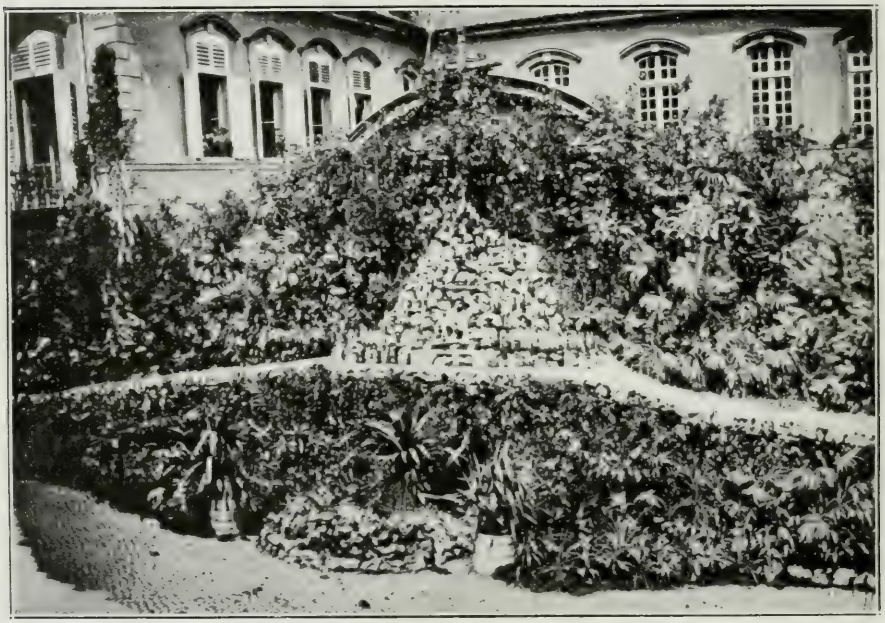

Paris. — Montmartre.
Maison des Pères Chapelains de la basilique. — Façade sur le jardin.

jetaient ses yeux. Grâce à sa voix claire, sonore, graduée dans ses inflexions, et comme rythmée, il pouvait se faire entendre dans les plus vastes nefs. Sa diction remarquablement nette et vigoureusement accentuée, devenait surtout émouvante et chaude, lorsqu'il en arrivait aux exhortations pratiques, découlant de son sujet.

On ne peut nier qu'il ne fût un prédicateur de talent.

Non moins appréciée était sa direction au confessionnal, où il devait, chaque jour, passer de longues heures, tant furent nombreux les pénitents de toutes les classes de la société qui lui donnèrent leur entière confiance, et la lui continuèrent jusqu'à sa mort : prêtres de Paris et de la banlieue, religieux et religieuses, magistrats et militaires, dames du monde et femmes

du peuple, jeunes gens et jeunes filles. A tous, il savait dire le mot qui convenait à leur situation spéciale. Innombrables sont ceux et celles qu'il a confirmés dans le bien, ou retirés du mal.

Un saint, à la fois doux et austère, tel était le P. Yenveux, qui, dès la première heure, fut également collaborateur du P. Rey. On ne pouvait le voir, sans être saisi de respect et sans éprouver le désir de devenir meilleur. L'impression qu'il laissait à tous ceux qui l'approchaient, était celle d'une âme totalement plongée en Dieu, et qui, n'ayant plus de terrestre qu'un corps amaigri par les jeûnes et les macérations, apparaissait, à travers cette enveloppe transparente, toute imprégnée de la Divinité.

Aussi les pèlerins ne tardèrent pas à l'appeler « le Saint de Montmartre », et ce nom lui resta.

Quoique extraordinairement détaché du monde et les yeux constamment baissés, on se demanda, plusieurs fois, et non sans motif, s'il n'avait pas le don de seconde vue, tant étaient frappantes ses intuitions. On aurait dit que, même sans leur accorder un regard, il lisait dans la conscience de ses interlocuteurs.

— Sa conversation complétait merveilleusement sa physionomie, écrivait M. François Veuillot, dans l'*Univers* du 5 novembre 1903, peu après la mort du fervent Oblat. Une seule pensée la remplissait : la pensée du Sacré-Cœur de Jésus. Le pieux chapelain s'était voué, corps et âme, à la dévotion du Sacré-Cœur. Il ne pouvait parler d'autre chose. Il y ramenait sans effort et naturellement tous les entretiens, comme au centre et au foyer de toutes les questions. Et, néanmoins, l'esprit le plus froid, le plus indifférent, le moins ouvert aux choses d'en haut, l'eût écouté longuement, sans lassitude et sans ennui : si réchauffante était la flamme intérieure qui animait doucement ses paroles ; si lumineuses les clartés limpides qui s'en épanouissaient ! Sa voix affaiblie s'affermissait ; le feu caché qui brûlait en son âme, allumait comme un rayonnement sur la pâleur de ses joues creuses. On s'imprégnait de ses conseils avec vénération, et, rien qu'à l'entendre, on se sentait meilleur.

A ce témoignage, ajoutons celui de M. le chanoine Laplace, directeur de la Garde d'honneur :

— Voici plus de vingt ans que les pèlerins de Montmartre ont remarqué, parmi les zélés religieux qui se sont succédé au service de la basilique depuis sa fondation, la douce et impressionnante figure du P. Yenveux. Sous ses traits émaciés, dans son air recueilli et dans toute la démarche humble et modeste de sa personne, on devinait le mystère d'une âme sainte, tout entière au bon Dieu. Et, quand on l'approchait, quand on l'entendait parler un moment, il y avait, dans tout ce qu'il

disait, tant d'esprit surnaturel, d'élévation, de douceur, de délicatesse, et, en même temps, de touchante simplicité, que l'on ne pouvait se défendre d'un sentiment intime, qui se traduisait, à la première occasion, par cette parole : c'est un saint !

Dans son humilité, et malgré son désir de s'effacer constamment, il exerça une influence prépondérante dans l'épanouissement des œuvres de Montmartre. On ne saurait, dit son historien, lui reprocher d'avoir épargné ses forces dans une sorte d'inepte quiétude. Quelle intensité d'action ! Inouï ce qu'il lui a fallu d'activité, pour fournir une pareille somme de labeur quotidien !

Il publia de nombreux ouvrages, tous sur le Sacré-Cœur. Pour les composer, il travailla une grande partie des nuits, et presque toujours à genoux !...

Qu'on juge de la fatigue, simplement par la nomenclature de ces ouvrages : *Le Règne du Cœur de Jésus*, ou *la Doctrine complète de la Bienheureuse Marguerite-Marie sur la dévotion au Sacré-Cœur*, cinq volumes formant un total de trois mille pages environ ; *Trésor spirituel de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus*, deux volumes comprenant près de dix-huit cents pages ; *Catéchisme de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, d'après la Bienheureuse Marguerite-Marie*, trois cents pages ; *Les Apôtres du Sacré-Cœur de Jésus*, etc.

Ces ouvrages considérables qui supposent d'immenses recherches, eurent un grand succès.

En peu de temps, plus de douze mille exemplaires du *Règne du Cœur de Jésus*, c'est-à-dire plus de soixante mille volumes s'écoulèrent. Traduit en plusieurs langues et répandu dans tout l'univers, il reçut l'approbation de plus de quatre cents évêques. Jamais livre ne recueillit une telle moisson d'éloges. Le clergé l'apprécia vivement, car il y trouva une mine inépuisable d'instructions doctrinales et pratiques. Les fidèles y apprennent les moyens d'aller plus sûrement à Dieu, et les âmes consacrées, ceux d'acquérir la perfection la plus haute. C'est comme une somme théologique de l'enseignement le plus autorisé sur le Sacré Cœur.

Quarante mille exemplaires du grand *Catéchisme de la dévotion au Sacré-Cœur* s'écoulèrent aussi, en moins d'une année.

Cela fait donc, seulement pour l'édition française de ces deux ouvrages, plus de cent mille exemplaires, jetés, presque en même temps, à travers le monde, pour y propager le culte du Sacré-Cœur.

Il faut ajouter à cela une volumineuse correspondance adressée non seulement en France, mais aussi dans les pays étrangers.

Ce ministère du P. Yenveux, on en jugera par ce simple exposé, s'étendait fort au loin.

Au confessionnal, il n'excellait pas moins à guider les âmes. Dès ses premières paroles, on s'apercevait qu'on avait affaire à un saint. et l'on prêtait une oreille attentive à ses conseils.

Ceux qui ne savaient pas son nom, l'appelaient « le Saint de Montmartre » ; et ceux qui le connaissaient, admirant de plus en plus son incomparable mérite, lui décernaient le même titre.

Sa biographie a été écrite, avec beaucoup de talent, par un de ses confrères qui a vécu plusieurs années avec lui. Elle est des plus intéressantes et des plus édifiantes (1).

Que de noms, maintenant, il nous faudrait citer à la suite de ceux qui précèdent !

A mesure que, vu le développement du champ d'action, la tâche devenait plus accablante pour les chapelains de la première heure, on devait leur adjoindre des confrères pour les aider.

Ne pouvant faire ici, même dans des limites restreintes, la biographie de chacun d'eux, il nous suffira de dire que tous se montrèrent dignes d'être associés à une œuvre si bien commencée. Ils se dévouèrent avec la même abnégation, et leur ministère fut visiblement béni de Dieu.

— A les regarder dans leur ensemble, écrivait M. François Veuillot, dans l'*Univers* du 29 mai 1903, on peut bien affirmer, sans diminuer aucune autre congrégation, que peu de religieux se trouvaient aussi bien préparés que les Oblats à la mission qui leur était dévolue, sur les hauteurs de Montmartre. Apôtres pleins de flamme et de persévérance, prédicateurs entraînants et pieux, organisateurs solides et avisés, meneurs de foules et créateurs d'œuvres, ils possédaient toutes les qualités nécessaires à l'établissement, au maintien et au progrès de ce grand pèlerinage. Aussi l'expérience a-t-elle justifié le choix qu'on fit d'eux dès le principe, et l'opinion publique l'a ratifié. C'est bien à eux qu'est due cette merveilleuse campagne qui a groupé la France entière autour du sanctuaire de Montmartre, et qui, de ce sanctuaire, a fait vraiment, par son influence autant que par son origine et son but, le temple national. Ils garderont à jamais la gloire (et les catholiques ne l'oublieront pas) d'avoir créé une œuvre de cette importance.

La butte de Montmartre, naguère si mal famée et boulevard récent de l'insurrection, avait été, jusqu'à l'arrivée des Oblats, habitée par une population réfractaire à toute idée religieuse. Quand le P. Rey et ses

(1) Cf. R. P. Thiriet, *Un apôtre du Sacré-Cœur, le Père Yenveux, Oblat de Marie Immaculée*, in-12, Paris, 1904. On lira aussi avec plaisir et profit, la *Vie du Père Rey*, par le R. P. Baffie, O. M. I., in-12, Paris, 1913.

confrères se furent installés dans la modeste maison restée debout à côté de la chapelle provisoire, ils ne purent, d'abord, guère s'aventurer dans les rues avoisinantes, sans rencontrer quelques-unes de ces physionomies abjectes, marquées de l'empreinte du vice, et que l'aspect d'une soutane mettait aussitôt en fureur.

Plus d'une fois, d'ailleurs, on rappela, d'une manière sensible, aux courageux religieux, que leur présence n'était pas agréable aux gens de l'endroit. De temps en temps, des pierres lancées avec violence fracturaient leurs vitres ; une fois même, des balles de revolver pénétrèrent dans le réfectoire ; souvent des cris hostiles retentirent sous leurs fenêtres, le jour et la nuit.

Les processions qui se déroulaient depuis la chapelle jusqu'à l'emplacement des travaux, furent, d'abord, pour les Montmartrois, un objet de curiosité railleuse ; puis, elles leur plurent ; mais surtout ils furent stupéfaits de voir des phalanges d'hommes prier et chanter des cantiques pieux. Jamais ils n'avaient assisté à des manifestations de foi aussi saisissantes. L'impression salutaire qui en résulta, porta des fruits.

Hostiles à l'œuvre d'abord, ils la considérèrent ensuite d'un air plus sympathique. Comment nier, en outre, que tout le quartier lui devait un accroissement notable de prospérité matérielle ? Les loyers augmentaient de prix ; les terrains triplaient de valeur, et le passage de tant d'étrangers ne s'effectuait pas sans apporter des bénéfices de plus d'un genre.

Peu à peu, la butte se transformait à tous les points de vue. De vastes édifices se dressaient dans les environs de la basilique, témoignant d'un immense progrès matériel, et le peuple se réconciliait avec les idées religieuses. Les générations nouvelles accentuèrent cette orientation des esprits vers le bien, et maintenant les Montmartrois souvent se pressent en foule autour de la chaire chrétienne, dans cette basilique dont ils sont fiers. Même sous ce rapport, l'action des Oblats fut des plus efficaces.

Un des moyens qu'ils employèrent pour obtenir ce résultat désirable, fut l'institution d'un cercle catholique pour les hommes et les jeunes gens.

Certes ! ce ne fut pas sans peine qu'ils y réussirent. Mille obstacles surgirent, comme il s'en produit toujours devant les œuvres voulues par Dieu.

Plus d'une fois, l'orage menaça de détruire, en quelques instants, ce qu'on avait fondé et maintenu au prix des plus rudes efforts et des plus durs sacrifices ; mais ensuite le ciel se rassérénait, et les rayons de l'espérance succédaient aux moments d'angoisse.

Par ce cercle, beaucoup de bien fut opéré. Ses membres, devenus

d'excellents chrétiens, s'adonnaient à l'apostolat du bon exemple et même à celui de la parole. Que de pécheurs par leur soin ramenés à Dieu ! Que de familles réhabilitées ! Que de malades assistés à la dernière heure et préparés au redoutable passage du temps à l'éternité !

Sans le cercle, la butte de Montmartre n'aurait pas si rapidement subi cette transformation religieuse et sociale, qui étonna si profondément ceux qui furent à même de la constater !

Ses membres ne contribuèrent pas peu aussi à rehausser l'éclat des cérémonies dans la basilique, dont ils furent les gardiens fidèles. Leur fanfare, en outre, apportait à toutes les fêtes une note d'enthousiasme et de vigueur qui plaisait aux grandes foules.

A cette même fin, dès l'année qui suivit l'ouverture de la chapelle provisoire, les Oblats créèrent une maîtrise, le 8 septembre 1877.

Cette œuvre prospéra ; mais l'organisation, à l'origine, ne fut pas des plus faciles. Comment trouver, alors, à Montmartre, des parents qui consentissent à confier leurs enfants à des religieux ?.. Puis, dans quel local les réunir ?...

Grâce au savoir-faire du P. Rey et aux ressources inépuisables de son ingéniosité, tous les obstacles disparurent. La maîtrise commença avec cinq petits Montmartrois. Un peu plus tard, une centaine y recevaient une bonne éducation et une instruction solide.

Par leur intermédiaire, il devenait plus facile d'atteindre les parents, et ainsi les conversions se multiplièrent.

En outre, si utile pour les chants dans la basilique, cette institution fut une pépinière de vrais chrétiens, de prêtres et de missionnaires.

Tant d'œuvres qui demandaient une intensité d'action peu commune et des efforts constamment renouvelés, ne suffisaient pas encore au zèle des Oblats de Montmartre.

Pour n'être pas trop incomplet, nous devons mentionner, au moins, leurs prédications au dehors.

La simple nomenclature de leurs travaux apostoliques nous prendrait de longues pages. Depuis Notre-Dame de Paris et les grandes chaires de la capitale, il nous faudrait les suivre jusque dans celles de la banlieue et aux plus humbles bourgades de la campagne, pour noter le chiffre très élevé de carêmes, de retraites paroissiales et de missions qu'ils donnèrent.

Se faisant tout à tous, ils prêchèrent partout le règne du Christ Jésus, érigeant partout des confréries, et groupant les hommes autour du drapeau du Sacré-Cœur.

Dans ces milieux si divers où ils exercèrent le ministère de la parole,

aussi bien dans les retraites au clergé de nombreux diocèses que parmi les enfants de la première communion, au sein des communautés religieuses comme au centre des populations ouvrières, ils virent se réaliser toujours la consolante promesse du divin Maître :

— Aux prêtres qui annonceront les merveilles de mon Cœur Sacré, j'accorderai un succès merveilleux et le talent de toucher même les cœurs les plus endurcis.

Aussi, pour faire face aux demandes qu'on leur adressait de presque tous les diocèses, les Oblats, chapelains de Montmartre, auraient dû avoir auprès d'eux une vingtaine de leurs confrères, occupés uniquement à ces prédications au dehors.

§ 7

Le P. Voirin.

En 1885, la santé du P. Rey, surmenée par un travail immense, incessant et au-dessus des forces humaines, avait subi une telle altération, que le R. P. Fabre jugea prudent de lui donner, avec un peu de repos, une autre charge moins incompatible avec l'épuisement de ses forces physiques. Il le nomma provincial de notre province du Nord de la France.

— Tous ceux qui connaissent le P. Rey, disait, à ce propos, le *Bulletin du Vœu national*, dans son numéro du 10 mai, savent bien que cet apôtre du Sacré-Cœur, dans sa nouvelle position, continuera, par son influence et ses relations, à promouvoir la grande entreprise commencée... Ce n'est pas sans une vive peine que nous le voyons s'éloigner de nous, pour quelque temps au moins ; et nous espérons que sa santé se rétablira assez promptement, pour qu'il puisse encore apporter son concours aux derniers travaux de la basilique.

La grande piété, l'activité, l'expérience de son successeur, continuait le rédacteur du *Bulletin*, sont un sûr garant que l'Œuvre ne souffrira pas de cette douloureuse séparation.

Celui que l'obéissance appelait à remplacer le P. Rey, méritait ces éloges, et il sut les justifier. Homme de dévouement, le P. Voirin, cependant, n'accepta pas, de gaîté de cœur, cette lourde charge : non pas qu'il redoutât la fatigue qu'elle lui imposerait ; mais parce qu'il savait qu'elle exigerait des qualités plus qu'ordinaires.

Religieux éminent, très distingué de sa personne, même par les dons extérieurs et l'habitude du monde, il possédait ces qualités. Pendant les huit années qu'il passa à Montmartre, jusqu'à sa nomination à la charge d'assistant général, il se montra à la hauteur de la tâche.

Par la parole et par la plume, il propagea le culte du Sacré-Cœur, et

procura au Vœu national des sympathies nouvelles avec d'abondantes ressources.

Non seulement il maintint toutes les œuvres créées avant lui, mais il les développa, surtout celle de l'adoration perpétuelle diurne et nocturne, qui prit, alors, cet extraordinaire accroissement qui étonne encore aujourd'hui.

Pour atteindre ce but, il se dépensa sans mesure, ne comptant jamais

Le P. Voirin.

avec ses forces. De plus, il pria et fit prier. A ces ferventes supplications, il ajouta de nombreuses pénitences corporelles qu'il s'imposait, surtout le cilice. Ce secret qui nous a été dévoilé par un de ses plus zélés auxiliaires, caractérise parfaitement son genre d'apostolat, et nous explique le réel succès de son ministère.

Son rapport au Congrès eucharistique international tenu à Paris, au mois de juillet 1888 , fut très remarqué. Il y avait à cette réunion des représentants les plus notables de toutes les nations catholiques : France, Italie, Espagne, Suisse, Allemagne, Belgique, Hollande, Angleterre,

Plusieurs aussi étaient venus de l'Asie, de l'Afrique et des deux Amériques.

Devant cet auditoire choisi, le P. Voirin parla éloquemment de l'adoration perpétuelle, réparatrice et nationale, établie à Montmartre.

Deux ans après, il reparaissait au Congrès eucharistique d'Anvers. Il y lut un rapport très intéressant sur les moyens de travailler efficacement à l'extension, dans le monde entier, du règne du Sacré-Cœur de Jésus.

Il émit le vœu que le Congrès, avant de se séparer, constituât un comité international, dont les membres s'occuperaient de former, dans leur pays respectif, d'autres comités chargés de promouvoir les intérêts du règne social du Sacré-Cœur : d'abord, par l'érection, dans chaque nation catholique, d'un temple national au Sacré-Cœur de Jésus ; puis, par la diffusion intense des images du Sacré-Cœur, surtout dans les maisons des riches, selon le désir formel exprimé par Notre-Seigneur lui-même ; enfin, en attendant que chaque nation plaçât l'image du Sacré-Cœur sur le drapeau national, par l'invitation à toutes les corporations catholiques, ouvrières, industrielles, commerciales, artistiques et autres, de le mettre sur leurs bannières et leurs étendards.

— Pourquoi, s'écria-t-il, les peuples catholiques n'établiraient-ils pas, à leur tour, une adoration nationale ? C'est bien, là, Messieurs, il me semble, le rêve caressé par notre piété à tous : voir tous les peuples agenouillés, comme une garde d'honneur, autour du Thabor eucharistique, louant, dans un saint enthousiasme, l'amour et les miséricordes infinies de notre Dieu !

Quand cela se fera-t-il ? me dites-vous. Messieurs, avons-nous besoin que ceux qui sont à la tête de nos gouvernements respectifs prennent l'initiative d'un tel projet ? Que la pensée soit proposée au peuple ; qu'une date soit choisie, où Notre-Seigneur paraisse sur son autel, et, comme aux jours de nos grandes manifestations religieuses, nous aurons des foules immenses, pour acclamer la majesté eucharistique. Ainsi, nous aurons fait un plébiscite incomparable à la gloire du Sacré-Cœur.

L'œuvre si importante que nous avons commencée à Montmartre, nous voudrions la voir établie dans chaque nation catholique... Dans le monde entier, alors, aurait lieu l'adoration réparatrice. Ne serait-ce pas le moyen de fonder le royaume universel du Sacré-Cœur ?

Que ce plan puisse se réaliser, nous osons l'affirmer. Sans doute, les difficultés et les obstacles sont prédits par le Sacré-Cœur lui-même... il y a deux siècles !... Mais, si des ombres menaçantes se dressent devant nous, les paroles de Jésus : « Je régnerai, malgré Satan et ses suppôts », nous remplissent d'une invincible espérance...

C'est à toutes les nations catholiques que le Sacré-Cœur demande un temple ; c'est au milieu de chacune d'elles que Jésus veut régner sur des enfants soumis et consacrés à son service. Il veut voir son signe glorieux sur le drapeau de tous les peuples, et faire de tous le royaume de son divin Cœur.

Puisse-t-il venir bientôt, Messieurs, le jour béni où tomberont les barrières élevées par l'intérêt et les passions humaines !... Que les hommes, s'aimant vraiment comme des frères, s'embrassent dans le Cœur de Jésus, également connu, aimé et servi par tous ! *Fiat ! Fiat !*

Si le vœu exprimé par le P. Voirin à la fin de son remarquable rapport, devenait une réalité, que de questions sociales, épineuses et grosses d'orages, seraient définitivement tranchées à la grande satisfaction de tous ! Oui, alors, la guerre, source de tant de fléaux, ne serait plus possible entre peuples, et la paix universelle enrichirait le monde de ses ineffables bienfaits.

Mais cela est trop beau pour la terre !... Seul, le ciel est le royaume de l'universelle charité et de la paix éternelle !...

Comme nous aurons l'occasion de le raconter plus tard, les belles œuvres dont nous venons de parler, furent, durant les années suivantes, continuées et développées par le R. P. Jean-Baptiste Lemius, et, après lui, par le R. P. Edmond Thiriet, secondés, l'un et l'autre, par de nombreux Oblats, leurs collaborateurs intelligents et dévoués.

CHAPITRE XIV

Persécution

1879-1887

§ 1

Treizième Chapitre général.

Les Congrégations participent, en quelque façon, à l'immortalité promise à l'Église, qui les a enfantées et dont elles sont l'ornement. Quand on les attaque, c'est à l'Église qu'on s'en prend, et elles deviennent plus fortes après les persécutions.

D'après nos saintes Règles, le Chapitre général doit se tenir tous les six ans. Dans le courant de 1878, le T. R. P. Fabre le convoqua donc, pour l'été de l'année suivante, à notre scolasticat d'Autun.

Déjà, cependant, les pouvoirs civils se disposaient à édicter des mesures tyranniques et destructives contre les Associations religieuses. N'était-ce pas une témérité, dans de telles conditions, d'appeler, de toutes les contrées du monde où la liberté fleurit, des Missionnaires sur cette terre de France, où la liberté paraissait sur le point de succomber ?

Comment se promettre que le Chapitre pourrait se réunir au jour marqué, et délibérer, sans obstacles, sur les meilleurs moyens de se dévouer au salut des âmes ?

Dieu bénit cet acte de foi, et, le 30 juillet 1879, très exactement, le Chapitre général commença ses opérations. Il les continua sans interruption jusqu'à la clôture, 8 août, selon le programme fixé d'avance. Le cardinal Guibert, s'arrachant, pour quelques jours, aux occupations qui l'absorbaient, au milieu des graves circonstances que traversait l'Église de France, vint apporter au Chapitre, avec le charme de sa présence, toujours si agréable, les lumières de ses conseils, les enseignements de son expérience consommée, et les preuves réitérées de son attachement inaltérable à la Congrégation.

Non moins que les précédents, le Treizième Chapitre général resserra les liens fraternels, fortifia la discipline, communiqua une impulsion nouvelle aux œuvres si importantes entreprises dans toutes les parties de

l'univers, et offrit, une fois de plus, le spectacle consolant d'un corps religieux dont les membres, malgré leur nombre augmentant sans cesse, n'ont qu'un seul désir : procurer la gloire de Dieu, l'extension du royaume de Jésus-Christ et le bien du prochain.

§ 2

Décrets du 29 mars 1880.

Depuis quelques années, les succès électoraux d'hommes animés contre la religion d'un esprit de haine et d'intolérance, avaient fini par amener à la Chambre française, le 14 octobre 1877, une majorité de plus en plus hostile à l'Église.

Malgré les ministres qu'on lui imposa et qui ne partageaient plus ses idées, le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, essaya, cependant, de continuer à gouverner selon les principes de modération et de respect des croyances religieuses, dont il s'était toujours inspiré ; mais les élections sénatoriales de 1879 ayant, à leur tour, fait passer de droite à gauche la majorité au palais du Luxembourg, il donna sa démission, le 30 janvier de cette même année. M. Jules Grévy lui succéda, et M. Gambetta, le farouche tribun, si connu par son anticléricalisme violent, devint président de la Chambre.

Six semaines seulement après son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement se hâta de déposer, sur le bureau de la Chambre, deux projets de loi, dont le but évident était de détruire complètement l'enseignement religieux à tous les degrés, depuis les écoles primaires jusqu'aux universités catholiques créées quatre ans auparavant.

D'accord avec ses suffragants, Mgr Guibert protesta dans une lettre publique d'une très haute élévation de pensées, adressée aux membres des deux Chambres, le 26 mars 1879.

Les députés ayant, néanmoins, approuvé par leurs votes les projets ministériels, le cardinal Guibert écrivit de nouveau, le 25 juillet, mais, cette fois, aux sénateurs seulement. Au nom des principes les plus sacrés, il les conjurait de défendre les graves intérêts que la législation proposée mettait en péril, et de rassurer, par leurs suffrages, les consciences inquiètes de tant de menaces contre la liberté la plus indispensable.

Cet appel très éloquent fut entendu, et le Sénat opposa son veto.

Irrité de cet obstacle, et résolu à marcher jusqu'au bout dans la voie d'injustices où il s'était engagé, le gouvernement, sortant de la légalité et jetant le masque d'hypocrisie sous lequel il avait espéré couvrir ses violences, répondit au Sénat par les décrets du 29 mars 1880, qui refusaient à toutes les Congrégations religieuses le droit d'exister, en dehors de la

reconnaissance légale. En même temps, il leur enjoignait de faire la demande d'autorisation dans un délai fort court, et cela sous peine de dissolution.

Devant cette iniquité flagrante, Mgr Guibert écrivit, le 12 avril 1880, une lettre publique à M. Jules Grévy, président de la République ; puis, le 13 août, une autre, non moins remarquable, à M. de Freycinet, président du Conseil des ministres ; et, de nouveau, le 15 septembre, au président de la République.

Examinant, d'abord, au point de vue juridique, la question soulevée, Mgr Guibert, pour dissiper une équivoque dont on abusait étrangement, exposait, avec une très grande lucidité, que l'absence d'autorisation légale, pour une Association, ne signifie pas que celle-ci soit contre la loi.

Si, en effet, les Associations non reconnues n'ont pas d'existence légale, en d'autres termes si la loi ne leur confère ni le caractère de personnes civiles, ni aucun privilège corporatif distinct des droits individuels de leurs membres, il ne s'ensuit pas qu'elles aient une existence illicite.

Une telle conclusion serait insoutenable. En l'admettant, il faudrait, pour être logique, aller jusqu'à prétendre que tout ce que la loi ne sanctionne pas, lui est réputé contraire, et mérite d'être puni. L'exagération évidente de cette conséquence suffit à condamner le principe d'où elle découle.

Mais il y a plus : ce principe aurait pour résultat de rendre impossible la reconnaissance légale elle-même, car l'État ne reconnaît jamais une Association qui n'a pas commencé d'être. La raison, pour l'État, d'accorder le privilège de la reconnaissance, ce sont les services rendus et le caractère d'utilité publique constaté par une enquête ou par des témoignages.

D'ordinaire, il faut qu'une Association ait mérité cette faveur par de nombreuses années de travaux appréciés.

L'Église agit de même à l'égard des Ordres religieux : elle leur impose de longues épreuves, avant de consacrer leur existence par l'institution canonique.

Ainsi l'exigent la sagesse et l'intérêt général. La reconnaissance légale est la récompense d'une existence de fait, qui s'est signalée par son utilité.

Or, comment ce qui est le fondement de la récompense, deviendrait-il le corps du délit ? Ou à quel titre dénoncerait-on comme rebelles les Associations qui n'ont pas sollicité de faveurs ? Leur existence constituerait-elle un désordre, uniquement parce qu'elle n'est pas privilégiée ?...

Quelle étrange confusion d'idées, alors !... Et quelle contradiction bizarre !... En reconnaissant des Associations, l'État leur a-t-il jamais fait un crime de leur existence antérieure ?...

A la fin de sa lettre au président de la République, le cardinal Guibert ajoutait cette piquante réflexion :

— On enjoint aux Congrégations de demander la reconnaissance légale ; mais on ne s'engage pas à la leur accorder. Comment pourrait-on le promettre ? L'autorisation n'est conférée que par une loi. Mais quelles décisions sur leur sort à venir les Congrégations peuvent-elles attendre d'une Assemblée politique, qui a manifesté si ouvertement ses sentiments d'hostilité à leur égard ?... Si donc elles ne demandent rien, on les considère en état de révolte, et elles doivent être dissoutes. Si, au contraire, elles sollicitent l'autorisation, la majorité de la Chambre, selon toute apparence, la leur refusera, et elles seront également dissoutes... Je le demande : des Associations qui se seraient signalées par des méfaits et non par des services, pourraient-elles être jugées avec plus de sévérité ?... Est-ce ainsi qu'on croit remédier aux maux dont souffre la nation ?... On ne craint pas de frapper ce que la France a de plus digne de respect... On invoque des périls imaginaires, pour maltraiter des citoyens irréprochables, qui, par leur dévouement bien connu, aideraient à conjurer des périls trop réels.

§ 3

Tentatives d'accommodement.

Dans sa lettre à M. de Freycinet, président du Conseil des ministres, Mgr Guibert exposait les motifs qui empêchaient les Congrégations de solliciter l'autorisation exigée par les décrets du 29 mars. Vu les conditions suivant lesquelles on la leur imposait, elles n'auraient pu faire une semblable demande, sans avouer que, jusqu'à ce moment, leur existence avait été irrégulière. Cela équivalait à abdiquer, pour leurs membres, le droit de vivre en famille sous le même toit, droit naturel que la loi accorde à tous les citoyens.

Comme on avait cherché à justifier les mesures si injurieuses prises contre elles, par une prétendue hostilité à l'égard de la forme républicaine du gouvernement, Mgr Guibert rappelait que l'Église ayant reçu de son divin Fondateur une constitution qui lui permet de n'identifier sa cause à celle d'aucun régime politique, par là même n'en excluait aucun. Elle a vécu dans tous les temps à côté de gouvernements fort divers, et ses relations furent pacifiques, affectueuses même, avec tous ceux qui se montrèrent justes et bienveillants.

Considéré en lui-même, le gouvernement républicain, s'il reste dans les voies de la sagesse et de la justice, ne saurait donc rencontrer, de la part du clergé régulier ou séculier, aucun préjugé hostile.

Si, parmi les religieux, quelques-uns témoignaient de la répugnance pour cette forme de gouvernement, cette opposition venait uniquement du souvenir des persécutions auxquelles la religion avait été en butte, quand les partisans de ce régime avaient tenu les rênes du pouvoir.

Inquiet de l'émotion générale suscitée en France, dans la partie la plus saine de la population, par les mesures annoncées, et craignant de se déconsidérer encore davantage par l'emploi de la violence contre des citoyens paisibles qui jouissaient de l'estime de tous les gens de bien, M. de Freycinet désira sortir de ce mauvais pas, en entrant dans une voie de conciliation.

Par l'entremise de notre ambassadeur à Rome, il fit donc des démarches auprès du Saint-Siège, pour provoquer, de la part des Congrégations religieuses, une déclaration de respect et de soumission à la constitution républicaine que la France s'était donnée. A cette condition, les Congrégations seraient épargnées.

Jusqu'à quel point le gouvernement se rendait-il solidaire de cette promesse du président du Conseil, c'est ce qu'il était bien difficile d'apprécier.

Néanmoins, le pape Léon XIII, pour ne laisser subsister aucun prétexte à la malveillance, chargea le cardinal secrétaire d'État de rédiger un modèle de déclaration dans le sens indiqué, et de prier ensuite le cardinal Guibert de la transmettre à tous les évêques de France, et, par eux, à tous les supérieurs de Congrégations, en les invitant à la signer et à l'adresser au ministre des Cultes.

Au commencement de sa seconde lettre au président de la République, le 15 septembre 1880, le cardinal Guibert s'exprimait ainsi à ce sujet :

— Vous n'ignorez pas que les Congrégations n'ont pas opposé la moindre difficulté... Le gouvernement a maintenant en mains toutes leurs réponses. Autant il leur était impossible de solliciter la reconnaissance légale, pour des raisons que j'ai expliquées déjà et qui sont comprises de tout le monde, autant il leur en coûtait peu d'exprimer, une fois de plus, leurs sentiments qui sont ceux de l'Église elle-même, c'est-à-dire le respect et la soumission envers les puissances établies. Les passions des partis avaient pu seules dénaturer l'attitude observée par les religieux, et leur attribuer un caractère d'hostilité politique.

Mais, en faisant au Pape la promesse dont nous avons parlé, M. de Freycinet avait trop présumé de son influence sur ses collègues. Les autres membres du cabinet qui, d'abord, l'avaient laissé agir, effrayés par les invectives de la presse radicale qui criait à la trahison, le désavouèrent

ensuite, et M. de Freycinet, manquant de fermeté, au lieu de continuer à diriger l'affaire dans le sens où il l'avait engagée, donna sa démission.

M. Jules Ferry lui succéda à la présidence du Conseil, et M. Constans prit le portefeuille de l'Intérieur et des Cultes. Celui-ci écrivit, le 18 septembre, au cardinal Guibert, pour lui accuser réception de la Déclaration. Après l'avoir résumée en quelques mots, et tout en rendant justice aux sentiments qu'elle exprimait, il laissait entrevoir l'intention du gouvernement de poursuivre l'exécution des décrets du 29 mars.

— Les supérieurs des Congrégations en recevant votre Circulaire, répondit le cardinal, ont dû éprouver une grande surprise, car ils étaient en droit d'attendre tout autre chose. C'est au chef du ministère que remonte l'initiative des négociations ouvertes, à Rome, avec le Saint-Siège, pour amener les Congrégations à signer la Déclaration, dont la formule et le sens étaient convenus entre le Saint-Siège et le représentant officiel du gouvernement français. Les pourparlers échangés pour arriver à ce résultat, indiquaient assez que cette Déclaration serait regardée comme une satisfaction suffisante qui aurait pour effet, en dissipant les malentendus et en faisant taire les calomnies, d'écarter les mesures désastreuses dont les religieux étaient menacés...

Cependant votre Circulaire et les rumeurs les plus accréditées donnent lieu de croire que la politique prudente qui avait amené la Déclaration, serait à la veille de céder la place à une politique violente... Quel a été le point de départ du mouvement fatal qui entraîne le gouvernement à ces extrémités ? C'est un acte où la passion du moment a eu plus de part que la réflexion. Au vote du Sénat repoussant l'article 7, la Chambre des députés a répondu *ab irato* par un ordre du jour, qui pressait le gouvernement de rechercher, dans les lois anciennes, les armes qu'il ne pouvait plus demander à la loi nouvelle qu'on venait d'écarter. Le pouvoir exécutif se trouvait ainsi placé entre les deux grands organes de la représentation nationale : l'un qui refusait de retirer à une catégorie de citoyens des droits qui appartiennent à tous ; l'autre qui voulait remonter à travers cinquante ans de liberté, pour retrouver, sous la poussière de documents vieillis, des instruments de proscription.

Ayant ainsi précisé la question et indiqué les responsabilités, l'intrépide prélat montrait comment le pouvoir exécutif, pour obéir aux sectaires, improvisa, en quelques jours, les décrets du 29 mars, dont la publication retentit dans le pays comme l'écho d'un autre âge.

Par cet acte le gouvernement s'était jeté dans des embarras de toutes sortes. Il avait soulevé des débats judiciaires, dont on pouvait difficilement prévoir le terme.

Un éminent jurisconsulte de Paris, bâtonnier de l'ordre des avocats, et que M. Jules Simon, quand il était ministre de l'Instruction publique, avait nommé membre de la Commission chargée de préparer la réorganisation de l'enseignement du droit, Me Rousse, qui allait être élu, en 1881. membre de l'Académie française, venait de publier une savante Consultation en faveur des Congrégations religieuses non autorisées, à propos des décrets du 29 mars, dont il contestait la légalité. Elle avait déjà reçu plus de mille sept cents adhésions de la part des barreaux de France.

Partout les parquets manifestaient une profonde émotion, et deux cents magistrats avaient confirmé, par le sacrifice de leur carrière, le jugement que leur conscience portait sur la question, au sujet de laquelle le gouvernement leur demandait non des arrêts, mais des services.

Après avoir rappelé ces faits, le cardinal Guibert disait dans sa lettre au ministre de l'Intérieur :

— Le moment où le gouvernement s'apprête à faire usage des *lois existantes*, pour troubler dans leur état paisible des milliers de bons Français, est celui où les voix les plus graves et les plus compétentes s'accordent à proclamer que ces lois *n'existent plus*... Va-t-il passer outre à tant d'avertissements ? Va-t-il dédaigner toutes les représentations qui lui sont adressées au nom du droit, de la modération et de la paix publique, pour n'obéir qu'aux injonctions d'un parti dont la politique semble se résumer dans la haine de la religion ? Je ne puis me résoudre à l'admettre, parce que, en écartant même toute considération religieuse, les hommes d'État doivent se préoccuper, avant tout, du bien général du pays qu'ils administrent.

En plusieurs pages d'une réelle éloquence, le cardinal fait ensuite un chaleureux éloge des Congrégations ; il met en relief leurs services inappréciables envers l'Église et la société civile, tant en France qu'à l'étranger, et dépeint, par de vives couleurs, les maux incalculables dont leur suppression serait la cause ; puis il termine par ces graves paroles :

— Telles seront, Monsieur le Ministre, les funestes conséquences de décisions qui n'ont pas été préparées avec la réflexion et la maturité nécessaires. Le gouvernement et les corps législatifs d'un pays sont certainement plus éclairés que les individus ; mais ils ne sont pas, pour cela, infaillibles, et l'histoire enregistre bien des erreurs qui ont dû être réparées. N'est-ce pas Montaigne qui a dit : « Quand on est arrivé au bord d'un précipice, il n'y a plus qu'un moyen d'avancer : c'est de reculer. » Il me semble, du moins, que, dans la situation présente, la sagesse commande de s'arrêter... Pour nous, notre conscience nous dit, et le pays nous est témoin, que nous n'avons rien négligé pour prévenir ces malheurs... Avant même l'ouverture de la crise actuelle, et dans toutes les phases

qu'elle a traversées, nous avons élevé la voix pour signaler les périls, recommander la conciliation et donner des conseils de paix. Si notre appel n'est pas entendu, nous serons prêts à subir la violence ; mais il ne sera pas en notre pouvoir d'empêcher les maux qu'une politique inexorable aura déchaînés.

Plus énergique encore, dans sa noblesse et sa dignité, était la fin de sa seconde lettre au président de la République :

— Les vrais ennemis du régime actuel ne sont pas d'humbles et pacifiques religieux, qui, dans le fond du cloître, vaquent à la prière et à l'étude, instruisent l'enfance dans une école, ou soignent les malades dans un hôpital. Ses ennemis sont les hommes qui semblent prendre à tâche d'inspirer au gouvernement des sentiments hostiles ou des mesures excessives contre tout ce qui est respectable ; les hommes qui s'en prennent à la religion traditionnelle de la France, comme à une ennemie de la société ; qui, tantôt par la ruse et tantôt par la force, travaillent à l'exclure de l'éducation, à la bannir de l'assistance, à la chasser de partout, à éloigner des fonctions publiques ceux qui la professent. Si ces hommes-là viennent à prévaloir, l'opinion s'accréditera dans notre pays que le régime qu'ils représentent est incompatible avec la religion ; et, quand on aura réussi à faire croire à la nation que les deux institutions ne peuvent pas vivre ensemble, il n'y aura plus qu'à attendre l'issue d'une lutte que la prudence commandait d'éviter. Les catholiques, cette fois, comme toujours, depuis dix-huit siècles, attendront avec calme et confiance.

Les magnifiques lettres que le cardinal Guibert publia pour la défense des Congrégations religieuses, eurent un retentissement immense. Les indifférents eux-mêmes en étaient émus ; les fidèles, les prêtres et les évêques n'avaient qu'une voix pour les admirer et les louer. Elles reçurent, en outre, dans un Bref du pape Léon XIII, la plus haute des approbations.

Seuls les sectaires fermèrent l'oreille à ce langage si noble, si mesuré et si convaincant. Au moment même, où, sur la proposition de M. Gambetta, et sous le fallacieux prétexte d'effacer dans le pays jusqu'aux dernières traces des luttes civiles, la Chambre votait l'amnistie pour les grands coupables de la Commune, et rappelait de la Nouvelle-Calédonie les voleurs, les pillards, les incendiaires et les assassins, elle forçait le gouvernement à chasser les religieux.

Le drame de la Passion allait se renouveler : une fois encore, Barabbas était préféré à Jésus.

§ 4

Expulsions.

Annoncée depuis plusieurs mois, la tempête éclata bientôt, furieuse et dévastatrice. L'arbre des institutions religieuses, secoué avec violence, vit ses fleurs tomber et ses jeunes bourgeons transportés par l'orage sur la terre étrangère. Ni la justice de la cause, ni la dignité de la défense ne furent une protection suffisante.

Supplications des fidèles, larmes des pauvres, réclamations des jurisconsultes, démissions des membres les plus honorables de la magistrature, rien ne put désarmer la haine des ennemis de Dieu. Partout l'odieuse entreprise fut poursuivie avec un acharnement infernal, et partout consommée.

Avec la plupart des autres Congrégations d'hommes, en France, la nôtre fut frappée, sans pitié aucune. On lui appliqua sans ménagement les édits de proscription, à peu près sur tous les points du territoire.

Comme des malfaiteurs, nos Pères furent violemment jetés à la rue, et nos maisons désertes ne furent plus habitées que par quelques-uns des nôtres, qu'un reste de respect pour le droit de propriété permit d'établir gardiens solitaires de ces tombeaux vides.

On n'osait pas encore confisquer les immeubles et toutes les valeurs susceptibles d'être atteintes. Cela viendrait plus tard, avec le perfectionnement des méthodes persécutrices.

Les privilégiés demeurés au poste (faut-il les appeler des privilégiés ?) cherchaient vainement du regard, dans les cellules abandonnées ou dans les corridors silencieux, ceux qui naguère partageaient avec eux les douceurs de la vie commune. Rien ne faisait écho à leur appel. Seul, le divin Prisonnier du Tabernacle, expulsé, lui aussi, de la chapelle publique, et désormais exilé dans l'oratoire privé, atténuait leur tristesse par sa présence, et consolait leur douleur.

Mais quel spectacle sous les yeux de ces rares victimes laissées par les persécuteurs, dans les couvents qu'ils n'avaient pas encore le pouvoir de leur ravir !

Partout des portes brisées, des sanctuaires scellés comme autrefois le sépulcre du Christ, et la dévastation dans la maison entière ! Les fruits d'un demi-siècle de travaux, détruits, en quelques heures, par le caprice d'une administration, si tendre pour les redoutables bandits qui, peu d'années auparavant, mettaient à feu et à sang la capitale, et s'efforçaient de l'anéantir, de fond en comble.

Puisqu'on rappelait les égorgeurs, il fallait nécessairement bannir,

sans tarder, les frères des martyrs. Au jugement de MM. Gambetta, Constans, Cazot, Jules Ferry et consorts, c'était le moyen, par excellence, d'effacer les moindres traces des précédentes discordes civiles. Avec ces hécatombes de brebis innocentes, on pourrait, enfin, respirer à l'aise, en compagnie des loups dévorants, retirés de leur cage de Nouméa et rendus à la liberté.

Oui ! oui ! la liberté pour tous, même pour les pires des hommes qui ne rêvent que meurtres, déprédations et désordres !...

Et pourquoi les enchaînerait-on ? Pourquoi les condamnerait-on au bagne ?

Quelle injustice ! et quelle affreuse tyrannie, survivance ignoble des superstitions du moyen âge, des enseignements des moines ennemis du progrès, et des erreurs du cléricalisme !...

N'ont-ils donc pas, eux aussi, ces braves communards, le droit de faire ce qui leur plaît, et d'agir comme bon leur semble? Donc, liberté pour eux !

Arrière l'intolérance de l'Église et les rigueurs de l'inquisition !... L'humanité doit, à jamais, s'émanciper de cette tutelle humiliante !... Vive la liberté !... La liberté pour tous !... excepté pour les téméraires et les rétrogrades qui persistent à prêcher, et surtout à pratiquer, des vertus si gênantes pour les instincts mauvais de ceux qui, reniant Dieu pour Père, préfèrent, dans leur science ignorante et leur fol orgueil, se proclamer les petits-fils des singes et des orangs-outangs !

Rien de nouveau sous le soleil ! C'est bien toujours pour le même motif, que les fils de Bélial poursuivent de leur haine féroce les enfants de Dieu, et veulent les exterminer de la face de la terre.

Est-ce que, depuis bientôt trois mille ans, l'auteur inspiré du Livre de la Sagesse n'a pas formulé cette vérité qui est de toutes les époques? *Dixerunt cogitantes apud se non recte : Opprimamus justum, et non parcamus... quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris... gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est vita illius... morte turpissima condemnemus eum !* (Sap., II, 1, 10 sq.)

Mais le même écrivain a soin de nous avertir que les impies se sont étrangement trompés, s'ils ont compté réussir dans leur inique dessein : ils ignorent que Dieu a fait immortelle la race des justes !...

Au point de vue de la foi, ce n'est même pas un malheur d'être persécuté pour la justice. Bien loin de là ! c'est plutôt un lot très précieux dans la distribution des événements providentiels, destinés à assurer le salut des âmes et des sociétés.

Malgré la peine qu'ils éprouvent, les vrais amis de Dieu ne sont, dans ces circonstances douloureuses, ni brisés, ni abattus. Comme les

apôtres flagellés par la synagogue, ils sentent une céleste joie pénétrer leurs âmes, et ils savourent cette divine volupté d'avoir été jugés dignes de souffrir pour la plus sainte des causes.

Ne connaissant ni le découragement, ni la crainte, ils attendent avec calme, au milieu des nouvelles conditions de leur existence, l'heure où le souverain Maître, prenant en pitié leur détresse, leur rendra, avec la liberté perdue, la joie du foyer religieux et l'espérance d'y exhaler en paix leur dernier soupir.

Ou si Dieu voulait, pour les éprouver, les priver même de cette consolation sur la terre, soumis à sa volonté toujours adorable, ils attendraient, avec non moins de confiance, la bienheureuse réparation pour les siècles éternels ! *Spectantes beatam spem et adventum gloriæ magni Dei !* (Tit., II, 13.)

Sauf quelques différences de détail, les scènes lugubres des expulsions se ressemblèrent toutes, du midi au nord de la France, et de l'est à l'ouest.

On voyait des soldats humiliés d'avoir à faire le siège des maisons les plus respectables ; puis, des agents de police, habitués à appréhender des scélérats, requis, cette fois, pour mettre la main sur des hommes n'ayant commis d'autre crime que celui de pratiquer les vertus les plus héroïques.

En même temps, on entendait les coups retentissants des haches et des marteaux contre les portes solidement barricadées ; les lourdes pesées des leviers et des pinces contre les gonds et les verrous ; le craquement du bois épais volant en éclats; le bruit sec du fer qui se brise, ou la plainte stridente des serrures crochetées ; les cris impérieux des commissaires :

— Ouvrez ! sortez !... Vous refusez d'obéir ?... Alors, agents, en avant !... Emmenez-les de force.

A ce moment, s'élevait la voix douce ou sévère des victimes, formulant des protestations nobles, calmes, éloquentes et, parfois, très énergiques, mais toujours inutiles.

Quand apparaissaient les religieux entraînés hors de leurs pieux asiles, ils étaient accueillis par les vociférations de quelques mauvais garnements payés pour cela, mais dominées par les accents émus de la foule des honnêtes gens, acclamant les proscrits, les couvrant de fleurs, leur serrant les mains en signe de sympathie, se courbant respectueusement devant eux pour en obtenir encore une bénédiction, tandis que les yeux de beaucoup se voilaient de larmes, et que la multitude répétait, cent et cent fois :

— Vive la liberté ! A bas les tyrans ! Vive la religion ! Vivent les Pères ! Vivent les Oblats ! Au revoir ! au revoir !...

Après ces démonstrations, la foule s'écoulait, triste, impressionnée,

indignée, commentant avec véhémence les événements lamentables, dont elle venait d'être témoin...

Puis l'agitation cessait, comme celle de la mer, dont les vagues écumantes, après avoir fait entendre leur grondement impétueux, retombent, peu à peu, dans le calme...

Ensuite, le silence, la solitude, le deuil planant sur la demeure désolée...

Devant la maison vide, on trouvait, longtemps encore, des fleurs renouvelées sans cesse, des couronnes et des médaillons s'entrelaçant comme une décoration funéraire et une espérance de résurrection...

Souvent aussi on y apercevait, durant des mois entiers, un sergent de ville !...

Préposé à la surveillance de ce tombeau, comme autrefois les soldats romains à la garde de celui de Jésus, cet agent de police faisait résonner de son pas mesuré l'asphalte du trottoir, ou les pierres du pavé, tandis que, de son œil soupçonneux, il regardait de tous côtés, pour découvrir si quelqu'un des exilés ne s'apprêtait pas à commettre le crime impardonnable de rentrer sournoisement dans le domicile dont, par l'application abusive des lois prétendues existantes, mais qui n'existaient plus, on l'avait violemment chassé.

De toutes nos maisons, la première atteinte par les décrets liberticides, fut celle d'Aix. N'avait-elle pas droit à cet honneur ? La première ouverte aux saints labeurs de l'apostolat, elle devait être la première à recevoir la gloire des persécutés. Les berceaux ont toujours un attrait spécial pour les Hérodes, et l'établissement d'Aix était bien le berceau de notre Congrégation.

Cette iniquité fut perpétrée, le 29 octobre 1880, un vendredi, dans l'après-midi, à l'heure même où la mort du divin Sauveur laissait le monde en proie aux ténèbres et aux angoisses, que sa glorieuse résurrection dissiperait bientôt.

Le lendemain, samedi, les crochetages et les bris de porte avaient lieu à Marseille : le matin, au Calvaire ; dans la soirée, à la demeure des chapelains de Notre-Dame de la Garde.

Mercredi, 3 novembre, c'était le tour de Saint-Andelain et de Talence.

Mais le jour le plus fécond en ruines amoncelées fut le jeudi, 4 novembre. Six de nos communautés reçurent, presque en même temps, la visite des crocheteurs officiels et des briseurs de portes patentés. Ce furent : le scolasticat d'Autun ; le noviciat de Nancy ; la maison des chapelains de Saint-Martin, à Tours ; celles de nos Missionnaires d'Angers, de Notre-Dame de l'Osier et de Notre-Dame de Bon-Secours.

La semaine de crochetages, d'effractions et de violences se termina le vendredi suivant, 5 novembre, par les mêmes actes de furie sacrilège accomplis, le matin, contre notre maison générale de la rue de Saint-Pétersbourg, à Paris ; et, dans l'après-midi, contre celles de Limoges et de Notre-Dame des Lumières.

§ 5

A Paris.

Sur ces scènes d'injustices et de violences, voici quelques détails très précis, empruntés aux relations véridiques écrites par les témoins oculaires, au lendemain de ces tristes événements.

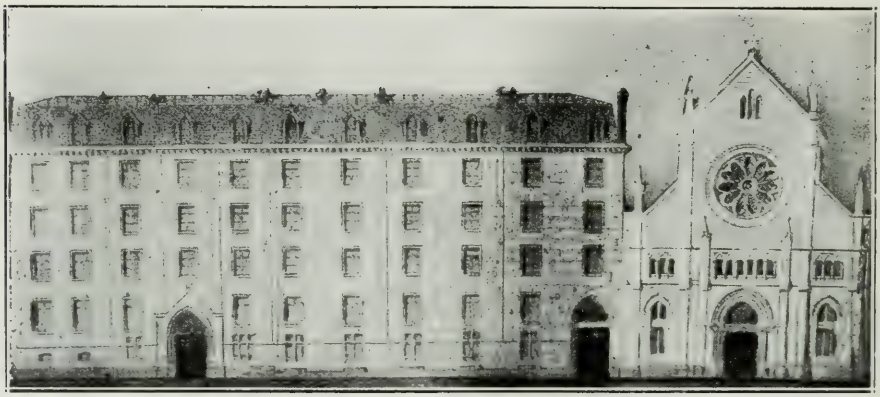

Paris.

Maison générale, rue de Saint-Pétersbourg. (La porte de gauche est celle du vestibule conduisant à la chapelle, bâtie en 1860, et dont l'intérieur est représenté dans la gravure du t. I, p. 499. La chapelle de droite, dont la façade est sur la rue, ne fut construite que plus tard.)

Commençons par notre maison de Paris. Quoiqu'elle ait été l'une des dernières à recevoir la visite des crocheteurs, agents du gouvernement, esclave lui-même de l franc-maçonnerie, elle a droit, cependant, à paraître en tête de cette liste funèbre, car elle était, alors, le siège de l'Administration générale de la Congrégation.

Ce récit, très circonstancié, est fait, d'après nos propres recherches et d'après divers journaux de l'époque, dont plusieurs rédacteurs avaient tenu à s'associer aux hommes de tout rang et de tout âge, amis connus et inconnus, accourus de tous côtés, aux premiers symptômes du péril, pour constituer aux victimes une garde d'honneur, du jour et de la nuit.

A cinq heures et demie du matin, le vendredi, 5 novembre, un détachement de pompiers arrivait avec un matériel d'attaque ; puis, des escouades de gardiens de la paix prenaient position, dans la rue de Saint-Pétersbourg, barrée par un cordon de troupes, au niveau de la rue de Florence et à l'intersection des rues de Turin, de Moscou et de Hambourg : déploiement de forces bien considérable pour expulser quelques prêtres inoffensifs. Par surcroît de précautions, on avait interdit toute circulation des tramways et des voitures : la voie ne redeviendrait libre que lorsque l'œuvre néfaste serait terminée.

A six heures, au moment même où le vénérable P. Aubert montait à l'autel, pour célébrer la sainte Messe, la sonnette de la porte extérieure était soudain agitée par des mains impatientes.

Le P. de l'Hermite, assistant général et supérieur local, se rendit au guichet.

— Qui est là ? demanda-t-il avec calme.

— Au nom de la loi, ouvrez !

— Qui êtes-vous ?

— Je suis le commissaire de police.

— Au nom de quelle loi, et en vertu de quel mandat agissez-vous ?

A cette question si précise, aucune réponse. Ce premier dialogue est interrompu par quelques instants d'un morne silence ; puis, du dehors, la voix devenue plus impérieuse, reprend :

— Au nom de la loi, ouvrez !

— Je refuse, et je proteste.

— Vous refusez, et vous protestez !... Nous allons voir à quoi aboutiront et votre refus et votre protestation inutile... Agents, à l'œuvre !...

Aussitôt un bruit lugubre retentit. Ce sont les coups de hache frappés contre la porte de chêne, qui, par sa solidité, résiste à cette sauvage agression.

Dans le voisinage, hommes et femmes, réveillés en sursaut par ce tapage insolite, se montrent aux fenêtres, aux balcons et sur le seuil de leurs demeures. Bientôt une foule, à chaque instant grossissante, se masse aux abords de notre maison.

De toutes parts, s'élèvent des clameurs de réprobation universelle contre les persécuteurs, avec les cris, répétés mille fois, en l'honneur des victimes :

— Vivent les Oblats ! Vive la liberté !

Solidement barricadée, et maintenue, en outre, par une chaîne de sûreté, la porte résista longtemps ; mais, néanmoins, elle finit par céder, et vola en éclats.

En arrière, comme seconde ligne de défense, se dresse un rempart de chaises entassées jusqu'au plafond, le long du vestibule. Elles sont arrachées, une à une, par les assiégeants, et lancées dans la rue.

Après cet exploit, les envahisseurs se trouvent devant la porte vitrée qui donne accès au corridor. Les pompiers brisent les vitres, dévissent les verrous, mais ne réussissent pas à démonter les serrures, fixées à l'intérieur.

A travers les débris de verre, le commissaire de police, qui s'efforce, en vain, de paraître impassible, aperçoit le P. de l'Hermite, entouré de ses témoins, MM. de Jeanson, Guès, ancien officier de marine, Hirsch, Edmond Badenier, et Me Gillet, huissier, qui, requis par les Pères, comme témoin officiel, s'était vu refuser le passage, de sorte que, pour pénétrer dans le couvent, il avait dû tromper une surveillance active, franchir un mur, à l'aide d'une échelle, et entrer par une fenêtre : mode d'accès familier aux voleurs, peu en usage parmi les braves gens, mais que les circonstances imposaient, à cette heure, à un personnage officiel.

De nouveau retentissent les sommations :

— Au nom de la loi, ouvrez !

— Je refuse, répond le Père Supérieur, sans se départir de son calme et de sa dignité.

— Vous refusez encore ?

— Je refuserai toujours.

A ces mots, sur un signe de leur chef, les pompiers attaquent la fragile porte à coups de hache, tellement troublés eux-mêmes, qu'ils ne se rendent pas compte que seul le bouton du loquet retient les battants.

— Sont-ils maladroits, observe finement le P. de l'Hermite, qui ne perdait jamais sa présence d'esprit.

Entré, enfin, au cœur de la place, le commissaire, escorté de ses agents, s'adresse au Père Supérieur et aux vaillants chrétiens qui l'entourent.

— Messieurs, au nom de la loi, j'ai ordre de vous faire sortir.

— Monsieur, réplique Me Gillet, je suis officier ministériel, je proteste contre le refus d'entrée qui m'a été illégalement opposé par vos hommes, et je proteste également contre tout ordre de sortie.

Visiblement embarrassé, le commissaire balbutie, et s'adresse aux quatre témoins :

— Sortez, Messieurs, au nom de la loi !

Au nom de tous, M. Hirsch répond :

— Nous ne sortirons pas. Nous sommes ici, chez des amis, dans leur propriété, d'où personne n'a le droit de nous chasser. Comme citoyens français et comme catholiques, nous protestons avec indignation contre des actes aussi arbitraires qu'ils sont iniques.

— Sortez, vous dis-je, et immédiatement.

— Nous ne sortirons pas !

— Agents, emmenez ces messieurs. S'ils ne veulent pas sortir de leur plein gré, faites-les sortir par force.

Les quatre témoins sont aussitôt saisis, chacun par deux agents ; on les entraîne, on les expulse jusqu'en dehors du cordon de police qui entoure la maison. Là, ils ne peuvent plus que se joindre aux groupes sympathiques, dont la rue est remplie.

Resté seul avec l'huissier et deux Frères convers, le P. de l'Hermite se place au bas du grand escalier conduisant aux étages supérieurs Il exige la lecture du mandat dont prétendent s'autoriser les envahisseurs très pressés de monter à l'assaut des cellules.

De mauvaise grâce, on consent à ce qu'il demande.

Cette lecture terminée, le P. de l'Hermite formule une protestation très ferme, très digne et très énergique. Il trouve dans son cœur d'apôtre des accents admirables pour flageller les violateurs de domiciles.

A ces mots, un acolyte du commissaire s'écrie, en colère :

— Trêve de récriminations !... nous ne voulons pas vous entendre !

— Messieurs, vous m'entendrez jusqu'au bout, répond le P. de l'Hermite, toujours calme, mais inébranlable. Je proteste, comme propriétaire de cet immeuble, où j'ai le droit de recevoir qui bon me semble, droit que nul ne saurait m'enlever... Je proteste contre cette agression violente et sauvage de mon domicile... contre cet attentat à la propriété et à la liberté individuelle... Je proteste au nom des missions étrangères, dont vous tarissez, ici, une source de recrutement. De cette maison, en effet, partent, chaque année, en grand nombre, des hommes de Dieu qui vont, au loin, évangéliser de vastes contrées, et faire bénir le nom de la France, leur patrie... Je proteste contre l'apposition des scellés sur cette chapelle publique, au nom de tout un quartier éloigné des paroisses, et que vous privez ainsi de tout secours religieux. Enfin, Messieurs, je vous déclare que si je ne portais pas une soutane, et si je n'étais pas le ministre du Dieu qui, sur la croix, nous a enseigné à prier pour les bourreaux, ce n'est point par une simple protestation verbale que je vous aurais reçus, mais à coups de bâton, et, si cela n'avait pas suffi, je me serais servi de tous les moyens, même les plus énergiques, qu'un légitime propriétaire a le droit d'employer, pour repousser d'injustes agresseurs.

Cette scène fut très émouvante... Le commissaire pâlit, et ne sut que répondre, tandis que plusieurs de ses subalternes, moins maîtres d'eux-mêmes, écumaient de rage, et proféraient des menaces.

La troupe envahissante gravit l'escalier, et se répand dans les corri-

dors, pour la chasse aux religieux. Agents et pompiers attaquent successivement chacune des portes des cellules.

Très vive est l'anxiété dans la foule qui stationne au dehors. Des acclamations de respectueuse sympathie retentissent, quand on voit les proscrits sortir, l'un après l'autre, entraînés par les exécuteurs des hautes œuvres de la franc-maçonnerie.

C'est, d'abord, le P. Charaux, dont la cellule s'était rencontrée la première, devant le flot montant des envahisseurs. Il sort avec ses témoins, MM. de Bourjolly, Kinklin et le comte de Mouy, ancien magistrat.

On se jette au cou du Père ; on lui baise les mains ; on s'agenouille sur son passage ; on se suspend aux plis de sa soutane ; les chapeaux s'agitent en l'air ; on lui improvise une ovation enthousiaste.

Ensuite paraît le P. Chalmet, avec ses témoins, MM. Ravenstein, Vautrain, Dupannois, Léonce de la Rallaye, directeur du *Journal des Villes et des Campagnes.*

Vient ensuite le P. Berthelon, avec ses témoins, MM. Martenot, Dehon, Raban, Rigal.

Puis, le P. Larose, avec ses témoins, MM. A. Gillet, Charton, Le Ny, C. Badenier et P. Badenier.

Le P. Giroud, avec ses témoins, MM. Cornu, Lucas, Oursel, est salué, comme les autres Pères, par des acclamations ininterrompues. Arrivé à l'angle de la rue de Hambourg, il s'arrête pour bénir, avec son crucifix, un groupe d'une centaine de personnes agenouillées, et criant : « Vivent les Pères ! Vive la liberté ! »

A son tour, paraît le P. Aubert, assistant général, qui avait passé plus de vingt ans dans les missions de l'Amérique du Nord, et, pendant ses courses apostoliques au milieu des tribus sauvages, n'avait jamais supposé qu'à son retour en France, dans sa vieillesse, il trouverait des hommes assez barbares pour le chasser de son domicile, sans égard pour ses cheveux blancs.

Lui aussi est l'objet d'une chaleureuse ovation, avec ses témoins, MM. Beaulavon, Le Turc, André Ledoux, Fauché, Fragonard, le comte de Voisins, Louis d'Estampes, rédacteur du journal *L'Union.*

Et toujours le défilé des victimes continue.

C'est maintenant le P. Martinet, assistant général, entouré de ses témoins, MM. le docteur de Wouves, le comte du Page, Du Houx et Cottereau.

A leur suite s'avance le P. Sardou, procureur général, expulsé, lui aussi, avec ses témoins, MM. Roussel, Cornu, Wercken et autres.

Ce n'était pas encore assez. Une autre perfidie était réservée pour la

fin. Le P. Soullier, premier assistant général, désigné nommément par le commissaire lui-même pour garder la maison avec le P. de l'Hermite et le P. Sardou, fut expulsé, au dernier moment, contrairement à l'assurance précédemment donnée. Ses réclamations et celles du supérieur local n'y purent rien, une mauvaise langue ayant insinué que laisser trois Pères sous le même toit, serait une condescendance exorbitante et un danger pour l'ordre public.

Comme les autres, le P. Soullier fut donc expulsé avec ses témoins, MM. Fournier, Cléret de Langavand, Pillot et Randoing, ancien député de la Somme. Celui-ci, au nom de ses compagnons, protesta avec la haute autorité qu'il tenait des services rendus par lui à son pays, durant une longue et honorable carrière.

Six cachets de cire rouge furent ensuite apposés sur la porte de la chapelle, et les scellés furent mis également sur celle de la sacristie.

Ainsi les violences contre le domicile et la liberté des religieux étaient complétées par un acte sacrilège. En prévision de cet attentat contre le divin Maître, le Très Saint Sacrement avait dû être retiré du Tabernacle et transporté ailleurs.

Chaque expulsion individuelle avait donné lieu à d'admirables manifestations d'affection et de respect. Deux ou trois braillards seulement essayèrent, dans la rue, de pousser quelques vociférations à la gloire des persécuteurs. Leurs hurlements furent vite couverts, par les cris chaleureux et répétés de « Vivent les Oblats ! Vive l'Église !... A bas les décrets ! Vive la liberté religieuse !... »

Chacun des Pères, en sortant, se voyait accompagné par une escorte sympathique. Elle grossissait sans cesse, jusqu'aux portes des hospitalières demeures, ouvertes à ceux que la tyrannie chassait de leur Communauté. Des cœurs généreux se disputaient l'honneur de les recevoir sous leur propre toit.

Des pleurs mouillaient tous les visages, et les têtes se courbaient avec vénération, sous la bénédiction des persécutés traversant la foule, en montrant leur crucifix.

Nous devons le reconnaître aussi, un bon nombre d'agents, braves pères de famille, n'avaient accepté qu'à contre-cœur l'ignoble et écœurante besogne qu'un despotisme sectaire leur avait imposée. Sur les visages de plusieurs d'entre eux, on surprit des marques non équivoques d'une tristesse profonde et d'une indignation difficilement contenue. L'un des pompiers pleurait même à chaudes larmes.

D'autres, cependant, pour complaire à la Révolution triomphante, voulurent faire du zèle, et arrêtèrent sans motif des gens honnêtes, pour

les conduire au poste de police. Ces rigueurs injustifiées n'intimidèrent nullement les vaillants chrétiens, qui n'en persévérèrent pas moins à crier : « A bas les tyrans ! Vivent les Pères ! Vive la liberté ! ... »

Des personnes de tout rang et de tout âge furent ainsi appréhendées : hommes du monde, journalistes, dames, servantes, ouvrières, etc...

Parmi ces prisonniers incarcérés pour un délit inexistant, on remarquait M. Victor de Carnières, fils du président de Chambre, à la Cour de cassation ; M. Henry Cochin, d'une des familles les plus en vue de la capitale ; le baron de Lassus ; M. Vial, grand négociant ; M. Alfred Brunet, artiste ciseleur des plus distingués, décoré par Léon XIII de la croix de Saint-Grégoire-le-Grand ; M. de la Brière ; le marquis de Boishébert ; le comte de Malherbe ; M. Louis Teste, rédacteur du *Paris-Journal*, écrivain d'un réel talent, et qui, le surlendemain, avec beaucoup d'humour, publia son intéressante odyssée vers les cachots de la Conciergerie.

Notons aussi les demoiselles de Juigné, dont l'une fut saisie par les agents pour avoir crié : « Vivent les Oblats !... » et la seconde, pour avoir dit : « N'emmenez pas ma sœur ! » Singulière aventure qu'une fine plume racontait, quelques heures plus tard, dans le *Figaro*, et présentait ironiquement à ses nombreux lecteurs comme un merveilleux spécimen et un incomparable idéal de la liberté humaine, sous le gouvernement d'une République, qui se proclamait hautement le champion de la liberté de conscience.

— Notre arrivée sous les sombres voûtes de l'antique donjon, écrivait M. Louis Teste, y produisit l'effet de la première fournée des otages de la Commune. Là, en effet, avant d'être fusillés par les fédérés, habitèrent le président Bonjean et Mgr Darboy, archevêque de Paris. La stupeur se lisait sur tous les visages, y compris ceux des malfaiteurs, qu'on entasse dans cette horrible sentine. Lorsque les prisons s'emplissent d'honnêtes gens, sous quelque couleur politique qu'on déguise la chose, le peuple et les pires bandits ne s'y méprennent point : c'est l'approche des mauvais jours. Les bons s'affligent et s'inquiètent ; les méchants ricanent et tressaillent d'une satanique joie.

Après ces tragiques événements, des mains pieuses suspendirent, sur les portes de notre chapelle de la rue de Saint-Pétersbourg, des couronnes et des guirlandes de verdure et de fleurs, formant des médaillons entrelacés comme une décoration funéraire.

C'était le culte du souvenir.

Avec un soin touchant, les fidèles entretinrent ce petit jardin d'un nouveau Calvaire, tandis que résonnait sur le trottoir le pas cadencé du sergent de ville, préposé à la garde de ce tombeau, comme, autrefois, les

soldats romains, placés par les Juifs déicides, à l'entrée du sépulcre du Christ Jésus.

Le disciple n'est pas au-dessus du Maître !... mais ceux qui souffrent à la suite du divin Crucifié, auront part aussi aux joies inénarrables de sa glorieuse résurrection. *Scientes quod sicut socii passionum estis, sic eritis et consolationis.* (II Cor., I, 7.)

§ 6

A Aix.

Après le récit des scènes iniques perpétrées dans notre maison de Paris, siège de l'Administration générale, parlons de celles, non moins violentes, dont fut le théâtre la maison d'Aix, berceau de notre Congrégation.

Pendant près d'une heure, la porte résista aux coups réitérés des massues, des pics, des haches et des leviers. Quand ce premier rempart tomba, un second apparut en arrière, et contint encore l'élan des forcenés, dont l'arrivée avait été saluée par des huées générales.

Devant ces manifestations si sympathiques de la population en faveur des victimes, on crut opportun de faire intervenir à cette triste besogne la troupe elle-même.

Un bataillon du 112e régiment d'infanterie accourut, commandant en tête. Le colonel s'était mis parmi les spectateurs, aux places réservées, avec plusieurs officiers, indignes, comme lui, de revêtir l'uniforme d'une armée régulière. Ils riaient, en assistant aux opérations de ce siège odieux de la force matérielle, contre la faiblesse et contre les droits les plus sacrés de la conscience.

Non loin de ce groupe insolent, s'agitait un capitaine de gendarmerie, très empressé à déployer un zèle intempestif, sans doute pour obtenir, par son obséquiosité envers les puissants du jour, un avancement auquel sa valeur personnelle ne lui donnait certainement aucun titre.

On ne saurait croire combien de gens inoffensifs, ce matamore voulait arrêter de ses propres mains, et traîner en prison. Oubliait-il que, dix ans auparavant, les sinistres bandits de la Commune avaient assassiné, dans une même fusillade, et les gendarmes et les religieux ?

Ce n'était pas, là, cependant, de l'histoire ancienne. Pas n'était besoin de connaître par le menu tous les événements de la vieille Égypte, ou de l'Assyrie, pour être au courant de ces faits, dont le souvenir, ce semble, n'aurait pas dû s'effacer, si tôt, de la mémoire oublieuse, surtout de ceux qui avaient la mission officielle et, parfois, redoutable, d'assurer l'ordre public.

Passant par-dessus des tas de morceaux de bois, débris des portes fracturées, le commissaire et ses satellites franchirent le seuil de la maison.

Dans le large et long corridor, trop petit pour la circonstance, ils aperçurent une foule serrée qui le remplissait complètement. C'étaient les nombreux amis des Oblats, si populaires à Aix, venus, là, à cette heure grave, pour les entourer.

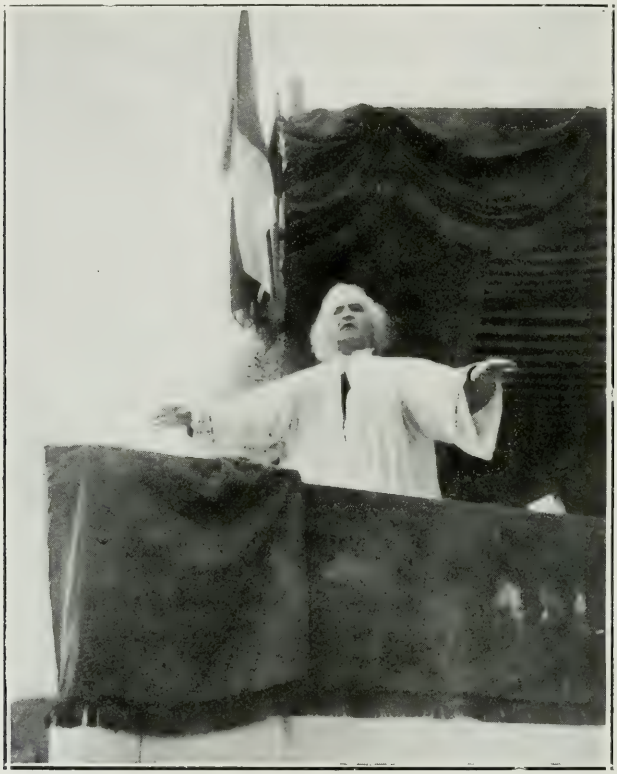

Le P. Garnier, Supérieur de la maison d'Aix.

Aux premiers rangs, le clergé : curés des diverses paroisses de la ville et leurs vicaires ; aumôniers et professeurs des séminaires et des collèges ecclésiastiques ; chanoines de la cathédrale, et, bien en évidence, S. G. Mgr l'Archevêque, avec ses vicaires généraux.

Dans la multitude des laïques désireux de protester, eux aussi, par leur présence contre de si monstrueux attentats, on voyait des hommes de tous les rangs de la société : notabilités de la magistrature et du barreau ; sommités de l'industrie et du commerce ; chefs des meilleures familles de la capitale de la Provence ; ouvriers, vieillards et jeunes gens.

Parmi les avocats, notons Me Tavernier, leur bâtonnier, ami de longue date. Enfant privilégié du P. de Mazenod, dans l'œuvre de la jeunesse (1), il avait assisté, soixante-quatre ans auparavant, à la cérémonie d'inauguration de cette première maison de notre Institut, on pourrait dire à l'acte de naissance de notre Congrégation.

Malgré le poids de ses quatre-vingts ans, et sans compter avec la fatigue, il avait voulu avoir sa large part des douloureuses émotions que réservait ce jour aux champions de la bonne cause.

Ceux qui n'avaient pu trouver place dans la maison avaient envahi la place et les rues adjacentes. En outre, un nombre considérable de personnes pieuses s'étaient assemblées dans notre église, laissée momentanément ouverte, puisqu'elle était reconnue comme chapelle publique. Elle n'en fut pas moins inexorablement fermée, et mise sous scellés, le lendemain.

Près de trois heures furent nécessaires à tant de gendarmes, d'officiers et de soldats, pour expulser quelques pauvres religieux ! *Tantœ molis erat !...*

Si, quand les victimes parurent, une petite bande de voyous salariés lança des coups de sifflets, une foule immense, au contraire, unit des milliers de voix en une magnifique ovation. De toutes parts, on n'entendait que les cris : « Vivent les Oblats !... Vive la liberté !... Vive la religion !... A bas les décrets !... »

A la tête de cette multitude vibrante qui ne cessa de leur constituer une imposante escorte, l'archevêque conduisit les proscrits dans son propre palais.

§ 7

Au scolasticat d'Autun.

Pour éviter les redites, nous ne reproduirons pas, de nouveau, les détails des scènes de violence analogues à celles que nous avons racontées, dans les pages précédentes ; mais nous insérerons ici la magnifique protestation, lue au commissaire de police et à ses agents, sur le seuil de la porte fracturée du scolasticat d'Autun, par le P. Tatin, supérieur, assisté de Me Changarnier, avocat, et de Me André, avoué :

— Devant Dieu qui nous voit et qui nous jugera, vous et moi ; à la face de la France catholique navrée et frémissante ; au nom de tous ceux qui habitent cette maison, français et étrangers, dont je suis, de par Dieu,

(1) Cf. t. I de cet ouvrage, p. 109-111.

quoique indigne, le légitime supérieur, je proteste, de toute l'énergie de mon âme, contre les sacrilèges attentats que vous allez consommer !

Vous vous attaquez à des Missionnaires qui vont, au prix de tous les sacrifices, porter la vraie civilisation, avec l'amour et l'honneur de la France, jusqu'aux extrémités du monde, parmi les peuples barbares et les tribus sauvages.

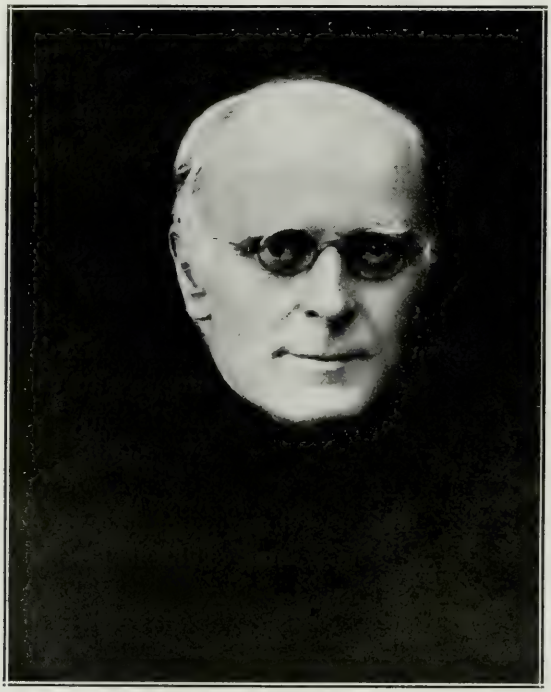

Le P. Tatin,
supérieur du scolasticat d'Autun.

Vous vous attaquez à des religieux, à des prêtres, c'est-à-dire à des hommes consacrés à Dieu. Vous ne pouvez porter la main sur eux, sans commettre un sacrilège et attirer sur vos têtes les foudres de l'Église.

Vous vous attaquez à des étrangers, amis de la France ; et vos actes vont leur en inspirer le mépris.

Vous vous attaquez, enfin, à des citoyens, à des Français, dont vous foulez aux pieds les droits les plus sacrés !

Inviolabilité du domicile, droit de propriété, droit sacré de l'hospitalité, droit des gens, liberté individuelle, liberté de conscience, la plus

sainte de toutes, inscrite dans nos constitutions : vous violez tout, vous outragez tout. Et nous ne protesterions pas avec indignation contre de pareils attentats !...

Cette indignation ne s'adresse pas à vos personnes : nous n'avons contre vous ni haine, ni colère ; nous n'éprouvons qu'un sentiment de profonde commisération ; nous prions Dieu de vous éclairer, de vous accorder repentir et pardon.

Ce qui nous indigne, ce sont vos actes ; nous les avons en exécration, car ils sont odieux, iniques et sacrilèges ; nous les réprouvons, et vous ne les accomplirez que malgré nous et par la violence.

Notre conseil vous dira que nous en demanderons la condamnation aux tribunaux de la terre, en attendant leur condamnation au tribunal de Dieu.

Homme aux traits durs et aux manières brutales, bien choisi pour cette ignoble besogne, et qui, en chassant les Jésuites de Paray-le-Monial, avait dit : « Ce jour est le plus beau de ma vie », le commissaire sans conscience fut, cependant, visiblement gêné, par ce noble et fier langage.

A diverses reprises, il essaya d'imposer silence à l'intrépide Supérieur ; mais, à chaque tentative d'interruption, le P. Tatin élevait plus haut la voix, et il ne s'arrêta qu'après avoir prononcé la dernière syllabe.

Cette scène s'était passée dans la cour intérieure du scolasticat, en face du perron conduisant au salon d'honneur. Le commissaire déclara qu'il voulait gravir ces degrés et entrer ; mais c'est Mgr Perraud, évêque d'Autun, qu'il rencontra le premier, et, derrière lui, de nombreux témoins, serrés en un groupe compact.

— En ma qualité de premier Pasteur de ce diocèse, dit le prélat, d'une voix grave, je proteste solennellement contre la violence faite à une maison religieuse, placée sous ma juridiction et sous ma protection.

J'ai le devoir de rappeler que, si les lois de tous les peuples civilisés punissent ceux qui violent le domicile et la propriété d'autrui, il y a aussi des peines spirituelles et redoutables portées par l'Église contre ceux qui attentent aux droits et à la liberté de ses ministres.

Après Dieu, je prends à témoin de l'attentat qui va être commis, les citoyens accourus ici pour entourer de leurs sympathies les membres d'une famille religieuse, injustement persécutée.

Au nom de l'Église, au nom du diocèse, au nom de la ville d'Autun, je déclare que les Oblats ont mérité, et qu'ils emporteront avec eux, dans leur glorieux exil, la reconnaissance des fidèles catholiques et l'estime de tous les honnêtes gens, attristés et indignés d'un tel outrage fait à la religion, à la justice, à la liberté.

A peine l'évêque a fini de parler, que des applaudissements prolongés éclatent.

De plus en plus mal à l'aise, à mesure qu'il devait subir cette sévère remontrance, le commissaire ne sut que répondre à de tels accents. Il avait l'air de se demander tout bas comment il se trouvait seul sous le coup de pareilles admonestations, et comment personne ne l'aidait dans cette humiliante tâche qu'on lui avait imposée. Il semblait chercher, du regard, où étaient, en cet instant critique, ses chefs, plus responsables encore que lui.

Plusieurs heures furent nécessaires pour enfoncer toutes les portes des chambres occupées par les professeurs et par les scolastiques. Un à un, escortés par leurs témoins et emmenés chacun par deux agents de police, tous les membres de la Communauté furent successivement expulsés.

De même qu'un capitaine laisse le dernier son navire, qui va sombrer dans la tempête, le Supérieur resta jusqu'au bout, et fut chassé le dernier.

Avec lui aussi l'évêque, les ecclésiastiques les plus haut placés dans la hiérarchie, et des laïques de marque étaient restés, et ne voulurent sortir qu'avec lui.

Quand le prélat, donnant le bras au P. Tatin, parut sur le seuil de la porte extérieure, les acclamations de la foule redoublèrent.

On n'entendait que les cris : « Vive Monseigneur ! Vivent les Oblats ! »

Chose singulière ! En vertu du concordat qui assimilait les évêques aux généraux, dès que Mgr Perraud fut aperçu par les officiers, les troupes reçurent l'ordre de présenter les armes, et les clairons sonnèrent.

Mais l'évêque et le religieux proscrit étaient, en ce moment, si intimement unis, que les honneurs militaires semblaient s'adresser aussi bien à l'un qu'à l'autre.

Dans la rue la foule poussait des acclamations, auxquelles répondaient d'autres acclamations de tous les balcons et de toutes les fenêtres.

L'ovation ne cessa de grandir, jusqu'au palais épiscopal, où professeurs et scolastiques allaient recevoir l'hospitalité de la première heure, en attendant celle que les familles chrétiennes de la ville leur réservaient jusqu'au départ.

Tous, rangés sur le perron, semblaient dire qu'ils savaient bien, par avance, où se réfugier dans leur commencement d'exil.

Si la maison de la Congrégation, leur mère, s'était fermée sur eux, la maison de l'évêque, leur père, s'était très largement ouverte.

Mgr Perraud, donnant toujours le bras au P. Tatin, se dirigea de leur côté, tandis que la multitude pénétrait, à plein portail, dans le jardin.

Arrivé sur la plus haute marche du perron, l'évêque embrassa longuement le vénéré Supérieur que ses religieux entouraient.

Ce spectacle de sainte et paternelle tendresse acheva d'émouvoir tous les cœurs. De la part du public ce n'était plus seulement de la sympathie, ni même des acclamations enthousiastes, ce fut un vrai triomphe, expression d'une foi vive et d'une espérance invincible.

— Mes enfants ! s'écria l'évêque, je vous remercie de ce que vous faites pour le droit, pour la justice, pour la vertu méconnue et persécutée... Dieu vous récompensera... mais, dès maintenant, je veux solennellement vous bénir.

A ces mots, tous les genoux fléchirent, et les fronts s'inclinèrent.

— *Sit nomen Domini benedictum !...* chanta la voix suppliante du prélat.

— *Ex hoc nunc, et usque in sæculum !* répondirent des milliers de poitrines.

— *Adjutorium nostrum in nomine Domini,* reprit l'évêque.

— *Qui fecit cœlum et terram !* continua la foule.

— *Benedicat vos omnipotens Deus, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus !*

— *Amen !*

Songeant à cette si impressionnante scène, l'un des témoins disait ensuite, interprétant les sentiments de tous :

— Jamais sous les voûtes de la cathédrale, aux jours des plus grandes fêtes, nous n'avons entendu, et jamais nous n'entendrons semblable réponse des voix et des âmes. Nous défions qui que ce soit de nier que ce spectacle n'ait été incomparable... nous le défions de ne pas en avoir été ému lui-même, et d'en perdre jamais le souvenir.

Expulsés de France, les scolastiques furent acheminés vers la catholique Irlande. Ils y retrouvèrent leur vie de prière et d'étude, à Inchicore, près de Dublin. En cet asile, ils continuèrent à se préparer, dans le recueillement, aux rudes labeurs de l'apostolat, pour les missions lointaines de l'Asie, de l'Afrique australe et de l'Amérique du Nord.

§ 8

Les Oubliés.

Par une erreur inexplicable, ou plutôt par une protection particulière de Dieu, notre noviciat de l'Osier, toujours le plus important, fut oublié par la meute des persécuteurs, qui se contentèrent de chasser les Pères.

De même furent épargnés nos grands séminaires ; la communauté de nos Pères de Bordeaux, aumôniers des Sœurs de la Sainte-Famille ; la

communauté de Notre-Dame de Sion et quelques autres établissements, auxquels peut-être on ne songea pas, en haut lieu.

A Montmartre, le cas fut encore plus extraordinaire.

Comme tous les religieux, nos Pères s'attendaient à être expulsés. Leur situation si en vue, et leur titre de chapelains de l'Église du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus, les désignaient, plus que d'autres, à la haine des sectaires, de même que les chênes élevés attirent la foudre.

Des amis dévoués, parmi lesquels se trouvait un agent de la police, les avertirent que leur expulsion était imminente.

Entre temps, le journal *La Lanterne*, organe des révolutionnaires les plus farouches, publiait des comptes rendus enthousiastes sur les exploits des crocheteurs, et, le 4 novembre, lançait cette nouvelle à sensation :

— Les Oblats de Montmartre ont été les plus malins et les plus habiles de tous les moines, ennemis de la République : ils ont déménagé sans tambour ni trompette, emportant la caisse de l'Œuvre et les millions qu'elle contenait.

Ainsi parfaitement renseigné par la plus estimée des feuilles à ses gages, le Gouvernement crut inutile de mobiliser des soldats, des sapeurs-pompiers et des serruriers, pour forcer ou enfoncer les portes d'une maison abandonnée.

Pourtant, les Oblats y étaient encore ; ils y restèrent... et la caisse avec eux ; mais ils se gardèrent bien de rectifier l'erreur, et de poursuivre leurs calomniateurs devant les tribunaux.

En Corse, les choses se passèrent d'une façon plus dramatique.

Mis au courant de ce qui se tramait contre leurs Missionnaires bien-aimés, les montagnards de la province de Vico firent savoir à qui de droit, que de ceux qui oseraient essayer de chasser les Pères, aucun ne s'en retournerait vivant, quels qu'ils fussent : crocheteurs, gendarmes, commissaires de tout grade et magistrats les plus huppés... Et les terribles justiciers ne s'en tiendraient pas à cette seule condamnation... Déclarant le préfet responsable de tout, ils affirmaient que ce fonctionnaire lui-même, dans un délai très court, ferait intime connaissance avec les balles de leurs fusils ou la lame affilée de leurs poignards.

Ailleurs, ces menaces eussent paru des paroles en l'air, dont nul n'aurait tenu compte probablement.

Et puis, en cas de troubles, n'avait-on pas des soldats pour rétablir l'ordre promptement ?... Ne peut-on, avec des régiments, étouffer une émeute ?... Oui, quoiqu'il en puisse, parfois, coûter beaucoup ; mais on n'est pas, pour cela, à l'abri d'une *vendetta*.

Sans tarder, le préfet d'Ajaccio télégraphia à Paris, pour annoncer que l'expulsion des religieux, en Corse, était une entreprise dangereuse et impossible.

Du ministère on lui répondit, sur l'heure, en lui reprochant sa lâcheté, en lui infligeant un blâme sévère, et en lui enjoignant d'appliquer immédiatement les décrets.

Mais le préfet connaissait les Corses. A l'instant même, il boucla ses malles, s'embarqua sur le paquebot, et, sans s'arrêter à Marseille, fila par l'express sur Paris, prêt à donner sa démission plutôt que de risquer sa précieuse existence.

Mal reçu par le ministre qui, en termes violents, lui reprochait, une fois de plus, sa couardise, il se contenta de répondre:

— Excellence, si vous avez un ennemi dont vous désireriez vous défaire... gentiment... nommez-le préfet d'Ajaccio, avec mission d'exécuter les décrets, en Corse... Vous serez servi à souhait !... Quant à moi, je suis trop bon serviteur de la République, pour qu'on expose ainsi mes jours !...

Développés avec une conviction communicative, ces arguments impressionnèrent profondément les persécuteurs, que les protestations les plus touchantes avaient laissés absolument indifférents.

Le préfet revint donc en Corse... et nos Pères de Vico ne furent nullement inquiétés.

Si, dans plusieurs départements, on avait montré des dispositions identiques, très vraisemblablement les décrets du 29 mars, forgés par des politiciens sans conscience, contrairement à toutes les lois divines et humaines, n'eussent jamais été exécutés.

§ 9

Vie religieuse et œuvres de zèle durant la dispersion.

Nos Pères expulsés trouvèrent, pour la plupart, dans le voisinage immédiat de leurs anciennes demeures, des toits hospitaliers, sous lesquels des amis se disputèrent l'honneur et le bonheur de les recevoir. Là, ils accomplissaient avec la même exactitude leurs exercices de Règle, et restaient unis à leurs supérieurs par les liens d'une affectueuse obéissance.

Au dehors, ils continuèrent à se dévouer aux âmes par l'apostolat de la confession, de la prédication et du bon exemple.

Plus que par le passé encore, leur ministère fut recherché dans les villes et les campagnes, où les curés les demandaient sans cesse pour l'évangélisation de leurs ouailles.

Dans tous les départements de la France, ils donnèrent un nombre

très considérable de travaux, tels que missions, retraites paroissiales, carêmes, mois de Marie, avents, octaves, neuvaines, triduums, sermons de circonstances, retraites de communautés, de collèges, de grands et petits séminaires, adorations, jubilés, etc., etc.

Partout, leur chaire était plus entourée, leur parole plus appréciée, leurs exhortations mieux comprises. L'auréole de la persécution, en même temps qu'elle leur attirait la vénération des fidèles, rendait leur éloquence plus persuasive, et leur communiquait un surcroît de force surnaturelle, à laquelle des pécheurs, endurcis jusque-là, ne résistaient guère.

Une fois de plus, les efforts du démon contre l'Église tournaient contre lui, en contribuant puissamment à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Une fois de plus aussi, en face de l'impuissance des persécuteurs, auxquels le souverain Maître ne permet jamais de perpétrer tout le mal qu'ils méditent, se réalisait le mot de saint Paul : Le Verbe de Dieu n'est pas enchaîné (II Tim., II, 9).

Les populations chrétiennes se faisaient l'écho de cette vérité, quand, ravies par les cérémonies des missions plus belles que jamais, elles s'écriaient, dans l'élan de leur reconnaissance et de leur attachement aux ouvriers évangéliques :

— On a pu fermer leurs couvents, mais on n'a pas réussi à imposer le silence à leurs lèvres.

Insensiblement, à mesure que devenait moins active la surveillance administrative, les communautés se reformèrent dans les immeubles où elles avaient existé précédemment.

Avec les propriétaires légaux on y avait laissé ceux qui possédaient un titre de curé ou de vicaire. Il en fut ainsi, par exemple, à l'Osier, à Saint-Andelain, à Arcachon, etc... Peu à peu, les Pères rentrèrent, les uns après les autres : d'abord, simplement pour les repas pris en commun ; puis, pour une partie de la journée ; ensuite, pour la journée entière ; enfin, pour le jour et la nuit.

Cette reprise de possession s'opéra plus ou moins promptement, suivant les endroits et les milieux, de manière à ne pas éveiller les susceptibilités de la police ombrageuse, ou à ne pas s'exposer aux dénonciations des esprits malveillants ; mais, quelques années après les décrets du 29 mars, les communautés étaient toutes reconstituées.

En somme, cette période des expulsions ne fut qu'un violent orage qui passa, et après lequel on jouit d'une paix relative ; mais il en présageait un autre plus terrible encore, qui éclata vingt ans plus tard.

Pour notre famille religieuse, la bourrasque de 1880 fut également

l'occasion d'un nouvel épanouissement, par delà les frontières de la France. Juniorats, noviciats, scolasticats, maisons d'apostolat se multiplièrent de toutes parts, et prospérèrent merveilleusement.

Nous aurons à raconter bientôt les fondations qui furent la suite de ce mouvement d'extension rapide et consolante, en Alsace-Lorraine, en Hollande, dans l'île de Jersey, en Italie, en Espagne, etc...

Il commença par l'exode de nos scolastiques d'Autun, qui se réfugièrent dans notre maison d'Inchicore, en Irlande, où la population si profondément catholique les accueillit avec les démonstrations les plus enthousiastes de foi, de respect et de chaudes sympathies.

Après un combat vivement disputé, les officiers survivants visitent le champ de bataille. On rend aux morts les honneurs suprêmes ; on transporte avec ménagement les blessés dans les ambulances. Puis, ce double devoir accompli, on reforme les cadres, pour reprendre avec plus d'énergie et poursuivre sans défaillance la marche en avant.

CHAPITRE XV

Lyon

1888-1892

Peu après la période aiguë des expulsions, la Congrégation fonda une maison nouvelle, à Lyon, la ville de saint Irénée et de saint Pothin, toujours si dévouée à l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, et berceau de l'œuvre si méritante de la Propagation de la Foi.

Les commencements en furent modestes, comme celui de toutes les choses voulues de Dieu, mais la semence était bonne, et les bénédictions du Ciel ne manquèrent pas.

Depuis plusieurs années, les Oblats y étaient très avantageusement connus par des travaux qui avaient eu un grand succès.

Citons, entre autres, la mission prêchée par les Pères Lavillardière, Trotobas, Pichon et Pays, pendant le carême de 1883, dans l'importante paroisse de Saint-Bernard, qui longe le grand boulevard de la Croix-Rousse, et ne comprend pas moins de douze mille âmes.

Durant quatre semaines, l'affluence alla croissant, à tel point qu'on ne pouvait plus trouver place dans un vaisseau qui contient aisément plus de trois mille personnes.

— Dans ce centre essentiellement ouvrier, écrivait le P. Lavillardière, le bon Dieu nous a accordé la grâce d'opérer un bien inouï, que Lui seul saura jamais, et que nous n'eussions pas soupçonné être appelés à accomplir dans une si large mesure... Au labeur fécond des confesssions nous avons consacré des journées entières... Cinq fois nous avons convoqué spécialement les hommes. Ces réunions exclusives furent toujours nombreuses et recueillies. Des individus y apparaissaient qu'on n'avait jamais vus à l'église. Nous en connaissons plusieurs qui, pour s'y rendre, faisaient, chaque soir, un trajet considérable, de Perrache, par exemple, c'est-à-dire, qui traversaient la ville dans toute sa longueur.

A plusieurs reprises, on constata, du haut de la chaire, et disséminés dans la foule, des messieurs prenant des notes sur des carnets. Étaient-ce des agents de la police secrète, chargés de surveiller les Missionnaires ? C'est possible. En tout cas, si quelques dénonciations furent formulées, elles n'eurent aucune suite.

Sans encombre, les saints exercices se déroulèrent, suivant le programme, et avec un succès qui dépassa toutes les espérances. La communion générale des hommes fut très imposante. Le clergé paroissial était ravi, et les fidèles régénérés gardèrent de la mission un souvenir ineffaçable.

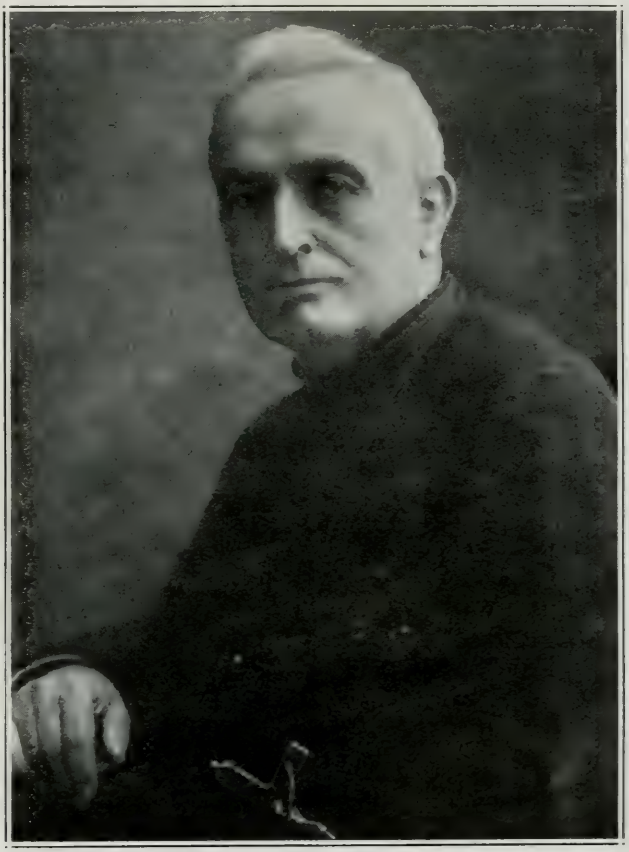

Le P. Lavillardière.
Fondateur et Supérieur de la maison de Lyon.

C'est le 19 mai 1888, que les Oblats se fixèrent à Lyon. Ils plantèrent, d'abord, leur tente sur les pentes méridionales de la colline de Fourvière, au chemin de Choulans : mais cette habitation n'était que provisoire. Deux ans après, durant l'été de 1890, ils s'établirent dans l'intérieur même de la ville, rue de la Charité ; puis, un peu plus tard, dans un superbe immeuble bâti spécialement pour eux.

Mgr Foulon, qui les avait vivement appréciés à Nancy, les accueillit très favorablement dans sa ville archiépiscopale. Récemment, néanmoins, il avait refusé à don Bosco mourant l'autorisation d'y fonder une maison, et avait écarté semblable prière exprimée par une autre société de Missionnaires.

Quoique, pendant ces premières années, les Oblats ne fussent encore que trois, ils avaient suscité une telle sympathie dans les auditoires lyonnais, que les demandes de travaux affluèrent de toutes parts.

En si peu de temps, ils ne prêchèrent pas moins de sept carêmes, dans les paroisses les plus en vue ; cinq avents ; dix mois de Marie, dont plusieurs à la basilique même de Fourvière ; vingt-six retraites de pensionnats ; vingt-trois retraites de dames ou d'enfants de Marie ; quatre retraites pastorales ; deux missions ; vingt et une retraites de communautés religieuses ; treize retraites de grands et petits séminaires ; sept octaves ou triduums, et cent vingt et un sermons de circonstances.

Ils avaient dû en refuser dix fois plus.

Ce début était plein de promesses, et présageait le plus brillant avenir.

LIVRE DEUXIÈME

Expansion au dehors à la suite des expulsions

1880-1892

CHAPITRE PREMIER

Jersey.

1880-1892

§ 1

Terre anglaise sous ciel français.

Située à vingt kilomètres de la rive occidentale du Cotentin, auquel elle était autrefois reliée, Jersey, la principale des îles anglo-normandes, ou îles de la Manche (en anglais Channel Islands), dépend géographiquement de la France, mais, depuis plus de sept cents ans, est sous la domination de l'Angleterre. D'une superficie de cent seize kilomètres carrés, elle compte de cinquante à soixante mille habitants.

Grâce au voisinage du Gulf-Stream, son climat est d'une douceur et d'une régularité remarquables, particulièrement recommandé aux santés délicates. Le sol, extrêmement fertile, produit en abondance du froment, des fruits et des légumes qu'on exporte en grande quantité. Diverses plantes tropicales s'y épanouissent, même en plein air, et lui donnent l'apparence d'une île de l'Océanie égarée loin de l'équateur.

Contrée charmante avec sa luxuriante végétation, ses vastes prairies, ses coteaux, ses vallées pittoresques, ses bosquets ombreux, ses ruisseaux au frais murmure, ses gracieuses villas, ses chemins creux, ses belles routes ombragées de grands arbres, semblables aux allées d'un immense parc.

Vers le nord, l'aspect change, et la nature de riante devient âpre et tourmentée. La côte septentrionale, capricieusement déchiquetée, est constituée par de gigantesques falaises de granit, ayant jusqu'à cent mètres de hauteur, et percées de grottes profondes, dans lesquelles, aux jours de tempête, la mer s'engouffre en mugissant.

Chaque année, les touristes accourent en foule, surpris de trouver, à si peu de distance de la France, un milieu qui leur semble très étrange, vu les contrastes si tranchés qu'il présente sous tous rapports.

Dans la campagne, la population aborigène a gardé les mœurs antiques, et parle encore le vieux idiome franco-normand, ramifié en plusieurs dialectes. Les citadins, au contraire, se servent généralement de l'anglais pour les relations ordinaires de la vie, et ont adopté nettement les allures d'outre-Manche ; mais le français n'en reste pas moins la langue officielle. Nos vieilles lois françaises forment encore le fond principal de

Dans l'île de Jersey.

la législation très compliquée qui régit actuellement le pays, et l'on plaide en français devant les tribunaux.

Bien que faisant partie de l'empire britannique, Jersey jouit du « *Self government* », c'est-à-dire d'une autonomie à peu près complète. Sa hiérarchie administrative n'a guère changé, depuis le moyen âge. A sa tête trône un « bailli », qui préside « les États », ou Assemblée délibérante comprenant une quarantaine de membres, et la cour royale de justice, composée de douze « jurats », ou magistrats.

Enfin, le territoire n'est pas divisé en communes, terme absolument inconnu à Jersey, mais en « paroisses », au nombre de douze, administrées chacune par un « connétable » : cela certainement depuis dix siècles et peut-être même davantage !

Toute cette nomenclature juridique a quelque chose d'archaïque et de piquant pour des oreilles modernes (1).

Sur la jolie baie de Saint-Aubin, creusée dans la côte méridionale, entre des collines verdoyantes et fleuries, est bâtie la capitale de l'île, Saint-Hélier, ville prospère de vingt-six mille habitants environ, défendue à l'est par le fort Régent, et à l'ouest par le curieux château Élisabeth, construit, au XVIe siècle, sur un rocher au milieu du port qui reste à sec, à marée basse.

Remarque frappante ! Sauf de très rares exceptions, toutes les agglomérations urbaines de Jersey portent le nom d'un saint de l'Église catholique !

Outre Saint-Hélier, en effet, on trouve Sainte-Marie, Saint-Pierre, Saint-Aubin, Saint-Brelade, Saint-Mathieu, Saint-Jean, Saint-Clément, Saint-Laurent, Saint-Martin, Saint-Ouen, etc. ; et toutes possèdent de vieilles chapelles remontant au XIe, au Xe, et même au VIIIe siècle : preuve incontestable de l'influence prépondérante que le catholicisme y a exercée, depuis la plus haute antiquité.

Évangélisée, au VIe siècle, par des moines missionnaires venus des Gaules et du pays de Galles, l'île était complètement convertie, dès le commencement du VIIe siècle. Parmi ces premiers apôtres, méritent d'être cités spécialement saint Pair ou saint Paterne, évêque d'Avranches ; saint Marcouf ; saint Magloire, évêque de Dol ; saint Hélier qui fut martyrisé par des pirates scandinaves, près du lieu où s'élève maintenant la capitale de l'île ; et saint Brelade qui débarqua, au sud-ouest de l'île, près de l'endroit où une chapelle est bâtie en son honneur.

Les monastères ne tardèrent pas à se multiplier, et cette terre, jusqu'alors stérile, défrichée par les moines, devint par sa fertilité et sa richesse agricole, comme une sorte de paradis terrestre (2).

Jersey resta entièrement catholique jusqu'au XVIe siècle, époque de l'apostasie et du schisme du roi Henri VIII. L'hérésie fut alors maîtresse absolue de l'île, mais, quoique ne reconnaissant pas le culte des saints,

(1) Cf. Ph. le Geyt, *Constitutions, lois et usages de l'île de Jersey*, 4 in-8°, Jersey, 1846-1847. Malgré son étendue, cette compilation est incomplète, et l'auteur n'y suit pas un ordre logique. — De la Croix, *Les Etats de Jersey*, in-8°, Jersey, 1847. — John Ahier, *Tableaux historiques de la civilisation de Jersey, ou Résumé philosophique des mœurs, lois et coutumes de l'île de Jersey, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la moitié du* XIXe *siècle*, in-8°, Jersey, 1852 ; volume écrit dans un très mauvais esprit d'opposition manifeste et de haine sectaire contre l'Église catholique. — G. Vickery, *Beautiful Jersey*, in-4°, illustré, Birmingham, 1903.

(2) Cf. *Acta sanctorum*, t. X, p. 425 ; t. XXXI, p. 145 sq ; t. LVIII, p, 772 sq. — *Gallia Christiana*, t. XI, p. 334. — Montalembert, *Les Moines d'Occident*, t. II, p. 297 sq. 317 sq. — Baron E. de Démuin, *Histoire religieuse de Jersey*, in-12, Paris, 1893, p. 1-65.

conserva aux douze divisions territoriales les mêmes dénominations. Sous des vocables catholiques, ces « paroisses » devinrent, hélas ! des paroisses protestantes. Aucune cérémonie catholique n'y fut célébrée, pendant plus de deux cents ans.

Le culte catholique ne reparut dans l'île, d'où il avait été totalement banni, qu'à l'arrivée des prêtres français qui, à la fin du XVIIIe siècle, vinrent s'y réfugier, chassés de leur patrie par la grande Révolution. Ils célébrèrent, d'abord, la messe en cachette dans leurs habitations : humbles chambres, ou pauvres mansardes ; puis, dans des demeures plus spacieuses, occupées par des familles nobles émigrées, la plupart, de la Bretagne.

Instruit de ces faits, le gouverneur de l'île ne s'y opposa pas. Il permit même, en 1792, l'exercice du culte catholique dans quatre chapelles privées, desservies à Saint-Hélier par des prêtres français. Les vertus et les souffrances des exilés les rendirent de plus en plus sympathiques. De leurs oratoires, la Foi rayonna au dehors, et, quand, après la tourmente, ils retournèrent dans leurs diocèses, ils laissèrent à Jersey des germes surnaturels qui portèrent des fruits de salut. La Providence récompensait de cette façon l'hospitalité donnée aux proscrits (1).

En 1803, les quatre oratoires fermés furent remplacés par une chapelle catholique dédiée à Saint-Louis dans *Castle Street*... A ce titre fut substitué, en 1842, celui de Saint-Thomas, quand le temple anabaptiste de Saint-Thomas, dans *New-Street*, eut été acheté. Divers prêtres français ou belges y remplirent les fonctions du saint ministère, comme curés.

Pour assurer le progrès du catholicisme dans toute l'île, l'évêque de Southwark, Mgr Dannel, sous la juridiction duquel elle se trouvait, conçut le dessein de la confier à des religieux, et, dans ce but, il choisit les Oblats de Marie-Immaculée. Plusieurs années avant 1880, il fit des offres en ce sens. Le Conseil Général de la Congrégation refusa, d'abord, à cause des nombreuses Œuvres de France, qui absorbaient un personnel considérable ; mais ensuite, les conditions d'existence ayant radicalement changé en France, où la vie de communauté devenait momentanément impossible, on se décida à accepter.

Comme en 1792, l'île de Jersey, en 1880, accueillit les proscrits d'une persécution moins violente, mais plus hypocrite : ceux que les décrets liberticides et sacrilèges de Jules Ferry jetaient brutalement hors de leur domicile. Ces nouveaux exilés, comme leurs devanciers, apportaient à Jersey un zèle ardent pour le salut des âmes. Ils allaient travailler profondément le sol sanctifié autrefois par les souffrances des martyrs.

(1) Cf. Cte Régis de l'Estourbillon, *Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution*, in-8°, Nantes, 1888, p. 7 sq.

§ 2

État moral de la population, à l'arrivée des Oblats.

Quand ils débarquèrent à Saint-Hélier, le 30 octobre 1880, les Oblats furent accueillis avec sympathie. On les attendait avec une certaine impatience. Le P. Bourde, nommé supérieur et arrivé seulement le 16 novembre, écrivait, à ce sujet :

— Nous avons eu l'occasion de constater ici que Dieu n'abandonne pas ses serviteurs, et qu'au milieu des persécutions il sait les protéger et les conduire. Pendant qu'on nous chassait de notre maison de Limoges, la Providence nous préparait une place à Jersey, et elle disposait toutes choses pour que nous y fussions bien reçus. C'est une attention pleine de délicatesse que nous aimons à signaler, afin d'acquitter notre dette de reconnaissance envers Elle, et aussi afin de nous affermir, de plus en plus, dans des sentiments de confiance en notre Père qui est aux cieux.

L'œuvre dont les Oblats assumaient la charge, n'en était pas moins hérissée de difficultés. Il leur faudrait une extrême prudence et un grand tact pour se mouvoir sûrement, à travers les écueils de tout genre multipliés sur leur route.

Plus que partout ailleurs, les sectes hérétiques pullulaient. On en comptait de trente à quarante, et chacune avait ses centres de réunion : anglicans, méthodistes, wesleyens, presbytériens, ritualistes, puséistes, adeptes de l'armée du salut, etc., etc. Les francs-maçons également y possédaient un temple.

Autour de Saint-Thomas, dans un rayon de quelques centaines de mètres, on ne rencontrait pas moins d'une dizaine de ces chapelles hétérodoxes ; et la ville de Saint-Hélier en renfermait au moins une quarantaine.

En constatant cette germination malsaine, un visiteur disait malicieusement :

— Si les Jersiais ne vont pas tous au Paradis, ce n'est pas faute de religions !

Mais cette abondance de cultes de tout genre engendrait, dans l'esprit de la plupart des habitants, la plus déplorable indifférence pour les doctrines, et, hélas ! aussi pour les mœurs.

Protestantisme et catholicisme étaient, à leurs yeux, à peu près même chose. Au fond, ne s'agissait-il pas du même Dieu, du même Christ Sauveur, et du même Évangile ?... Le reste ne constituait, à les entendre, que de simples détails... des subtilités... pures chinoiseries métaphysiques ne méritant pas qu'on y attachât la moindre importance.

Par suite de cette aberration, il n'était pas rare de voir les membres d'une même famille aller, chacun de son côté, au temple ou à la chapelle de son choix, selon ses goûts et ses sympathies : la mère, par exemple, chez les méthodistes ou les puséistes ; la fille chez les ritualistes ou à l'armée du salut ; le père chez les presbytériens, ou... nulle part. Beaucoup, en effet, au milieu de ce conflit d'opinions, ne prenaient fait et cause pour aucune. Se drapant dans un superbe dédain de ce qu'ils appelaient des « niaiseries », ils en profitaient pour vivre sans aucune religion.

Or, l'expérience n'a que trop démontré la vérité de cet axiome : là où règnent de grandes erreurs, règnent toujours de grands désordres et une licence de mœurs que nul frein ne retient plus.

On trouvait des gens qui, par intérêt, fréquentaient les temples des protestants, pour avoir part aux largesses par lesquelles les révérends ministres prétendaient convertir les âmes, ou mieux acheter les consciences: aumônes, cadeaux, vêtements, subsides de tout genre. Rien n'était épargné pour réussir à augmenter le nombre des adhérents.

Singuliers convertis ! Ils ne cessaient point pour cela de rester, autant que possible, en bons termes avec les prêtres catholiques, dans l'espérance aussi d'en retirer quelque avantage matériel. Exploiter les uns et les autres, afin de vivre sans travailler, leur paraissait la plus excellente des religions. Quant aux biens spirituels, ils ne s'en souciaient guère ; ou, s'ils s'en inquiétaient parfois, ils n'avaient garde de leur sacrifier des intérêts plus immédiats et plus tangibles.

— Pourquoi voulez-vous faire baptiser votre enfant chez les catholiques, après l'avoir fait baptiser chez les protestants ? demandait-on, un jour, à une mère de famille.

— Je l'ai d'abord porté chez les protestants, répondit-elle, parce que, si mon mari tombait malade, j'aurais droit à certains secours. Mais je le ferai baptiser aussi chez les catholiques, parce que plusieurs personnes m'ont affirmé que leur baptême était meilleur... et je pense aussi, qu'après cette preuve de confiance que je leur donne, je pourrai également compter sur leur générosité.

Voilà donc la haute conception que cette femme avait du baptême... et ce n'était pas un cas isolé ! Loin de là !

Au sujet du sacrement du mariage, c'était pire encore. Les sectes hérétiques n'admettant généralement pas l'indissolubilité du lien conjugal, on devine ce que pouvaient bien être les unions matrimoniales contractées avec l'arrière-pensée du divorce. Ces funestes et trop nombreux exemples avaient leur répercussion pernicieuse sur les catholiques eux-mêmes.

— Il n'y a peut-être pas de pays au monde, écrivait le P. Bourde, où les mariages se présentent dans des conditions aussi bizarres, aussi

ridicules et aussi tristes. Tout ce que la comédie a inventé dans cet ordre, est dépassé ici par la réalité. La plupart des gens qui nous arrivent de France pour se marier à Jersey, veulent le faire *in fraudem legis*. Aussi sont-ils peu sincères dans leurs communications, et avons-nous besoin d'écrire à leurs pasteurs respectifs, pour savoir la vérité. Ces retards les ennuient beaucoup, pressés qu'ils sont de se marier. Ils prévoient, en outre, qu'en écrivant nous découvrirons les vrais motifs qui les amènent à Jersey, et qui sont de nature à mettre obstacle à la réalisation de leurs désirs. S'ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas chance d'aboutir avec nous, ils courent chez le ministre, qui, heureux de ces recrues inespérées, les marie, sans autre formalité ;... ou bien, ils vivent en concubinage. La profanation du mariage est une des plaies les plus profondes ici ; elle entraîne des maux incalculables et trop souvent incurables. Combien de malheureux s'engagent dans des situations fausses, inextricables, y passent toute leur vie et y meurent !... C'est déplorable !...

Le P. Bourde.

§ 3

Evangélisation.

Après avoir constaté par eux-mêmes cet état de choses, les Oblats allaient-ils se décourager, et croire le bien impossible à accomplir, dans ce milieu où croissaient tant de mauvaises herbes ? Ils n'en eurent pas un instant la pensée.

Leur premier soin fut de connaître, autant que possible, le chiffre de leurs ouailles. *Bonus pastor cognoscit oves !* L'évaluer, au juste, était assez difficile, car là, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, une foule de gens baptisés, mais ayant perdu à peu près la foi, ne venaient jamais à l'église, ou n'y faisaient que de rares apparitions, de loin en loin.

La petite chapelle catholique, bien modeste et étranglée entre deux rues, pouvant contenir à peine cinq cents personnes, se remplissait, de trois à quatre fois, le dimanche. Il y avait donc de quinze à seize cents fidèles observant le précepte dominical.

Afin de constituer un noyau de chrétiens fervents, les Oblats recommandèrent avec instance, à ceux qui le pourraient, l'assistance à la messe quotidienne. Cet appel ne resta pas sans écho. Chaque matin, surtout à la messe de sept heures, les fidèles se groupèrent, de plus en plus nombreux. Plusieurs même, dociles aux exhortations qui leur étaient adressées, prirent la salutaire habitude de communier fréquemment.

Ces succès encouragèrent les Pères à tenter davantage. Ils convièrent aussi les fidèles, chaque soir, à la prière en commun, accompagnée régulièrement d'une pieuse lecture en guise de méditation. Leur voix, cette fois encore, fut entendue.

Pour atteindre plus sûrement les jeunes gens et les maintenir dans le droit chemin, ils fondèrent, dès le premier mois de leur arrivée, un cercle catholique qui compta bientôt près de quatre-vingts membres.

Pendant le carême, les exercices et les cérémonies amenèrent beaucoup de monde à l'église.

— Les prédications ont été bien suivies, écrivait le P. Bourde ; les beaux chants du P. Simon, très goûtés, et les illuminations du Fr. Louis, admirées de tous. Mais les conférences dialoguées piquèrent spécialement la curiosité du public. A la dernière, la foule des auditeurs fut si considérable qu'elle débordait au dehors, l'église étant archipleine. Pour clôturer cette série d'instructions et en fixer le souvenir dans la mémoire, nous voulûmes distribuer aux hommes présents les *Réponses* de Mgr de Ségur. Les six cents exemplaires que nous avions préparés, à cet effet, ne suffirent pas...

Comme résultat de ces premiers efforts, on nota, le jour de Pâques, onze cents communions. Trois cent cinquante hommes et sept cent cinquante femmes s'approchèrent de la Table sainte.

A partir de cette époque, ce fut dans l'église de Saint-Thomas comme une mission permanente. Le P. Bourde et ses collaborateurs, les Pères Fick, Simon, Guiller, et, plus tard, les Pères Richard, Caux, Rolland, Keul, etc., y étaient presque constamment occupés à confesser, prêcher, baptiser, visiter les malades et les écoles, s'occuper des intérêts spirituels de la population locale, et accueillir les étrangers, Français catholiques, appartenant, pour la plupart, à des familles honorables et chrétiennes, auxquelles leur fortune permettait de venir, en assez grand nombre, passer quelques mois de villégiature, dans cette île que ses parcs et ses jardins fleuris rendent si agréable.

Durant l'été de 1882, Mgr Virtue, évêque de Portsmouth, au diocèse duquel venaient d'être rattachées les îles de la Manche, fit sa première visite pastorale à Jersey, et donna le sacrement de confirmation à cent cinquante-trois personnes, dans l'église de Saint-Thomas. Il manifesta sa joie d'une cérémonie si consolante, et, en remerciant délicatement les Oblats de lui avoir ménagé cette moisson, les assura de son affectueuse et reconnaissante sympathie.

§ 4

Construction de la « cathédrale ».

Vu le nombre croissant des catholiques pratiquants, l'humble chapelle de *New-Street* paraissait, de plus en plus, trop petite. Les Pères conçurent donc le projet d'en bâtir une beaucoup plus vaste et digne d'une capitale. Mais, pour réaliser ce dessein, il leur faudrait de grandes ressources qu'ils ne pouvaient pas espérer trouver sur place. Très désireuse, en effet, de posséder une superbe église, afin de la montrer avec une louable fierté aux hérétiques, la population, néanmoins, ne pouvait contribuer à son érection que pour une très faible part.

Dans cette difficulté, ils demandèrent au Supérieur général, d'autoriser le P. Michaux à s'intéresser à cette entreprise. Avec son aide, on était sûr du succès, car les beaux monuments qu'il avait élevés en Lorraine, à Nancy et à Notre-Dame de Sion, prouvaient manifestement son habileté et son savoir-faire.

Au mois de juin 1882, ils l'invitèrent à prêcher la retraite aux enfants de la première Communion. En ce jour de fête si touchante pour les familles chrétiennes, l'orateur eut la douleur de voir les parents des

premiers communiants obligés de rester dans la rue, car la place manquait pour les recevoir.

— Comment ! s'écria-t-il avec émotion, en terminant son allocution du matin ; dans cette ville où l'erreur s'étale au grand jour, où la franc-maçonnerie elle-même s'érige un monument fastueux, où il y a des temples

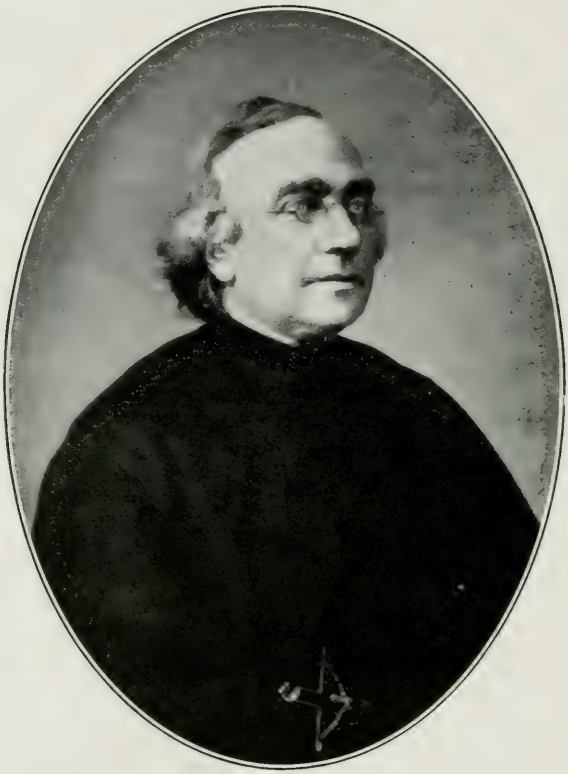

Le P. Michaux.

pour tous les schismes et toutes les hérésies, les catholiques n'auraient pas une église digne de leur foi et digne de leur Dieu !... A cette œuvre si nécessaire, je consacrerai le reste de mes jours !...

Investi officiellement de cette mission de confiance et qui demandait des aptitudes spéciales, le P. Michaux ne marchanda ni son zèle, ni son dévouement.

Pour mieux surveiller les travaux, il s'installa, le 11 août 1883, à Saint-Hélier même, dans la villa des Limes, 27, *Green Street*, où il fonda en même temps un juniorat. Le terrain adjacent à cette habitation, d'une

superficie d'un demi-hectare, était moitié jardin d'agrément et moitié jardin-potager.

— Le site est joli, écrivait le P. de l'Hermite, après y avoir passé une semaine ; la terre productive, l'irrigation abondante. Des poiriers et autres arbres fruitiers surchargés se dressent comme des lustres ; des raisins succulents, enveloppés dans leurs pampres, descendent le long des murs d'une vaste serre. Un petit chemin de fer du littoral longe la propriété : c'est la campagne, avec la mer, pour horizon, et la ville pour voisinage. Séjour charmant et favorable à l'étude !

La première pierre de l'église fut solennellement posée, le 6 septembre 1883, au milieu d'un concours immense. Mgr Virtue avait tenu à présider lui-même cette imposante cérémonie, pour témoigner hautement de l'intérêt qu'il prenait à cette œuvre. L'emplacement choisi se trouvait au centre même de la ville, dans le Val plaisant, belle artère, continuation de *New Street*.

Grâce à l'activité du P. Michaux et aux ressources que ses nombreuses relations lui procurèrent, l'œuvre fut poussée vigoureusement.

Dès l'origine, cependant, surgirent de très sérieux obstacles. En creusant les fondations, en effet, on rencontra de l'eau à quelques mètres du sol. Pour ce motif, on fut contraint de se livrer à des travaux de consolidation, non prévus dans le devis de l'architecte. Le coût de l'édifice dépassa sept cent mille francs ; mais ce fut un monument superbe que les Jersiais, dans leur admiration, appelèrent « la cathédrale ».

De France vint l'argent ; de France également vinrent l'architecte, les entrepreneurs, les ouvriers et même une partie des matériaux. Deux variétés de granit, l'un bleu tiré de Bretagne, l'autre, gris, de Jersey, marient agréablement leurs nuances dans les revêtements extérieurs : encoignures, corniches, rosaces ; et, à l'intérieur, dans les soubassements des piliers. Ceux-ci, en pierre de Crazannes, forment des faisceaux de colonnettes, dont les chapiteaux, finement fouillés, reçoivent les retombées des arcs de la voûte à nervures.

L'église, aux vastes proportions, est de ce style gothique du XIIIe siècle, qui s'harmonise si merveilleusement avec la pensée chrétienne, et les aspirations de l'âme vers un monde supérieur. Elle a trois nefs à sept arcades, un transept avec grandes chapelles latérales constituant les bras de la croix, un chœur, deux autres chapelles prolongeant les bas-côtés et deux sacristies.

Dans une niche réservée au chevet, on contemple, au-dessus des nuages et dans des flots de lumière, le Sacré-Cœur apparaissant à la bienheureuse Marguerite-Marie.

A droite et à gauche du clocher qui domine l'entrée principale, deux

petites chapelles ont été ménagées : l'une pour les fonts baptismaux, l'autre pour une grotte de Notre-Dame de Lourdes. Au-dessus du portail, au-dedans, est une vaste tribune pour les orgues et les chantres.

Jersey.
Église Saint-Thomas, surnommée la cathédrale. — Extérieur.

Un remarquable dallage et de riches vitraux représentant l'Immaculée Mère de Dieu, saint Joseph, les apôtres, les martyrs, les confesseurs et les vierges, complètent la beauté de l'édifice.

Son clocher surpasse tous ceux des chapelles protestantes.

Jersey.
Église Saint-Thomas, surnommée la cathédrale. — Chœur et nef centrale.

Vraie basilique, ce temple reflète ainsi et met en pleine lumière la primauté et la supériorité de l'Église catholique sur toutes les sectes.

L'inauguration solennelle eut lieu, le dimanche, 30 octobre 1887, septième anniversaire de l'arrivée des Oblats. Cette imposante cérémonie à laquelle assista une grande foule, marqua, pour le catholicisme à Jersey, le commencement d'une ère nouvelle de développement et de progrès ininterrompus.

Dès lors, les offices revêtirent une pompe de nature à édifier les fidèles, et à donner aux dissidents une haute idée de la majesté de notre religion divine. La sainte liturgie et les rites sacrés qui l'accompagnent, ne sont-ils pas un précieux auxiliaire de la prédication ? Cet éloquent langage qui parle aux sens, atteint l'âme et l'élève jusqu'à Dieu.

Bientôt fut organisée une excellente maîtrise, composée de trente enfants, anges du sanctuaire, formant comme une blanche couronne d'innocence autour de l'autel, et ravissant les cœurs par leurs voix fraîches, pures, bien exercées, ou captivant les yeux par la perfection avec laquelle ils accomplissaient les cérémonies.

On leur adjoignit ensuite vingt-quatre chantres plus âgés, chargés spécialement d'exécuter, avec un majestueux ensemble, les graves mélodies du chant grégorien. Chaque dimanche, à la messe et aux vêpres, on les voyait rangés dans le chœur, en soutane et en surplis, édifiant les fidèles par leur assiduité et leur tenue irréprochable.

Aux jours de fête solennelle, ils s'unissaient à la maîtrise, pour interpréter les savantes compositions des maîtres de la musique religieuse. Ces voix d'hommes et d'enfants, mélangées, tour à tour, en suaves harmonies et en puissants accords, suscitaient l'admiration générale, non seulement des habitants de la ville, catholiques et protestants, mais aussi des visiteurs étrangers.

Plusieurs fois, des touristes, étonnés d'entendre à Jersey de si beaux chants, vinrent exprimer aux Pères leurs chaudes félicitations.

— Vraiment, disaient-ils, on se croirait dans une de nos grandes cathédrales de France !

Une méthodiste, entraînée là par la renommée, après avoir goûté ces mélodies, contemplé les bannières, les oriflammes, les guirlandes de fleurs et les féeriques illuminations, s'écria, dans son enthousiasme :

— Mais c'est déjà le ciel !... Il ne peut y avoir rien de plus magnifique dans le paradis.

Volontiers, les protestants franchissaient le seuil de Saint-Thomas. Chaque dimanche, on en apercevait un certain nombre, et, les jours de fête, ils accouraient en foule. Le plus souvent, sans doute, la curiosité,

plus que la piété, les attirait ; mais, néanmoins, les cérémonies catholiques laissaient dans leur âme une impression salutaire. Ils écoutaient les prédications avec une attention recueillie, et, pour beaucoup, c'était le commencement de la conversion.

§ 5

Saint-Mathieu.

A huit kilomètres au nord-ouest de Saint-Hélier, au centre de six paroisses hérétiques, à l'endroit appelé *Six-Roads*, ou Six-Rues, se trouve la mission de Saint-Mathieu, dont l'étendue comprend en superficie la moitié de l'île, et dont la circonférence a près de douze lieues. Il y existait une petite église, inaugurée le 4 septembre 1872.

Témoin des succès apostoliques des Oblats, à Saint-Hélier, Mgr Virtue voulut leur confier aussi la mission de Saint-Mathieu, dont ils prirent possession, le 5 août 1882. Cette décision épiscopale répondait aux souhaits des fidèles, qui saluèrent l'arrivée des Pères comme le présage de profondes et constantes améliorations.

Leurs prévisions ne furent pas déçues. L'église fut embellie, le cimetière entouré de murs ; mais surtout le temple spirituel des âmes s'établit sur des bases plus solides, et acquit de plus amples proportions.

Parmi les ouvriers apostoliques qui s'y dévouèrent, nommons le P. Le Vacon, zélé, actif, infatigable.

Afin de faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux aux familles catholiques disséminées dans la campagne, il fonda des chapelles de secours à Saint-Ouen, quatre kilomètres à l'ouest, et à Saint-Jean, éloigné de la même distance à peu près, vers le nord.

§ 6

Saint-Martin.

Deux ans après leur installation à Saint-Mathieu, Mgr Virtue, au mois de septembre 1884, chargea encore officiellement les Oblats de desservir la mission de Saint-Martin, située à sept kilomètres au nord-est de Saint-Hélier.

Dans un Mandement publié l'année suivante, l'évêque de Portsmouth disait :

— A notre pressante requête, les Oblats de Marie ont bien voulu prendre la direction de cette église. Les excellents résultats de leur zèle se sont déjà manifestés par le fait d'une école nombreuse et florissante.

Cette nouvelle extension de leur activité satisfait au désir que nous avions conçu, dès notre première visite pastorale, à Jersey, savoir : que toutes les missions de langue française fussent confiées aux membres de cette si méritante Congrégation religieuse. Après Dieu, c'est aux Oblats que

Jersey.
Église Saint-Martin. — Intérieur.

nous devons être reconnaissants, si toute cette population catholique de Jersey, objet autrefois d'une poignante sollicitude pour l'évêque, est, maintenant, largement pourvue de secours spirituels. C'est pour notre cœur une source de joie et de consolation....

Le premier supérieur de la nouvelle résidence fut le P. Larose. Ses paroissiens, charmés de ses qualités, avaient coutume de dire :

— C'est un homme éloquent avec une mine d'empereur.

Sans tarder, il s'occupa de fonder une école qui eut bientôt jusqu'à quatre-vingts élèves. Cette institution était des plus importantes pour combattre l'action néfaste des protestants, qui tâchaient d'attirer dans leur école les enfants catholiques, pour leur inculquer leurs erreurs.

Privée d'école, la mission, dans un tel milieu, n'aurait pas eu de base solide, ni aucune garantie d'avenir ; mais, grâce à l'école fondée malgré toutes sortes de difficultés, elle allait se fortifier et se développer.

De Saint-Martin, les Oblats rayonnèrent jusqu'à Grouville, à Saint-Clément et à Gorey, sur la côte orientale de l'île.

Jersey.
Saint-Martin. — Résidence des Pères.

CHAPITRE II

Saint-Ulrich (Alsace-Lorraine).

1880-1892

§ 1

Un sanctuaire abandonné.

A quelques kilomètres au nord de la ville de Sarrebourg, près des confins de la Lorraine et de l'Alsace, se trouve une antique chapelle élevée en l'honneur de saint Ulrich (en latin *Udalrichus*, ou *Waldricus*), évêque d'Augsbourg, au xe siècle, et patron de cette cité, la plus importante de la Souabe. Ses vertus furent si éclatantes et ses miracles si multipliés, que, vingt ans seulement après sa mort, il fut inscrit au catalogue des saints, en 993, par le pape Jean XV. La bulle de sa canonisation est la plus ancienne qui soit parvenue jusqu'à nous (1).

Vallées, coteaux, forêts entourent cette chapelle construite sur une déclivité de terrain, dans un site charmant.

Par sa naissance le saint évêque appartenait à l'une des plus nobles familles de l'Allemagne.

Quand il fut placé sur les autels, sa sœur Luitgarde, femme du duc de Souabe et d'Alsace, vivait encore, et résidait dans un de ses châteaux à l'ouest du Rhin. Elle propagea, en Lorraine, le culte de son frère que ses nombreux miracles rendirent très populaire.

En reconnaissance d'une protection qui se manifesta par des bienfaits de tout genre, de génération en génération, les populations du pays mirent en saint Ulrich une confiance sans limite. Des béquilles, des mains et des pieds en bois, suspendus comme ex-voto aux murs de la chapelle, attestaient les prodiges opérés.

De là, ce vieux dicton :

> Saint Ulrich
> De tout mal guérit.

Aussi, dès que, dans une famille, quelqu'un était affligé de n'importe quelle calamité corporelle ou spirituelle, vite on formulait un vœu. Puis,

(1) Cf. Bollandistes, *Acta sanctorum*, t. XX, p. 172 ; t. XXIX, p. 79 sq. — Mabillon, *Acta sanctorum Ordinis S. Benedicti*, 9 in-fol., Paris, 1668-1702, t. V, p. LVIII.

la faveur obtenue, on s'empressait d'aller remercier le céleste protecteur.

Il en fut ainsi, tant qu'il y eut des chapelains attitrés pour desservir le pèlerinage ; mais, à l'époque de la grande Révolution, les couvents du voisinage ayant été détruits, les chapelains manquèrent, et les fidèles ne vinrent que de plus en plus rarement visiter le sanctuaire autrefois si vénéré.

En 1850, Mgr Menjaud, évêque de Nancy, diocèse duquel ce territoire dépendait avant l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne, fit construire, à côté de l'oratoire, une belle et vaste maison, à quatre étages, sur larges caves voûtées. A cette magnifique habitation touchait une propriété de deux hectares, comprenant jardins, pelouses et terres arables.

Le but du prélat était de fournir une résidence commode aux membres de son clergé, obligés par l'âge ou les infirmités à renoncer à l'exercice fatigant du saint ministère dans les paroisses, mais dont quelques-uns, tout en jouissant d'une retraite agréable dans un climat salubre, pourraient encore se rendre utiles aux pèlerins, et les attirer par leur présence.

Vains espoirs ! Malgré les charmes du paysage, la solitude pesait à ces habitués de la vie active. Les premiers arrivés en partirent bientôt, et n'eurent pas de successeurs. Nul ne s'étonnera que le pèlerinage souffrît de cet abandon.... Longtemps, on se demanda s'il reprendrait jamais son antique splendeur.

Cet état de choses persista, quand, après la guerre de 1870, la Lorraine ayant été violemment arrachée à la France, le territoire de Saint-Ulrich passa du diocèse de Nancy à celui de Metz.

On sait combien l'évêque de cette ville, Mgr Dupont des Loges, breton d'origine, resta, de cœur, attaché à la France. Il refusa l'ordre de la Couronne de fer que l'empereur lui offrit, tandis qu'il porta ostensiblement la décoration de la Légion d'honneur. Député au Reichstag, il siégeait à la tête des protestataires. Néanmoins, par ses vertus et sa dignité, il gagna l'estime et l'admiration de ses ennemis, à tel point que, lorsque le général baron de Manteuffel, gouverneur de l'Alsace-Lorraine, venait à Metz, sa première visite était, chaque fois, pour l'évêque, auquel il prodiguait les marques de respect et de sympathie.

A l'annonce des décrets d'expulsion projetés par le cabinet de M. Jules Ferry, Mgr Dupont des Loges, pour témoigner aux Oblats sa gratitude du bien qu'ils avaient accompli dans son diocèse par leurs prédications, et, en même temps, pour conserver à ses ouailles des apôtres dont il appréciait le zèle, leur proposa, le 10 août 1880, de se réfugier à Saint-Ulrich.

— Je serai extrêmement heureux, ajoutait-il, de pouvoir ainsi donner l'hospitalité aux exilés, et le pèlerinage, ressuscité par vos soins, deviendra plus cher à mon cœur, quand vous en serez constitués les gardiens.

Malgré les proscriptions, non encore abrogées, du Kulturkampf qui avait chassé tous les Ordres religieux du territoire de l'empire, Mgr Dupont

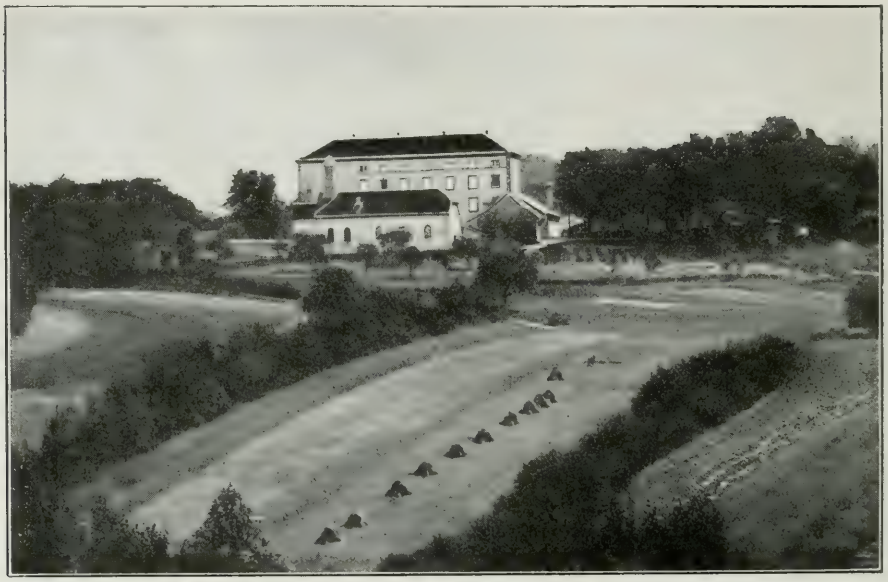

Saint-Ulrich.
Résidence des Pères.

des Loges, grâce à l'influence qu'il exerçait sur le général de Manteuffel, obtint, pour l'établissement des Oblats à Saint-Ulrich, l'autorisation officielle.

Ils s'y installèrent, le 15 novembre 1880.

§ 2

Résurrection du pèlerinage et travaux apostoliques.

L'ouvrage ne manquait pas, sous tous rapports.

Au point de vue matériel, d'abord, les Oblats opérèrent d'heureuses améliorations. Ils restaurèrent les murs de la construction, qui, abandonnée depuis longtemps, présentait le spectacle du délabrement le plus complet. Puis, ils embellirent la chapelle, y érigèrent des autels, des confessionnaux, un chemin de croix, etc...

Simultanément, ils s'occupaient du temple spirituel, en convoquant les pèlerins, qui, sûrs maintenant de trouver des confesseurs, reprirent le chemin du sanctuaire. Les groupes arrivaient, chaque jour, de plus en plus nombreux. Mais, en certaines circonstances surtout, comme les lundis de Pâques et de la Pentecôte, le 4 juillet, fête de saint Ulrich, et le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, ils accouraient en foule, et on les comptait par milliers.

Saint-Ulrich.
Allée conduisant à la résidence des Pères.

La chapelle étant trop petite, alors, la grand'messe se célébrait en plein air. Au fond d'une belle allée de marronniers, les Pères dressaient, sous une tente, un reposoir aussi grandiose que possible. Les branches des arbres formaient une voûte majestueuse, au-dessus des assistants, qui gardaient de ces réunions émouvantes un impérissable souvenir. Ils ne s'éloignaient de ces lieux bénis qu'avec le désir d'y retourner.

Dans le diocèse et les régions circonvoisines, l'apostolat des Pères n'était pas moins actif : missions ; adorations perpétuelles ; retraites de séminaires, de pensionnats, de collèges, d'orphelinats, de patronages d'ouvriers, de congrégations, de communautés religieuses ; octaves des morts, triduums, etc., etc. Ils étaient presque constamment sur la brèche.

Les prédications que les Oblats donnèrent si souvent, à l'occasion de l'Adoration du Saint-Sacrement, méritent une mention spéciale. Ces solennités des Quarante-Heures duraient bien réellement trois jours. Elles ne revenaient, pour chaque paroisse, que tous les cinq ou six ans ; mais elles revêtaient, alors, un caractère d'incomparable splendeur. C'étaient des fêtes chômées pour la paroisse, car tout travail était suspendu ; et, comme les curés les faisaient précéder d'une retraite préparatoire d'une semaine, elles équivalaient à une petite mission. C'était pour la paroisse une occasion de rénovation spirituelle. Tous les habitants, en général, se confessaient et communiaient.

Sous le rapport de l'apostolat, en allemand et en français, le sanctuaire de Saint-Ulrich offrait un vaste champ d'action. Situé dans le diocèse de Metz, il se trouvait au seuil des importants diocèses de Strasbourg et de Nancy, tout proche également du Palatinat et de la Prusse rhénane.

Hiver comme été, printemps comme automne, les Pères étaient constamment en course. Labeur écrasant, mais plein d'ineffables consolations.

Chassés de leur patrie par les décrets d'expulsion, les Oblats allaient ainsi, sur toutes les routes où la persécution les poussait, répandre la bonne semence et travailler pour la gloire de Dieu, le salut des âmes... et l'honneur de la France.

Parmi les premiers, envoyés à Saint-Ulrich, signalons les Pères Bach, Dru, Mauss, Léglise, Belner, Henn et Hess. Avec eux, leur rendant les plus grands services pour la partie matérielle, se dévouèrent les Frères convers Dreyer, Kieger, Schmalz et Spat.

CHAPITRE III

Saint-Gerlach (Hollande).

1880-1892

§ 1

Première étape du noviciat du Nord à Neerbeek.

Entre Maestricht et Ruremonde, dans le Limbourg hollandais, à peu près à égale distance de ces deux cités florissantes, se trouve la petite ville de Beek, formée de l'agglomération de plusieurs hameaux, dont l'un des plus considérables s'appelle Neerbeek, ou Beek d'en bas. C'est là que, après les décrets d'expulsion, fut, d'abord, transféré le noviciat de notre province du nord de la France, le 12 novembre 1880.

D'apparence modeste, le gîte se composait d'un corps de bâtisse complété par deux ailes. A côté, un jardin potager ; en arrière, un verger ; le tout enclos, selon la mode du pays, d'une haie d'épines.

On eut assez de peine pour aménager, dans cette maison aux proportions restreintes, une chapelle, un réfectoire, une cuisine, une salle de noviciat, des dortoirs pour les novices et les Frères convers, des chambres pour les Pères.

Malgré la résolution prise par tous de se contenter de peu, on souffrit d'être si à l'étroit ; mais on était heureux, cependant, car, sur cette terre de liberté, ni agents de police, ni gendarmes ne venaient troubler la paix intérieure, ou interrompre les saints exercices préparatoires à la vie religieuse et à l'apostolat.

Si la Hollande est en majorité protestante, le Limbourg, au contraire, est profondément catholique. Ceux qui n'accomplissent pas le précepte pascal sont une infime minorité, et on les montre du doigt comme des rebelles aux lois divines. La plupart des hommes communient même cinq ou six fois par an. Non seulement le peuple assiste à la messe, les dimanches et les fêtes d'obligation, mais il l'entend aussi en ces anciens jours de fête, que seules les âmes adonnées spécialement aux pratiques de piété, connaissent encore ailleurs.

§ 2

La villa Straabeek.

Dans une belle et riche vallée qui se prolonge des bords de la Meuse jusque près d'Aix-la-Chapelle, à huit kilomètres à l'est de Maestricht, on rencontre le village de Houthem, dont l'église possède le tombeau de saint Gerlach, noble guerrier devenu ermite et patron de la contrée.

En poursuivant sa route, le voyageur aperçoit plusieurs gracieuses villas émergeant de la verdure, sur les flancs du coteau. L'une d'elles, la villa Straabeek, fut construite, vers 1840, par le général de Céva, puis habitée par son gendre, M. Van der Maesen de Sombreff, député du Limbourg et ministre.

Isolée de toute bâtisse étrangère, mais rapprochée de la station du chemin de fer ; entourée de pelouses, de bosquets et de grands arbres; elle était mise en vente, en 1881, et semblait toute prête pour abriter une communauté.

Durant un pèlerinage aux reliques de saint Gerlach, les exilés de Neerbeek découvrirent ce nid charmant que la Providence leur réservait, et cet immeuble fut acquis, le 8 octobre de la même année. Le noviciat s'y installa, le 4 novembre suivant, fête de saint Charles et du vénéré Fondateur de notre Congrégation.

Des manifestations de joie saluèrent, à Houthem, l'arrivée des proscrits, car, pour cette chrétienne population, la présence d'une communauté religieuse était comme un gage permanent de la bénédiction de Dieu.

Dans les murs de la villa régénérée, les chants sacrés succédèrent aux chants profanes, et le recueillement aux vaines conversations du monde.

Cette différence profonde entre le genre de vie de ses habitants actuels et celui de ses propriétaires d'autrefois, amena aussi le changement du nom de la demeure elle-même. On ne l'appela plus la villa Straabeek, mais la maison de Saint-Gerlach.

Ainsi transplanté dans un site des plus favorables à la prière et à la méditation, le noviciat prospéra de plus en plus. Très nombreux furent les jeunes Oblats, novices ou frères convers, qui s'y formèrent aux vertus de leur sainte vocation : ils se chiffrent par centaines.

L'ancienne villa ne suffisant pas à loger un personnel qui augmentait sans cesse, on dut l'agrandir à diverses reprises.

Après avoir reconstruit à neuf tous les locaux, en 1887, on y ajouta,

Saint-Gerlach. — Noviciat.
(Les deux ailes ont été ajoutées par les Oblats.)

deux ans plus tard, une vaste salle de récréation de vingt mètres de long, sur huit de large ; un dortoir de dimensions égales ; des caves ; des citernes ; plusieurs ateliers : couture, cordonnerie, menuiserie, forge, serrurerie, reliure, et horlogerie même. Cette amélioration était des plus importantes pour la formation professionnelle des Frères convers, plus capables ainsi de rendre d'utiles services à nos divers établissements, surtout dans les missions étrangères.

Le P. Favier.
Maître des Novices.

CHAPITRE IV

Schonau, Heer et Saint-Charles

1880-1892

§ 1

Commencement de juniorat en Suisse.

Les décrets liberticides ne furent pas appliqués à la communauté de Notre-Dame de Sion. Néanmoins, par mesure de prudence, et en prévision de l'apparition toujours possible des persécuteurs, on crut bon d'envoyer provisoirement les junioristes des basses classes, jusqu'à la quatrième inclusivement, au petit séminaire de Châtel-sur-Moselle, situé à une faible distance, dans le département des Vosges. L'évêque de Saint-Dié l'avait mis gracieusement à leur disposition. Ils y passèrent l'année scolaire de 1880 à 1881 ; puis, le calme persistant sur la sainte colline, ils retournèrent à Sion pour les grandes vacances, et ils y restèrent sans être inquiétés par les sbires du gouvernement.

Dès le mois d'octobre 1880 aussi, pour se préparer à toute éventualité, on avait loué en Suisse, autrefois terre classique de la liberté, une maison, la villa Schonau, agréablement assise sur le bord magnifique du lac des Quatre-Cantons, non loin d'une belle forêt, près de la ville de Meggen, sept kilomètres à l'est de Lucerne, en face des superbes et si célèbres montagnes du Pilate et du Rigi, visitées, chaque année, par des milliers de touristes.

Pour occuper cette délicieuse résidence, on y envoya quelques junioristes des hautes classes. Mgr Lachat, l'illustre évêque de Soleure et de Bâle, réfugié à Lucerne depuis son expulsion de sa ville épiscopale, vit de bon œil cet établissement, auquel il ne ménagea pas ses marques de sympathie.

La bienveillance des catholiques, même celle des protestants de Meggen, et celle des membres du Conseil cantonal de Lucerne lui furent également acquises. Mais, au-dessus de la commune et du canton, il y avait le Conseil fédéral siégeant à Berne, dans lequel les francs-maçons dominaient. Il fallut donc battre en retraite, après deux ans de séjour, et l'on dut abandonner Schonau, le 13 août 1882.

A la prière de l'évêque, les Pères étaient allés, chaque dimanche, faire, à Lucerne, une instruction en langue française. De ces prédications, très appréciées par toutes les classes de la société, Mgr Lachat les remercia en termes chaleureux, au moment de leur départ, dans une lettre écrite au P. Michaux, supérieur.

— C'est avec un très grand regret, mon Révérend Père, écrivait le prélat, que je vous vois quitter mon diocèse, où, depuis deux ans, en compagnie de vos dignes confrères, vous nous avez rendu tous les services

Juniorat de Schonau.

compatibles avec votre situation, et si édifiés par votre zèle, vos vertus vraiment sacerdotales et votre maintien de bons et parfaits religieux. La justice et votre noble conduite m'imposent le devoir de vous adresser les plus beaux éloges, comme témoignage de mon admiration et de ma reconnaissance. Puisse la Providence, en des temps meilleurs, vous ramener au milieu de nous ! Puissiez-vous, sur une terre plus hospitalière, trouver le repos et la liberté !... Mes vœux de bonheur et ceux de beaucoup d'autres vous suivront, partout où vous dirigerez vos pas d'apôtres. Je bénis votre personne, vos œuvres et toute votre admirable Congrégation. Vous demeurant uni dans les Cœurs de Jésus et Marie, je vous offre l'expression de mon respect profond, de mon affection sincère et de tout mon dévouement.

§ 2

Le château d'Opveld.

En laissant la Suisse, le P. Michaux, comme nous l'avons déjà dit, se rendit à Jersey ; mais on songea aussi à préparer ailleurs un refuge aux junioristes de Sion, pour le cas où la persécution les chasserait de la sainte montagne.

Dans ce but, on loua, dans le Limbourg hollandais, une maison assez vaste, un peu prétentieusement nommée le château d'Opveld, située entre Houthem et Maestricht, tout près du village de Heer, qui compte seize cents habitants.

Attenant à l'habitation est un joli parc avec de belles allées bordées de platanes. Autour, on n'aperçoit que prairies, bosquets, sombres pins, hauts peupliers, ormes et chênes séculaires.

Au mois d'octobre 1882, on y envoya les rhétoriciens du juniorat de Sion, pour y former le noyau d'un établissement de ce genre, avec le désir de recruter par ce moyen quelques sujets originaires du Limbourg si religieux, et des provinces rhénanes qui l'avoisinent.

Cet espoir ne fut pas déçu. Dès les premiers jours, trois sujets de langue allemande se présentèrent, et leur nombre alla toujours croissant. Dans les régions catholiques de l'empire, en effet, beaucoup de jeunes gens aspirant au sacerdoce se plaignaient du manque de séminaires, que gênaient, dans leur fondation ou leur essor, une foule de mesures vexatoires. Aussi combien parmi eux qui tournaient leurs regards vers les missions !

Jusqu'alors, les missionnaires hollandais étant les seuls connus, c'est de leur côté que les vocations se dirigeaient. Mais un vrai courant ne tarda pas à se dessiner vers les Oblats. De bonne heure, il leur arriva des junioristes du Hanovre et de la Saxe ; puis, de la Bavière, du Wurtemberg, du grand duché de Bade, de la Hesse, de la Silésie, de la Westphalie, etc...

Rapidement leur nombre s'augmenta de telle façon, que, l'élément français ne devenant plus nécessaire à la marche de l'œuvre, les élèves furent tous de langue et de nationalité allemande.

Tandis que, dans ses débuts, la maison de Heer n'avait été qu'une dépendance et comme une succursale de celle de Notre-Dame de Sion, elle en arriva, en peu d'années, à vivre de sa vie propre, et à recruter ses sujets sur un terrain tout différent.

Sous l'habile direction du P. Legrand, supérieur, ce nouveau juniorat acquit un tel développement, qu'il fallut bientôt le transférer dans un local plus spacieux, et susceptible d'être aménagé d'une manière entièrement conforme à sa destination spéciale.

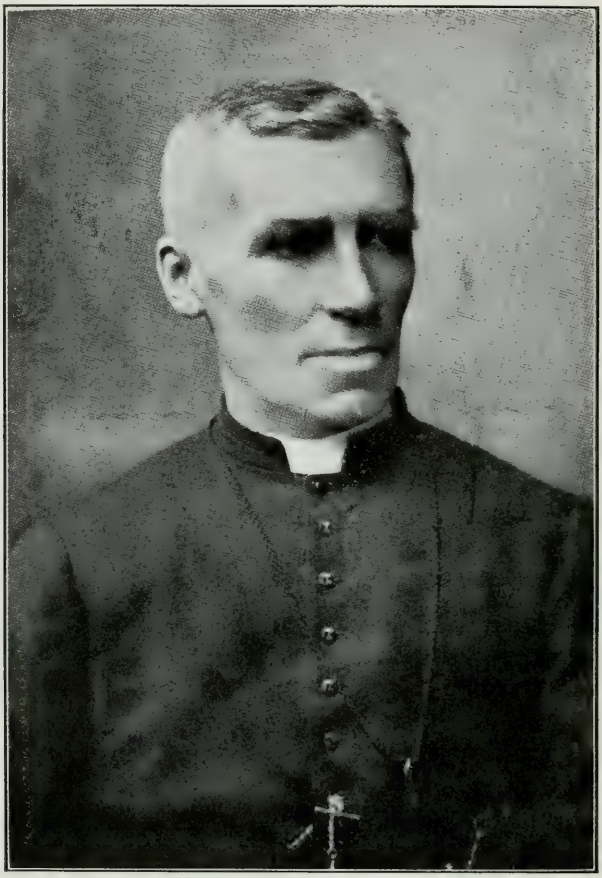

Le P. Legrand.
Fondateur et premier Supérieur du juniorat de Saint-Charles.

§ 3

Le « Carolinum ».

C'est à Ravensbosch, près de Fauquemont, que cette institution, déjà si pleine de promesses, trouva son siège définitif. Elle y fut placée sous le patronage de saint Charles.

Fauquemont, en flamand Valkenberg, est une petite ville, à trois

kilomètres à l'est de Houthem. Dans ses environs, on remarque de vastes grottes, anciennes carrières exploitées dès le temps des Romains. Elles servirent souvent de refuge aux habitants durant les invasions, et à des prêtres français pendant la grande Révolution.

Quand il prit possession de sa nouvelle demeure, au mois d'octobre 1885, le juniorat de Saint-Charles comptait soixante-dix élèves. Il en avait quatre-vingt-dix en 1886, et cent quatorze en 1887. Ce chiffre montait à cent trente en 1888, à cent quarante en 1889, à cent soixante en 1890, et à cent soixante-dix en 1891. Non seulement ce nombre ne diminua

Juniorat de Saint-Charles. — Entrée.

pas au cours des années suivantes, mais il eut toujours une tendance à augmenter. Il y eut souvent plus de deux cents élèves.

En même temps que se multipliaient ces bataillons de junioristes, la maison qui les abritait, dilatait ses murailles.

On ajouta d'abord au corps de bâtisse une aile de soixante-huit mètres de long, seize de large, et dix-sept de haut ; puis, une autre, du côté opposé. On eut ainsi plusieurs vastes dortoirs, des vestiaires, une infirmerie, un grand réfectoire, des salles de classe et d'étude, une salle de séances avec théâtre, une salle pour la bibliothèque, des emplacements convenables pour le cabinet de physique, le musée d'histoire naturelle, etc.

Afin que l'établissement, autant que possible, se suffît à lui-même, on créa une ferme ; on construisit un moulin, une boulangerie, une buanderie perfectionnée ; des ateliers de menuiserie, de couture, de reliure,

Juniorat de Saint-Charles. — Aile droite.

une imprimerie, etc., on acheta une dynamo pour l'éclairage électrique. Toutes les machines de ces diverses installations étaient mises en mouvement par un moteur à vapeur, actionnant également une pompe pour alimenter d'eau les étages supérieurs. La vapeur d'échappement du moteur servait, elle-même, au chauffage des chambres.

Avec une compétence particulière et un dévouement infatigable, le P. Legrand présidait à ces améliorations si utiles sous tous rapports. Elles contribuèrent, avec celles qui suivirent, à faire du juniorat un établissement de premier ordre. Le niveau des études montait en proportion de ces perfectionnements matériels, et les pratiques de la plus solide piété s'implantaient de plus en plus parmi cette nombreuse jeunesse.

Alors, la maison de Saint-Charles vit aussi son nom quelque peu modifié. On ne l'appela plus *Sankt-Karl*, mais *Collegium Carolinum*, ou simplement *Carolinum*, selon un usage d'outre-Rhin qui donne des appellations de ce genre aux internats tenus par des ecclésiastiques, ou par des Congrégations religieuses.

CHAPITRE V

Rome

1880-1892

§ 1

Une singulière demeure.

Durant le premier voyage qu'il fit à Rome peu après son élection, pour offrir en personne ses hommages au Vicaire de Jésus-Christ, le T. R. P. Fabre, reçu en audience par Pie IX, lui parla de son projet de fonder à Rome une maison de la Congrégation, et le souverain pontife l'approuva hautement.

Cet établissement ne fut, pendant plusieurs années, qu'une modeste habitation prise en location, dans laquelle résidait le Procureur de la Congrégation auprès du Saint-Siège, avec quelques jeunes prêtres Oblats, envoyés à Rome pour y suivre les cours des Universités, et y conquérir les grades académiques.

En 1880, à l'occasion des expulsions, on voulut donner à cet établissement plus d'ampleur, en augmentant le nombre des étudiants. On acheta donc une maison d'assez belle apparence, sur la place Saint-Ignace, en face de la grande église de ce nom, dans un quartier central et très rapproché des principales Universités.

Complètement isolée de toute autre bâtisse, cette maison ne manquait pas d'un certain cachet, avec sa façade semi-circulaire et ses extrémités à pans coupés ; mais elle semblait avoir été conçue moins pour la commodité des habitants que pour l'ornementation de la place, par un architecte ennemi sans doute de la ligne droite. Aucune des pièces de l'intérieur n'avait une entière régularité. Chacune d'elles empruntait quelque chose de la forme à la fois demi-circulaire et demi-triangulaire, qu'affectait dans son ensemble cette singulière demeure.

De prime abord, on était un peu surpris de cette constante irrégularité voulue ; puis, l'œil s'y accoutumait insensiblement, à tel point qu'on finissait, quelquefois, par trouver étrange qu'il n'en fût pas ainsi partout.

§ 2

Sur l'Esquilin.

Depuis l'occupation de Rome par le gouvernement italien, la vieille ville se transformait peu à peu. En bien des endroits, on ne voyait plus ces rues étroites et tortueuses si choquantes pour le regard du voyageur moderne, mais qui, du moins, défendaient contre les rayons d'un soleil brûlant. Des rues larges et tirées au cordeau leur succédaient, les unes après les autres, un peu dans toutes les directions.

Dans ce but, le marteau démolisseur renversait, impitoyablement, des milliers de maisons, et celle de la place Saint-Ignace était condamnée, elle aussi, à disparaître.

Cette perspective d'une expropriation pour cause d'utilité publique, n'était pas de nature à déplaire aux Oblats, car cette maison qui aurait été fort convenable pour une simple procure, devenait manifestement trop insuffisante pour un scolasticat susceptible de se développer. Loin de se plaindre, on remerciait Dieu de cette mesure qui obligerait bientôt à un exode.

Mais où s'abriter ? Fallait-il acheter un autre immeuble qui probablement aurait l'inconvénient de n'être pas adapté à sa nouvelle destination ? Ou bien était-ce mieux de bâtir une demeure définitive, sur un plan spécial ?

On se décida pour ce dernier parti, malgré les dépenses énormes qu'il entraînerait. Ne convenait-il pas que la Congrégation fût dignement représentée dans cette ville, centre du monde catholique, où toutes les Institutions religieuses possèdent quelque établissement important, maison-mère ou maison d'études ?

Après bien des recherches, on découvrit un terrain à vendre sur les pentes de l'Esquilin, l'une des sept collines de la Ville éternelle. Le quartier était des plus salubres et des plus tranquilles, circonstances très favorables au recueillement, à la prière et à l'étude.

Puis, dans le voisinage immédiat, quelle riche collection de souvenirs émotionnants de la Rome antique et de la Rome chrétienne ! D'un côté, le forum, le Palatin, le Capitole, le temple de Mars, la colonne Trajane, etc.; de l'autre, le Colisée, la basilique de Saint-Pierre-ès-Liens, celle de Sainte-Marie-Majeure, et celle de Saint-Jean de Latran ; les églises si célèbres de Saint-Clément, de Sainte-Pudentienne, de Sainte-Praxède, de Saint-Grégoire le Grand, etc., etc. Que d'encouragements à la vertu ne donnerait pas la seule pensée de tant de sanctuaires vénérés, auprès desquels on se préparerait aux labeurs de l'apostolat !

Cet emplacement si avantageux à tous égards fut acquis le 22 octobre 1883. On se proposait d'y construire une vaste maison qui, par ses proportions et son aménagement intérieur, répondrait aux exigences d'une grande communauté.

Le plan comportait une spacieuse chapelle avec crypte ; de larges corridors ; des chambres et des salles en nombre très suffisant ; un préau, ou cloître, avec de gracieux portiques ; et, enfin, au-dessus de trois étages,

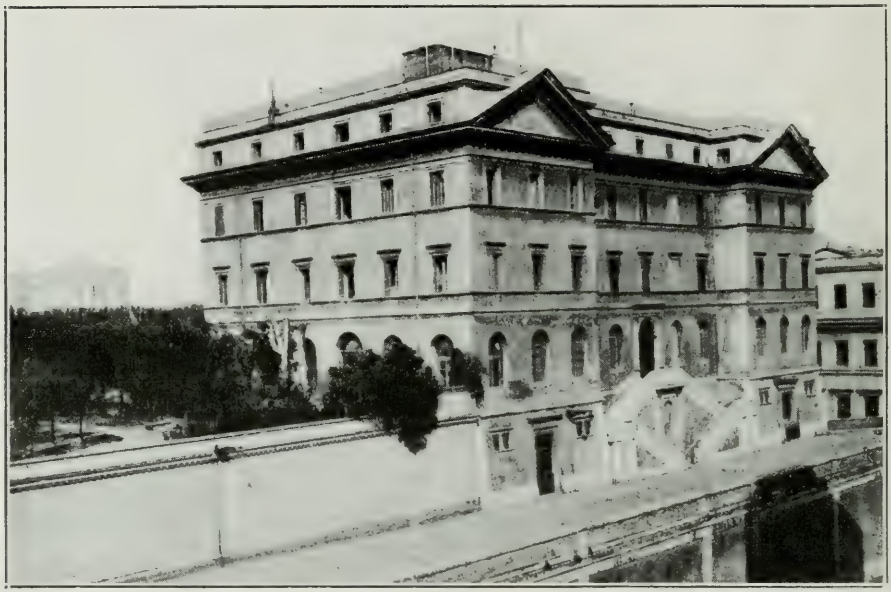

Rome. — Scolasticat.
Façade sur la rue Vittorino da Feltre.

en guise de toit, une magnifique terrasse dominant la ville entière. De là le spectacle serait merveilleux. On distinguerait nettement ces rangs pressés de coupoles, de tours, de clochers, servant comme d'avenue au gigantesque dôme de Saint-Pierre et au palais du Vatican. De là aussi, le regard embrasserait toute la campagne romaine parsemée de ruines et de tombeaux. Du Janicule et des monts Albains, le panorama s'étendrait jusqu'à la mer, dans un rayon de quarante kilomètres.

Au commencement de l'année 1884, les ouvriers donnèrent les premiers coups de pioche. Les fondations vraiment monumentales ne furent cependant terminées que le 13 juillet, tant furent profonds les puits qu'il

fallut creuser pour rencontrer une base solide, dans ce sol composé de débris antiques amoncelés par les siècles.

La construction de la maison demanda deux ans et demi. On en prit

Le P. Cassien Augier.
Premier Supérieur du scolasticat de Rome.

possession le 9 avril 1887, samedi saint, à l'heure où des centaines de cloches de la Ville Éternelle carillonnaient joyeusement l'*Alleluia*.

Grandiose et majestueux dans sa sévère simplicité, l'édifice semble posé sur les remparts d'une forteresse aux puissantes assises revêtues de blocs de travertin.

Un escalier extérieur, quelque peu massif et à double rampe, enchâssé entre les deux ailes de la façade principale, conduit à une porte monumentale. On la croirait celle du premier étage, car elle s'élève à six mètres

au-dessus de la rue. Néanmoins, elle n'est, en réalité, que celle du rez-de-chaussée, car elle se trouve au niveau du jardin intérieur.

En entrant, on rencontre un beau vestibule ; puis, un long corridor, large de trois mètres, qui, à droite, mène de plain-pied à la chapelle. Celle-ci est presque une église, ayant vingt-quatre mètres de long, dix de large et douze de haut, avec une vaste tribune au fond, en face de l'abside, et, des deux côtés, comme suspendue aux murs, une galerie qui permet d'arriver facilement de la tribune à la sacristie et au chœur. Six colonnes cannelées avec chapiteaux corinthiens supportent la gracieuse corniche qui l'entoure complètement. Conçue dans le style grec, elle n'a pas de voûte, mais un plafond comme les antiques et superbes basiliques de Sainte-Marie Majeure et de Saint-Jean de Latran, *si parva licet componere magnis !*

Signalons également la salle d'études d'une superficie de cent vingt mètres carrés ; la salle de communauté presque aussi grande, et la belle bibliothèque qui n'a pas moins de sept mètres de hauteur.

Au-dessous du troisième étage, ou attique à l'ornementation discrète, court une magnifique corniche à moulures. Elle forme, aux deux extrémités supérieures de chaque aile, d'imposants frontons triangulaires qui rompent la monotonie des lignes, et donnent aux façades une légèreté qui contraste agréablement avec l'aspect massif des bases.

Dans ce bel immeuble, si bien ordonné en toutes ses parties, rien ne mettrait obstacle à la pratique des observances régulières.

D'une main douce et ferme, le P. Augier Cassien, supérieur et procureur auprès du Saint-Siège, dirigeait la communauté, qui ne cessait d'augmenter. Il poussait vivement aux fortes études. Sous sa vigoureuse impulsion, les scolastiques, infatigables au travail, attirèrent, par leurs succès, l'attention et l'estime des personnages les plus éminents.

Non seulement la plupart conquirent brillamment les grades académiques de bacheliers, licenciés et docteurs en philosophie, théologie et même droit canon ; mais, dans les concours généraux entre les nombreux collèges fréquentant l'Université grégorienne, ils cueillirent une ample moisson de médailles et de prix ardemment disputés. Ils se maintinrent constamment à la tête de ces légions de concurrents, choisis, pourtant, parmi les plus intelligents et les plus laborieux des divers Instituts et nationalités.

Chaque année, la proclamation solennelle des résultats était pour les Oblats un bulletin de victoire.

§ 3

Quatorzième Chapitre général.

Suivant les prescriptions de la Règle, les Chapitres généraux devant avoir lieu tous les six ans, le quatorzième avait été convoqué pour 1885.

On dut, néanmoins, l'ajourner, parce que, depuis les décrets d'expulsion, nous n'avions plus en France, pour une réunion de cette importance, un local assez vaste, et à l'abri des mesquines tracasseries de la police, principalement occupée, à cette époque, à gêner les religieux dans le légitime exercice de leur liberté.

Dès que fut terminée la nouvelle maison de l'Esquilin si spacieuse et si commode, la difficulté n'exista plus.

Au début de l'année 1887, de toutes les régions du monde, les représentants de nos provinces et de nos vicariats apostoliques s'ébranlèrent, et se mirent en route pour la Ville éternelle.

Le 25 avril, dans la matinée, après la messe du Saint-Esprit et une bénédiction spéciale du pape Léon XIII, le quatorzième Chapitre général commença ses travaux qui se continuèrent jusqu'au 6 mai.

Pendant ces douze jours, plusieurs cardinaux qui appréciaient de plus en plus la Congrégation, à mesure qu'ils la connaissaient mieux, depuis son installation à Rome et les succès retentissants de ses scolastiques, vinrent, à diverses reprises, visiter les Capitulants, et les assurer de leur affectueuse et inaltérable sympathie.

Parmi ces membres distingués du Sacré-Collège, signalons spécialement le cardinal Zigliara, le porte-étendard accrédité du thomisme ; le cardinal Mazzella, ancien professeur à l'Université grégorienne ; et, surtout, le cardinal Oreglia di San Stefano, autrefois nonce à Lisbonne et actuellement Camerlingue de la Sainte-Église. Protecteur affectueux et puissant de notre Congrégation à Rome, il n'ignorait aucune de nos œuvres et s'intéressait à chacune d'elles. Nul plus que lui n'avait feuilleté le livre de notre personnel, et, quand on prononçait devant lui le nom d'un de nos Missionnaires d'Amérique, d'Asie ou d'Afrique, vite arrivait sur ses lèvres le nom du poste reculé où ce Père se dépensait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Mais la plus douce joie des Capitulants fut l'audience que Léon XIII leur accorda, le 5 mai, veille de la clôture de leurs séances.

Le cœur palpitant d'émotion, ils gravirent les marches de marbre de l'escalier royal du Vatican. Comme plusieurs d'entre eux étaient revêtus du caractère épiscopal, les gardes-suisses à chaque palier présentaient les armes.

Après avoir traversé les luxueuses antichambres où stationnaient des groupes de camériers, de prélats et de gardes-nobles au costume étincelant, ils arrivèrent tout près de l'appartement pontifical. La porte de ce sanctuaire s'ouvrit bientôt, et le Vicaire de Jésus-Christ leur apparut majestueux et souriant.

L'audience fut des plus bienveillantes. Au cours de l'entretien, Léon XIII rappela délicatement qu'il conservait le meilleur souvenir de Mgr de Mazenod. Il l'avait connu, en 1843, lorsque, nonce en Belgique, il passa par Marseille, pour rejoindre son poste.

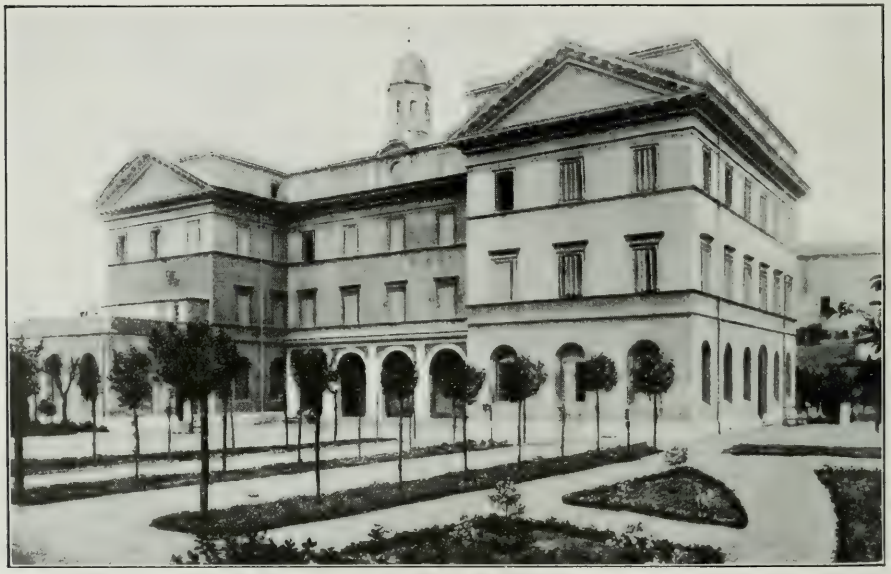

Rome. — Scolasticat.
Façade sur le jardin.

— Je sais, ajouta-t-il, que vos Pères font beaucoup de bien partout, non seulement en Europe, mais aussi dans les missions étrangères, depuis les régions équatoriales, jusqu'aux glaces du pôle. Je bénis de tout mon cœur votre Congrégation, et je suis particulièrement heureux de vous savoir établis à Rome, près de Saint-Pierre-ès-Liens, dans une maison nouvelle, dont j'ai vu et goûté les plans. Je sais aussi que vos jeunes scolastiques suivent avec succès les cours de l'Université grégorienne, et qu'ils s'y distinguent, soit par les diplômes qui couronnent leurs études, soit par les premières places qu'ils obtiennent dans les concours généraux. Continuez, les uns et les autres, à mériter les approbations du

Saint-Siège. Elles seront pour vous et pour vos œuvres le gage des célestes bénédictions.

Réconfortés par ces encouragements donnés par la plus haute et la plus vénérable autorité qui soit sur terre, les membres du Chapitre, le cœur débordant d'une sainte joie, regagnèrent la maison du scolasticat.

Lorsque, quelques jours plus tard, ils se dispersèrent comme les apôtres, pour reprendre le chemin de leurs missions lointaines, ils emportèrent, de leur séjour dans la ville des papes, un surcroît d'énergies divines, pour combattre, contre les erreurs humaines et les ruses de Satan, les bons combats du Seigneur.

Rome. — Scolasticat.
Autre vue sur le jardin.

CHAPITRE VI

Madrid

1882-1892

§ 1

Progrès de la Sainte-Famille en Espagne.

Dans la capitale de l'Espagne et ses environs, la Sainte-Famille avait fondé plusieurs œuvres devenues bientôt très florissantes, ainsi que d'autres à Barcelone, Valence et Malaga.

Outre la maison des Sœurs de l'Espérance, elle avait, à Madrid même, deux grands établissements d'éducation appartenant aux Sœurs de la branche de Lorette. L'un, à la rue Saint-Augustin, comprenait un

Hortaleza.
Résidence des Pères, Aumôniers du noviciat.

pensionnat et un demi-pensionnat pour les jeunes filles des hautes classes de la société. L'autre, plus récent, portait le titre de Collège royal de Lorette : le roi y entretenait trente orphelines, mais l'on pouvait en recevoir encore.

A Hortaleza, près Madrid, dans une délicieuse solitude, aux jardins vastes, ombragés et bien entretenus, s'élevait le noviciat général pour l'Espagne. Les postulantes accourant de plus en plus nombreuses, on se voyait dans l'heureuse nécessité d'élargir notablement la maison où elles devaient se former à la perfection de la vie religieuse.

Les Sœurs de la branche de l'Immaculée Conception avaient un collège à Getafe, ville située à quatorze kilomètres au sud de Madrid, et un autre à Tolède, où elles dirigeaient aussi le grand établissement des Orphelines de l'Infanterie.

Enfin, les Sœurs de la branche de Saint-Joseph avaient un orphelinat considérable, à Pinto, que domine le vieux château des ducs d'Arévalo, à une vingtaine de kilomètres au sud de Madrid. Elles étaient à la tête également d'un établissement semblable à celui de Tolède pour les Orphelines de la guerre, à Guadalajara, chef-lieu de la province de ce nom, dans un joli site, à cinquante kilomètres au nord-est de Madrid.

§ 2

Appel des Oblats.

Depuis longtemps, les Sœurs de la Sainte-Famille désiraient que la direction spirituelle de ces œuvres nombreuses et si importantes fût confiée aux Oblats. Elles y voyaient un précieux avantage. Le cardinal Moreno, archevêque de Tolède, dans le diocèse duquel ces maisons se trouvaient, car Madrid ne fut érigé en évêché que le 1er juin 1885, était de cet avis, et l'avait fait savoir au T. R. P. Général, à diverses reprises.

Ce projet longuement mûri, se réalisa au mois de novembre 1882. Le T. R. P. Fabre profita d'un de ses voyages en Espagne pour terminer définitivement cette affaire. Il régla tout avec cette clairvoyance, qui caractérisait ses décisions. En même temps, il ouvrait un vaste champ au zèle de nos Pères, et comblait les vœux des Sœurs de la Sainte-Famille, en assurant aux principales d'entre elles une direction uniforme, qui s'inspirerait toujours de ses sages conseils.

La résidence des Oblats à Madrid fut d'abord *Calle de Zurbano*, 13, dans un quartier neuf, tout près des magnifiques promenades de la

Castellana et du Prado. Leur maison que les Sœurs avaient aménagée, avant leur arrivée, de la façon la plus intelligente et la plus cordiale, possédait une chapelle intérieure, petite, mais gracieuse, une bibliothèque, des chambres et des salles en nombre suffisant pour une demeure provisoire.

Quelques années plus tard, la communauté ayant augmenté, on laissa ce premier logement pour s'installer plus largement, non loin de là.

Madrid.
Résidence des Pères. — Façade sur le jardin.

CHAPITRE VII

Diano Marina

1883-1892

§ 1

Le palazzo Ardoino.

Après l'expulsion des Pères Missionnaires de Notre-Dame des Lumières, le 5 novembre 1880, le juniorat se maintint encore deux ans ; mais, alors, à la suite de nouvelles tracasseries des pouvoirs publics, le 4 septembre 1882, il dut s'éloigner de ce sanctuaire béni, à l'ombre duquel il avait si longtemps vécu. Le soir même, il se reconstituait dans le

Diano Marina.
Au premier plan, la gare du chemin de fer.
Près de la mer, à droite, la petite croix indique les trois maisons composant l'établissement des Oblats.

petit séminaire de Beaucaire, où l'évêque de Nîmes lui offrait la plus bienveillante hospitalité.

Les junioristes s'y distinguèrent par leur application au travail et leurs succès dans l'étude. Mais ce n'était là, cependant, dans la pensée des supérieurs, qu'une étape provisoire. Ils se préoccupèrent aussitôt de trouver un local spécial, où ces jeunes gens pourraient se former à la vie religieuse, en même temps qu'aux sciences humaines et aux belles lettres.

Leur regard se tourna vers l'Italie, et ils cherchèrent, le plus près possible de la patrie française, un immeuble spacieux et commode.

Ils le découvrirent sur les bords de la Méditerranée, à cinquante kilomètres de la frontière, à Diano Marina, ville proprette et gaie, station du chemin de fer de Vintimille à Gênes.

Comme sur tout le littoral abrité contre les vents du nord par les ramifications des Alpes liguriennes, le climat y est doux et la végétation luxuriante. On y voit en abondance caroubiers, figuiers, citronniers, orangers, myrtes, agaves, lauriers, palmiers et dattiers, alternant avec des vignobles fertiles.

Sur le flanc des collines, croissent des bois d'oliviers aux troncs noueux et aux branches tordues ; puis, des bosquets de pins à la verdure vigoureuse.

Diano Marina.

Le « *palazzo* » Ardoino, avec l'aile occidentale.
La porte d'entrée, étant à l'est, ne paraît pas sur la gravure.

C'est vraiment un délicieux jardin aux fruits variés et suaves ; c'est la terre où coulent l'huile et le vin ; pays superbe, embelli, en outre, par le voisinage de la mer, quelquefois mugissante sous l'effort de la tempête, et couvrant alors de sa blanche écume les anfractuosités du rivage ; mais, le plus souvent, calme et paisible, scintillant comme une nappe d'argent fondu, sous les rayons dorés du soleil.

La maison acquise par la Congrégation s'appelait le *palazzo Ardoino*, du nom de l'ancien propriétaire, créé baron par Napoléon Ier, mais que des revers de fortune avaient mis, peu à peu, dans l'impossibilité de soutenir son rang. Ce bel édifice à trois étages surmontés d'un belvédère, mesurait cinquante-cinq mètres de long, quinze de large et vingt de haut ; plus une aile, vers le couchant.

Rien de remarquable à l'extérieur, si ce n'est la rectitude des lignes, l'ampleur des proportions et la porte d'honneur, au fronton décoré du Phénix renaissant de ses cendres, motif d'ornementation reproduit dans plusieurs pièces de l'intérieur.

Belles colonnes géminées en marbre au portique et à tous les paliers de l'escalier principal. Dans les vastes salles du rez-de-chaussée, on admirait de beaux stucs en relief et des paysages peints sur les murailles, mais avec des personnages sur quelques-uns desquels il fallut jeter un voile pudique.

Même profusion de peintures aux étages, dans la série de vingt à trente chambres, dont chacun se composait.

Une d'elles portait encore le nom de chapelle de Pie VII, parce que le saint pontife, persécuté et chassé de la Ville éternelle, y célébra la messe, le 4 février 1814. Cet oratoire, petit, est agréablement décoré de figures d'anges et d'arabesques. Sur l'autel, une toile qui n'est pas sans mérite, représente Notre-Dame de Pitié.

N'ayant pas été entretenue par l'ancien propriétaire, cette vaste bâtisse avait besoin assurément de réparations : mais il serait facile, moyennant quelques aménagements bien compris, de l'arranger de telle façon que cent cinquante et même deux cents junioristes pourraient s'y mouvoir à l'aise.

Entièrement clos de murs, le jardin, qui l'entourait, était digne de ce *palazzo*. C'était un quadrilatère de trois hectares de superficie, soit de trente mille mètres carrés.

Cultivé dans sa totalité, il était partagé en deux portions presque égales par une longue et large allée, flanquée de deux murs dans lesquels se découpaient quatre-vingt-douze arcades, et que surmontait un treillis,

Diano Marina.
La grande tonnelle de deux cent vingt mètres de long, sur cinq de large.

auquel des vignes grimpantes suspendaient leurs épais feuillage et leurs grappes vermeilles. Elle formait une immense tonnelle de deux cent vingt mètres de long sur cinq de large, à l'ombre très appréciée durant la saison chaude. Pie VII lui-même en fut émerveillé.

A droite et à gauche, des centaines d'autres tonnelles, plus étroites, mais non moins chargées de raisin, se déroulaient en gracieuses allées parallèles ou perpendiculaires. Entre elles, s'étendaient de larges bandes de terrain, laissant circuler l'air et la lumière. Là, poussaient les tiges de blé, d'orge et d'avoine ; le lin, les pommes de terre et autres légumes. Au-dessus s'épanouissaient les arbres fruitiers, tels que figuiers, pruniers, poiriers, etc. Des bosquets émaillés de fleurs et séparés par des barrières de buis, artistement taillés, constituaient des jardins d'agrément, plantés de magnolias, d'orangers, de marronniers, de cyprès, de charmes, d'eucalyptus, de néfliers du Japon, etc.

En outre du *palazzo*, il y avait deux autres maisons : la première, au nord, près de la gare, pour le fermier et sa nombreuse famille ; la seconde, dite l'huilerie, à cinquante mètres de la mer ; l'une et l'autre assez grandes, pour servir de noviciat.

L'ensemble formait donc une magnifique propriété. Élèves et professeurs en furent ravis.

On en prit possession au mois de décembre 1883.

Transplantés sous le beau ciel d'Italie, les junioristes y grandirent en âge et en sagesse, sous la ferme et douce direction de leur supérieur, le P. Guillon, naguère Maître des novices à Notre-Dame de l'Osier. Tout permettait d'espérer qu'ils seraient, dans la suite, entre les mains de la Congrégation, des instruments dociles et utiles pour le bien à opérer dans le champ de l'apostolat.

§ 2

L'épreuve.

Trois années durant, les proscrits vécurent heureux sous ce ciel d'azur, et, dans leurs rangs, vinrent se mêler de nombreux Italiens.

Mais le calme précède parfois la tempête. Dieu le veut, parce que l'épreuve trempe les caractères, et, pour les âmes vaillantes, est un gage de bénédictions.

Au matin du mercredi des Cendres, 23 février 1887, vers six heures et demie, la cérémonie du jour et la messe de communauté étant achevées, tandis que trois Pères célébraient encore le saint sacrifice, et en étaient à l'offertoire, tout d'un coup la terre trembla avec des oscillations et des

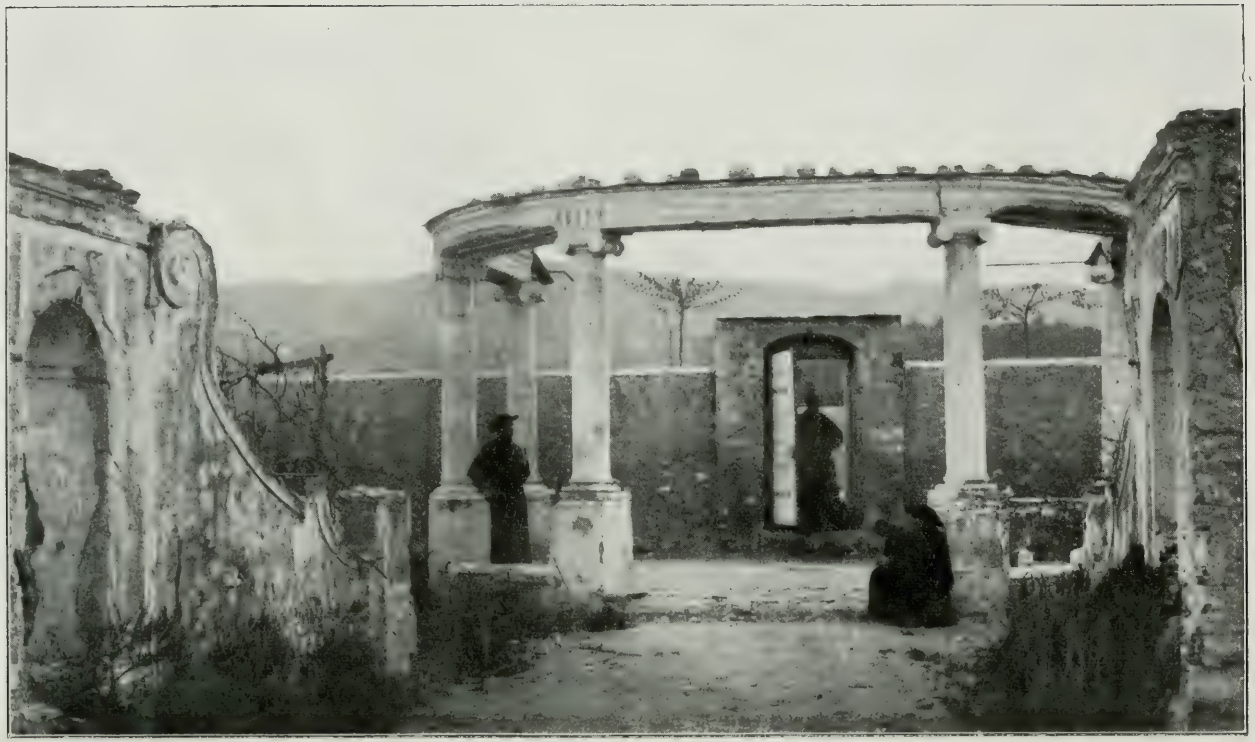

Diano Marina.
Rond-point aux colonnes en marbre blanc et entablement de même matière, à l'extrémité de la grande tonnelle.

ondulations d'une violence extrême. On entendit, en même temps, un bruit sourd et lugubre, mugissement effroyable du sol agité, et presque aussitôt celui de murailles et de plafonds qui s'écroulaient au milieu d'un nuage de poussière.

D'un bond, tous ceux qui se trouvaient à la chapelle, se précipitèrent dans le jardin, pour éviter d'être écrasés.

Après la messe, cependant, beaucoup de junioristes étaient remontés dans les dortoirs, et plusieurs Pères avaient regagné leur cellule. Vivaient-ils encore ?... Question redoutable, à laquelle nul, dans la cour, n'osait répondre.

N'écoutant que leur courage, le P. Guillon et ses collaborateurs volèrent à leur secours. Mais quelles difficultés pour les atteindre !...

— C'est en trébuchant sur des amas de décombres, écrivait peu après le P. Soulerin, que nous gravissions à grand'peine l'escalier de service, et que nous arrivâmes au troisième étage. Spectacle navrant ! Plus de dortoirs, mais un monceau de poutres, de tuiles, de blocs de cheminées, entassés pêle-mêle, comme les éclats d'une mine.

Avec une lampe, car il faisait encore nuit, on poursuit des investigations en tout sens. On indique aux junioristes que l'on rencontre, la seule voie libre, et on les empêche de passer par un dortoir dont le plafond s'est effondré. Que d'efforts, pour soulever les pans de mur, sous lesquels, on entend des gémissements !

C'est ainsi que le sauvetage s'opère. Dans la persuasion qu'il est complet, on redescend ; mais la lampe, accidentellement éteinte, cesse d'éclairer le dortoir dont le plafond n'existe plus. Deux junioristes et le P. Supérieur lui-même tombent, les uns après les autres, dans ce gouffre de quatre mètres de profondeur. Aucun d'eux heureusement ne s'y casse ni bras, ni jambe.

Quelques minutes après, second tremblement de terre, presque aussi fort que le premier. On court loin des abords de la maison. Le sol semble se dérober sous les pieds. Les arceaux et les piliers de la grande avenue s'inclinent à droite et à gauche, se soulèvent et s'affaissent avec fracas. Des blocs de brique s'en détachent et roulent de tous côtés, à plusieurs mètres de distance.

Néanmoins, le *palazzo* résiste. Ses murs lézardés en plusieurs endroits restent debout. Il ne s'en échappe que des fragments de platras déjà ébranlés, ou des morceaux de la corniche supérieure. Mais la ville, horriblement endommagée par les précédentes secousses, achève de s'écrouler, avec des craquements effroyables de poutres brisées, et des cris déchirants d'une foule apeurée ou agonisante.

— A voir tomber successivement les maisons dans la direction

sud-est nord-ouest, racontait le P. Soulerin, vous auriez dit qu'une main invisible et d'une irrésistible puissance poussait, heurtait et renversait tout ce qu'elle rencontrait devant elle.

Un calme relatif s'étant produit, on se compta une seconde fois. Hélas ! deux enfants manquaient encore. De nouveau, le P. Supérieur, au péril de sa vie, s'élance sur l'escalier branlant, et s'avance rapidement vers les dortoirs, suivi de Pères et de Frères convers.

On appelle... on cherche... on fouille... rien !... On cherche encore dans tous les coins et recoins... Horreur !... On finit par découvrir sous des monceaux de décombres, des membres broyés et deux têtes sanglantes !... Devant ce spectacle affreux, les témoins pâlissent immobiles ; puis, des sanglots soulèvent leur poitrine, et de grosses larmes coulent de leurs yeux. Vite on transporte les pauvres victimes sous les voûtes du rez-de-chaussée, et la triste nouvelle se répand bientôt. La douleur est générale.

Impénétrables décrets du souverain Maître de la vie et de la mort !...

Comment ne pas reconnaître, cependant, sa miséricorde envers les siens, même quand il les éprouve ! Quatre-vingts personnes se trouvaient dans la maison, au moment de la catastrophe, et deux seulement périrent.

Ce fut bien autre chose dans la ville de Diano Marina, où la plupart des habitants étaient encore couchés, parce qu'ils avaient passé une grande partie de la nuit dans les réjouissances mondaines et coupables du carnaval. Il y eut plus de cinq cents victimes, sur une population de deux mille âmes. La proportion était de un sur quatre, tandis qu'elle ne fut au juniorat que de un sur quarante.

Toute la journée du 23, le sol resta houleux, et l'on passa la nuit suivante à la belle étoile. Pendant ces longues heures, durant lesquelles le sommeil fuyait les paupières, on compta encore quatorze secousses.

A chaque instant, les survivants effrayés, n'osant plus rentrer dans leurs demeures en ruines quand elles n'étaient pas détruites de fond en comble, accouraient dans le jardin des Pères, et demandaient à se confesser.

Une fois de plus, la Providence tirait le bien du mal. L'imminence de la mort ouvrait les yeux à bien des gens, qui se hâtaient de rentrer en grâce avec Celui qui, bientôt peut-être, serait leur Juge.

§ 3

Nouvel exode.

Dans l'après-midi même de ce jour terrible, les junioristes français repartaient pour la France. On les abrita, d'abord, dans nos maisons de Notre-Dame de l'Osier et de Notre-Dame de Bon-Secours ; puis, dans celle de Notre-Dame des Lumières, dont les portes s'ouvrirent encore à une nombreuse jeunesse. Deux ans après, elle y célébra dans l'allégresse le cinquantième anniversaire de la fondation du premier juniorat.

Les junioristes italiens furent envoyés à Rome, et recueillis dans notre maison de Saint-Pierre-ès-Liens, assez grande et assez bien aménagée pour contenir deux communautés simultanément. Elles ne se gênaient en rien dans leurs mouvements respectifs, ayant chacune son quartier à part, son escalier séparé et sa cour de récréation. Elles ne se rencontraient qu'au réfectoire pour les repas, et à la chapelle pour les offices.

Aux jours de fête, les voix d'enfants, fraîches et pures, s'unissaient aux voix plus graves des étudiants en philosophie et en théologie, pour louer Dieu. Il résultait, de ce mélange, des chants pleins de grâce et de beauté : chants aux riches accords et aux harmonies suaves.

Pour les classes, les junioristes allaient au collège Massimo, le plus renommé des établissements d'instruction secondaire, et qui comptait près de six cents élèves appartenant aux meilleures familles. Ils s'y distinguèrent par leur application, leur bonne conduite et leurs succès. Non seulement ils obtinrent des prix et des médailles dans les concours généraux, comme leurs aînés à l'Université grégorienne, mais plusieurs prirent les grades académiques, ce qui devait permettre plus tard d'ouvrir soit un autre juniorat, soit un collège, sans crainte des tracasseries gouvernementales.

Suivant l'usage italien, tous, même les plus petits, portaient la soutane et la douillette, ce qui leur donnait un air de gravité précoce, contrastant avec leur âge et leur vivacité naturelle.

Leur nombre augmentant sans cesse, il fallut, en 1892, pour ne pas mettre obstacle au développement du scolasticat qui croissait aussi, les transférer dans un autre local : la villa *del Drago*, entourée d'une vaste cour ombragée de grands arbres, située entre la gare et la porte Saint-Laurent.

CHAPITRE VII

Belcamp

1885-1892

§ 1

Un manoir seigneurial.

Pendant plus de quatre ans, les scolastiques exilés d'Autun avaient reçu, de la part des Pères Missionnaires d'Inchicore, une aimable hospitalité, dans leur spacieuse et commode maison. Unies par les liens de la charité fraternelle et pénétrées d'un même esprit, les deux communautés vivaient d'une même vie. Les travaux différents auxquels elles se livraient, imposaient, cependant, parfois, des divergences à leurs règlements respectifs. Leur juxtaposition dans le même local avait donc toujours été considérée comme provisoire.

Toute espérance de rentrer prochainement en France s'étant évanouie, on acheta, le 2 janvier 1885, un immeuble pour le scolasticat, à six kilomètres au nord de Dublin, et non loin de la mer.

Charmante résidence, Belcamp mérite bien son nom.

Deux avenues y conduisent. L'une, au sud, quand on vient de la capitale de l'Irlande, et l'autre, à l'est, quand on remonte du rivage.

Celle du sud, la plus jolie et la mieux entretenue, s'avance entre une double haie de mélèzes, de hêtres et de lauriers-thyms ; s'approche de deux petits lacs parsemés d'îlots et peuplés d'oiseaux aquatiques qui y prennent leurs ébats ; puis, traverse un bois de grands arbres, et arrive à la maison, cachée jusque-là par l'épais feuillage qui l'entoure.

L'avenue de l'est est plus majestueuse encore. Pendant un kilomètre, elle longe une fertile prairie, puis continue entre deux lignes imposantes d'arbres de hautes futaies, et aboutit, comme la précédente, à un portail en fer.

Au centre d'un massif de verdure qui lui fait un superbe encadrement, se dresse l'habitation, qui n'a aucune prétention architecturale, du moins à l'extérieur, avec ses façades construites en briques.

Composée d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, elle est presque carrée, ayant vingt-deux mètres d'un côté et dix-sept de l'autre. Dans le sous-sol, entièrement voûté et aux larges fenêtres cintrées, se trouvent le réfectoire, la cuisine, les offices et quelques autres salles bien aménagées ; de sorte que, grâce à ce sous-sol, la maison est bien plus grande qu'elle ne paraît d'abord.

Afin de donner en abondance l'air et la lumière à ces appartements

Belcamp.
Façade de l'ouest et porte d'entrée.

inférieurs, on a creusé tout autour un fossé large de deux à trois mètres, avec glacis ; fossé qui peut servir d'endroit de promenade aux heures de silence.

Un magnifique vestibule de neuf mètres de long sur six de large et près de cinq de haut, occupe le centre du rez-de-chaussée. A droite est le parloir, puis la salle d'étude, de même grandeur à peu près que le vestibule. Son plafond est à rinceaux nuancés de rose, de vert et de bleu, avec les signes du zodiaque en relief, et, au milieu, un étincelant Phaéton, fouettant à tour de bras les nobles coursiers qui l'emportent sur un char de feu.

On eût préféré, là, quelque scène biblique ou chrétienne, par exemple

l'enlèvement du prophète Élie. De même, on ne savait que faire d'une rangée de coffres-forts dissimulés dans un mur, et où les anciens propriétaires cachaient leurs trésors, pour les mettre à l'abri des entreprises des voleurs.

Sur la cheminée, en marbre précieux délicatement travaillé, est un Hercule couché sur la peau d'un lion, tandis que deux Lilliputiens, avec des cordes qu'ils lui ont attachées aux membres, s'efforcent de l'entraîner, sans réussir à troubler son repos.

Autrefois, cette salle était la bibliothèque. Les romans de Walter Scott et de Dickens, les drames de Shakespeare et autres écrits du même genre, plus ou moins hétérodoxes, y cédèrent la place aux œuvres de saint Thomas et à celles de ses doctes commentateurs.

Entre deux niches, au fond du vestibule, une porte introduit dans un salon à la forme ovale, originale et gracieuse, avec des moulures dorées et une corniche sculptée d'un fort beau dessin. Il est éclairé à son extrémité par trois grandes fenêtres, en forme de portes qui s'ouvrent sur un large perron en granit, descendant sur une vaste pelouse. On en fit la salle des exercices.

A gauche, une salle de même grandeur que la salle d'études, fut transformée en chapelle. Elle avait tout autour, comme les autres pièces du rez-de-chaussée, une corniche, mais plus riche, et au-dessous de laquelle se déroule une élégante chaîne de petits calices, reliés entre eux par une guirlande de fleurs en relief. Un rideau en stuc, se détachant artistement du mur, semblait avoir été mis là justement pour encadrer l'autel et la statue du Sacré Cœur. Cet appartement était autrefois la salle à manger des jours de réception, salle de festin pour les invités de marque. Elle devint la salle de la sainte Table, et fut si bien aménagée que tout y portait au recueillement et à la piété.

Une porte à deux battants, percée dans le côté gauche du vestibule, conduit au grand escalier, dont les marches sont d'une pierre si fine qu'elle ressemble au marbre. Quelle grâce et quelle légèreté dans les courbes ! La voûte surbaissée qui le soutient, est également ornée d'admirables reliefs : trophées de chasse ; instruments de musique, violons et autres ; festons, guirlandes, fleurs de toutes sortes.

Les étages supérieurs présentent une disposition analogue. Au moyen de quelques cloisons, il fut facile de transformer les pièces du premier en chambres pour les Pères professeurs, et celles du second en dortoirs pour les scolastiques.

Sur la toiture, une terrasse permet de contempler le paysage environnant et la propriété en entier. Elle ne contient pas moins de quarante

hectares, dont trente sont convertis en prairies verdoyantes, et dix sont plantés de beaux arbres : ifs, cyprès, sapins, lauriers, abrités contre les rafales du sud-ouest par des arbres géants, vrais colosses séculaires. Quelques-uns de ceux-ci se rapprochent de la maison, comme des sentinelles avancées. Il en est dont les branches couvrent une circonférence de plus de trente mètres de diamètre.

Vers le nord, une petite colline borne l'horizon à un demi-kilomètre ; mais, en arrêtant la bise glaciale, préserve des morsures de l'aquilon.

A l'est, au contraire, le regard libre de s'étendre sur une plaine qui s'incline de plus en plus sur un espace de près d'une lieue, contemple l'Océan dans son immensité et sa splendeur. On distingue, près du rivage, la petite île connue sous le nom d'Œil de l'Irlande, *Ireland's Eye*, aux rochers d'un effet si pittoresque, entourés de récifs contre lesquels la mer s'élance parfois avec tant de furie.

§ 2

Vie de travail et de piété.

Dans cette délicieuse solitude de Belcamp, les études philosophiques et théologiques reprirent avec une nouvelle ardeur.

Fréquemment les soutenances publiques de thèses aiguisaient l'esprit non seulement de ceux qui devaient les défendre contre de vigoureuses

Belcamp. Façade de l'est, sur la pelouse,
laissant voir une partie du sous-sol et la courbe extérieure du salon ovale.

attaques, mais aussi de tous ceux qui, assistant à ces joûtes intellectuelles, s'y préparaient à l'avance, et y prenaient un vif intérêt. A l'étude des sciences sacrées ils joignirent celle de la langue anglaise, si importante, ou plutôt indispensable dans la plupart de nos missions. Tous devaient arriver à la comprendre et à la parler couramment.

Et comme cette solitude favorisait l'accomplissement intégral de la Règle ! Difficilement on se fût trouvé, ailleurs, plus à l'abri de toute influence capable d'introduire la dissipation du monde, et de porter atteinte soit à l'esprit, soit à l'exercice de la vie religieuse.

La piété elle-même gagnait au milieu de ce merveilleux décor. Le silence et le mystère des bois, les frais ombrages et les larges avenues, la verdure des prairies et la masse imposante des grands arbres, le parfum des fleurs et le chant des oiseaux : tout invitait au recueillement et à la méditation ; tout élevait l'âme vers Dieu et les choses invisibles, dont les beautés de la nature, dans leur muet langage, parlent néanmoins avec tant d'éloquence.

Quelques années après, comme nous aurons à le dire dans les pages suivantes, le scolasticat, afin d'être moins éloigné de la France, fut transféré, d'abord en Hollande, puis en Belgique. Mais la magnifique propriété de Belcamp ne tarda pas à être utilisée pour le juniorat de la province britannique. La maison fut, alors, considérablement agrandie par l'adjonction de deux ailes. Ce bel établissement a gardé, jusqu'à nos jours, cette seconde destination.

Belcamp,
agrandi et transformé en juniorat.

CHAPITRE IX

Liége

1888-1892

§ 1

Bleyerheide.

A l'époque du Kulturkampf, les Franciscains d'Allemagne, obligés de fuir la persécution, s'étaient réfugiés dans le Limbourg hollandais, à quelques pas de la frontière, non loin d'Aix-la-Chapelle. Ils y bâtirent un vaste couvent à Bleyerheide, hameau de la paroisse de Kerkrade.

Quand l'état des esprits leur parut s'améliorer, ils rentrèrent dans leur patrie, et leur immeuble sur la terre d'exil resta vacant.

Désireuse de rapprocher de la France le plus grand nombre possible de ses scolastiques, la Congrégation prit en location cette bâtisse. A la fin du mois de septembre 1888, les élèves de philosophie et de théologie quittèrent donc l'Irlande, et vinrent occuper le couvent de Saint-François. Un des principaux avantages de cette demeure était de se trouver dans le voisinage du noviciat de Saint-Gerlach et du juniorat de Saint-Charles.

§ 2

L'ancien casino du Beau-Mur.

Dans les vues de la Providence, l'installation du scolasticat à Bleyerheide n'était qu'une étape provisoire dans la série de ses migrations. C'est dans la catholique Belgique et dans une de ses villes les plus importantes qu'elle voulait fixer son siège définitif.

Peu après leur rentrée en Allemagne, les Franciscains appréciant sous un autre aspect qu'ils ne l'avaient fait, auparavant, la situation politique de ce pays, exprimèrent l'intention de retourner en Hollande. Il fallut donc songer au départ, et se mettre en quête d'un nouveau gîte. Mais où le chercher ? et, surtout, où le trouver ?

Heureusement, on apprit qu'à Liége un bel édifice devait prochainement se vendre aux enchères. On suivit cette affaire de près, et la Congré-

gation acquit à très bon compte un immeuble magnifique, bien bâti et complété par un superbe parc de cinq hectares, situé sur le versant d'une pittoresque et verdoyante colline.

Plus d'une année, cependant, fut nécessaire, pour adapter ce local à sa destination future, et on ne put en prendre possession que le 17 octobre 1891.

Précédemment casino, le monument était vraiment grandiose. Sa remarquable façade de quarante mètres de long, en parfaite conformité

Liége.
L'ancien casino du Beau-Mur.

avec toutes les règles de l'architecture classique, est précédée d'un large perron, gardé, à droite et à gauche, par deux lions en pierre, dont l'attitude rappelle celle des fameux lions de Canova, que l'on admire dans la basilique vaticane, à la base du mausolée du pape Clément XIII.

Au premier étage, trois hautes portes vitrées s'ouvrent sur un balcon divisé par quatre gigantesques colonnes, aux chapiteaux d'ordre corinthien, artistement travaillés. Des pilastres géminés de même style décorent la façade aux deux extrémités. Trois portes-fenêtres du même genre

et de la même dimension, sur deux autres côtés de l'édifice, conduisent de plain-pied à deux vastes terrasses.

Au-dessus de toutes ces ouvertures, des niches demi-sphériques contiennent les bustes des principaux musiciens de l'Europe. De jolis ornements surmontent les autres fenêtres. Enfin, dominant le tout, un entablement aux riches moulures couronne dignement cette construction fastueuse.

Lorsqu'on l'acheta, elle n'avait qu'un rez-de-chaussée et un étage, l'un et l'autre, d'une ampleur peu commune.

Dans sa partie antérieure, le rez-de-chaussée se compose encore de trois grandes salles aux lambris et pendentifs semés d'or et de fleurs. Des colonnes d'ordre toscan les séparent. Au fond de celle du milieu, ou salle des pas perdus, la plus luxueuse, se trouvait l'escalier d'honneur, auquel donnait accès un corridor que parcoururent souvent les équipages les plus aristocratiques. Cet escalier monumental a été abattu. A sa place fut construit le réfectoire, et on éleva, de part et d'autre, deux escaliers plus modestes.

Le premier étage était entièrement occupé par une immense salle voûtée, de quarante mètres de long, douze de large et neuf de haut, avec un dôme gracieux, terminé par une lanterne ajourée à quinze mètres de hauteur. La décoration en était merveilleuse. Çà et là, des pilastres à bases et à chapiteaux corinthiens, sur lesquels l'or brillait, répandu à profusion. A la voûte, des rinceaux, des rosaces, des arabesques dorés. Entre les courbures élégantes du dôme, seize cartouches, où sont représentées allégoriquement les quatre saisons de l'année. Partout, de nombreuses peintures symboliques et mythologiques, dues au pinceau d'un artiste de grand talent. Rien n'avait été épargné pour charmer les yeux et le cœur, dans cette salle, la plus vaste et la plus splendide de la ville. Très peu de Liégeois qui ne l'eussent visitée, en curieux, ou en partisans des fêtes mondaines. Le roi lui-même l'avait honorée de sa présence.

N'allaient-ils pas être dépaysés, dans un pareil milieu, ces jeunes gens qui avaient renoncé aux vanités d'ici-bas, et qui se préparaient à livrer bientôt, par leurs prédications, par leurs exemples et par l'austérité de leur vie, les plus rudes combats à l'esprit du monde et aux suppôts de Satan ?

Pas un instant, l'Administration générale ne songea à conserver cette salle telle quelle. La transformer pour l'adapter aux exigences d'une communauté vouée au travail intellectuel, n'équivalait pas, cependant, à lui enlever son cachet de grandeur et de bon goût. Les religieux ne sont

Liége. — Scolasticat.

A droite et à gauche, les terrasses latérales. — En arrière, les trois étages ajoutés par la Congrégation à l'ancien casino.

pas des vandales, et ils ne se résignent pas facilement à détruire une œuvre d'art.

Deux cloisons, ayant chacune trois immenses portes vitrées, divisent maintenant l'ancienne salle des fêtes, sans altérer en rien la pureté du style. Il en résulte trois grandes salles, pouvant au besoin n'en faire qu'une. Celle du milieu devint la salle des exercices ; les autres servent successivement de salles d'étude et de classe. Elles peuvent abriter aisément plus de cent scolastiques. Au rez-de-chaussée, furent aménagés l'oratoire de la communauté, les parloirs, un salon de réception, puis une chapelle publique, pour répondre aux instances réitérées de la population de ce quartier, trop éloignée de toute église paroissiale.

A cet ex-casino, la Congrégation ajouta, en arrière, trois étages bien proportionnés. Là sont les chambres des professeurs, la bibliothèque, les dortoirs des scolastiques, la lingerie, l'infirmerie, etc.

Sans doute, cette nouvelle bâtisse n'a pas l'élégance, ni l'harmonie des lignes qui captivent l'attention dans la majestueuse façade du casino. On a voulu que tout y fût conforme à la simplicité religieuse ; mais on n'a pas oublié les prescriptions de l'hygiène. Deux réservoirs d'une capacité de dix mille litres reçoivent l'eau élevée, à trente mètres de hauteur, par un moteur à gaz, et la distribuent dans toutes les pièces où elle est nécessaire ou utile.

Du parc furent bannies sans pitié une foule de statues de divinités païennes, qui le souillaient par leurs nudités ou leur tenue immodeste.

Outre les rampes d'accès, on y parvient, en arrière de la maison, par deux ponts-levis mettant directement en communication le premier étage avec des chemins carrossables, en pente douce. Ils longent d'épais bosquets plantés d'arbres de diverses espèces, conduisent successivement à trois terrasses ombragées, et aboutissent finalement à une magnifique esplanade entourée de marronniers.

De là on contemple un panorama superbe.

C'est d'abord toute la ville de Liége, capitale si active de la Wallonie, comptant plus de cent soixante mille habitants. Les nombreux clochers de ses églises romanes et gothiques témoignent de la fécondité de son architecture nationale, dans le passé, et de la vivacité de sa foi. En même temps, les hautes cheminées de ses vastes usines attestent les progrès de sa métallurgie et la prospérité de son commerce.

Entre la multitude des toitures, le regard suit facilement la ligne des boulevards bordés de somptueux édifices modernes, et le labyrinthe des rues tortueuses des vieux quartiers, au sein desquels l'édilité cherche à faire pénétrer plus d'air et de lumière.

On voit distinctement aussi une douzaine de ponts et passerelles jetés sur les divers bras de la Meuse qui traverse la ville de part en part, en y formant une île ; puis, vers le sud, les riantes vallées de ses tributaires, l'Ourthe et la Vesdre.

Liége
Église Saint-Lambert bâtie par les Oblats. — Côté sud.

§ 3

Construction de l'église Saint-Lambert.

L'inauguration de la chapelle publique dans une grande salle du rez-de-chaussée, avait eu lieu, le 15 mai 1892.

A partir de ce jour, les saints offices s'y firent régulièrement. Une assistance de plus en plus nombreuse se groupa au pied de la chaire et autour des confessionnaux. Le jeudi de la Fête-Dieu, la procession solennelle du Très Saint Sacrement se déroula dans les allées si pittoresques du parc, à la grande édification des Liégeois et Liégeoises accourus en foule.

Liége.
Église Saint-Lambert. — Chœur et nef centrale.

Bientôt, il devint évident que cette chapelle provisoire était insuffisante. Les habitants réclamèrent une église vaste et belle. Leur requête fut fortement appuyée par l'évêque et le clergé.

Dans ce concert unanime, comment ne pas voir une indication de la Providence ?

Les Oblats se consacrèrent donc à cette œuvre importante. Sur leur propre terrain, ils élevèrent un magnifique temple gothique, à trois nefs, avec un transept et cinq chapelles absidales rayonnant autour du chœur. Ils le dédièrent à saint Lambert, patron de la cité. L'ancienne cathédrale qui lui était dédiée aussi sur la place du même nom, à l'autre extrémité de la ville, avait été détruite par les révolutionnaires en 1794, et les derniers restes en avaient disparu en 1808.

Par cette construction, les Oblats contribuaient donc à la résurrection d'un passé glorieux.

Entre ceux qui s'y dévouèrent le plus, nommons le P. Delouche. Digne émule du P. Michaux, il avait, lui aussi, un talent spécial pour recueillir d'abondantes ressources. C'est à son habileté que la ville de Liége doit surtout d'avoir été dotée de ce remarquable monument.

LIVRE TROISIÈME

Dans les Iles Britanniques.

1861-1892

CHAPITRE PREMIER

Rock-Ferry

1861-1878

§ 1

Construction de l'église Sainte-Anne.

En face de Liverpool se dresse Birkenhead, sur la rive gauche et près de l'embouchure de la Mersey, fleuve qui serait insignifiant par son faible débit et son cours très restreint, s'il ne formait, avant de se jeter dans la mer d'Irlande, un magnifique estuaire sablonneux de trente kilomètres de long et parfois cinq de large.

Au moyen âge fut bâti en cet endroit un monastère appelé le Prieuré de Byrkhed, autour duquel se groupèrent quelques maisons. Il en résulta un hameau qui, pendant près de huit cents ans, resta fort modeste, puisqu'il ne comptait encore que deux cents habitants en 1821.

Mais, vers 1840, le commerce de Liverpool s'étant accru d'une façon extraordinaire, on songea, pour le favoriser de plus en plus, à utiliser les plages de Birkenhead. On y éleva d'immenses docks qui couvrent maintenant une superficie de plus d'une centaine d'hectares, et des quais s'étendant sur une longueur de plus de quinze kilomètres. La population de la nouvelle cité atteignit bientôt cent mille âmes.

Dès lors Birkenhead fut considéré comme l'un des plus importants faubourgs de Liverpool, avec lequel de nombreux bateaux à vapeur, ou *ferry-boats*, le mettent en communication constante. La traversée dure à peine un quart d'heure. Les deux villes sont, en outre, reliées par un chemin de fer passant dans un tunnel creusé sous la Mersey, qui, là, n'a guère plus d'un kilomètre de largeur.

Un des plus jolis quartiers de Birkenhead est celui de Rock-Ferry, avec ses fraîches avenues et ses rues si propres tirées au cordeau. Ses

habitations entourées de verdure la font ressembler à une gracieuse agglomération de *cottages*.

Dans ce site charmant, il n'y avait cependant aucune église, et, par suite, la pratique de notre sainte religion y était fort négligée.

Désireux de faire cesser ce déplorable état de choses, l'évêque de Shrewsbury supplia très vivement, et à diverses reprises, les Oblats de venir prendre soin des catholiques perdus au sein d'une population protestante, de secouer leur torpeur et de les ramener au bercail.

Pour la plupart, ces catholiques étaient des gens vivant du travail de leurs mains, employés généralement à charger et à décharger les navires. Parmi eux l'on voyait aussi des artisans, des cultivateurs, des marchands aux magasins plutôt modestes. Plusieurs n'avaient pas d'occupation fixe, et acceptaient le travail qu'on leur offrait, selon les circonstances. Aussi arrivait-il qu'un certain nombre, en hiver surtout, n'avaient aucun moyen d'existence assuré.

A Rock-Ferry, les Oblats se retrouveraient donc dans un milieu répondant à leur vocation de Missionnaires des pauvres.

Outre les ouvriers, ils rencontreraient sans doute des familles à l'aise, mais qui, ayant contracté l'habitude de déployer, dans leurs personnes ou leurs maisons, un luxe disproportionné avec leurs ressources, réservaient fort peu de leur argent pour le culte divin.

Au mois de juin 1862, les Oblats inaugurèrent leur ministère sacré dans ce nouveau poste que leur confiait la Providence.

Durant le carême de l'année suivante, le P. Cooke pouvait déjà écrire :

— Le nombre des catholiques pratiquants augmente chaque jour. Tout nous permet d'espérer que Rock-Ferry deviendra, dans un avenir plus éloigné, un centre de vie chrétienne très intense.

Pour cela, une église était indispensable.

On acheta un terrain dans ce but, et le célèbre architecte Pugin traça le plan d'un vaste édifice gothique comprenant, dans son ensemble, l'église, les écoles et la maison de communauté pour les Pères.

En attendant que la grande église fût terminée, on ouvrit, le 20 novembre 1864, une chapelle provisoire plus spacieuse que l'humble oratoire qui avait servi jusque-là. Mgr Brown, évêque de Shrewsbury, pour témoigner publiquement de l'intérêt qu'il prenait à cette fondation, voulut prêcher, le matin, en faveur de l'œuvre, et donner, le soir, la bénédiction du Saint Sacrement.

Longtemps, néanmoins, dura ce provisoire... Nous en dirons bientôt le motif.

Rock-Ferry. — Église Sainte-Anne. — Extérieur.

La première pierre de l'église définitive, qui devait être dédiée à sainte Anne, ne fut posée qu'au mois de mai 1875, en présence d'un grand nombre de hauts personnages. Pugin, dont elle était l'une des dernières conceptions, mourait quelques semaines après. On poursuivit, cependant, activement les travaux qui furent terminés en 1878.

Sans être très grande, cette charmante église gothique est suffisante pour la population. Les dépenses montèrent à trois cent mille francs. Le maître-autel, à lui seul, en coûta près de vingt-cinq mille. Il constitue une œuvre d'art qui ne serait nullement déplacée dans les plus belles cathédrales. Les autels latéraux sont également remarquables, surtout celui de la Sainte Vierge.

Dans son ensemble et ses détails, cette église donne l'impression d'un temple riche et bien tenu, digne d'être admiré par les amis de l'architecture religieuse.

§ 2

Les écoles.

Si la construction de l'église fut à ce point retardée, c'est qu'il fallut, d'abord, faire face à un besoin beaucoup plus urgent.

Le Parlement anglais avait édicté une loi sur l'instruction primaire, rendant la fréquentation de l'école obligatoire. Partout donc où les écoles catholiques ne réalisaient pas les conditions imposées par les règlements officiels, les enfants seraient obligés à suivre les cours des écoles protestantes ou des écoles sans Dieu.

Cette prescription, cependant, accordait un délai convenable, pour que l'on pût, sans perdre de temps, se mettre en règle.

L'école que les Pères avaient établie à leur arrivée, en 1862, avait eu, dès la première année, plus de cent élèves. Il s'agissait maintenant d'agrandir le local. Les Oblats s'en occupèrent avec tant de zèle, que, longtemps avant le délai fixé par la loi, furent achevées de magnifiques écoles, qu'ils eurent la consolation de voir aussitôt en plein exercice. On y compta plus de trois cents enfants, chiffre plus que doublé dans la suite. Le succès des examens passés devant la commission gouvernementale démontra l'excellence de l'éducation que les élèves y reçoivent.

§ 3

La maison de communauté.

Le souci des écoles qui avait tant retardé la construction de l'église, retarda bien davantage encore celle de la résidence des Pères. Longtemps, ils durent se contenter d'une maison prise à bail, et qui, n'ayant pas été

Rock-Ferry. — Église Sainte-Anne. — Intérieur.

bâtie dans ce but, se prêtait peu à la pratique des observances régulières.

En 1885 seulement fut terminée leur demeure qui communique avec l'église par la sacristie.

Elle présente un avantage très appréciable pour nos Pères de Liverpool, qui, dans cette ville manufacturière aux innombrables cheminées d'usine, ne respirent qu'une atmosphère surchargée de fumées épaisses et saturée de poussière de charbon source de cruelles maladies. Ils peuvent, de temps en temps, venir séjourner alternativement à Rock-Ferry, où ils trouvent, avec un air incomparablement plus pur, tous les charmes de la campagne.

CHAPITRE II

Stillorgan. Belmont-House.

1863-1873

Nous avons raconté, à la fin du premier volume de cette Histoire, comment l'installation du noviciat de la province britannique à Glen-Mary, malgré la magnificence du paysage, n'était que provisoire, à cause des dimensions restreintes de l'habitation. Le nombre des postulants tendant sans cesse à augmenter, on dut chercher un plus vaste immeuble.

On le trouva, plus près encore de Dublin, et non loin des bords de la mer, dans le voisinage du joli village de Stillorgan. C'était une ancienne demeure bourgeoise ayant besoin d'être restaurée, et appelée Belmont-House. Un parc de sept à huit hectares l'entoure, et en rend le séjour très agréable, avec ses grands arbres ombrageant de longues allées.

De là aussi on jouit d'un panorama superbe sur les rivages de la baie de Dublin, si souvent comparée au golfe de Naples. Le regard se repose avec délices sur les vertes campagnes et sur ces flots bleus qui se poursuivent en vagues écumantes jusqu'à l'horizon, ou qui, parfois, se transforment en nappes d'eaux si limpides qu'elles reflètent, comme un immense miroir, toutes les beautés du firmament.

— Pour faire comprendre les agréments de cette oasis, écrivait à ce propos le P. Cooke, il suffit de dire que c'est à Stillorgan que l'archevêque protestant de Dublin a sa villégiature. Nous pouvons croire qu'il a su choisir entre tous les sites. Désormais, l'air pur de Stillorgan, tout en conservant chez Sa Grandeur anglicane les restes d'une vie qui se consume dans l'oisiveté, développera, dans notre noviciat, les précieux germes des vies pures et saintes, qui doivent, un jour, vaillamment se consumer au service de Dieu et du prochain.

On prit possession de Belmont-House, le 10 octobre 1863.

Successivement la maison fut réparée, agrandie et aménagée pour sa nouvelle destination.

Grâce surtout à l'activité du P. Ring, elle possède maintenant une des plus belles chapelles de l'Irlande, à laquelle la relie un élégant couloir.

Par la reproduction photographique que nous en donnons ci-après, on peut juger de l'élégance de son architecture et de la richesse de ses ornementations.

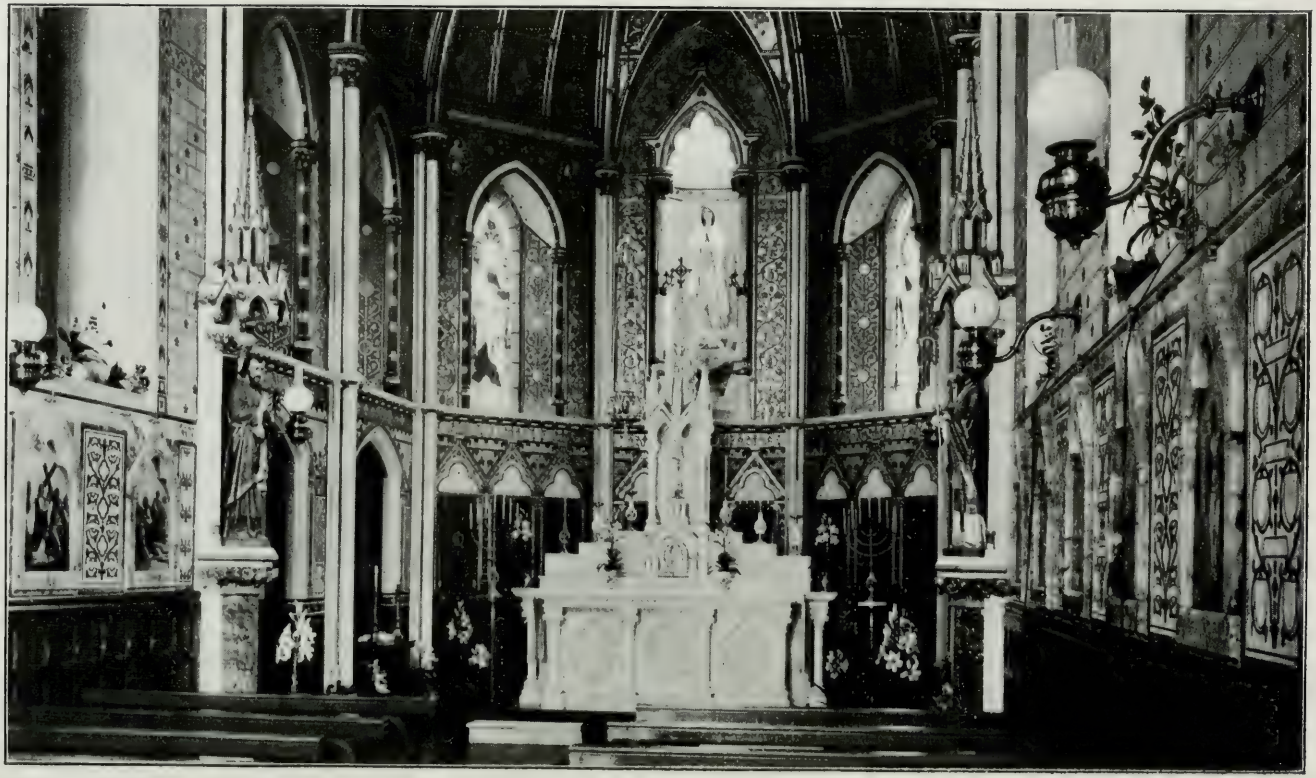

Belmont-House. — Chapelle du noviciat.

CHAPITRE III

Londres. Tower-Hill.

1864-1881

§ 1

Le Montmartre londonien.

Lors de son premier voyage en Angleterre, au mois de juin 1850, Mgr de Mazenod, comme nous l'avons raconté, avait douloureusement été impressionné, en constatant le poignant contraste entre la partie occidentale de Londres, le *West End*, aux magnifiques boulevards, sur lesquels s'élèvent les luxueux hôtels de l'aristocratie, et la partie orientale depuis la Tour historique, *Tower*, l'ancienne prison d'État, centre de la cité, jusqu'aux immenses docks, gigantesques entrepôts du commerce du monde entier, échelonnés sur plusieurs kilomètres, des deux côtés de la Tamise.

Là, était le domicile de la misère noire : labyrinthe de ruelles obscures et fangeuses, masures branlantes, bouges hideux, asiles de la pauvreté et de la souffrance, du dénuement et de la faim.

Devant ce lamentable spectacle, une compassion profonde envahit son cœur, et ses lèvres murmurèrent :

— Oh ! que j'ai pitié de cette foule !... Pauvres gens !... Il leur manque le pain du corps !... Combien plus le pain de l'âme !... Quel prêtre s'occupe de ces malheureux ?... Comme l'un de nos établissements serait bien placé ici !... Où donc les Oblats rencontreraient-ils des âmes plus abandonnées ?... Le bien que nos Missionnaires accompliraient dans ce milieu, serait incalculable !...

A partir de ce jour, le projet d'une maison de sa Congrégation dans les environs de la Tour de Londres, fit l'objet de ses préoccupations constantes. Mais les difficultés à vaincre étaient si nombreuses et les obstacles si grands, qu'il n'eut pas, avant de mourir, la consolation de le réaliser.

Bien des fois, il en avait parlé à ses confidents les plus intimes.

Héritier de son zèle, le T. R. P. Fabre reprit cette idée généreuse, et, au commencement du mois de juillet 1864, il chargea le R. P. Cooke, provincial des Iles britanniques, de se mettre en rapport avec le cardinal Wiseman, pour traiter cette affaire.

L'accueil de l'éminent prélat fut des plus sympathiques. Connaissant les œuvres si méritoires des Oblats en Angleterre, en Écosse et en Irlande, il assura qu'il les verrait très volontiers se fixer dans son diocèse, persuadé que leur apostolat n'y serait pas moins béni de Dieu.

D'un commun accord, l'endroit choisi pour la nouvelle fondation fut le district de *Tower-Hill*. Il s'étend autour de cette Tour fameuse où tant de héros chrétiens s'immolèrent pour la foi.

C'est vraiment le mont des Martyrs, le Montmartre de Londres.

Le savant évêque de Rochester, l'illustre Fisher, et le célèbre chancelier Thomas Morus, y eurent la tête tranchée. Combien d'autres, de toutes conditions, prêtres et laïques, riches et pauvres, nobles et hommes du peuple, femmes délicates, mais intrépides, languirent des mois et des années entières, enfermés, pour le même motif, dans les cachots obscurs de cette lugubre bastille ! On y voit encore les instruments de torture dont on se servit pour les tourmenter, dans le vain espoir de les contraindre à l'apostasie, durant les longues et sanglantes persécutions d'Henri VIII, d'Édouard VI et d'Élisabeth.

Par le soin des Oblats une éclatante réparation allait être faite à tant de victimes connues et inconnues des tyrans couronnés. Tout près du lieu où fut dressé l'échafaud et où coulèrent ces flots de sang si pur, s'élèverait un temple en l'honneur des martyrs d'Angleterre.

Ce serait une preuve de plus de la divine vitalité de l'église catholique, contre laquelle les puissances de l'enfer ne sauraient prévaloir. Après trois siècles de proscriptions barbares, elle sortirait radieuse du tombeau où les princes de la terre avaient cru l'enfouir à jamais ! Sur le théâtre même de ses luttes, là où ses ennemis l'accablèrent d'outrages, elle se revêtirait des ornements de sa première gloire, pour proclamer à haute voix le triomphe du Christ Jésus et son indéfectible royauté.

Pour commencer son ministère, le R. P. Cooke prêcha d'abord en plein air, sous une arche du chemin de fer qui passe au-dessus du quartier de *Rosemary Lane*.

Il loua ensuite une étroite maison à *George Street*, en face de la Tour elle-même, qu'on apercevait des fenêtres, et près de l'actuel *Trinity Square*, où un carré sombre sur le gazon désigne encore le lieu des exécutions capitales.

Une chapelle provisoire y fut aménagée. Elle se composait de deux salles n'ayant de communication que par une ouverture percée dans la cloison qui les séparait. Le modeste autel en bois blanc érigé dans la première de ces pièces, restait donc caché à la majeure partie des fidèles groupés dans la seconde. Mais ils entendaient la voix du prêtre, pouvaient s'unir ainsi à sa prière et écouter les instructions, sermons ou conférences.

Les offices terminés, on tirait devant l'autel un rideau en serge verte, suspendu à une simple corde, et ce double local, si restreint, se transformait en école.

Tels furent les humbles et touchants débuts d'une grande œuvre !

En vue d'un établissement définitif, il fallait, sans retard, se procurer un terrain suffisant. On choisit donc un emplacement à une petite distance de là, dans la rue nommée *Great Prescott Street.*

La protection spéciale du Ciel se manifesta visiblement dans la manière providentielle dont s'opéra cette acquisition. A peine l'acte d'achat était-il signé, qu'un riche juif, un rabbin, se présenta chez le vendeur pour le lui demander, dans le dessein d'y construire une synagogue.

Impossible de décrire son désappointement, quand il apprit qu'il arrivait trop tard !... Mais, la première surprise passée, et dans la conviction que l'or finit par avoir raison de tout, il se précipita aussitôt chez les Oblats, et leur proposa, pour l'obtenir, une somme fort supérieure à celle qu'ils avaient dépensée.

Nouvelle déception !... Ni son éloquence, ni ses offres alléchantes n'eurent le moindre succès.

Très étonné que les Missionnaires des pauvres fussent à ce point insensibles à ses arguments qu'il croyait irrésistibles, il garda son or en maugréant, et les Oblats gardèrent le terrain, très heureux de penser qu'au lieu d'une synagogue insultante pour leur foi, s'élèverait, là, un temple à la gloire de leur Immaculée Mère et des Martyrs anglais.

Sur ce terrain, se trouvait une maison, petite, mais assez convenable, chose rare alors dans ce quartier. Elle devint l'habitation des Pères.

A côté, avec une rapidité qui tient du prodige, surgit, en quelques semaines, un édifice temporaire à charpente de fer. Une partie, exclusivement réservée au culte, formait l'église proprement dite. Le reste était affecté plus spécialement à des réunions, *meetings* et conférences, le dimanche et dans certaines circonstances ; mais, les autres jours, constituait une école de dimensions assez notables, pour que déjà plusieurs centaines d'élèves y reçussent une éducation chrétienne.

L'ouverture de la chapelle se fit le 12 décembre 1865, fête de la Translation de la *Santa Casa* de Lorette.

Dès le principe, les offices y furent célébrés avec solennité. Douze enfants de chœur servaient à l'autel. Des chants harmonieux accompagnaient les cérémonies saintes. Tout était réglé en détail et parfaitement organisé.

§ 2

Difficiles entreprises menées à bonne fin.

Longtemps les Pères durent se contenter de leur église temporaire et de leur étroite maison, car, là, comme à Rock-Ferry et à Liverpool, ce qui pressait le plus était la construction de vastes écoles.

Dans ce but, un *meeting* fut convoqué, le 31 décembre 1865. D'année en année se succédèrent des réunions de ce genre si conformes à l'esprit anglais. On y prononce des discours, et on y adopte des résolutions ; mais souvent il y a plus de paroles que de résultats pratiques.

Plus d'une fois des motions votées avec enthousiasme et à l'unanimité, viennent tristement aboutir aux *oubliettes*. Pour éviter cette mésaventure, il est opportun d'instituer un comité chargé d'entretenir le feu sacré et de veiller à l'exécution des mesures prises.

Les Oblats de *Tower-Hill* se gardèrent de négliger cette précaution. Par ce moyen, ils gagnèrent à leur cause non seulement des catholiques, mais aussi des ministres protestants et des juifs. Si l'on songe combien étaient alors invétérés contre l'Église catholique les préjugés des sectes dissidentes, la chose paraîtra absolument extraordinaire.

Néanmoins, ce ne fut qu'au mois de juin 1870 que l'on put, enfin, poser la première pierre de ce qu'on appellerait aujourd'hui un « palais scolaire ». Palais, il le serait par ses dimensions, quoique tout dût y être simple et sans prétention aucune de visée artistique. Le plan comportait trois étages divisés en pièces spacieuses et bien aérées. Les unes serviraient de salles d'asile pour les tout-petits ; les autres, de classe pour les adolescents, garçons et filles ; plusieurs, en outre, seraient affectées à un *protectory*, c'est-à-dire à un patronage pour les jeunes personnes de quatorze à vingt ans.

En moins de deux années, cet édifice conçu pour douze cent cinquante élèves, fut terminé. Il coûta plus de deux cent mille francs.

On l'inaugura solennellement, le 25 avril 1872, en présence de Mgr Manning, successeur du cardinal Wiseman, et de nombreuses notabilités de l'aristocratie anglaise. Signalons, en particulier, le duc de Norfolk, lord Howard de Glossop ; des députés au Parlement, tels que MM. Monsell, Maguire, Héron ; des personnages influents comme Sir John Bennet, membre du bureau des écoles de Londres, Sir George Bowyer, etc.

Dans le comité préposé à la centralisation des offrandes, on voyait des dames du plus haut rang, telles que Lady Londonderry, Lady Denbigh, Lady Georgina Fullerton, etc...

Aux Sœurs de la Sainte-Famille fut confiée la direction des écoles de filles, comme elles l'avaient déjà dans les établissements similaires créés par nos Pères à Liverpool, Rock-Ferry, Leeds, Sicklinghall. Elles s'acquittèrent de ces fonctions, à la satisfaction générale.

Dans son discours d'inauguration, Mgr Manning n'hésita pas à affirmer que les écoles de *Tower-Hill* étaient les plus belles de son diocèse.

Sans retard, les Oblats s'occupèrent, alors, de la construction de l'église définitive. Ils s'y dévouèrent avec tant d'ardeur, que la première pierre en fut posée durant l'été de l'année suivante.

La série des *meetings* continua donc. Aux noms des membres de l'aristocratie et de la bourgeoisie cités précédemment, ajoutons ceux du comte de Denbigh, de Lord Osborne, de Lord et Lady Emly, de Lord O' Hagan, de MM. Sullivan et Owen Lewis, députés au Parlement ; de Lady Herbert de Léa, de Mme la marquise de Lothian, de la comtesse Batthiany, de M. O' Donnel, etc...

Ces réunions ne furent pas sans résultat, car, le 22 juin 1876, l'église fut solennellement inaugurée par le cardinal Manning. Ce jour-là, le quartier de *Tower-Hill* prit un air de fête, et la *Prescott Street*, en particulier, présenta un coup d'œil superbe, avec ses nombreuses oriflammes, flottant joyeusement et attirant les regards de tous. Une foule immense se pressait aux abords de l'édifice : protestants, juifs, catholiques, mêlés ensemble, prenaient part à la commune joie.

A l'évangile de la messe pontificale, le cardinal prononça un magnifique discours, et le commença par un éloge des plus flatteurs à l'égard des Pères de *Tower-Hill*.

L'église est de dimensions suffisantes pour la population, grâce à de vastes tribunes qui l'entourent presque en entier. On l'agrandit encore dans la suite, par l'adjonction de deux jolies chapelles, à droite et à gauche du maître-autel. Elle est devenue ainsi l'une des plus remarquables de Londres.

Dans le sous-sol se trouvent des salles spacieuses pour les réunions de jeunes gens qui viennent y passer d'agréables soirées. C'est le moyen de les mettre à l'abri des nombreux dangers, auxquels leur âme serait exposée dans les rues ou les établissements profanes de cette capitale, rendez-vous des coureurs d'aventure du monde entier.

Désormais, les Oblats pouvaient justement être fiers de leur œuvre. Le P. Cooke surtout, et le P. Ring qui, après avoir été l'un de ses premiers

collaborateurs, lui succéda dans la charge de provincial, eurent la principale part du mérite dans ces créations, si utiles pour cette population, autrefois si abandonnée. Aussi a-t-on pu dire, en toute vérité, que non seulement leurs noms sont gravés sur le marbre, en reconnaissance de leur dévouement, mais qu'ils sont, de plus, inscrits dans les cœurs.

Quand ils traversaient les rues de ce pauvre quartier à la régénération duquel ils avaient travaillé si efficacement, enfants, hommes et femmes multipliaient à leur égard les marques du plus profond et du plus confiant

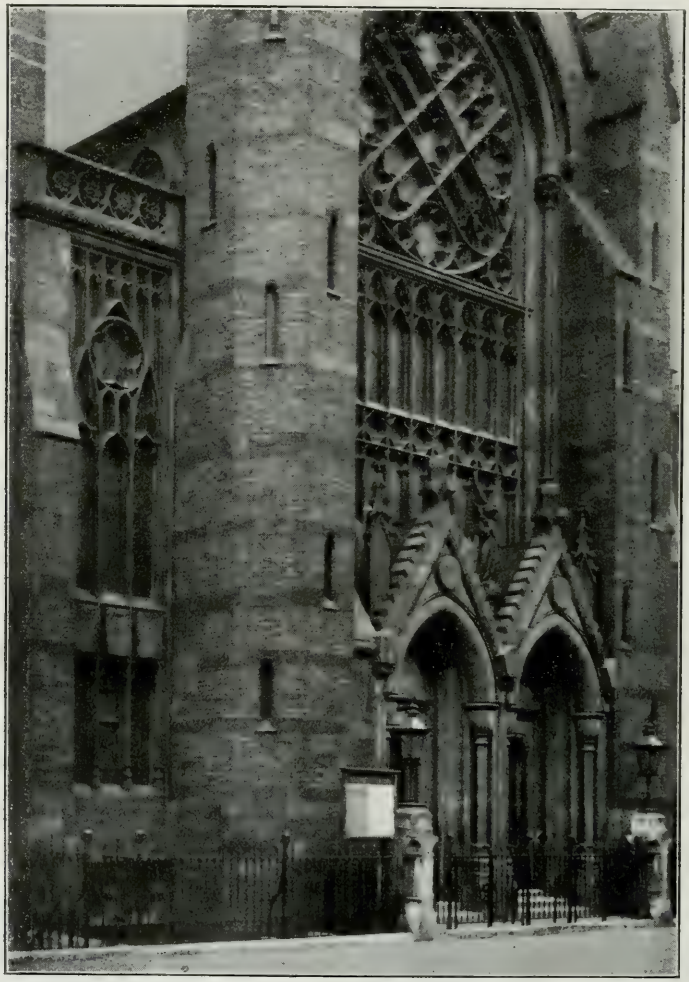

Londres. Tower-Hill.
Portail de l'église.

respect. Beaucoup ne se contentaient pas de les saluer ou de leur faire des révérences, mais baisaient leurs mains ou leur habit.

C'est que, avec le temple matériel, ils avaient élevé le temple des âmes, et répandu largement les bienfaits pour secourir toutes les infortunes.

Dès la première année de leur séjour à *Tower-Hill*, ils y avaient donné une grande mission. Elle eut le plus merveilleux succès, et souvent, ils furent obligés de rester jusqu'à minuit et même davantage pour entendre les confessions.

Le P. Ring.
(Le portrait du P. Cooke est dans le t. I, p. 599.)

Le bien produit fut entretenu ensuite par des réunions régulières et fréquentes, nous dirons plutôt quotidiennes, alternativement pour des catégories distinctes de la population : réunions d'hommes, de jeunes gens, de jeunes filles, de femmes mariées.

Une autre mission fut de nouveau prêchée pendant le carême de 1868. Non seulement elle rendit les catholiques plus pieux, mais elle décida la conversion d'un bon nombre de protestants, et même de trois ministres de l'hérésie, ce qui eut un grand retentissement à Londres.

C'étaient justement des membres de la *High Church*, qui s'étaient fixés peu auparavant dans le voisinage, à *Well-Close Square*. Ils vinrent écouter les Pères durant la mission, et cette démarche, probablement inspirée d'abord par la curiosité, fut le principe de leur salut. Touchés par la grâce, ils comprirent leur erreur, ouvrirent leur âme aux enseignements de la foi, et, sans tenir compte des intérêts de la terre, embrassèrent la vérité, aussitôt qu'elle leur fut connue.

Contraints de quitter le presbytère protestant, ils s'établirent dans la maison des Oblats, afin d'être à portée de leurs ouailles, dont les visites se succédèrent presque sans interruption. Tantôt des amis, les larmes aux yeux, éprouvaient le besoin de saluer ces ministres qu'ils avaient aimés,

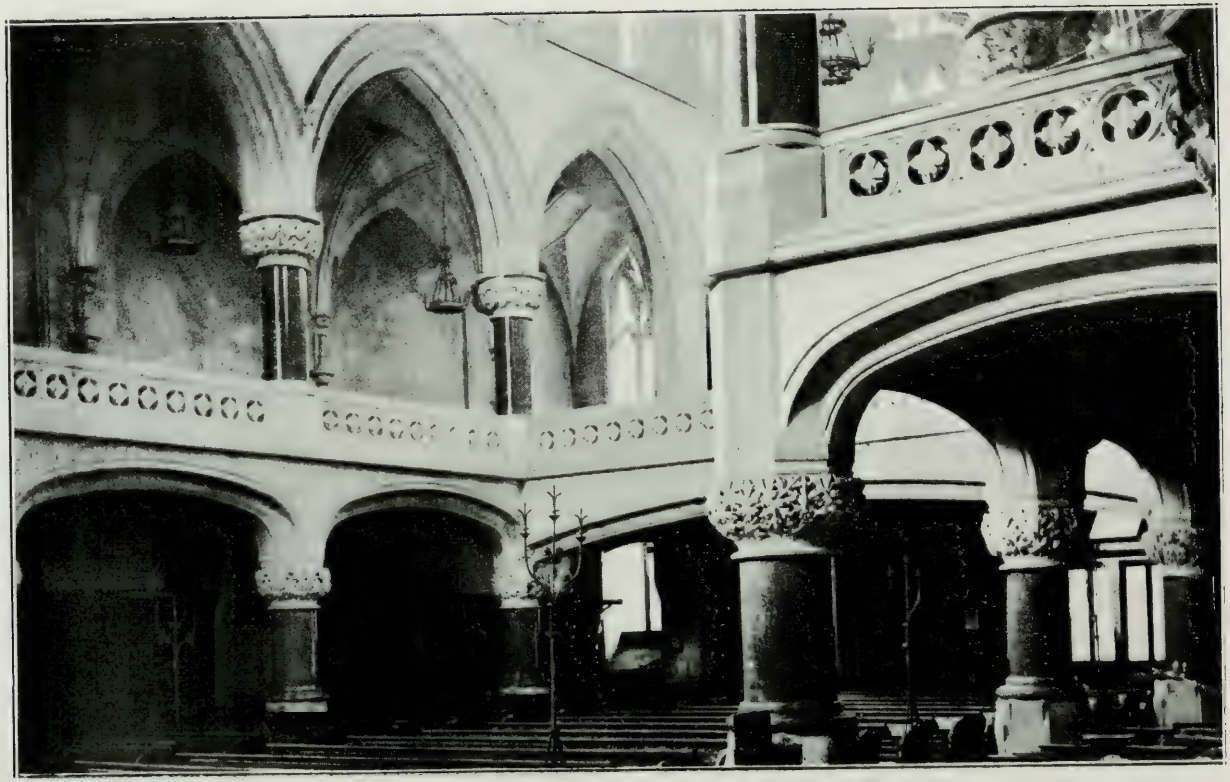

Londres. Tower-Hill. — Intérieur de l'église.

qu'ils estimaient encore, mais qu'ils n'avaient pas le courage de suivre dans leur nouvelle voie ; tantôt des cœurs ébranlés déjà cherchaient lumière et force auprès de ceux qui, jusqu'à ce jour, avaient été leurs conseillers intimes.

Il ne suffisait pas aux Oblats de se dépenser sans mesure pour le district si difficile dont ils étaient spécialement chargés. Leur influence rayonnait loin du quartier de *Tower-Hill.*

Sur l'invitation de l'autorité diocésaine, les Pères Cooke, Fox, Gubbins et Ahearn prêchèrent une mission, un mois durant, dans l'église de l'Assomption, située près de *Regent Street* et de *Charing Cross,* au point le plus central de Londres.

Le P. Gubbins.

En commençant, les Missionnaires sentirent qu'ils auraient à combattre le démon dans un de ses plus redoutables retranchements. Cette première impression se changea bientôt en certitude. Quelles industries fallacieuses et criminelles, de la part du monde, pour perdre les âmes se dévoilèrent à leurs regards !... Il faudrait vaincre ce que l'iniquité a de plus raffiné et de plus séduisant !

Placée au milieu de centaines de maisons de plaisir, l'église pourrait-elle soutenir une concurrence victorieuse, et attirer la foule dans ses murs, en lui présentant la Croix ?

Cette question fut vite résolue, et, devant l'affluence toujours croissante, on s'aperçut que l'église était manifestement trop petite.

Pour répondre aux pieuses exigences des auditeurs, on régla qu'il y aurait quotidiennement quatre prédications : deux le matin, et deux l'après-midi. Le reste du temps serait consacré aux confessions. Elles furent si nombreuses que souvent les Pères ne quittaient le tribunal de la Pénitence que deux heures après minuit.

Magnifique fut la double cérémonie de clôture, l'une pour les hommes, et l'autre pour les femmes, car les hommes suffisaient à eux seuls à remplir

l'église. Quelle fut imposante et émouvante la scène du renouvellement de leurs promesses du baptême ! Plusieurs prêtres, entre autres des jésuites, déclarèrent qu'ils n'avaient jamais rien vu de si beau.

Un bon nombre de protestants se convertirent au cours de la mission, et reçurent le baptême.

C'est avec des larmes aux yeux que le chanoine Hearn, vicaire général, remercia publiquement les Pères du bien immense qu'ils avaient opéré.

Le P. Fox.

A ces campagnes apostoliques succédaient, parfois, des périodes de combat plus critiques encore.

Quand le choléra, transporté des colonies par les navires ou les marchandises contaminées, fondait sur la capitale, il frappait les coups les plus rudes et les plus répétés dans le district de *Tower-Hill*, où l'agglomération de tant de personnes dans des maisons étroites et malsaines, offrait à la contagion autant de victimes incapables de se prémunir contre ses attaques.

Dans ces douloureuses circonstances, le zèle des Pères s'élevait jusqu'à l'héroïsme.

Jour et nuit, ils accouraient au chevet des malades, ne craignant pas, même pour les plus pauvres, d'exposer mille fois leur propre vie. Leur infatigable charité pour les plus indigents étonnait les ennemis de notre foi, qui ne pouvaient s'empêcher d'opposer un dévouement aussi sublime à la prudence trop humaine de leurs ministres. Que de préjugés tombèrent alors ! L'estime et l'admiration remplacèrent le mépris et la haine.

A ce revirement d'opinion on doit attribuer le concours que des protestants et des juifs donnèrent aux Oblats, quand ceux-ci entreprirent de bâtir leurs écoles et leur église.

Mais quelle affreuse misère laissait le fléau après son passage parmi des foules qui, auparavant, manquaient du nécessaire ! Que de familles privées de leur unique soutien ! Que de veuves ! Que d'orphelins et d'orphelines !...

A tant de déshérités, il fallait, en toute hâte, procurer des secours indispensables. Mais à qui s'adresser ? Les riches protestants s'étaient si souvent montrés sans cœur pour les catholiques pauvres !... et les catholiques riches étaient si rares à Londres !...

Dans ce pressant besoin, le P. Ring écrivit au lord-maire que beaucoup accusaient, cependant, de partialité contre les « romanistes » dans la distribution des largesses publiques. Ce personnage lui répondit d'instituer un comité. On verrait ensuite. La condition ayant été remplie, on envoya un premier secours de cinquante livres sterling, soit douze cent cinquante francs.

C'était beaucoup, et c'était peu ! *Quid hæc inter tantos !*

Sur ces entrefaites, le curé protestant de *Tower-Hill*, ayant appris que des secours étaient accordés aux catholiques, voulut en obtenir pour ses paroissiens, et, à son tour, s'adressa au lord-maire. Celui-ci répondit qu'un comité existant déjà dans ce district, il devait se mettre en rapport avec lui, et, par ce moyen, entrer en participation des subventions qui lui seraient allouées dans la suite.

Le révérend ministre ne se le fit pas répéter deux fois. Il vint avec ses vicaires chez les Oblats qui les accueillirent en toute charité. Voilà donc les protestants, pasteurs en tête, obligés d'aller demander des subsides à un comité catholique, officiellement reconnu par l'autorité civile, et siégeant dans une maison de religieux !

Depuis trois siècles, rien de semblable ne s'était vu en Angleterre ! Mgr Manning félicita chaleureusement les Pères de ce résultat, auquel il attachait une grande importance.

Auparavant, dans des circonstances analogues, que de fois les pauvres catholiques irlandais de *Tower-Hill* avaient subi les attaques les plus cruelles contre leur conscience ! On ne leur promettait un morceau de pain qu'à la condition qu'ils fussent prêts à le payer par l'apostasie.

A partir de ce moment, les relations entre les ministres et les Pères furent des plus cordiales. Le curé protestant voulut absolument les avoir, un jour, à sa table. Ils acceptèrent par condescendance, et, peu après, lui rendirent l'invitation avec une aimable courtoisie.

Que les temps étaient changés ! Se trouvait-on vraiment dans cette Angleterre d'Henri VIII, d'Édouard VI et d'Élisabeth, où, il y avait à peine un siècle, les catholiques étaient traqués comme des bêtes fauves, et obligés de se cacher pour prier Dieu !

Très satisfait des succès apostoliques des Oblats, l'Archevêque les pria de se charger également de desservir la mission allemande, située à quelques minutes de *Prescott Street*. Il y avait eu, là, de profondes dissensions ; mais, grâce au zèle prudent des Pères, la concorde se rétablit.

Plusieurs années après, cette église, par suite de quelque vice de construction, s'étant écroulée, ils travaillèrent à la rebâtir dans de meilleures conditions de solidité.

Au milieu de tant de préoccupations diverses, et dans l'entraînement d'un ministère si absorbant, les Oblats avait pensé à tout... excepté à eux-mêmes. Longtemps, ils n'eurent qu'une habitation petite et très incommode. La première pierre de leur maison ne fut posée que le 9 mai 1881.

Londres. — Tower-Hill.
Maison des Pères attenante à l'église.

Pendant que ses murs s'élevaient, ils eurent une consolation bien plus grande : celle de prendre possession de la Tour de Londres elle-même. Ils furent les premiers prêtres catholiques autorisés par le gouvernement à y célébrer la messe.

Quelle indicible émotion remplissait leur âme, tandis qu'ils offraient le saint sacrifice dans une salle voisine de la cellule où le glorieux Fisher fut enfermé plusieurs mois avant son martyre... tout près aussi du fameux donjon où Thomas Morus, Philippe Howard, d'Arundel et tant d'autres se préparèrent à verser leur sang pour la cause de Jésus-Christ !

Les Oblats y prêchèrent à de pieux assistants privilégiés. Avec eux ils chantèrent le *Te Deum* de la reconnaissance pour cette nouvelle victoire de l'Église immortelle, et prièrent pour le retour de l'Angleterre à la vraie foi.

Ce ne fut pas là, d'ailleurs, un fait isolé : il se renouvela. Les Oblats dédièrent à saint Pierre-ès-Liens la chapelle qu'ils ouvrirent définitivement dans cette sombre forteresse, illustrée par la présence de tant de héros chrétiens. Ils y organisèrent le service religieux en faveur des employés catholiques et des soldats irlandais.

De nos jours, le quartier de *Tower-Hill* ne présente plus le même aspect. Un grand nombre de ses vieilles maisons, foyers permanents de maladies contagieuses, ont été démolies par les soins de la municipalité. Sur ce sol, nivelé complètement, ont surgi de confortables demeures. Dans les rues élargies, pénètrent en abondance l'air et la lumière, sources fécondes de force et de santé.

CHAPITRE IV

Londres-Kilburn

1865-1883

§ 1

L'ancien monastère.

En même temps qu'il confiait aux Oblats le quartier si déshérité de *Tower-Hill*, le cardinal Wiseman les priait de faire refleurir la vraie foi dans celui de Kilburn, situé au nord-ouest de Londres.

Si l'on jette un coup d'œil sur le plan de cette immense capitale, on verra que les noms de plusieurs rues qui se trouvent en cet endroit, suggèrent l'idée qu'il y ait eu, là, dans un passé déjà lointain, un couvent, abbaye ou prieuré.

On y voit, en effet, la rue ou route de l'abbaye *Abbey Road ;* la route du Prieuré, *Priory Road ;* le chemin du jardin du Prieuré, *Priory Park Road ;* la route de l'Abbé, *Abbot's Road ;* la route de l'église du bois, *Woodchurch Road ;* le bois ou la forêt de Saint-Jean, *St John's Wood*, etc...

Vers 1115, en ce lieu, alors désert et presque sauvage, fut fondé par la reine Mathilde, fille de sainte Marguerite d'Écosse, et femme du roi Henri Ier d'Angleterre, un monastère de Bénédictines, bientôt célèbre, et dans les murs duquel, pendant plusieurs siècles, des légions d'âmes se sanctifièrent.

Il en fut ainsi jusqu'à la persécution d'Henri VIII. Confisqué en 1536, cet édifice, dépouillé, ravagé, finit par tomber en ruines. Le temps qui nivelle tout, le fit complètement disparaître ; mais son souvenir se transmit, d'âge en âge, par le nom des chemins convergeant vers la petite éminence sur laquelle on l'avait autrefois élevé.

§ 2

La renaissance religieuse.

Quand nos Pères furent invités à venir s'y établir, Kilburn constituait l'un des faubourgs extrêmes de Londres, à six ou sept kilomètres de *Tower Hill*. Quelques rues allaient jusque-là, mais ne se prolongeaient

Londres. Kilburn. — Le *New Priory*, résidence des Oblats.

pas davantage. La campagne commençait. On y respirait un air pur, au milieu de la verdure et des fleurs.

La Congrégation y acquit deux hectares de terrain, avec l'intention d'y bâtir une église et une maison convenables. Ce serait le Rock-Ferry de la capitale anglaise, où les Pères pourraient, de temps en temps, se reposer de leur laborieux ministère dans le centre de la cité.

On commença par louer dans les environs une maison particulière, gracieuse mais modeste, au numéro 1 de *Greville Road*, devenu plus tard le numéro 15. Dans une des chambres transformée en chapelle, la messe fut célébrée, pour la première fois, le 2 février 1865, fête de la Purification de la Sainte Vierge, en présence de cinq personnes. A cette époque, la population catholique de tout ce quartier ne dépassait pas cinquante âmes.

Vers la fin de l'année suivante, le 12 décembre 1866, fut bénite la première pierre d'un édifice assez imposant, destiné à faire partie ensuite d'un établissement plus considérable. Il était de style ogival, et mesurait vingt-trois mètres de long sur neuf de large. Le rez-de-chaussée, divisé en appartements distincts, servirait de résidence aux Pères. Tout l'espace supérieur serait occupé par la chapelle publique, qui ne manquerait pas d'une certaine élégance. On l'appela le *New Priory*.

Par cette combinaison on s'épargnait de grandes dépenses, qu'il eût été difficile de supporter, en ce moment. On évitait aussi le provisoire qui coûte toujours beaucoup, et dont nul généralement n'est satisfait.

Ouverte le 8 septembre 1868, en la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, cette église fut dédiée au Sacré-Cœur de Jésus.

En quelques années, le nombre des catholiques monta à six cents, puis à mille, et l'on eut la certitude que ce nombre augmenterait encore, vu l'extension continuelle que prenait la ville dans cette direction. Il augmenta, en effet, soit par l'arrivée de nouveaux venus, soit par la conversion de protestants.

De toute nécessité, il fallut songer à bâtir une église qui, par ses dimensions, répondît aux besoins de la population croissante. On voulut que par sa beauté elle rivalisât avec celle de l'ancienne abbaye.

Le cardinal Manning en posa solennellement la première pierre, le 3 juin 1878, en présence d'une foule considérable, accourue de toute la banlieue de Londres.

Kilburn se transformait à vue d'œil. A peine tracées, les rues se bordaient, comme par enchantement, de jolies maisons. Une ville neuve surgissait dans la campagne. Le calme qu'on y goûtait, l'air pur qu'on y respirait à pleins poumons, y attirait nombreuses les familles à l'aise.

Londres. Kilburn. — Église du Sacré-Cœur bâtie par les Oblats. — Vue d'ensemble.

Les travaux de la grande église du Sacré-Cœur furent donc poussés activement, à tel point que, le 8 mai 1879, la moitié déjà pouvait être livrée au culte. Il ne manquait que deux travées de la nef principale, le transept et le sanctuaire.

Cette seconde partie, néanmoins, ne fut achevée que plusieurs années après, car il fallut bâtir des écoles qui absorbèrent une centaine de mille francs.

L'église terminée en coûta plus de trois cent mille.

C'est un superbe édifice, richement orné, irréprochablement tenu, et digne de la capitale du Royaume-Uni.

Actuellement Kilburn est un quartier aristocratique. Il est pour Londres ce que Neuilly est pour Paris. De tous côtés, on n'aperçoit que de gracieuses demeures.

Aux rues dont les noms rappellent l'ancien monastère, s'en est ajoutée une autre qui atteste tout ce que la Congrégation des Oblats a fait, en cet endroit : c'est l'avenue Mazenod, ainsi nommée en souvenir de notre vénéré Fondateur. Elle longe la nouvelle église, et va de la *Quex Road* à *Smyrna Road.*

Ce que l'on avait supposé, d'abord, ne devoir être qu'une dépendance de *Tower-Hill,* et comme un sanatorium pour les Pères se dévouant dans l'atmosphère malsaine de Londres, devint non seulement une maison autonome, mais un établissement très florissant.

La résidence des Oblats, à Kilburn, désignée, à cause de son aspect monastique, par l'expression de *New Priory,* est une habitation charmante, loin du bruit des quartiers agités, et complétée par un très agréable jardin.

Une annexe y fut ajoutée pour abriter le juniorat, jusqu'à son transfert, à Belcamp, en 1893.

Dans le voisinage immédiat se trouve une communauté des Sœurs de l'Espérance. Leur zèle industrieux et leur charité délicate dans le soin des malades, ont été, pour l'œuvre de la régénération des âmes, un concours des plus précieux.

Londres. Kilburn. — Église du Sacré-Cœur. — Intérieur.
(Vue du fond de l'église et du grand orgue, p. 372.)

CHAPITRE V

Philipstown

1870-1892

§ 1

Un second Reformatory.

Dans le premier volume de cette Histoire, nous avons raconté comment la Congrégation fut amenée, en 1859, à prendre la direction du pénitencier de Glencree, et avec quel succès elle y travailla à l'amélioration des mœurs des jeunes délinquants. Elle en fit des citoyens paisibles et des chrétiens, en leur donnant l'éducation religieuse, et en leur apprenant, selon leurs aptitudes, les divers métiers qui devaient leur fournir le moyen de gagner honorablement leur vie.

Moins de deux ans après sa fondation, cette institution si utile abritait déjà trois cents adolescents. Elle les préservait de la contagion des prisons ordinaires, où ils auraient achevé de se corrompre, au contact de criminels plus âgés ou plus endurcis. Leurs natures, jusque-là indociles, étaient domptées peu à peu ; leurs vices, contractés dans la plus tendre enfance et fortifiés par une longue habitude, étaient progressivement arrachés et détruits.

Quand, après plusieurs années d'épreuve, leur conduite permettait de croire qu'ils s'étaient amendés sérieusement, on leur rendait la liberté. L'expérience prouva que la conversion de la plupart était solide et durable. Par une correspondance régulière avec eux, leurs anciens maîtres les maintenaient dans leurs bonnes dispositions. Plusieurs retournaient, de temps en temps, visiter le cher asile, où ils étaient nés à une nouvelle vie.

Devant l'importance de ces résultats, plus consolants qu'on n'eût osé l'espérer, la pensée vint d'étendre à un plus grand nombre le bienfait d'une œuvre, qui demandait assurément, de la part de ceux qui s'y consacraient, un dévouement héroïque, mais dont les conséquences étaient incalculables pour le bonheur des individus et la tranquillité de la société.

Malgré ses dimensions considérables, et les dépendances qui l'entou-

rent, Glencree devenant insuffisant, on se préoccupa de chercher un local pour y installer un *Reformatory* du même genre. On le trouva dans un ensemble de constructions situées à Philipstown, dans le comté de King, au milieu d'une plaine, presque au centre de l'Irlande. Elles n'avaient pas coûté moins de trente mille livres sterling, soit sept cent cinquante mille francs.

Élevées dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, elles furent successivement casernes, école de gendarmerie et maisons de détention qui renfermèrent jusqu'à six cents prisonniers.

Cependant, quand les Oblats en prirent possession, ce vaste immeuble était, depuis douze ans, entièrement désert et livré à tous les agents de la dévastation.

Si les murs extérieurs étaient assez bien conservés, au dedans il n'y avait guère que des ruines.

Derrière ces hautes murailles qui comprennent, dans leur pourtour, environ deux hectares, l'herbe croissait librement, comme en pays sauvage ; et les oiseaux de nuit, en légions innombrables, avaient élu domicile. On eût dit un vieux et triste manoir hanté par les esprits mauvais.

Par une sombre et froide journée de décembre, en 1870, deux Pères Oblats vinrent fixer leur demeure dans cette peu attrayante solitude. Jamais plus belle occasion de pratiquer la pauvreté ! Impossible de découvrir, dans ces appartements vides, une table pour prendre leur modeste réfection, ou un lit pour reposer leurs membres fatigués.

Pleins de confiance dans le Seigneur, ils se réjouirent de commencer leur œuvre par un tel dénuement. L'imitation du divin Modèle n'est-elle pas la garantie la plus assurée des bénédictions du Ciel ?

Le 7 janvier 1871, arrivait leur premier pensionnaire. Avant la fin de l'année, le registre contenait déjà cent soixante noms. Il y en avait trois cents, l'année suivante. L'inspecteur gouvernemental se déclarait extrêmement satisfait, et rédigeait un rapport des plus élogieux à l'adresse des Pères et des Frères convers qui composaient le personnel dirigeant.

Pour les enfants qui, originaires de la campagne et devant y retourner, avaient besoin de connaissances pratiques en agriculture, on acquit, en diverses fois, quarante-cinq hectares de terre arables. La moitié, à peu près, consiste en prairies, sur lesquelles paissent de nombreuses vaches, qui fournissent en abondance le lait et le beurre ; le reste produit du blé et des légumes. Ce qui n'est pas consommé sur place, est vendu, et le prix aide à couvrir une partie des frais énormes qu'entraîne l'entretien d'un tel établissement.

Mais beaucoup de ces jeunes gens ayant pour les arts industriels des aptitudes spéciales, on créa, en leur faveur, comme à Glencree, des ateliers dans lesquels chacun pût apprendre le métier qu'il préfère. Suivant leur choix, ils deviennent tailleurs d'habits, cordonniers, selliers, tonneliers, peintres, tailleurs de pierre, carriers, charpentiers, menuisiers, maçons, carrossiers, charrons, tourneurs, ébénistes, forgerons, ferblantiers, boulangers, jardiniers, imprimeurs, etc...

— Vingt de ces jeunes gens taillent la pierre, extraite par leurs camarades de nos carrières de granit, écrivait le P. Gaughren. Quelques-unes de nos constructions récemment achevées témoignent du degré d'habileté auquel ils sont parvenus.

D'autres restaurèrent les charpentes anciennes et façonnèrent celles des édifices nouveaux.

Tout le mobilier de la maison, les bancs de la chapelle et des salles de classe, les bureaux et pupitres, les tables du réfectoire étaient l'œuvre d'une autre catégorie de leurs camarades.

La construction des voitures dans laquelle les jeunes artistes firent preuve de beaucoup de goût, ne commença qu'en 1875 ; mais, en moins de deux ans, des véhicules de tout genre sortirent des ateliers spéciaux, avec un tel fini d'exécution, que beaucoup de visiteurs, ou d'acquéreurs, se refusaient à croire qu'un travail aussi parfait appartînt entièrement à cette jeunesse, autrefois si turbulente et paresseuse. Les charrons montaient la carcasse ; les forgerons ajustaient les pièces de résistance, tournaient les essieux, composaient les ressorts. Les peintres complétaient le tout par des enluminures à la dernière mode.

Non moins étonnantes étaient les dispositions de plusieurs d'entre eux pour la musique. Afin de cultiver leur talent et de le développer, on créa une fanfare de quarante exécutants, jouant des instruments à vent : cuivres, clarinettes et flûtes. Une vingtaine, en outre, formaient un orchestre ne comprenant que des instruments à cordes : violons et harpes. Les uns et les autres jouaient, avec la plus grande aisance et une précision remarquable, les morceaux les plus difficiles.

Comme à Glencree, l'esprit général de ces centaines de détenus était admirable.

— Notre premier soin, lorsqu'un enfant entre dans la maison, écrivait encore le P. Gaughren, est de le prémunir contre l'impression, assez naturelle chez lui, qu'il est un prisonnier, et que nous sommes, à son égard, les exécuteurs de la justice. Nous nous efforçons de lui persuader, au contraire, qu'il est un fils confié à notre sollicitude, et qu'il trouvera

Philipstown. — Une des cours du *Reformatory*.

en nous toute l'affection et la bienveillance que l'humanité et la religion peuvent inspirer.

Cette pensée était parfaitement comprise par les bons Frères convers, préposés aux diverses sections. Ils en faisaient la règle de leur conduite. Aussi étaient-ils non seulement respectés, mais aimés.

Les détenus étaient tellement gagnés par cette méthode paternelle, que beaucoup, à la fin du temps qu'ils avaient eu à passer au *Reformatory*, exprimaient le désir d'y rester, en travaillant de leur métier. Ceux qui partaient, aimaient à y revenir, et, s'ils ne le pouvaient, s'en dédommageaient en adressant aux Pères ou aux Frères des lettres pleines d'affection et de reconnaissance.

A la chapelle, les dimanches et fêtes, matin et soir, ces trois cents détenus chantaient avec âme les louanges de Dieu et de Marie Immaculée. C'était émouvant de les entendre, surtout quand on songeait à l'état déplorable dans lequel ils se seraient trouvés, à ce moment même, si une sévérité salutaire ne les avait arrachés à la contagion du vice, et aux tentations nombreuses qui les attendaient sur le chemin de la vie.

§ 2

Visite du T. R. P. Fabre.

Pour aller à Philipstown, on prend le chemin de fer de Dublin jusqu'à Geashill. Il reste alors à parcourir une dizaine de kilomètres dans la plaine.

Durant l'été de 1881, le T. R. P. Fabre, faisant la visite canonique de la province britannique, voulut se rendre compte par lui-même de la façon dont cet établissement si important était dirigé.

A la gare, il trouva le R. P. Newman, supérieur, et un des Frères, venus à sa rencontre avec leur équipage. La distance, entre Geashill et Philipstown, fut franchie à vive allure, grâce à la vitesse des chevaux irlandais. Bientôt, on aperçut les hautes murailles blanches du *Reformatory*, dans un océan de verdure qui lui sert de cadre, et derrière le rempart de sapins, alignés comme des sentinelles montant la garde le long de la route.

Après avoir passé une large porte qui donne accès dans une vaste cour, la voiture s'arrêta en face d'un second portail.

Lorsque le Supérieur général eut mis pied à terre, le portail s'ouvrit à deux battants, et il se vit en présence de tous les détenus rangés symétriquement des deux côtés de l'allée, de plus de cent mètres, qui conduit à la maison.

A un signal, tout ce monde tomba à genoux, pour recevoir la bénédiction du vénéré visiteur. Un second signal se fit entendre, et trois

Philipstown. — La fanfare du *Reformatory*.

hurrahs de bienvenue furent poussés avec enthousiasme. Aussitôt les musiciens, disposés en cercle sur le gazon, attaquèrent un de leurs plus beaux morceaux.

Cette réception, à laquelle le R. P. Fabre ne s'attendait pas, le charma.

— Quel coup d'œil féerique ! écrivait le P. Anger, son secrétaire et son compagnon de voyage. La maison des Pères est au fond d'un grand jardin, ou plutôt d'une immense pelouse parsemée de massifs de fleurs et coupée par de larges allées bien entretenues. Au point d'intersection des deux principales allées, c'est-à-dire au centre du jardin, s'élève, sur un piédestal de granit, la statue polychromée de saint Conleth, un des premiers évêques d'Irlande et patron de l'établissement. La maison était toute pavoisée. Il y avait aussi, dans le jardin, des mâts portant des oriflammes aux couleurs variées. Les détenus, en costume de fête, formaient la haie le long de l'allée principale. Tous les visages rayonnaient de joie. A diverses reprises, la musique se fit entendre, et nous eûmes ainsi plusieurs fois l'occasion, ce jour même, d'admirer l'ensemble et la sûreté d'exécution des jeunes artistes.

Dans l'après-midi, le Supérieur général commença l'examen de quelques parties de l'établissement. Dès les premiers pas, il put se convaincre de l'excellente tenue de cette maison, où toutes choses étaient merveilleusement organisées.

Pendant la récréation qui suit le repas du soir, il assista à l'appel des prisonniers. Tout se fait militairement. Les mouvements s'accomplissent au son du clairon, et les enfants marquent le pas, comme des soldats à la manœuvre.

Après l'appel, ils se mirent en marche, les petits d'un côté, et les grands dans une autre direction.

— Nous suivîmes ceux-ci, écrivait le P. Anger. Ils se rendirent vers une grande maison à quatre étages, construite entièrement en fer. Deux portes, à chaque extrémité, y donnent accès. Elles s'ouvrent sur un vaste corridor qui partage l'habitation en deux, dans le sens de la longueur, et sans autre plafond que le toit. Quatre étages de cellules s'étendent de chaque côté : il y en a deux cent quarante. Une galerie règne le long de chaque série de cellules, et, au milieu, un escalier tournant à claire voie, met en communication les galeries de chaque étage.

En entrant dans ce local qui est leur dortoir, les enfants quittent leurs souliers, et chacun gagne sa cellule pour y dresser son lit. Trois minutes suffisent pour cette opération. Une sonnerie de clairon, et aussitôt chacun se met à genoux, à l'extérieur de la porte de sa cellule,

la tête tournée vers un grand crucifix placé à l'une des extrémités du corridor.

C'est le moment de la prière du soir. Un Frère la commence, et les enfants la continuent avec ensemble et à haute voix. Ils récitent successivement le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et la première partie du *Confiteor*, que suivent quelques minutes d'examen de conscience. Ils achèvent alors le *Confiteor*, puis disent le *Salve Regina*, la prière à l'Ange gardien et diverses autres pour leurs parents, amis et bienfaiteurs. Le tout se termine par les invocations au Très Saint Sacrement : Dieu soit béni, etc... *Blessed be God*, etc... Cette scène est émouvante.

A une nouvelle sonnerie de clairon, tous se lèvent. Chacun rentre dans sa cellule, et ferme après soi la porte qui ne peut plus s'ouvrir qu'extérieurement, et avec une clef. Le bruit de ces deux cent quarante portes qui se ferment à la fois dans une maison de fer, est saisissant. On serait sur le point de plaindre ces pauvres reclus, si on ne se rappelait qu'après leur travail de la journée, le sommeil va bientôt clore leurs paupières. D'ailleurs, ils n'ont rien à redouter. Un Frère veille toute la nuit, et demeure attentif à ce que personne n'ait à souffrir.

Dans un de ses voyages, le R. P. de l'Hermite, avec sa gracieuse imagination et son style poétique, compare cette maison de fer plantée au milieu d'une des cours, pour en faire un dortoir, à un beau navire, au repos sur ses ancres, gardant, au port, dans leurs hamacs, ses jeunes matelots, loin des tempêtes et des passions de l'océan du monde.

Deux jours durant, le Supérieur général continua sa visite. Il parcourut les divers et nombreux ateliers, où toutes les machines, scies, tours et autres, sont actionnées par la vapeur. Rien n'échappa à son regard. Il vit, en outre, la boulangerie, la cuisine, la buanderie, l'infirmerie, les pièces immenses qui servent de salles de récréation, quand le temps est mauvais. Sa paternelle sollicitude n'oublia ni la ferme, ni le moulin, ni les étables, écuries, remises et dépendances.

Une des choses qui le frappa davantage et lui fit le plus de plaisir, ce fut l'ordre, la propreté qu'il rencontra partout. Le dortoir des petits est particulièrement bien tenu et a fort bon aspect. Au réfectoire, il fut agréablement surpris, à la vue de ces longues files de tables bien dressées, couvertes de nappes très blanches et d'une vaisselle très convenable.

Les salles de classe sont bien organisées.

Mais ce qui ne laisse rien à désirer surtout, c'est le bâtiment où les enfants vont faire leur toilette chaque matin, et, après le travail, avant les repas. Il a été construit spécialement pour cet usage. Les trois cents détenus peuvent, en même temps, et sans se gêner les uns les autres,

procéder à cette opération. Chacun d'eux a sa cuvette et de l'eau à volonté. Une pareille installation ne serait déplacée dans aucun des meilleurs pensionnats de France.

Tous les étrangers qui visitent l'établissement, partagent la même impression. Ils se demandent si on se trouve réellement dans une prison, ou dans une maison d'éducation modèle, dans laquelle les soins les plus affectueux et les plus intelligents sont prodigués aux élèves. Cette question se pose avec d'autant plus d'insistance, que tous ces prisonniers sont gais, pleins de respect pour leurs maîtres, et ont la plupart une physionomie ouverte qui prévient en leur faveur.

Nos Pères et nos Frères qui se consacrent à cette œuvre difficile et pénible, se disent récompensés, quand ils voient les jeunes gens sortis de chez eux, mener une vie honorable et chrétienne ; mais Dieu seul peut récompenser, suivant leur mérite, de si héroïques dévouements.

Si les réformateurs modernes et les prôneurs de philanthropie sociale allaient en pèlerinage à Philipstown et à Glencree, ils y recevraient d'utiles leçons. La religion instruit et réforme mieux et plus profondément que les déclamations orgueilleuses.

Dans son numéro du 19 novembre 1888, le *Dublin Evening Mail*, après la visite de plusieurs de ses rédacteurs, affirmait que le pénitencier de Philipstown est, sous tous rapports, au premier rang des établissements de ce genre, dans le Royaume-Uni.

CHAPITRE VI

Glencree

1870-1892

§ 1

La sympathie des grands.

Placé dans un site abrupte et sauvage, quoique plus rapproché de Dublin, le pénitencier de Glencree ne cessait pas, non plus, de progresser.

Déjà, en 1863, le vice-roi de l'Irlande était venu, entouré d'un brillant cortège, lui faire une visite officielle. Après un examen très détaillé, ils s'était déclaré charmé, et, de retour à Dublin, avait envoyé aux Pères un don considérable pour l'œuvre.

Ces marques de sympathie de la plus haute autorité civile du pays se renouvelèrent plusieurs fois.

Malgré sa position au milieu des montagnes de Wicklow, le *Reformatory* de Glencree reçut, en outre, des visites fréquentes de la part de beaucoup de personnages distingués, non seulement catholiques, mais protestants.

On y vit plusieurs lords, entre autres lord Campden, lord Wodehouse, le lord-maire de Dublin ; sir George Gray, membre du Parlement ; M. Dickins, magistrat de Manchester ; M. Henry, président de l'université de la Reine, à Belfast ; M. Hill, premier juge de Birmingham ; beaucoup d'autres juges de districts et de hauts tribunaux ; les diplomates de la plupart des contrées de l'Europe, réunis en diverses circonstances à Dublin, et qui ne voulaient pas se séparer, sans aller passer ensemble une journée à Glencree, etc., etc.

Tous ces messieurs, avant de partir, laissaient, dans le registre des visiteurs, le témoignage non équivoque de leur admiration sans borne.

Les protestants surtout se faisaient remarquer par leur approbation enthousiaste.

— Je ne doute pas, écrivait le protestant M. Hill, que cet établis-

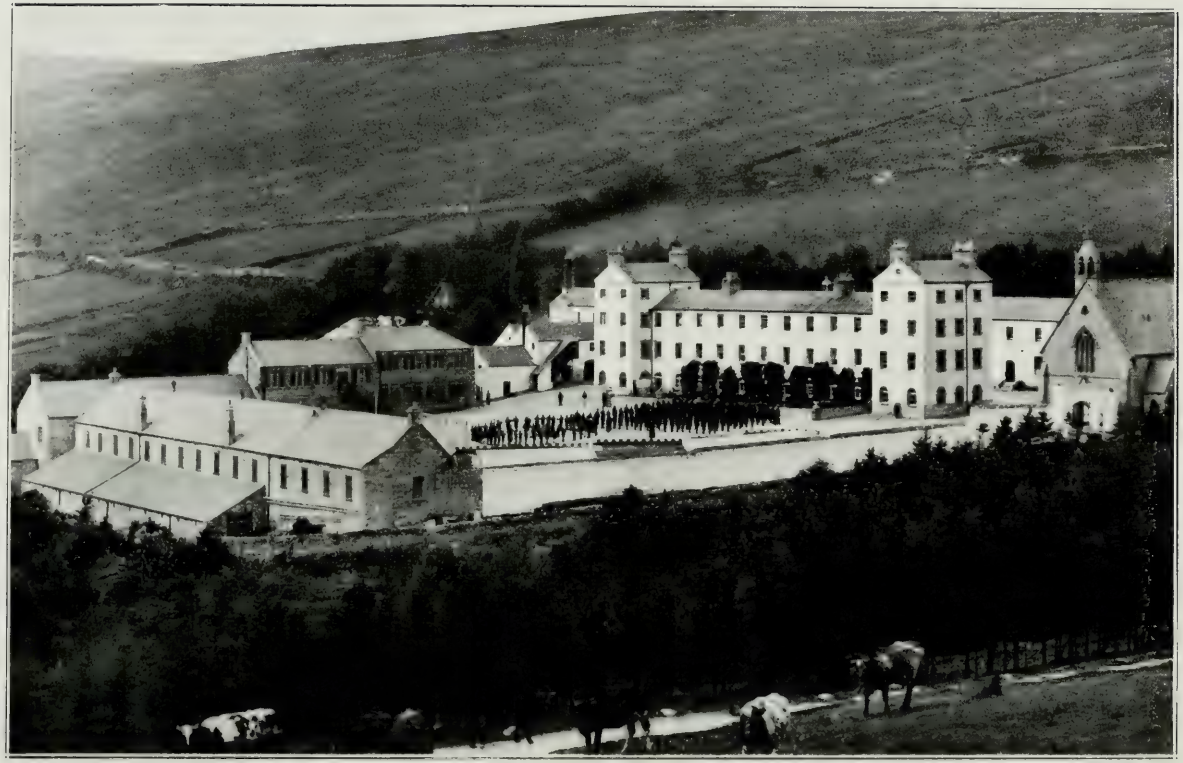

Glencree. — Vue d'ensemble.
(Autres vues, t. I, p. 615, 619, 623.)

sement ne serve de modèle aux institutions du même genre. Ceux qui voudront en fonder de semblables, devront, auparavant, venir voir comment, à Glencree, d'innombrables difficultés ont été merveilleusement surmontées.

M. Murray, inspecteur général des pénitenciers d'Irlande, écrivait dans son rapport :

— Le pénitencier de Glencree est dirigé de manière à me donner la satisfaction la plus complète. Le bien accompli dépasse toute expression...

Souvent le *Freeman's Journal* publia des articles très élogieux sur Glencree, à la suite des visites nouvelles faites par la Municipalité de Dublin, qui emmenait avec elle, chaque fois, des groupes d'amis et de bienfaiteurs de l'œuvre, parfois au nombre de plusieurs centaines.

Les détenus ne manquaient pas, alors, de déployer leurs talents pour distraire cette société d'élite et l'intéresser. Une des plus vastes salles était changée en théâtre, où l'on jouait des pièces, tragédies et comédies, fort bien interprétées. Aux entr'actes, comme au début et à la sortie, les musiciens exécutaient avec entrain les meilleurs morceaux de leur répertoire.

Glencree. — Dortoir pour les plus jeunes.

§ 2

Le T. R. P. Fabre à Glencree

Après sa visite à Philipstown, le T. R. P. Fabre se rendit à Glencree, durant l'été de 1881.

La voiture mit plus de deux heures pour aller de Dublin au sommet des pentes assez raides des montagnes de Wicklow, qu'il faut gravir, pour redescendre ensuite dans la haute vallée, où est construit le *Reformatory*.

— Nos chevaux fringants nous emportaient maintenant très vite sur la déclivité du terrain, écrivait le P. Anger, lorsque, à un brusque

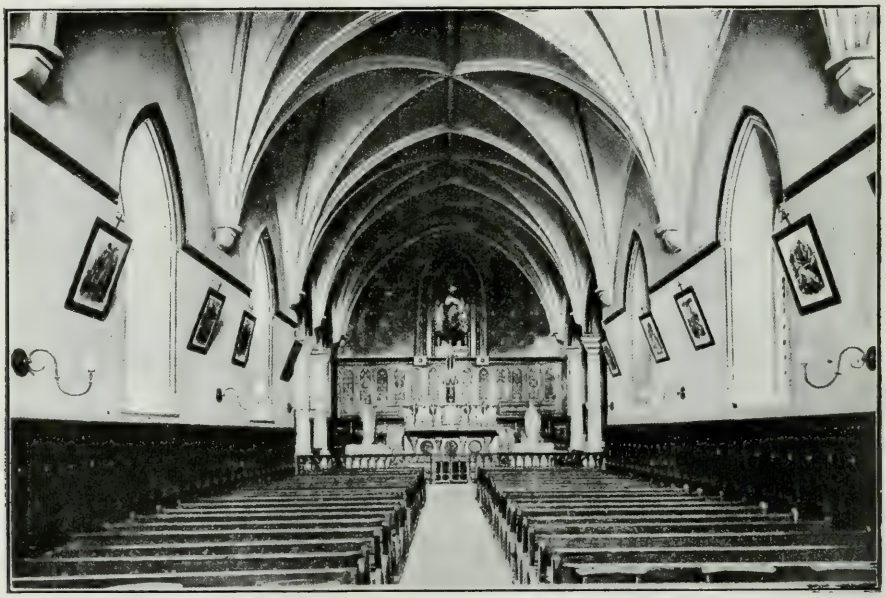

Glencree. — Chapelle.

détour de la route, nous nous vîmes subitement en présence d'une véritable armée. C'était tout le personnel de l'établissement, Pères et Frères convers, plus les trois cents prisonniers, rangés de chaque côté du chemin. Suivant l'usage du pays, de vigoureux hurrahs retentirent aussitôt, et les musiciens, se plaçant devant la voiture, jouèrent une marche, tandis que nous nous avancions doucement, entre les deux files de ces adolescents formant comme une escorte d'honneur. Ceux-ci, après nous avoir accompagnés quelque temps, prirent un sentier de traverse pour nous précéder à la maison. Ils étaient déjà disposés en bon ordre dans la cour principale, lorsque nous y entrâmes.

Des drapeaux de toutes sortes flottaient sur la longue façade : les jets d'eau lançaient leurs plus belles gerbes, et les enfants, en grande tenue, ne se lassaient pas d'acclamer le Supérieur général, qui les remercia et les bénit.

C'était la troisième fois que le R. P. Fabre visitait Glencree. En parcourant les ateliers, les jardins et les bâtiments, il constata avec plaisir les améliorations réalisées. Elles étaient nombreuses et importantes.

Plus encore que Philipstown qui est à proximité d'une cité avec laquelle les communications sont faciles, Glencree doit se suffire à soi-même. On y est loin, en effet, de tout centre de population, et, parfois, l'hiver, on est bloqué par la neige, pendant plusieurs jours.

Aussi, outre la boulangerie, y a-t-il une boucherie dans l'établissement. La ferme procure le lait, le beurre, les volailles, les œufs ; l'usine à gaz engendre la lumière ; un moteur hydraulique donne l'impulsion aux diverses machines ; les détenus façonnent eux-mêmes leurs vêtements et leurs chaussures ; les plus jeunes tricotent les bas.

C'est comme une petite ville, où l'on trouve tout ce qui est nécessaire et utile à la vie, grâce à la prévoyance et à l'industrie de ceux qui la gouvernent.

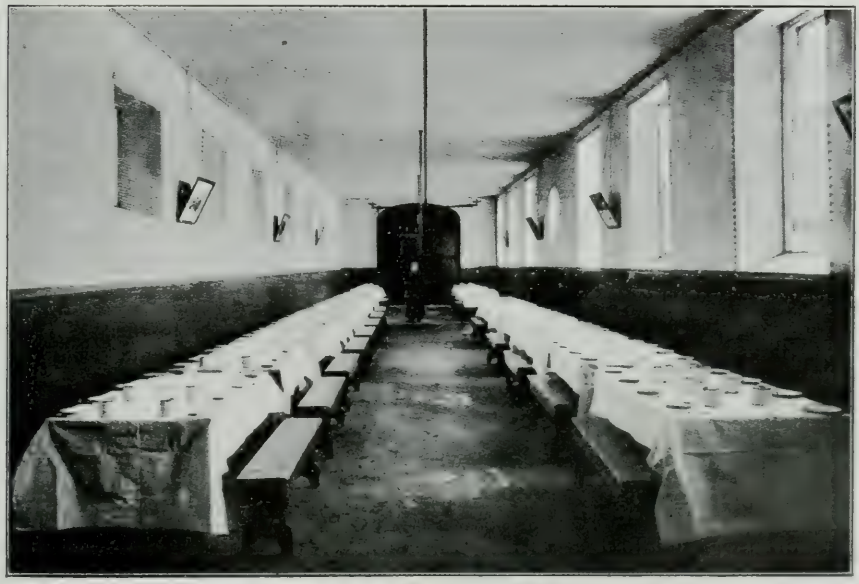

Glencree. — Le réfectoire.
(Autres vues, p. 374, 375.)

CHAPITRE VII

La nouvelle église d'Inchicore

1876-1892

On se rapelle que la première église d'Inchicore, tout entière en bois, avait été construite, peu après l'arrivée de nos Pères dans ce faubourg de Dublin, en quatre jours seulement par sept cents ouvriers de la *Great Southern and Western Railway Company*, la plus importante des Compagnies de chemins de fer de l'Irlande, qui avait établi, dans les environs, des entrepôts considérables et des ateliers immenses pour la fabrication de ses wagons et de ses locomotives.

Ils étaient venus, chaque soir, pendant trois heures consécutives, travailler gratuitement à tailler les poutres, scier les planches, les raboter, les polir, les adapter les unes aux autres, les mettre en place et les clouer.

Ainsi, en quatre jours, ou plus exactement, en treize heures, ces braves gens avaient achevé, le 28 juin 1856, une élégante chapelle, assez vaste pour contenir un millier de personnes.

Néanmoins, dans la pensée de tous, cette construction hâtive n'était que provisoire.

Ce provisoire dura vingt ans, car, là encore, avant l'église définitive, les Oblats durent songer aux écoles.

Enfin, le 9 juillet 1876, devant une nombreuse foule, la première pierre de la nouvelle église fut posée solennellement par le cardinal Cullen, archevêque de Dublin, assisté de Mgr Leahy, évêque de Dromore, et entouré de beaucoup d'ecclésiastiques et de religieux de divers Ordres.

D'après le plan conçu par un éminent architecte, ce nouveau temple, de style gothique fleuri, devait être l'un des plus beaux élevés à la gloire de Dieu et de Marie Immaculée, dans les faubourgs de la capitale.

Cet espoir ne fut pas déçu. Quand, le 8 décembre 1878, deux ans et demi après, l'église fut ouverte au culte, en présence de trois évêques et d'une multitude en fête, tous purent se convaincre qu'elle était vraiment une des plus remarquables de la contrée. En cette circonstance mémorable, Mgr Moran, alors évêque d'Ossory et plus tard cardinal-archevêque

de Sydney, chanta la grand'messe ; Mgr Dorrian, évêque de Down et de Connor, donna le sermon.

L'édifice pourtant était encore inachevé, car on avait dépensé plus de deux cent cinquante mille francs pour la nef et les bas-côtés. Il restait à bâtir le sanctuaire et les tours.

Aujourd'hui que le chœur est terminé depuis longtemps, la gracieuse église est un objet d'admiration pour tous les visiteurs, avec ses vastes dimensions, son aspect majestueux et ses ornementations de bon goût. Elle a coûté près de quatre cent mille francs.

Inchicore, auparavant faubourg de Dublin, est maintenant partie intégrante de la capitale de l'Irlande.

Inchicore.
Intérieur de la nouvelle église.

Inchicore. — Une chapelle latérale dans la nouvelle église.

Un des principaux artisans de cette grande œuvre fut le R. P. Ryan Timothée, supérieur de la maison d'Inchicore. Après avoir exercé le ministère sacré en Angleterre, dans nos maisons de Leeds et de Liverpool, il prêcha, pendant quinze ans, dans presque toute l'Irlande, avec un succès croissant.

Partout où il était connu, on l'aimait et on l'estimait.

Son influence contribua beaucoup à la réussite de cette difficile

Le P. Ryan Timothée.

entreprise. Ne comptant jamais avec ses forces, il se dévoua outre mesure, et la mort l'enleva dans la fleur de l'âge ; mais il laissa des imitateurs de son zèle.

Comme par le passé, les Pères d'Inchicore continuèrent à donner, un peu partout, des missions populaires, auxquelles accouraient des foules enthousiasmées par leur parole entraînante. Souvent il y avait de huit à dix mille communions dans chacune d'elles, et, parfois, jusqu'à seize mille. Notons, en particulier, la mission de la paroisse de Saint-André de Dublin, l'une des plus importantes de la capitale.

Avant de clore ce chapitre, accordons un souvenir spécial au R. P. Pinet. Notaire avant d'entrer dans la Congrégation, il conserva de ses anciennes fonctions une habileté peu commune pour les affaires les plus complexes. Ces aptitudes exceptionnelles, développées par la pratique et mûries par l'expérience, ne nuisaient aucunement à l'amabilité de son caractère, à sa profonde piété et à son zèle ardent pour le salut des âmes.

Supérieur de notre maison de Leeds et longtemps procureur de la province britannique, il rendit, à ce titre, des services signalés aux plus importants de nos établissements du Royaume-Uni.

Le P. Pinet.

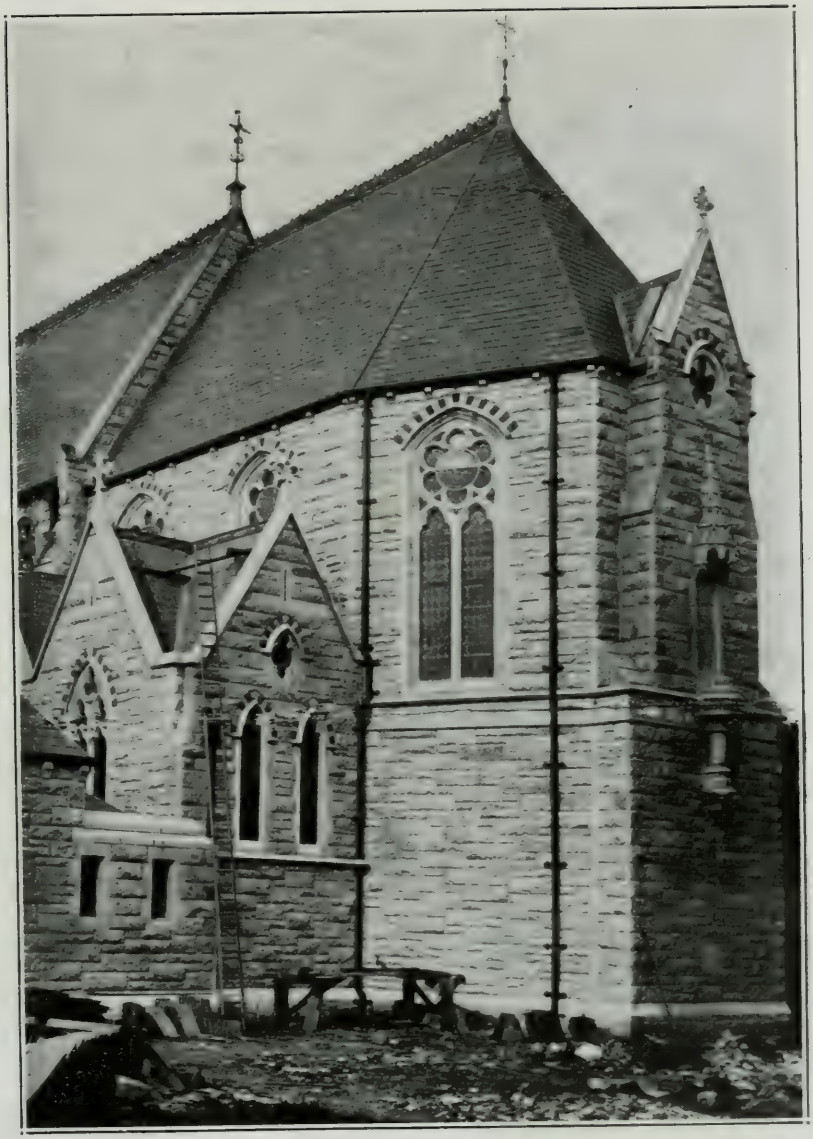

Inchicore. — Abside de la nouvelle église.

Londres. Kilburn. — Fond de l'église et grand orgue.
(Voir le texte, p. 348-350.)

Sicklinghall. — Juniorat de la province britannique, avant Kilburn et Belcamp.
(Autres vues, dans le t. I, p. 588, 613.)

Glencree. — Le lavabo.
(Voir le texte, p. 363-365.)

Glenerce. — La cuisine du *Reformatory*.

Table des Illustrations

PORTRAITS

Le T. R. P. Fabre 6
Le cardinal Guibert 168
Mgr Balaïn 195
Les PP. Martinet 36
de l'Hermite 55
Soullier 78
Rey 91
Jungbluth 124
Rambert 141
Voirin 223
Garnier 246
Tatin 248
Les PP. Lavillardière 257
Bourde 265
Michaux 268
Favier 284
Legrand 288
Augier Cassien 295
Ring 339
Gubbins 341
Fox 342
Ryan Timothée 369
Pinet 370

VUES

France.

Marseille. — Nouvelle cathédrale, bâtie par Mgr de Mazenod 12
— Les quais 14
— Vue du sommet de la colline de Notre-Dame de la Garde 22
Autun. — Chapelle du scolasticat 34
N.-D. de Cléry. — Détails de la voûte d'une chapelle latérale 41
N.-D. des Lumières. — Intérieur de l'église 44
N.-D. de la Garde. — Autel de la chapelle intérieure de la Communauté .. 51
Royaumont. — Tourelle de l'extrémité septentrionale du transept de l'ancienne église abbatiale 59
— Ancien réfectoire transformé en chapelle 60
— Cour intérieure de l'abbaye et arcades 62
— Cloître 73
— Prieuré 75
— Aumônerie Saint-Charles 81
Bordeaux. — Résidence des Pères. Façade sur le jardin 79
Tours. — La tour de Charlemagne 84
— La nouvelle basilique de Saint-Martin 95
Arcachon. — Ville d'été 101
Saint-Andelain. — Maison des Pères 122
Paris. — Maison générale. — Autel de la chapelle intérieure de la Communauté 127
— Maison générale. — Façade sur la rue de Saint-Pétersbourg 238
N.-D. de Pontmain. — L'apparition 173
— La basilique. Portail et tours 181
— — Intérieur 182
— — et maison des chapelains 183
— — Chapelle du Saint-Rosaire 184

Tableau commémoratif de la consécration solennelle de la Congrégation au Sacré-Cœur de Jésus 188
N.-D. de l'Osier. — Sanctuaire de la nouvelle église bâtie par les Oblats.. 190
N.-D. de Sion. — Couronnement de la statue miraculeuse 192
Ajaccio. — Le grand séminaire dirigé par les Oblats 194
Paris-Montmartre. — Chapelle provisoire 200
— Basilique du Sacré-Cœur. Vue d'ensemble 206
— — Le dôme et l'abside..... 209
— Maison des Pères chapelains de la basilique. Façade sur le jardin..... 216

Ile de Jersey.

Dans l'intérieur de l'île 260
Saint-Hélier. — Église Saint-Thomas, surnommée « la Cathédrale », bâtie par les Oblats. — Extérieur 270
— Chœur et nef centrale..... 271
Saint-Martin. — Intérieur de l'église 274
— Résidence des Pères 275

Alsace-Lorraine.

Saint-Ulrich. — Résidence des Pères 278
— Allée conduisant à la résidence 279

Hollande.

Saint-Gerlach. — Noviciat 283
Saint-Charles. — Juniorat. Entrée 289
— — Aile droite 290

Suisse.

Schonau..... 286

Italie.

Rome. — Scolasticat. Façade sur la rue Vittorino da Feltre 294
— — Façade sur le jardin 298
— — Autre vue sur le jardin..... 299
Diano Marina. — Vue d'ensemble..... 303
— Le *palazzo* Ardoino 304
— La grande tonnelle de deux cent vingt mètres de long.. 306
— Rond-point aux colonnes de marbre à l'extrémité de la grande tonnelle 308

Espagne.

Madrid. — Résidence des Pères 302
Hortaleza. — Aumônerie 300

Belgique.

Liége. — Ancien casino du Beau-Mur 318
— Scolasticat. Grande façade 320
— Église Saint-Lambert, bâtie par les Oblats. — Côté sud..... 322
— Église Saint-Lambert, bâtie par les Oblats. — Chœur et nef centrale. 323

Dans les Iles Britanniques.

Belcamp (Irlande). — Scolasticat. Façade de l'ouest et porte d'entrée 313
— — Façade de l'est, sur la pelouse 315
— — Agrandi et transformé en juniorat..... 316
Rock-Ferry (Angleterre). — Église Sainte-Anne, bâtie par les Oblats :
Extérieur 327
Intérieur 329
Stillorgan. Belmont-House (Irlande). — Chapelle du noviciat..... 332
Londres. Tower-Hill. — Église des martyrs anglais, bâtie par les Oblats :
Portail..... 338
Intérieur 340
— Maison des Pères, attenante à l'église 344
Londres. Kilburn. — Le *New Priory*, résidence des Pères..... 347
— Église du Sacré-Cœur, bâtie par les Oblats :
— Extérieur 349
— Nef centrale et maître-autel 351
— Fond de l'église et grand orgue 372
Philipstown (Irlande). — Une des cours du *Reformatory*..... 355
— La fanfare..... 357
Glencree (Irlande). — Vue d'ensemble..... 362
— Dortoir pour les plus jeunes 363
— Chapelle 364
— Réfectoire 365
— Lavabo 374
— Cuisine 375
Inchicore (Irlande). — Nouvelle église, bâtie par les Oblats :
— Intérieur et nef centrale..... 367
— Une chapelle latérale..... 368
— Extérieur. Abside 371
Sicklinghall (Angleterre). — Ancien Juniorat. — Vue d'ensemble..... 373

Table des Matières

DEUXIÈME PÉRIODE. — GÉNÉRALAT DU T. R. P. FABRE

(1861 - 1892)

LIVRE PREMIER. — EN FRANCE (1861 - 1892).

CHAPITRE I. — LE SUCCESSEUR DU VÉNÉRÉ FONDATEUR (1861-1866). — 1. La préparation. — 2. Mort de Mgr de Mazenod. — 3. Dixième Chapitre général. Élection du T. R. P. Fabre. — 4. Épreuves. — 5. Gloire posthume de Mgr de Mazenod, toujours croissante. — 6. Le calme après la tempête. — 7. Transfert de l'administration générale à Paris 7

CHAPITRE II. — AUTUN. SACRÉ-CŒUR (1862-1867). — 1. Dans la demeure de sainte Jeanne de Chantal. — 2. Mgr de Marguerye, héritier de l'affection paternelle de Mgr de Mazenod pour les Oblats 32

CHAPITRE III. — CONSOLATIONS (1863-1867). — 1. Couronnement de Notre-Dame de Cléry. — 2. Couronnement de Notre-Dame des Lumières. — 3. Noces d'or sacerdotales du P. Tempier. — 4. Cinquantenaire de la Congrégation. — 5. Onzième Chapitre général 39

CHAPITRE IV. — RENNES (1865-1869). — 1. La rue du Pré-Perché. — 2. Les missions en Bretagne 53

CHAPITRE V. — ROYAUMONT (1865-1869). — 1. Une abbaye royale et les projets du P. Fabre. — 2. La Sainte-Famille de Bordeaux et son affiliation à la Congrégation. — 3. L'abbaye restaurée. — 4. Action du P. Fabre sur la Sainte-Famille 58

CHAPITRE VI. — TOURS (1867-1870). — 1. Mgr Guibert et la rénovation du culte de saint Martin. — 2. Les Oblats chargés de la garde du tombeau et du service du sanctuaire 83

CHAPITRE VII. — NOTRE-DAME D'ARCACHON (1869-1879). — 1. La Chapelle des Marins, ou Notre-Dame de Bon-Port. — 2. Ville d'été et ville d'hiver. — 3. Les Oblats préposés à la paroisse et au pèlerinage 96

CHAPITRE VIII. — SAINT-ANDELAIN (1869-1879). — 1. Effervescence populaire et menaces d'apostasie. — 2. Triomphe de la grâce. — 3. Fondation d'un pèlerinage en l'honneur de la Sainte Vierge. — 4. Missions dans le Nivernais et le Berry 109

Chapitre IX. — Durant la guerre franco-allemande (1870-1871). — 1. En Lorraine. — 2. A Paris. Pendant le siège. — 3. Pendant la Commune. — 4. A Autun. Garibaldiens et varioleux. — 5. En campagne. — 6. Au fort de la Chartreuse. — 7. A Tours. Œuvres militaires..... 125

Chapitre X. — Mgr Guibert, archevêque de Paris (1871-1880). — 1. Les ministres de la République au palais archiépiscopal de Tours. — 2. Le successeur de Mgr Darboy sur le siège de saint Denis. — 3. Cardinalat. — 4. Influence prépondérante de Mgr Guibert sur l'épiscopat et sur la France 156

Chapitre XI. — Notre-Dame de Pontmain (1872-1880). — 1. Un rayon d'espérance dans le ciel assombri. — 2. Concours des foules. — 3. Les Oblats à Pontmain. — 4. Accroissement du pèlerinage. — 5. Érection de la basilique. — 6. Les missions..... 172

Chapitre XII. — Le culte de Marie (1873-1880). — 1. Douzième Chapitre général. — 2. Couronnement de Notre-Dame d'Arcachon, de Notre-Dame de l'Osier et de Notre-Dame de Sion. — 3. Notre-Dame des Anges, en Corse. — 4. Couronnement de Notre-Dame de Bon-Secours..... 186

Chapitre XIII. — Paris-Montmartre (1876-1886). — 1. Vœu de la France au Sacré-Cœur de Jésus. — 2. Début des Oblats sur la colline de la réparation nationale. — 3. Construction du monument. — 4. Les pierres de Montmartre. — 5. L'édifice spirituel. — 6. Les Pères Rey, Giroud, Yenveux, etc. — 7. Le P. Voirin..... 197

Chapitre XIV. — Persécution (1879-1887). — 1. Treizième Chapitre général. — 2. Décrets du 29 mars 1880. — 3. Tentatives d'accommodement. — 4. Expulsions. — 5. A Paris. — 6. A Aix. — 7. Au scolasticat d'Autun. — 8. Les oubliés. — 9. Vie religieuse et œuvres de zèle, durant la dispersion 226

Chapitre XV. — Lyon (1888-1892) 256

LIVRE SECOND

EXPANSION AU DEHORS A LA SUITE DES EXPULSIONS

(1880-1892)

Chapitre I. — Jersey (1880-1892). — 1. Terre anglaise sous ciel français. — 2. État moral de la population à l'arrivée des Oblats. — 3. Évangélisation. — 4. Construction de la « cathédrale ». Zèle incomparable du P. Michaux. — 5. Saint-Mathieu. — 6. Saint-Martin..... 259

Chapitre II. — Saint-Ulrich. Alsace-Lorraine (1880-1892). — 1. Un sanctuaire abandonné. — 2. Résurrection du pèlerinage et travaux apostoliques..... 276

Chapitre III. — Saint-Gerlach. Hollande (1880-1892). — 1. Première étape du noviciat du nord à Neerbeek. — 2. La villa Straabeek..... 281

Chapitre IV. —Schonau, Heer et Saint-Charles (1880-1892). — 1. Commencement de juniorat en Suisse. — 2. Le château d'Opveld. — 3. Le *Carolinum* 285

CHAPITRE V. —ROME (1880-1892). — 1. Une singulière demeure. — 2. Sur les pentes de l'Esquilin. — 3. Quatorzième Chapitre général..... 292

CHAPITRE VI. — MADRID (1882-1892). — 1. Progrès de la Sainte-Famille en Espagne. — 2. Appel des Oblats..... 300

CHAPITRE VII. — DIANO MARINA (1883-1892). — 1. Le *palazzo Ardoino*. — 2. L'épreuve. — 3. Nouvel exode..... 303

CHAPITRE VIII. — BELCAMP (1885-1892). — 1. Un manoir seigneurial. — 2. Vie de travail et de piété..... 312

CHAPITRE IX. — LIÉGE (1888-1892). — 1. Bleyerheide. — 2. L'ancien casino du Beau-Mur. — 3. Construction de l'église Saint-Lambert..... 317

LIVRE TROISIÈME. — DANS LES ILES BRITANNIQUES

(1861-1892)

CHAPITRE I. — ROCK-FERRY (1861-1878). — 1. Construction de l'église Sainte-Anne. — 2. Les écoles. — 3. La maison de communauté..... 325

CHAPITRE II. — STILLORGAN. BELMONT-HOUSE (1863-1873)..... 331

CHAPITRE III. — LONDRES. TOWER-HILL (1864-1881). — 1. Le Montmartre londonien. — 2. Difficiles entreprises menées à bonne fin..... 333

CHAPITRE IV. — LONDRES. KILBURN (1865-1883). — 1. L'ancien monastère. — 2. La renaissance religieuse. 346

CHAPITRE V. — PHILIPSTOWN (1870-1892). — 1. Un second *Reformatory*. — — 2. Visite du T. R. P. Fabre..... 352

CHAPITRE VI. — GLENCREE (1870-1892). — 1. La sympathie des grands. — 2. Le T. R. P. Fabre à Glencree..... 361

CHAPITRE VII. — LA NOUVELLE ÉGLISE D'INCHICORE (1876-1892)..... 366

TABLE DES ILLUSTRATIONS..... 377

TABLE DES MATIÈRES 381

IMPRIMERIE
DES
ORPHELINS-APPRENTIS D AUTEUIL
40, RUE LA FONTAINE
PARIS
1947–26